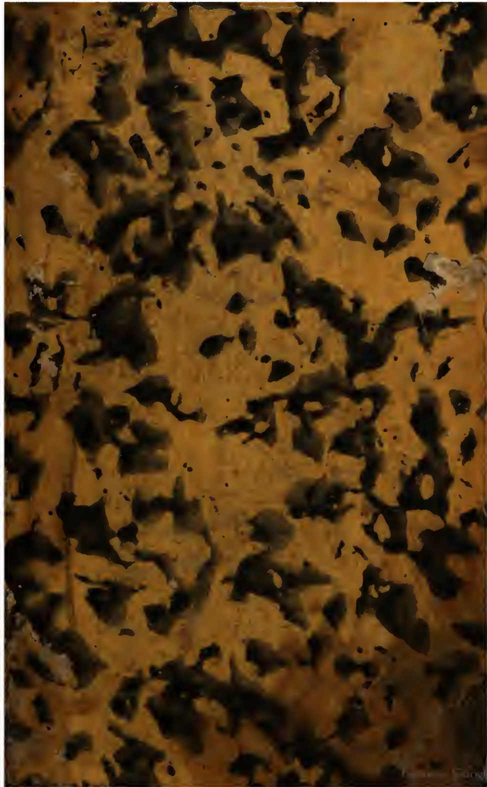


Digitized by Google

6
11-D
43






6-11-D-43

Digitized by Google

Digitized by Google

X-10-30.

Digitized by Google

# LA VIE
DE
# GASPARD
DE
# COLIGNY,

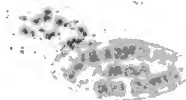
*Seigneur de Chastillon sur Loin, Gouverneur pour le Roi de l'Isle de France & de Picardie, Colonel General de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France.*


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE





A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.
MD. C. LXXXVI.



Digitized by Google

JE ne ſuis pas le premier qui ait entrepris d'écrire la vie de Gaſpard de Coligny Seigneur de Chaſtillon ſur Loin Amiral de France. Une perſonne m'a devancé dans cette entrepriſe. Il y a dêja longtemps; & comme ce qu'il nous a laiſſé d'un ſi grand homme, eſt dans un langage fort éloigné de la pureté de nôtre langue, & que d'ailleurs j'oſe dire qu'il a paſſé par-deſſus bien des choſes, manque peut-être d'avoir de bons Memoires, ou peut-être auſſi parce qu'il ne s'eſt pas donné toute la peine qu'il faloit pour traiter une ſi belle matiere, j'ai cru que je ne pouvois rien faire de plus agréable au public, que de travailler à cet ouvrage. Il eſt certain qu'il doit être reçu avec beaucoup de plaiſir, ſi je ſuis aſſez heureux pour m'en aquiter comme il faut. principalement de ceux qui ſçavent que ce Heros a travaillé la plus grande partie de ſa vie, pour


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE



aſſurer la Religion qu'ils profeſſent maintenant, & pour laquelle, aprés avoir couru une infinité de hazards, il a enfin répandu ſon ſang dans un âge, où il eût pû eſperer de vivre encore quelques années, ſi le Roi ſon Maître eût fait reflexion qu'il ſe privoit d'un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, en donnant ordre comme il fit, qu'on le tuât. Cette action qui a été une des plus cruelles qui ſe ſoient faites dans tous les ſiecles paſſés, n'a trouvé perſonne qui ait entrepris de l'excuſer, quoi que la Roiauté trouve toûjours des flatteurs, qui ne manquent pas de donner de l'ençens même, aux choſes qui ſont le moins à excuſer. Maimbourg le plus paſſionné de tous les écrivains quand il s'agit de parler de ce grand homme: ne s'eſt pû empêcher de dire, qu'il étoit prévenu de bonne foi que la Religion qu'il avoit embraſſée, étoit la meilleure; ſi bien qu'il fait aſſez entendre par là,

que

que l'action de Charles IX. étoit une action épouvantable. Cependant ce même Autheur ne laisse pas de dire en d'autres endroits qu'il étoit plein d'ambition, ce qu'il ne prouve pas trop lui-même dans son Histoire, où il fait voir assez souvent que ce grand homme donnoit les mains à la Paix, dés qu'il croioit sa religion en sureté. La repugnance qu'il eut à rallumer la guerre, & dont cèt Auteur convient lui-même, lors-qu'il dit que tout ce que ses amis lui pûrent representer, ne fut pas capable de lui faire replonger le Roiaume dans les malheurs dont il ne faisoit que de sortir, est encore un bon témoignage, qu'il n'est pas toûjours exempt de passion, quand il dit le contraire. Car on n'aura pas de peine à s'imaginer, qu'un homme qui disoit, comme il lui fait dire lui-même, qu'il aimeroit mieux qu'on le trainât sur la claie, que d'être cause sur des soupçons de la ruïne d'une infinité de peu-

ple, n'étoit pas capable de rien faire dans la vûë du monde. C'eſt ce que nous ferons voir dans ſon Hiſtoire, & qu'il a toûjours agi par un motif deſinterreſſé, beaux ſentimens certes pour une perſonne de ſa condition, leſquelles d'ordinaire ne font ſervir la Religion que de pretexte pour leur fortune. A ſon égard, il ne me ſera pas difficile de faire voir qu'il s'eſt toûjours éloigné de cette conduite, laquelle s'il eût voulu tenir, il n'y a perſonne qui me puiſſe nier qu'il n'eût donné de grandes affaires au Roi ſon Maître. Ceux qui ont un peu lû l'Hiſtoire, ſçavant que je n'avance rien que de veritable, puis-qu'elle nous aprend que jamais Capitaine ne fut plus aimé, ni plus eſtimé de ceux de ſon parti.

Il auroit été a ſouhaiter, pour ſa famille, qu'il eût été dans ces ſentimens, quand même il n'auroit pas eu tout le ſuccés, dont il pouvoit ſe flatter. Il auroit du

moins

moins amassé quelques richesses, au lieu qu'en faisant ce qu'il fit, il engagea sa Maison de plus de cinquante mille écus; somme considerable en tout temps pour un particulier, mais principalement en celui-là, où l'on ne parloit pas par millions, comme on fait aujourdhui. Cela n'empêcha pas pourtant qu'il ne laissa quatre vingt mille livres de rente à ses heritiers, & je m'étonne qu'un fameux Historien ait écrit en parlant de celui, dont je d'écris ici la vie, qu'on ne trouva pas étrange qu'il eût demandé un don au Roi, parce qu'il n'étoit pas riche. Je ne sçai ce qu'il veut dire par-là, si ce n'est qu'il estime que ce fût être pauvre pour un homme de sa qualité, que de joüir, comme il faisoit de plus de cent mille livres de rente. Car dans le temps dont il parle, le Cardinal de Chastillon son frere qui étoit l'ainé, s'étoit démis de tous ses biens en sa faveur, ne s'étant reservé que ses

benefices. Mais nous verrons tantôt ce que c'eſt que ce don, & quel uſage il en fit. Cependant pour en revenir à mon ſujet, bien loin qu'il fût entaché de l'ambition dont Maimbourg le peint dans quelques endroits de ſon Hiſtoire du Calviniſme, l'on ſçait, comme je viens de dire qu'il ne fit jamais rien qu'en vûë de la Religion. Ce fut pour cela qu'aprés avoir perdu dans les guerres civiles pour plus de cent mille écus de meubles, que ſes illuſtres ancêtres avoient amaſſés dans leur château de Chaſtillon, il ne voulut pas que ceux qu'il envoioit pour traiter de la paix, en fiſſent un tel capital, que cela fût capable de la rompre. Car il ſçavoit la gueuſerie de la Cour, ſi j'oſe parler de ſa ſorte, & que dans l'impuiſſance où elle étoit, ce ſeul article étoit capable d'empêcher que les peuples ne jouïſſent de la tranquillité, dont ils avoient tant de beſoin. Certes je puis dire
qu'on

qu'on auroit de la peine à trouver un homme aujourdhui, qui renonçât ainsi à ses interêts, en faveur du peuple, puis que nous en voions beaucoup plus qui songent à s'engraisser à ses dépens. Je pourrois encore dire, sans craindre de me tromper, qu'il y en a peu qui soient si attachés à leur Religion, qu'ils voulussent mettre leurs biens & leur vie au hazard pour sa sureté, puis que nous en voions beaucoup plus à qui elle sert de pretexte, que de ceux qui en soient veritablement touchés. C'est de ceux-là que Maimbourg pouvoit dire avec raison, que l'ambition est capable de leur faire faire toutes sortes de choses, & non pas de l'Amiral qu'il est obligé lui-même de justifier en beaucoup d'endroits. Mais laissant à part tout ce qu'il a pû dire contre la verité, je dirai seulement, pour montrer que jamais homme n'a été moins interessé que lui qu'aprés avoir été chef d'un parti qui

 tenoit

tenoit tête au Roi, bien loin d'avoir accru l'heritage de ses peres, il le laissa endetté comme j'ai dêja dit de cinquante mille écus. Cependant si nous regardons le siecle dans lequel il vivoit, nous verrons qu'il étoit extrêmement favorable à tous ceux qui ne songeoient qu'à faire fortune. Il n'y avoit point de grace que Catherine de Medicis, par le canal de qui elles se donnoient, n'accordât pour s'aquerir un homme de sa consequence, si-bien que s'il n'eut rien, c'est un préjugé qu'il ne voulut rien avoir. Je dirai de plus, que je sçai de bonne part que cette Princesse fit tout ce qu'elle put pour l'attirer à son parti. Qu'elles offres ne lui fit elle point pour cela, j'en dirai un mot tantôt, quand l'occasion s'offrira d'en parler, cependant il me doit suffire pour à present de dire qu'il les refusa toutes, quand il vit que ce seroit plutôt donner des marques de son ambition, que de songer à l'avan-

vancement de la Religion, pour laquelle il se donnoit tant de peine? Qu'on me trouve encore un homme comme celui là dans le siecle où nous sommes, quoi que je ne veux pas dire, qu'il n'y en ait beaucoup qui n'aient de la vertu. Car enfin tout vertueux qu'ils sont, ils trouvent moien d'accorder les choses avec leurs interêts, & ils sçavent les tourner d'une maniere, que pourvû qu'ils gardent les apparences, cela leur suffit. Pour lui il n'étoit pas de même, il se mettoit moins en peine de paroitre homme de bien, que de l'être. Et soit pour les vertus morales, ou pour les vertus heroïques, il n'avoit pas son pareil. Grand homme de cabinet, grand Capitaine, brave soldat, bon serviteur du Roi son Maître, mais encore plus grand serviteur de Dieu. Cela parut toutes les fois qu'il crut qu'il y alloit de sa conscience n'hesitant pas un moment qui étoit à preferer de l'un

ou de l'autre. Car il ny avoit point de considerations humaines qui le pussent retenir, aussi avoit-il coutume de dire, que qui mettoit en balance le service divin, avec celui du Roi, n'étoit ni bon serviteur de Dieu, ni bon serviteur du Roi son Maître.

Avec de si grandes qualités, ce fut merveilles comment il réüssit si mal, je veux dire comment il mourut d'une mort si tragique. Mais son malheur vint de ce qu'il avoit affaire à un Prince peu éclairé, & qui se laissoit plutôt conduire à sa passion, qu'à la raison. Et de fait, s'il eût été plus sensible à l'un qu'à l'autre, il n'auroit eu garde de répandre le sang d'un sujet si fidele, & si genereux. Car si nous devons croire ce que raporte un fameux Historien, qui a écrit la vie de ce Prince, il lui venoit de donner un conseil, où il pouvoit voir son ame à decouvert. C'est de Varillas, dont je veux parler, qui nous aprend

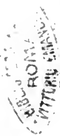
qu'il luy avoit envoié un Memoire par lequel il lui remontroit entr'autres choses, que le moiende réünir ses sujets, qui avoient été divisés au sujet de la Religion, étoit de les mener tous contre l'Espagnol, lequel étoit le veritable ennemi de sa Couronne, & non pas ceux de la Religion Reformée, comme on lui avoit fait entendre plusieurs fois; que cependant s'ils lui étoient suspects, il trouveroit moien de s'en défaire, en les exposant aux plus grands dangers, que d'ailleurs cela empêcheroit que le Prince d'Orange qui avoit fait soûlever plusieurs Provinces des Païs-bas contre le Roi d'Espagne, ne se jettât entre les bras de la Reine d'Angleterre, à quoi il seroit reduit sans doute, voiant que lui qui étoit obligé en bonne politique de faire diversion en sa faveur, avoit si peu de soin de ses interêts, qu'il n'en vouloit rien faire, que cependant c'étoit mettre son Roiaume dans un

un extrême peril, les Anglois aiant de vieilles prétentions, qu'ils ne demandoient pas mieux que de faire valoir. Voila ce que rapporte Varillas, non pas mot à mot, mais du moins à peu prés, si bien que quoi que les paroles soient changées, on y trouve toûjours le même sens. Or je laisse à juger aprés cela, s'il y avoit de conseil plus des-interessé, & meilleur, & si un homme qui étoit capable de le donner, l'étoit de faire des affaires au Roi son Maître, comme Maimbourg veut qu'on le croie.

Cependant, si ce qu'il dit est vrai, sçavoir qu'il étoit rempli d'ambition, il faut avoüer qu'il étoit bien peu politique, puisque ce conseil le devoit broüiller avec la Reine d'Angleterre, dont neanmoins il avoit affaire plus que de personne du monde. Car la guerre civile venant à recommencer, de qui esperer du secours que d'elle, elle qui avoit des vaisseaux,

 des

des ſoldats, & de l'argent, & qui faiſoit une même profeſſion de foi que lui. Elle qui d'ailleurs devoit avoir de la jalouſie de la grandeur de la France, ſur qui ayant des pretentions, comme j'ai dit, elle devoit faire tout ſon poſſible pour la traverſer. Mais il n'avoit que faire d'être politique, quand il croioit n'y être plus obligé, il ne s'imaginoit pas que le Roi ſongeât à rompre ſes édits, & aprés avoir eu recours à la Reine d'Angleterre, quand il s'agiſſoit de la Religion, il rendoit, à ſon tour à ſon Prince, les ſervices qu'il étoit obligé de lui rendre, lorsqu'il croioit la Religion en ſureté.



Voilà dequoi fermer la bouche à ceux, qui reſſemblant à Mainbourg, pourroient encore dire comme lui, qu'étant épris d'une ambition démeſurée, il ne s'eſt pas ſoucié de troubler le Roiaume. Mais comme tout ce que je pourrois dire ici pour ſa juſtification, ne ſert de rien en compa-

raiſon

Digitized by Google

raiſon de l'Hiſtoire de ſa vie, je veux bien que l'on ſache que je la traiterai ſans être touché d'aucune paſſion. Je ne veux que la verité pour mon guide, d'autant plus qu'écrivant une choſe à laquelle peu de gens prennent part aujourd'hui, il eſt bien plus aiſé de la dire, que ſi l'on parloit des choſes d'apreſent, leſquelles demanderoient toute une autre circonſpection. Cependant je puis dire que ce ſera ma faute, ſi je n'y réüſſis pas bien. J'ai pluſieurs Memoires entre mes mains, qui me doivent donner de l'aſſurance, & l'on ne s'en étonnera pas, quand j'aurai dit que je ſors d'une Maiſon qui a toûjours été amie de la ſienne, & à qui l'Amiral a fait part pluſieurs fois de ce qu'il avoit de plus ſecret dans le cœur. C'eſt ſur ces Memoires que je travaillerai, & je ne croirai pas perdre mes peines, ſi je puis faire un portrait qui reſſemble en quelque façon à ſon Original.

LA






# LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY,

*Seigneur de Chastillon sur Loin, Gouverneur pour le Roi de l'Isle de France & de Picardie, Colonel General de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France.*

---

## LIVRE I.



Es qualités que je mets à la tête de cette Histoire, sont bien glorieuses pour un homme, & ceux qui ne sçavent pas l'origine de celui, dont je décris ici la vie, vont croire sans doute qu'il a été un de ceux de son sang qui a élevé le plus haut sa fortune. Mais c'est dequoi ils reviendront facilement, quand j'aurai dit que sa Maison étoit autrefois une Maison souveraine, c'est dont personne ne fait difficulté, j'entens lors qu'on est versé dans les Genealogies; aussi tous ceux qui en ont écrit, rapportent que sa Souveraineté s'étendoit sur plusieurs terres considerables, com- LIV. I.

me Nantua & Monloüet, petites villes dans le voisinage de Geneve, où elle faisoit battre monnoie, avoit droit de vie & de mort sur ses sujets, & jouïssoit enfin de tous les droits, dont ont accoutumé de jouïr les autres Souverains. Or ils pretendent qu'elle n'est déchuë de toutes ces prerogatives, qu'à mesure que les Ducs de Savoie se sont rendus puissans, & que ne voulant plus alors souffrir des gens qui tirassent au bâton avec eux, ils l'ont dépoüillée peu à peu de toute son autorité. Cela n'est pas difficile à croire, si l'on considere que ces terres sont sçituées dans la Bresse, qui étoit le patrimoine de ces Ducs, avant qu'Amedée la cedât à Henri IV., pour recompense du Marquisat de Saluces, dont il s'étoit emparé, pendant que ce Prince disputoit son Royaume à la pointe de l'épée. Quoi qu'il en soit, sans remonter à un nombre infini de grands hommes, dont cette illustre Maison se peut vanter dans tous les siecles, je me contenterai de dire, que le pere de celui, dont je décris ici la vie, étoit un Seigneur si accompli en toutes choses, qu'il passoit pour être une des merveilles de son siecle. Il excella sur tout dans l'art de la guerre, ce qui lui fit obtenir le bâton de Marêchal de France, qualité encore plus recommandable en ce temps-là, qu'en celui ci, quoi qu'il n'y en ait point aujourdhui qui distingue davantage un Gentilhomme.

Ce fut d'un pere si illustre, que nâquit Gaspard de Coligny, Seigneur de Chastillon, Amiral de France. Ce Seigneur avoit épousé Loüise de Montmorenci, veuve de Frederik de Mailly, Gentilhomme d'une des premieres Maisons de Picardie, & dont elle avoit plusieurs enfans. Ainsi bien loin que ce fut son avantage, il auroit pû rencontrer mieux, & pour le bien, & pour l'âge de la personne, qui étoit plus vieille que lui, mais il ne considera en cela que son alliance. Car elle

étoit

étoit sœur d'Anne de Montmorenci, personnage de la premiere Maison du Royaume, mais qui promettoit de si grandes choses dés ce temps-là, que quoi qu'il eût pour Ancêtres quantité de personnes qui avoient possedé les premieres charges de la Couronne, toutefois étoit-il aisé de juger qu'il les surpasseroit tous. Et de fait, il gouverna les affaires du cabinet, & de la guerre, pendant le regne de plusieurs Rois; & aprés avoir obtenu la charge de Connêtable, il eut le plaisir de se voir pere de dix enfans, tous aussi honnêtes gens que lui; & pour comble de bonheur, il mourut les armes à la main, à l'âge de quatre-vingts ans. Voilà quelle étoit la Maison du pere & de la mere de celui dont je décris ici la vie; à quoi j'ajoûterai que bien que ce soit d'ordinaire un desavantage, que d'épouser une veuve, sur tout quand elle a des enfans; neanmoins ce n'en fut pas un à l'Amiral de Chastillon que sa mere eût été mariée avant que d'épouser son pere, car Madelaine de Mailly fille de son premier lit, & qui avoit épousé le Seigneur de Roye, eut une fille nommée Eleonore, laquelle fut femme de Louïs de Bourbon, Prince de Condé. Par ce moyen il devint oncle d'une Princesse du sang, & non pas frere uterin, comme quelques gens ont écrit, mais c'étoit toûjours lui être assez proche, pour s'en faire honneur.

J'aurois bien pû reserver à parler de ces sortes de choses dans un autre temps, mais j'ai crû que cela servoit toûjours à montrer en quelle consideration étoit sa Maison, puis que les Princes du sang ne dedaignoient pas son alliance. Quoi qu'il en soit, il vint au monde le 16. Février 1517, & fut nommé Gaspard, qui étoit le nom de son pere. Ce Seigneur avoit déja un fils, comme j'ai dit ci-devant, & quoi que la coutume en France soit de faire bien plus de cas des aînés, que des autres, il ne laissa pas neanmoins de prendre autant

de soin de l'éducation de celui-ci, qu'il pouvoit faire de celui-là. Il fut aisé de reconnoitre que cet enfant feroït un jour sa principale occupation des armes, car à peine fut-il sorti de la mamelle, qu'on vit qu'il prenoït un plaisir singulier à des choses qui surpassoient les enfans de son âge, car il quitta tous les joüets, qu'on lui avoit donnés pour prendre une pique, & une petite caisse, & faisant tantôt le Capitaine, & tantôt le tambour, il faisoit paroitre tant de feu dans ses yeux, qu'il n'avoit pas moins de grace à l'un, qu'à l'autre. Son pere voïant cela, lui apprit lui-même les évolutions, & il les sçût si parfaitement à trois ans, qu'il étoit capable de faire faire l'exercice à un regiment tout entier. Son pere prenant plaisir à cela, voulut voir s'il s'en aquiteroit aussi-bien avec des soldats, qu'il faisoit avec des petites figures d'yvoire, qu'il lui avoit fait acheter; pour cet effet, il fit venir chez lui une compagnie toute entiere, & lui disant de se mettre à la tête; il faut donc, lui répondit ce jeune enfant, que vous me donniez vôtre épée, car je ne sçai où est la mienne. Il voulut la lui tirer en même temps de son côté, tant il avoit d'empressement de faire le Capitaine, mais à peine la pût-il soûtenir, ce qui obligea le Maréchal d'envoier chercher la sienne; il lui fit donner aussi un haussecou, & dans cet atirail, il lui vit faire des choses qui le ravissoient en admiration; car ce petit enfant remarqua aussi bien qu'un homme auroit pû faire, ceux qui firent bien, & ceux qui firent mal, de sorte qu'aprés s'être mis en colere contre les uns, il choisit un soldat entre les autres, à qui il donna son épée, disant qu'il recompenseroit toûjours ainsi ceux qui s'aquiteroient bien de leur devoir. Son pere fut fort surpris de cette action, qui sentoit déja le Capitaine, & ne se pouvant tenir de l'embrasser devant tout le monde; *Ou je suis bien trompé, dit-il, ou tu feras*

ras un jour parler de toi. Cependant pour voir jusques où pouvoit aller son courage, il lui dit de faire faire une décharge, mais de se retirer incontinent, afin que cela ne lui fit peur. Moi peur, lui répondit l'enfant, ah Monsieur, vous avez bien méchante opinion de moi, & vous allez voir si je crains tant le feu que vous pensez. Au même temps il commanda lui même de tirer, & ne sourcillant pas seulement, il se tourna vers son pere, à qui il demanda s'il avoit encore la même pensée de lui. Cependant ce jeune enfant ne prit point plus de plaisir, qu'à voir ces soldats l'épée à la main, & son pere les ayant envoiés à la paille, & les faisant revenir l'épée haute, la joie éclattoit si fort dans ses yeux, qu'on eût dit qu'ils étoient pleins de feu.

Depuis ce temps-là, il falut que le Maréchal de Chastillon lui donnât souvent le même divertissement, & pour ne point donner la peine à des soldats de venir, il assembloit ses domestiques, & ceux de sa femme, & en formoit un bataillon. Mais comme ils n'étoient pas stilés à ces sortes de choses, c'étoit un plaisir de voir la colere de ce petit enfant; il les appeloit idiots, & butors, mais quoi qu'on lui eût donné une petite canne pour châtier ceux qui ne feroient pas leur devoir, on remarqua qu'il ne le fit jamais que de la langue, ce qui fit juger, que quand il seroit en âge, il tâcheroit bien plutôt d'avoir les gens par la douceur, que par aucun mauvais traitement. Cependant il fit une réponse à son pere qui le surprit, & qui en effet n'etoit pas d'un enfant de son âge: voici quelle elle fut. Ayant remarqué qu'un de ses domestiques avoit fait son devoir mieux que les autres, il demanda à son pere quelque argent pour le recompenser; le Maréchal de Chastillon lui dit qu'il lui donnât son épée, comme il avoit fait au soldat, mais il lui fit réponse, que ce qui étoit

bon pour les uns, ne l'étoit pas pour les autres; & son pere le pressant d'expliquer ce que cela vouloit dire. J'entens Monsieur, lui répondit-il, que mon épée est digne d'un soldat, mais qu'un domestique est indigne d'un tel present.

On n'aura pas de peine à comprendre, que si le Maréchal de Chastillon avoit été ravi de toutes ses petites façons de faire, il fut enchanté de cette réponse. Il commença donc à faire tout son plaisir de cet enfant, & quoi que son aîné promît beaucoup, il conçût encore plus d'esperance de celui-ci. Cependant il falut qu'il s'en separât bientôt, & même ce fut pour ne le revoir jamais. Les Espagnols étant entrés en France d'un côté, & les Anglois de l'autre, le Roi jetta les yeux sur lui, pour l'envoyer contre les premiers, qui avoient assiegé Fontarabie. Comme cette frontiere étoit d'une extrême consideration, le Roi lui recommanda la diligence, ce qui lui fit non-seulement prendre la poste, mais encore se presser beaucoup pour arriver au rendez-vous. Or s'étant échauffé en chemin, il fut saisi d'une fiévre maligne, qui l'obligea de s'arrêter à Dax, où il mourut le neuviéme jour de sa maladie. Il fit un testament, par lequel il recommanda sa femme & ses enfans au Roi, & à son beau-frere. Cependant il écrivit à l'un, & à l'autre, la veille de sa mort, aussi-bien qu'à sa femme, & ce fut de si bon sens, qu'on n'auroit jamais crû, qu'il eût été si proche de sa fin. Il manda entr'autres choses à Mr. de Montmorenci, que son Gaspard, car il ne l'appelloit pas autrement, meritoit bien qu'on en prît soin, & qu'il seroit bien trompé, s'il ne répondoit un jour à l'estime qu'il en avoit conçûë. C'étoit parler bien affirmativement d'un enfant, qui n'avoit encore que cinq ans; aussi Monsieur de Montmorenci crût que c'étoit la nature qui le faisoit parler de la sorte, & toutes les fois qu'il s'en

s'en ressouvint, il en eût la même pensée, jusques à ce qu'enfin cet enfant étant devenu plus grand, il reconnut encore plus de bien de lui, qu'il ne lui en mandoit.

Le Maréchal de Chastillon laissa trois enfans, sçavoir Odet, qui fut Cardinal à seize ans; chose que l'on ne voyoit gueres, que dans les Maisons souveraines; Gaspard, & Francois qu'on nomma Andelot, à qui nôtre Gaspard donna la demission de sa charge de Colonel General de l'Infanterie Francoise, quand il fut fait Amiral. Ce n'est pas que celle-ci fut plus belle que celle-là, mais il avoit une telle amitié pour ce frere, que ce fut un autre lui-même. Ainsi il ne faut pas s'étonner, s'il fit cela pour lui; toutefois je dirai en passant, que peu de gens eussent été assez genereux pour faire un tel present; car pour dire en peu de mots de quelle consequence étoit cette charge, il suffit que l'on sçache que c'étoit la même que possedoit le Duc d'Epernon, lequel en soûtint si bien les prerogatives sous le regne du feu Roi, qu'il obligea ce Prince à lui ceder la nomination de la moitié des charges de Capitaines aux Gardes. Le Secretaire de ce Duc qui a écrit sa vie, rapporte, si j'ose parler de la sorte, le demêlé qu'il eût à ce sujet avec Louïs XIII., & il n'en oublie aucune circonstance, ce qui ne sert pas d'un petit ornement à son histoire.

Voilà quels furent les enfans de Gaspard de Coligny, Maréchal de France, & ces trois freres vécurent en une si étroite intelligence, que rien ne fut capable de les desunir. Qui fut ami de l'un, le fut des autres, & qui en offensa un, eut affaire à tous trois. Exemple remarquable pour tous les freres, mais qui est peu suivi dans le siecle où nous sommes, où nous voyons plutôt de la desunion entre les proches, que de l'amitié. Cependant Louïse de Montmorenci leur mere, assi-

ſtée des conſeils de ſon frere, prit ſoin de leur éducation, & leur donna pour Precepteur Nicolas Berault, natif du Languedoc, mais qui avoit apris les belles lettres à Paris, où il étoit venu dés ſa jeuneſſe. Il fut mis d'abord auprés de l'aîné, qui ayant infiniment d'eſprit, profita beaucoup ſous un ſi bon maitre. Toutefois comme il étoit pareſſeux de ſon naturel, il auroit encore pû faire davantage qu'il ne fit, ce qui lui auroit été bien neceſſaire, principalement ayant été appellé peu de temps aprés à l'état Eccleſiaſtique. D'Odet il paſſa auprés de Gaſpard, & il trouva en lui non pas un eſprit plus pénétrant, car il ne s'en trouvoit gueres, mais un eſprit plus diſpoſé à l'obéïſſance, tellement qu'il lui apprit bientôt non-ſeulement le Latin, mais encore la Philoſophie. Comme Mr. de Montmorenci, qui venoit d'être fait Connétable, aimoit ſa ſœur & ſes enfans, il trouvoit le temps parmi les grandes occupations qu'il avoit, de vaquer à l'éducation de ceux-ci; c'eſt pourquoi il avoit commandé à Berault de le venir voir réglément une fois la ſemaine, & de l'avertir fidelement de tout ce qu'il reconnoitroit en eux, de bien ou de mal. Or Berault l'étant venu trouver ſelon ſon commandement, & lui ayant dit qu'il étoit bien plus content de Gaſpard que d'Odet, le Connétable prit l'un pour l'autre, & lui fit réponſe, qu'il vît à y remedier, parce qu'il vouloit que Gaſpard fut d'Egliſe, & qu'Odet comme l'aîné, ſoûtint l'honneur de ſa Maiſon. Berault ſurpris de cette réponſe, lui demanda ſi c'eſt qu'il faloit qu'un Eccleſiaſtique fût ignorant, & un homme du monde plus habile. Ce diſcours de Berault fit connoitre au Connêtable qu'il s'étoit mépris, & il fut ravi d'aprendre que Gaſpard eût tant de diſpoſition aux ſciences, qu'il y avoit lieu d'en eſperer quelque choſe de bon. Mais Berault ayant fait part de cette converſation à ſon éco-

écolier, il eut si peur qu'on ne le fit d'Eglise, qu'il n'y eût plus de moien de lui faire regarder un livre. Le Connétable s'en fâcha contre lui, mais ayant reconnu que ce seroit perdre temps, que de vouloir forcer son naturel, il l'abandonna à son genie.

Berault eut beaucoup de gloire de cette éducation, quoi que dans le fonds elle ne lui coutât pas beaucoup de peine. Car il étoit de ces naturels heureux qui se forment au bien d'eux-mêmes, tellement qu'il n'eut qu'à lui montrer le chemin qu'il devoit tenir, pour l'y voir entrer. Il se trouva donc exempt des corruptions de la jeunesse, chose fort extraordinaire en ce temps-là, où le vice étoit tellement à la mode, qu'il sembloit qu'on en fit trophée. Quoi qu'il fût ainsi sous l'aile d'un Precepteur, il ne laissa pas d'avoir un Gentilhomme auprés de lui, pour lui inspirer les sentimens, qu'on ne pouvoit attendre que lui inspirât Berault, dont les connoissances étoient bornées à ce qui regardoit les sciences. Ce Gouverneur fut Guillaume de Prunelay, Gentilhomme de condition, qui avoit suivi le Connêtable dans toutes ses expeditions de guerre, où il lui avoit donné tant de marques de sa prudence, & de sa conduite, qu'il crut ne pouvoir mieux choisir. Il lui donna douze cens francs d'appointement, somme tres-considerable en ce temps-là pour un tel emploi, mais il ne le regardoit pas comme un homme de l'ordinaire; & sage, & experimenté comme étoit ce Connétable, il sçavoit de quelle consequence étoit de mettre auprés de son neveu, une personne de ce caractere, afin de lui aprendre non seulement les Vertus heroïques, mais de cultiver encore les semences des vertus morales, que lui donnoit Berault. Cependant l'amitié que le Connétable avoit pour lui, ne se borna pas à ces petits soins. Comme il étoit tout

puissant auprés du Roi, il obtint pour un de ses enfans la nomination d'un Chapeau de Cardinal, que le Pape donnoit en faveur de la Couronne. Mais pas un n'aiant voulu tâter de l'Eglise, il l'offrit à Gaspard, & n'oublia rien pour lui remontrer l'avantage qu'il en tireroit. Madame de Chastillon fit aussi ce qu'elle pût pour lui faire voir combien il devoit être obligé à son oncle: mais lui qui n'avoit pas plus d'inclination pour l'état Ecclesiastique, qu'en pouvoient avoir les enfans du Connêtable, s'en excusa le mieux qu'il pût, disant que son salut lui étoit plus cher que toutes les choses du monde, & que ne croiant pas se pouvoir sauver dans cette condition, rien n'étoit capable de la lui faire embrasser. Quoi que sa mere, ni le Connêtable ne fussent contens, ni l'un ni l'autre de cette réponse, ils ne laisserent pas de l'admirer. Cependant n'en voulant rien demordre, ils donnerent ordre à Berault de lui insinuër leur volonté, croyant que comme il avoit toûjours manié son esprit de jeunesse, il sçavoit mieux que personne le moyen de le reduire. Ils esperoient d'ailleurs qu'il s'y employeroit tout entier, non seulement parce que cela leur étoit agreable, mais encore parce qu'il voioit sa fortune assurée, s'il en pouvoit venir à-bout. C'est pourquoi ils ne manquerent pas de lui remontrer, que Gaspard ayant toûjours besoin de lui, il le combleroit de benefices, au lieu que s'il lui laissoit suivre son inclination, il pouroit bien l'oublier dans l'embarras des affaires du monde, & dans le bruit des armées. Ils ne s'y pouvoient prendre plus finement, pour lui faire faire ce qu'ils vouloient; mais Berault qui étoit plus homme de bien, qu'interessé, au lieu de faire tous les efforts qu'ils esperoient, se contenta de lui dire, que la pourpre dont on le vouloit revêtir étoit quelque chose

de si avantageux, que s'il ne consideroit que sa fortune, il ne la devoit pas laisser échaper. Que c'étoit le moien non-seulement de donner du lustre à sa Maison, mais encore de se rendre si considerable lui-même, qu'il seroit recherché de toutes les Puissances. Qu'un Cardinal se tenoit au-dessus des Princes, pourvû qu'ils ne portassent pas la Couronne; qu'il ne pouvoit pas lui dire, si cela étoit bien fondé, ou non, mais que c'étoit un usage qu'ils avoient introduit, & dont ils auroient peine à se desabuser. Que cela suffisoit pour lui faire voir à quel point de grandeur il alloit s'élever, s'il suivoit la volonté de ses parens, mais qu'il ne pouvoit aussi lui cacher ce que demandoit cet état. Que c'étoit l'ambition qui l'y alloit introduire, ce qui étoit défendu par tous les canons; qui ordonnoient qu'on n'embrassât cette condition, que dans la vûë de s'en bien aquiter; que s'il y repugnoit, comme il avoit fait paroitre, il lui conseilloit donc de persister dans sa resolution: que ses parens étoient bien éloignés de croire qu'il lui donnât ce conseil; mais qu'aprés tout, quelque devoüé qu'il fût à son service, il trahiroit sa conscience, si en même temps qu'il lui montroit les grandeurs de cet état, il ne lui en faisoit voir les precipices.

Gaspard fut bien-aise que son maître se déclarât si librement, & cela l'ayant obligé à lui parler de même, il lui dit, que quoi qu'on pût faire, il ne seroit jamais d'Eglise. Qu'il le prioit de rendre cette réponse à ses parens, & de faire en-sorte qu'ils ne l'en importunassent pas davantage. Berault s'étant aquité de cette commission, comme le Connêtable vit qu'il avoit perdu ses peines, il jetta les yeux sur Odet, qu'il auroit bien choisi dés la premiere fois, si ce n'est qu'il le voyoit l'aîné de sa maison; & que d'ail-

leurs se sentant dêja vieux, il vouloit le pousser dans les armes, pendant qu'il étoit en état de le faire. Car il consideroit que Gaspard étant plus jeune que lui de deux ans, il seroit peut-être mort devant qu'il pût entrer dans le monde. Ce qui arrivant, cette Maison se trouveroit non pas sans appui, car elle n'en pouvoit manquer, florissante comme elle étoit, & appartenant à tout ce qu'il y avoit d'illustre dans le Royaume, mais sans une protection comme la sienne. Cependant le refus de Gaspard l'obligeant de prendre d'autres mesures, il proposa la chose à Odet, lequel étant d'un naturel paresseux, & grand amateur de son repos, fut ravi de trouver un pretexte si honnête pour se dérober aux fatigues de la guerre. Ainsi l'ayant acceptée avec plaisir il fût revêtu de la pourpre: honneur qu'il reçût à seize ans, comme j'ai dêja dit.

Odet ayant fait ce pas-là, Gaspard fut regardé de tout le Roiaume, comme celui qui devoit soûtenir dorenavant l'honneur de sa Maison. Aussi commença-t-on à l'appeller Chastillon, nom qui étoit reservé pour l'aîné, n'ayant jamais été appelé auparavant que Coligny. Cependant ayant atteint l'âge de dix-huit ans, il sortit du College, & apprit tous les exercices convenables à une personne de sa qualité. Un nommé Parini, Italien de nation, lui montra à monter à cheval; du Gland à voltiger; & Morin à tirer des armes. Il avoit dêja apris à danser d'un nommé Cibourg, & ces quatre maitres étoient en reputation d'être les plus habiles de tout le Royaume, chacun dans leur métier. Comme il aimoit à s'aquiter de tout ce qui étoit de son devoir, il servit bientôt d'exemple à tous les jeunes gens de sa qualité, lesquels avoient plus de disposition que lui à rechercher leurs plaisirs. Cependant il arriva au

Pre-

Prevôt de Morin un accident tout extraordinaire, & dans lequel Monſ. de Chaſtillon ſe trouva embarraſſé. Ce Prevôt, qui en l'abſence de ſon maitre, venoit quelquefois montrer aux Academiſtes de Parini, fut preſſé un jour par un Gentilhomme de Poitou de faire aſſaut contre lui, & n'ayant pû reſiſter à ſes perſecutions, ils ſe porterent quelques bottes; mais le Prevôt en ayant fourni une à ce Gentilhomme droit à la mamelle, ſon fleuret caſſa, & par une avanture tout-à-fait bizarre, le bout du fleuret caſſé rejallit contre ſon viſage, & lui donna dans la temple, ſi bien que le ſang parut en même temps. On crut que ce n'étoit pas grand' choſe du commencement, mais ce Gentilhomme perdant tout d'un coup la parole, il expira entre les bras de pluſieurs de ſes camarades, qui étoient accourus pour le ſecourir. Ce Gentilhomme avoit deux freres dans l'Academie, qui ne furent pas plutôt avertis de cet accident, que ſans entrer en connoiſſance de cauſe, ils voulurent ſe ruër ſur ce Prevôt, qui étoit plus mort que vif. Monſ. de Chaſtillon, qui avoit été preſent à la choſe, voulut les en empêcher, & leur conter comment elle étoit arivée, mais n'êtant pas capables de raiſon, dans le reſſentiment où ils étoient, ils ſe mirent en devoir de lui paſſer ſur le ventre, ce qu'ils auroient fait, ſi la plûpart des Academiſtes ne ſe fuſſent rangés de ſon côté. Il emêpcha par ce moien que ces Gentilhommes ne tuaſſent le Prevôt, & l'ayant fait ſauver, ils en conçûrent tant de dépit, qu'ils reſolurent de s'en venger. Cette affaire ayant fait beaucoup de bruit, Parini qui faiſoit beaucoup de difference entre Monſ. de Chaſtillon, & ces Gentilshommes, ne les reprimenda pas ſeulement, mais les châtia encore par la priſon. Ce fut un redoublement de chagrin pour eux, & ayant

un frere à vanger ; & le mauvais traitement qu'on leur faisoit, ils conçûrent le dessein d'appeler Monf. de Chastillon en duël, dés qu'ils seroient en liberté. Et de fait, ils n'y furent pas plutôt, que l'aîné lui parla en particulier, lui disant qu'il le croïoit trop honête homme pour ne lui pas donner satisfaction. Il n'y avoit rien alors de plus commun que les duëls, de-sorte que bien loin d'avoir horreur de ces sortes de choses, comme la raison & le service de Dieu le vouloient, on tiroit une espece de vanité de s'être trouvé plusieurs fois sur le pré. Monf. de Chastillon donnant donc comme les autres dans les desordres du siecle, promit à ce Gentilhomme de se trouver au rendez-vous qu'il lui donnoit ; & comme son frere devoit être de la partie, il en avertit Andelot, afin que le combat fut de deux freres, contre deux freres. Mais Parini s'étant douté de la chose, sur ce que les deux Gentilhommes étoient sortis, & qu'ils ne revenoient point, il en avertit Prunelay, & le pria d'y donner ordre. Chastillon & Andelot pour se dérober de lui, firent une partie de paûme, au sortir de laquelle il pretendoient s'évader, car il les quittoit d'ordinaire, quand ils étoient à cette sorte d'exercice, & ils esperoient que ce seroit la même chose. Mais il n'eut garde de le faire, aprés l'avis qu'il avoit reçû, & eux s'étant aperçûs qu'il les observoit, ne dirent rien, mais ils avertirent un de leurs valets de chambre d'aller acheter une grande corbeille, & de l'apporter si adroitement, que leur Gouverneur ne s'en aperçût. Le valet de chambre executa leurs ordres, sans y manquer d'un seul point. Et ayant caché la corbeille dans un cabinet, au coin de leur lit, sans sçavoir ce qu'ils en vouloient faire, il leur rendit conte de son message. Ils en furent ravis, & aprés lui avoir promis

mons

mons & merveilles, ils lui dirent qu'ils attendoient un service de lui, dont il devoit esperer une grande recompense. Que c'étoit en un mot de se cacher dans le grenier au foin, qui étoit à deux ou trois étages au dessus de leur chambre, & que quand leur Gouverneur seroit endormi, il descendît la corde avec laquelle on montoit le foin, afin qu'ils y pussent attacher la corbeille; que leur dessein étoit de se mettre dedans, l'un aprés l'autre, c'est pourquoi il faudroit qu'il les descendît quand la corbeille seroit attachée. Le valet de chambre trembla à cette proposition, jugeant bien aprés ce qui s'étoit passé, quelle pouvoit être leur intention. Neanmoins s'étant laissé intimider par les menaces qu'ils lui firent, de ne jamais rien faire pour lui, à moins qu'il ne leur obeît, il accepta le parti, & les descendit ainsi l'un aprés l'autre. Le rendez-vous étoit pour le matin; ainsi ils s'en furent dans une hôtellerie, au fauxbourg St. Germain, où ils acheverent le reste de la nuit, & où ils firent semblant d'attendre quelque fille de joye, de peur que l'hôte ne venant à se douter de leur dessein, ne cherchât à y mettre obstacle. La nuit étant passée, ils n'eûrent pas grand peine à se lever, car ils ne s'étoient couchés que sur un méchant matelas, & s'étant rendus au pré aux Clercs, ils y trouverent les deux Gentilshommes qui les attendoient en bonne devotion. Ils se visiterent les uns les autres, selon la mode du temps, pour voir s'ils n'étoient point armés, & n'aiant rien trouvé qui ne fut selon la bonne foi, ils mirent l'épée à la main. Le combat fut plus rude, qu'il ne fut long. Chastillon blessa son homme du premier coup; & lui ayant fait une passe au collet, il lui fit demander la vie. Andelot ne fut pas si heureux, celui contre qui il avoit affaire, qui étoit une des meilleures épées de

Paris,

Paris, ayant feint de reculer, prit son temps pour se jetter sur lui; & de fait il lui avoit dêja saisi son épée, quand Chastillon lui mit la pointe de la sienne dans les reins, & l'obligea à suivre l'exemple de celui contre qui il s'étoit battu. Ce fut une grande mortification pour ces deux Gentilshommes; & quoi qu'ils dussent étre satisfaits, ils jurerent de s'en venger. Ils en rechercherent toutes les occasions imaginables, & voici dequoi ils s'aviserent. Ayant sçu que Chastillon & son frere, avoient fait partie d'aller chasser du côté de Juvisi avec un Gentilhomme qui les en avoit priés, ils furent voir sans faire semblant de rien, un autre Gentilhomme, qui étoit dans le voisinage, & ayant aposté un de leurs valets, pour venir dire quand ils seroient à la chasse, la chose leur réüssit selon leur desir. Car celui chez qui ils étoient, ayant ouï qu'on chassoit sur ses terres, prit feu incontinent, de sorte que sans songer à l'affaire qu'il s'alloit faire, il monta en même temps à cheval suivi de ces deux Gentilshommes qui étoient encore plus animés que lui. Or le hazard voulut que le liévre que Mrs. de Chastillon couroient, s'étoit fait pousser jusques sur les terres de ce Gentilhomme, ainsi se mettant en tête de plus en plus que c'étoit un guet à pan qu'on lui faisoit, il commença à tuër un des chiens. Les deux freres firent pis, car voiant Mrs. de Chastillon, ils leur dirent que c'étoit pour leur faire pieces, ce qu'ils en faisoient; cependant soit qu'ils voulussent contrefaire les genereux, ou qu'effectivement ils eussent honte d'attaquer des gens avec avantage, ils tirerent leurs fusils en l'air, voiant qu'ils n'en avoient point, & aprés en avoir fait autant de leurs pistolets, ils s'avancerent l'épée à la main, jurans qu'ils ne vouloient ni recevoir, ni donner de quartier. Mrs. de

Cha-

Chastillon qui avoient crû qu'on les vouloit assassiner, furent ravis qu'on les eût mis en état de se défendre avec des armes égales, & ayant mis de leur côté l'épée à la main, cette querelle ne se termina point sans répandre beaucoup de sang de part & d'autre. L'avantage fut cependant de leur côté, car ayant jetté par terre un de leurs ennemis, l'autre fut trop heureux de prendre la fuite, sans se ressouvenir de la rodomontade avec laquelle il les avoit abordés. Madame leur mere étant avertie de cette rencontre, traita la chose d'assassinat, vû ce qui s'étoit passé auparavant, & s'étant pourvuë en Justice, elle fit beaucoup de peine à tous ceux qui en étoient. En effet ils furent obligés de s'enfuïr, mais Mr. de Chastillon, qui étoit tout plein de generosité, ne fut pas plutôt gueri, qu'il intercéda pour eux. La blessure de son frere ne fut rien, non plus que la sienne, & tout cela n'ayant servi qu'à les mettre en reputation, ils arriverent en Cour, où ils se montrerent si accomplis en toutes choses, qu'ils n'eurent pas grand' peine à conserver l'estime qu'ils y apportoient.

Comme ce n'est pas la vie de Mr. d'Andelot que je rapporte, mais celle de l'Amiral de Chastillon, je ne m'amuserai pas à faire le portrait de tous les deux, & il suffira que je fasse celui qui est seulement necessaire à mon sujet. Je trouve donc que Gaspard de Coligny, Seigneur de Chastillon, Amiral de France, n'étoit ni bien, ni mal-fait de sa personne, plus petit neanmoins que grand, mais d'une phisionomie si heureuse, qu'il ne faloit que le voir pour l'aimer. D'ailleurs sans fard, sans fourberie, & tel enfin que quand on le connoissoit une fois, il étoit impossible qu'on ne l'estimât. Il avoit en lui deux choses qui paroissoient extrêmement opposées, sçavoir une grande vivacité d'esprit, & une parole fort lente, si

bien

bien que l'on eût dit qu'il révoit à ce qu'il alloit dire. Les politiques vouloient que ce fut une adresse, pour avoir le temps d'observer ceux à qui il avoit affaire, mais le moyen de se contrefaire ainsi toute sa vie, puis que nous voyons tous les jours que ceux qui ont la demangeaison de parler, ne sçauroient s'en empêcher bien souvent, quoi qu'ils sçachent que cela leur doive faire tort. Il est bien plus vrai-semblable de croire, que c'étoit un défaut qu'il avoit contracté par la frequentation de Nicolas Berault son maitre, en qui l'on remarquoit la même chose; & cela n'est pas difficile à croire, puis que l'Histoire nous aprend qu'Alexandre le Grand avoit pris une telle habitude à marcher vite, à cause de son Gouverneur qui avoit le même défaut, qu'il ne s'en pût jamais corriger. Cependant si Mr. de Chastillon eut celui-là de Berault, il en eût un autre de Prunelay, qui fut d'avoir toûjours un cure-dent à la bouche, chose à quoi il s'accoutuma tellement, que même dans la chambre du Roi, il étoit rare de le voir sans cela.

Voilà quelle étoit la mine de l'Amiral. Cependant tous les memoires que j'ai pû voir de ce temps-là, m'aprennent qu'il avoit l'air grand, & que sans être glorieux, il se faisoit porter respect par tous ceux qui l'approchoient. Ces mêmes memoires m'aprennent aussi, qu'il se mettoit bien, sans être neanmoins magnifique, tellement que quand il fut à la Cour, la plûpart des Courtisans prirent modele sur lui. Mais il se défit bientôt de ces sortes de soins, qui ont coutume cependant d'occuper les gens de son âge, & de sa qualité, & il n'eut pas plutôt du commandement, qu'on ne le vit plus qu'avec un habit tout simple, ayant coutume de dire, que l'ajustement n'étoit bon que pour les femmes, mais qu'il n'y avoit rien de plus indigne d'un homme qui avoit dessein de passer sa vie à la guerre.

A l'égard de sa complexion, elle étoit si vigoureuse, que les plus grandes fatigues n'étoient pas capables d'altérer sa santé. Il aimoit la chasse avec passion, mais son plaisir ne lui fit jamais quitter le soin de ses affaires, & dans le temps qu'il en eut, il s'en priva entierement, quoi qu'on lui remontrât qu'il étoit dangereux qu'il n'y succombât, à moins que de se divertir à quelque chose. Il aimoit encore le jeu passionnément, mais il s'en priva de même, parce que comme il sçavoit que cette passion est assez naturelle aux hommes, il avoit peur de donner méchant exemple à ceux qui étoient sous son commandement. La raison lui fit faire cet éfort à l'égard de l'un & de l'autre, mais elle ne lui servit de rien en une chose que je vais rapporter, & ce ne fut qu'avec des peines inconcevables qu'il pût reformer la nature. Elle l'avoit fait naitre d'un temperament à aimer à dormir, & par une lâche complaisance, & Berault & Prunelay n'avoient pas pris grand soin à l'en corriger. Ainsi il trouva beaucoup à déconter quand il fut à l'armée, & étant obligé de passer plusieurs nuits à cheval, je sçai de bonne part, qu'il regreta presque de n'avoir pas pris le parti qu'avoit pris son frere aîné. Cependant se laissant conduire à la raison, il commanda à ses valets de chambre de l'éveiller d'heure en heure. Et s'accoutumant ainsi à dormir d'un somme interrompu, il fit tant qu'au bout de quelques mois, il se réveilla de lui-même. Il est vrai que faisant reflexion que ce sont d'ordinaire les fumées de la viande & du vin qui assoupissent, il s'abstint de souper le plus souvent, & quand la compagnie l'obligeoit à faire comme les autres, il mangeoit si legerement, que cela ne lui pouvoit faire de mal. Il ne fut redevable de tout cela qu'à sa raison, surquoi il est aisé de comprendre s'il y avoit rien dont il ne fut capable. Aussi il ne

ne fut pas plutôt à la Cour, qu'il se fit distinguer du reste de la Jeunesse, laquelle comme elle vivoit dans un siecle tout-à-fait dissolu, n'avoit soin que de contenter ses passions. Cela fut cause qu'il n'aima pas volontiers à hanter tout le monde, ce qui fit dire de lui, qu'il étoit glorieux. L'amitié étroite qu'il lia avec le Prince de Joinville, fils aîné de Claude de Lorraine, Duc de Guise, aida encore beaucoup à faire croire qu'on ne se trompoit pas, chacun voulant qu'il ne le fit, que parce qu'il n'y avoit pas de honte à lui ceder; on vouloit di-je qu'il ne l'eût fait que par cette raison, au lieu que s'il hantoit les autres, il en trouveroit beaucoup qui voudroient aller du pair avec lui, ce qu'il ne pretendoit pas, à ce que l'on supposoit, à cause d'une affaire qui lui étoit arrivée à son entrée à la Cour. C'étoit avec un Gentilhomme de Picardie, nommé Moüy, lequel allant voir une Dame, comme il en sortoit, & s'étant trouvés tous deux sur le degré, il l'avoit pris par le bras pour se conserver la place d'honneur, que l'autre vouloit prendre. On attribuoit cela à gloire, comme je viens de dire, quoi qu'il n'y eût pas seulement la moindre incivilité. Car il ne l'avoit fait pour ainsi dire, qu'à son corps défendant, ce qui n'avoit pas laissé de lui attirer une querelle. Mais elle n'avoit eu aucune suite, parce que dans le même temps le mari de cette Dame étoit arrivé, qui les avoit obligés de s'embrasser.

Au reste, pour rapporter fidelement ce qui étoit cause de l'union qui s'étoit formée entre le Duc de Guise & lui. C'est qu'il ne connoissoit point de personne plus accomplie : & de fait, pas une des qualités qui sont nécessaires pour former un grand homme, ne lui manquoit, outre qu'il avoit une mine si majestueuse, que quand il n'auroit pas été Prince, on auroit crû à le voir, qu'il l'auroit dû être. Chastillon avoit pris moins garde

de neanmoins à ces qualités exterieures, qu'à celles du dedans, qui étoient encore plus estimables. L'on peut dire aussi que si l'ambition ne fut point survenuë à la traverse, il auroit effacé la gloire de plusieurs grands hommes. Beaucoup de gens trouverent à redire que Chastillon l'eût preferé à beaucoup d'autres, avec qui il pouvoit faire amitié, & ils se fondoient sur ce qu'il étoit obligé d'être dans les interêts du Connétable, qui n'étoit pas trop bien dêja avec cette Maison. On disoit même qu'elle avoit contribué plus qu'aucune autre à le faire tomber dans la disgrace du Roi, qui l'avoit relegué à Chantilly, avec si peu d'esperance de revenir, qu'il avoit défendu au Dauphin, qui le consideroit particulierement, de lui écrire. Les ennemis de Mr. de Chastillon lui imputoient donc à ingratitude de faire cotterie avec lui, & ceux qui en jugeoient plus favorablement, croioient qu'il y avoit du mistere à tout cela, comme si cela ne se fut fait, que par une ruse du Connétable, afin que son neveu, qu'il connoissoit habile, & rusé, pût tirer les vers du nez au Prince de Joinville, qui étoit la sincerité même. Mais ils rendoient bien peu de justice à Chastillon, & quand bien même le Connétable eût été d'humeur à se servir de cette adresse, il n'auroit pas trouvé son homme. Ce que je puis dire, c'est qu'ils lui faisoient tort de toutes façons; car il n'étoit pas vrai que le Connêtable eût été disgracié par les artifices de la Maison de Guise, mais parce que le Roi lui-même n'étoit pas content des conseils qu'il lui avoit donnés touchant les affaires qu'il avoit avec l'Empereur Charles V. Si cela étoit de mon sujet, j'en dirois quelque chose ici, mais plutôt que de rien dire qui n'y convienne pas, j'aime mieux renvoyer le Lecteur à l'Histoire; aussi n'aurois-je point parlé du tout de cette circonstance, si ce n'est que je

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
Digitized by Google

je me suis vû obligé de justifier la conduite de Mr. de Chastillon, d'autant plus que j'ai lû dans un Auteur de ce temps-là, qu'il n'étoit pas étonnant qu'un homme, qui à son entrée dans le monde avoit manqué à ce qu'il devoit à son oncle, qui étoit le bienfaiteur de sa Maison, eût manqué ensuite à ce qu'il devoit au Roi son Maitre. Mais cette reflexion n'est pas juste, quand même il seroit vrai que la Maison de Guise eût contribué à la disgrace du Connêtable, puis que les liens qui nous attachent à nôtre Prince, étant encore plus forts que ceux qui nous attachent à nos parens, il s'ensuit que nous pouvons rompre les uns avec moins de honte que les autres.

Cette union qui faisoit ainsi parler tant de monde, ne laissa pas non-seulement de subsister malgré tous ces bruits, mais elle devint encore si étroite, qu'on les voyoit rarement l'un sans l'autre. Ils tâchoient de prendre les mêmes plaisirs, faisoient les mêmes visites, & comme s'ils eussent eû peur de se quitter, ils couchoient ensemble le plus souvent. Ils s'habilloient encore d'ordinaire l'un comme l'autre, ce qui ne plaisoit point au Cardinal de Lorraine, lequel étant rongé d'ambition, s'étoit laissé aller à croire ce que j'ai dit ci-devant, sçavoir que Mr. de Chastillon n'agissoit que par les conseils de son oncle, tellement que si le Prince de Joinville n'y prenoit garde, il s'y verroit trompé. Mais tout ce que les uns & les autres pûrent dire ne servit de rien, & ils continuërent de vivre comme ils avoient commencé. A voir leur conduite, il est aisé de croire qu'on n'eût jamais dit, que deux si grands amis dûssent devenir si grands ennemis ; & qui plus est, qu'ils fussent causes un jour de la mort l'un de l'autre. Mais voilà dequoi l'ambition est capable, & c'est ce qu'il ne me sera pas difficile de faire voir dans la suite de cette Histoire.

Lors

Lors que Mr. de Chastillon arriva à la Cour, le Roiaume qui avoit reçû une facheuse playe par la prison de François, qui avoit été pris à la bataille de Pavie, jouïssoit d'une paix, qui étoit tous les jours à la veille de se rompre. La raison est, que ce Prince trouvoit que les loix que Charles V. lui avoit faites, pour racheter sa liberté, étoient trop dures, & trop insuportables, & que lui pretendoit qu'il les observât. Toute la jeunesse qui ne cherchoit que les occasions de se signaler, desiroit passionément la rupture d'une paix si honteuse. François étoit dans les mêmes sentimens, mais comme l'experience lui avoit apris, que ce qui faisoit échoüer les entreprises, étoit de ne les pas digerer comme il faut, il tâchoit auparavant de se fortifier de troupes, & d'alliances. C'est pourquoi il dissimula de nouveaux outrages, jusques à ce qu'il eût fait l'un & l'autre: mais aprés avoir pris toutes les mesures que la prudence lui suggeroit, il mit sur pié cinq belles armées, dépense prodigieuse pour un Prince, qui avoit soûtenu la guerre, depuis qu'il étoit monté sur le trône; & qui d'ailleurs avoit été obligé de donner plusieurs millions pour sa rançon. Mais l'envie qu'il avoit d'avoir sa revange, lui avoit fait créer un nombre infini d'Edits, ce qui ne plaisoit pas trop aux peuples, & même nous verrons l'effet que cela eut avant qu'il soit peu. Mais il falut neanmoins qu'ils le soufrissent, car le Roi qui étoit entier dans ses volontés, bien loin de vouloir qu'on lui fit aucunes remontrances, aimoit qu'on lui obeît promtement. L'argent fut donc levé, mais non pas sans faire crier les uns & les autres, qui se plaignoient que sous pretexte de la guerre, beaucoup de gens pilloient à droit & à gauche. Ils n'exempterent pas de ces reproches la Duchesse d'Etampes, Maitresse du Roi; mais le

Roi

Roi dit à ceux qui lui parloient de punir leur insolence, qu'il faloit les laisser dire, & que quand ils auroient beaucoup parlé, ils seroient obligés de se taire d'eux-mêmes. Ces sentimens pouvoient être d'un grand Roi, qui croioit qu'on devoit du moins laisser la plainte à des malheureux, mais il y a quelquefois de l'inconvenient à dissimuler, & l'on ne sçauroit nier que cela n'augmente l'audace des mal-intentionnés. Quoi qu'il en soit, le Roi ne se fut pas plutôt mis en campagne, que la ville de la Rochelle se revolta, ce qui traversa ses entreprises; joint à cela qu'il y trouva d'autres obstacles. Mais avant que d'en dire quelque chose, je m'éloignerois de mon sujet, si je ne rapportois l'embarras qu'eut Mr. de Chastillon, quand il vit que l'on mettoit cinq armées sur pié, car il eût volontiers desiré de se trouver par tout, ce qui étoit pourtant impossible. Enfin l'amitié l'emporta par dessus toute sorte de consideration, voiant que le Prince de Joinville alloit servir en Flandres, il se disposa à l'y accompagner, quoi que toute la Noblesse prît le parti de suivre le Dauphin, qui alloit en Roussillon. L'autre armée qui attiroit encore les gens de qualité, étoit celle d'Italie, où l'on combatoit depuis si long-temps avec tant d'opiniâtreté, qu'il sembloit que l'on ne se fit que joüer par tout ailleurs, & que ce ne fut que là que l'on fit veritablement la guerre. C'étoit une puissante amorce pour tous les gens de cœur, & comme Mr. de Chastillon en avoit autant que personne, il est sans difficulté que cela l'auroit bien plus tenté, que d'aller faire sa Cour au Dauphin, si comme je viens de dire l'amitié ne l'eût retenu. Il sortit donc de Paris le 18. d'Avril 1543. âgé de vingt-six ans. C'étoit commencer un peu tard, pour un homme qui devoit être un jour si grand Capitaine, mais comme

comme il étoit sorti du Collége, & de l'Academie, à un âge assez avancé, contre la coutume sans doute de ce temps-ci, où l'on aprend ses exercices n'étant encore pour ainsi dire, qu'à la bavete, la paix dont jouïssoit le Roiaume avoit été cause qu'il n'avoit pû suivre son inclination. Cette armée avoit pour Chef le Duc d'Orleans, second fils du Roi; mais son peu d'experience faisoit que toute l'autorité étoit entre les mains du Duc de Guise, qu'on lui avoit donné pour Lieutenant General. Ce Duc s'étoit dêja distingué en mille occasions pour le service du Roi, ce qui étoit cause que quoi qu'il fut étranger, il étoit vû d'aussi bon œil de tous les gens de qualité, que s'il eût été François de nation. Il fit mille honnêtetés à Mr. de Chastillon, & comme il eût reconnu qu'il étoit porté par son courage à afronter les plus grands perils, il tâcha de le retenir, ce que ne pouvant faire à moins que d'user de commandement, il dit au Prince de Joinville de le suivre par tout, afin du moins, que s'il lui arrivoit quelque accident, il ne fut pas dit qu'il l'eût exposé davantage, qu'un fils de si grande esperance.

Jusques-là il n'avoit paru aucune émulation entre ces deux amis, & ce que l'un vouloit, l'autre le lui cedoit sans peine; mais étant question ici de se signaler, ce fut à qui iroit le plus avant, desorte que le Duc de Guise fut contraint de dire à Mr. de Chastillon, que s'il aimoit son fils, il ne l'obligeroit pas, comme il faisoit tous les jours, à s'exposer mal à propos, ce qu'il ne faisoit que parce qu'il avoit honte de ne pas paroitre aussi brave que lui. Qu'il pourroit bien user de commandement, pour l'obliger à ne pas mettre si souvent sa vie en danger; mais qu'il aimoit mieux que ce fut un effet de l'amitié, que de l'obeïssance: que s'il ne craignoit pas pour lui,

il le devoit faire du moins pour son fils, si tant est, du moins comme il n'en vouloit pas douter, qu'il l'aimât aussi tendremeut qu'il le faisoit paroitre. Ces reproches étoient trop honnêtes pour n'y pas répondre, & aprés plusieurs civilités de part & d'autre, le Duc de Guise parla tout-à-fait serieusement, le priant de se reserver pour quelque bonne occasion; à quoi il ajoûta, que quand l'experience lui auroit apris, ce que c'étoit que le veritable courage, il verroit bien que ce n'étoit pas de s'exposer comme il faisoit en toutes sortes de rencontres. Comme il avoit du bon sens, il reconnut bien qu'il avoit raison, & il ne lui en falut pas davantage pour le retenir. Le Prince de Joinville suivit son exemple, & ne s'exposa plus tant, ce qui fut tout-à-fait utile pour la jeunesse, car il n'y en avoit point qui ne voulût faire comme eux; tant il est vrai que les Grands trouvent toûjours des gens qui cherchent à les imiter, soit qu'ils fassent bien ou mal.

L'armée avoit passé la Meuse, & pour premier exploit, elle attaqua Damvillers, qui ne fit qu'une mediocre resistance. Elle marcha en-suitte contre quelques petites places du Luxembourg, qui firent mine de tenir, mais celle d'Arlon ayant été punie de sa hardiesse, par le pillage des bourgeois, les autres se firent sages à ses dépens. On n'oublia rien dans le sac de cette malheureuse ville, de ce qui a coutume d'accompagner de pareilles disgraces. Aprés le pillage vint le viol, & il arriva fortuitement qu'une fille admirablement belle tomba entre les mains de Mr. de Chastillon. Comme il étoit dans un âge à n'être pas exempt, non plus que les autres, de ces sortes de tentations, la beauté de cette fille le ravit en admiration; mais étant éloigné de ces sentimens brutaux, qui font rechercher le plaisir contre le consentement de la personne, il tâcha

de

de gagner celle-ci. L'honnêteté avec laquelle il s'y prenoit, avoit quelque chose de bien plus touchant que la brutalité avec laquelle la plûpart des autres réüssissoient; mais cette fille qui n'auroit peut-être pas pû resister à un brutal, se jetta à ses piés pour lui demander grace, & les serrant entre ses bras, elle lui fit tant de compassion, qu'il changea son amour, si tant est neanmoins qu'il en pût avoir pour le peu de temps qu'il la connoissoit, en une estime toute particuliere. Cependant ce qu'il s'étoit senti pour elle, lui donnant de la défiance de soi-même, il lui dit qu'il la prioit de vouloir se retirer, lui offrant de lui faire donner escorte, où elle iroit, sinon qu'il alloit sortir à l'heure même de sa maison. Qu'il croioit neanmoins l'un plus expedient que l'autre, parce que lui sorti, un autre y rentreroit. Qu'ainsi son honneur n'y seroit pas en sureté, principalement étant faite de maniere, qu'elle allumoit dans un moment des feux qu'on seroit bien-aise d'éteindre aux dépens de sa reputation. Ce discours meritant bien que cette fille y reflêchit, elle voulut prendre l'avis d'une tante sous la conduite de qui elle vivoit, mais elle ne se trouva point; & l'écuier de Mr. de Chastillon l'aiant trouvée encore assez jeune, & assez bien faite, pour passer un moment de temps avec elle, lui faisoit des propositions que la violence de la guerre autorisoit. Mr. de Chastillon donna ordre qu'on la cherchât promtement, se doutant bien de ce qui étoit cause qu'on ne la trouvoit point; & en effet elle couroit grand risque si cet ordre eût encore tardé un moment. Car cet homme plus méchant que son maitre, commençoit d'avoir recours à la force, pour contenter sa brutalité. Il lui falut cependant obeïr, & cette pauvre femme étant ainsi delivrée, vint se jetter aux piés de Mr. de Chastillon, à

qui elle crioit misericorde, ne sçachant encore si elle étoit en sureté. Il lui dit de se relever, & lui ayant exposé ce qu'il venoit de dire à sa niece, elle n'hesita point sur le parti qu'elle avoit à prendre, & ce fut de se retirer à l'heure même dans un couvent qui étoit à la campagne à une lieuë de-là. Cette resolution qui étoit conforme à la sienne, lui ayant plû, il lui fit donner une escorte: mais comme on ne sauroit éviter son malheur, elles rencontrerent un parti en chemin, qui quoi qu'il fut de la même armée, n'eut égard ni à ce que celui qui commandoit l'escorte lui pût dire, ni aux prieres d'un des gens de Mr. de Chastillon, qui lui fit connoitre, que son Maitre l'avoit envoyé exprés, pour prendre soin de ces Dames, & qu'il ne soufriroit pas volontiers qu'on leur fit violence. Il est impossible de dire l'affliction de ces Dames, voiant qu'elles n'étoient sorties d'un peril, que pour rentrer dans un autre. En effet, comme ce parti étoit plus fort que l'escorte, elles furent arrachées de ses mains, aprés quoi le Commandant, qui avoit été touché de la beauté de la niece, usa d'une si grande violence envers elle, qu'il satisfit sa brutalité. La tante ne fut pas mieux traitée, & fut le partage d'un Officier; ce qui étant raporté à Mr. de Chastillon, il en fut au même temps demander justice au Duc d'Orleans. Ce Prince qui étoit jeune, & aux yeux de qui se venoient de passer de pareilles actions, ne prît pas feu d'abord, comme il le pretendoit, soit qu'il ne comprît pas bien la chose d'abord, ou qu'étant lui-même d'un temperament assez enclin à l'amour, il excusât facilement ceux qui lui ressembloient. Mais Mr. de Chastillon lui ayant fait comprendre, que s'il trouvoit quelques raisons pour excuser la brutalité, il n'en pouvoit avoir pour sauver un homme qui avoit forcé son escorte; la consequence de la chose lui

sauta

ſauta aux yeux, de ſorte qu'il fit arrêter ceux qui y avoient le plus de part. Mr. de Chaſtillon ſe rendit leur partie, & il eût bien voulu qu'on eût condamné celui qui avoit forcé la niece à l'épouſer; mais le Conſeil de guerre ne voulut point entrer en connoiſſance de cela, & ne s'attachant qu'à ce qui étoit de la guerre, il le condamna d'avoir le cou coupé. Un autre Officier expia auſſi la même peine, plutôt parce que le hazard le voulut, que pour être plus coupable que les autres, car ayant tiré au billet avec cinq ou ſix, le ſort tomba ſur lui, & les autres furent ſauvés.

Quoi que leur punition dût contenter Mr. de Chaſtillon, cet accident ne laiſſa pas de le bourreller. Il ſe regarda comme l'unique cauſe du malheur de ces Dames, ſe diſant à ſoi-même, que s'il les eût laiſſées en repos, cela ne ſeroit pas arrivé. Il les fut voir dans le couvent où elles s'étoient retirées aprés leur infamie, & les ayant trouvées tout en pleurs, il fit tout ſon poſſible pour tâcher de les conſoler. Mais comme ce qui leur étoit arrivé étoit d'une nature à ne pas ſortir ſi-tôt de leur memoire, il ne pût pas trouver à redire que leur affliction continuât. La chaleur avec laquelle il avoit fait faire le procés au coupable, & la peine qu'il prenoit d'aller voir ces belles affligées, ne manquerent pas de faire croire à toute l'armée qu'il y avoit de l'amour ſur le tapis. Le Duc d'Orleans lui en fit la guerre, auſſi-bien que tout ce qu'il y avoit de perſonnes de condition; mais celui qui l'entreprit le plus fut le Prince de Joinville, qui aprés s'être plaint de ce qu'il avoit de la reſerve pour lui, voulut lui faire avoüer ce qui n'étoit pas. Mais Mr. de Chaſtillon lui ayant dit de quelle maniere toutes choſes s'étoient paſſées, ce Prince qui étoit aſſez genereux pour en faire autant, n'eut pas de peine à croire qu'il lui diſoit vrai; ainſi la choſe demeura enſevelie

dans le silence à son égard, mais non pas à l'égard des autres, qui crurent avoir encore plus de sujet d'en parler par ce qui arriva. Ces Dames s'imaginant qu'elles n'avoient plus rien à esperer dans le monde, aprés ce qui s'étoit passé, eurent dessein de se donner à Dieu; mais comme dans ce temps-là, aussi-bien que dans celui-ci, on ne se faisoit pas religieuse pour rien, & qu'elles n'avoient pas beaucoup de quoi, elles prierent Mr. de Chastillon de leur aider. Il le fit genereusement, & sans dessein que cela fut sû, mais ayant été découvert, ce fut encore dequoi faire parler plus qu'auparavant, chacun voulant qu'un homme qui faisoit tant de choses, ne le fit pas pour rien.

Aprés la prise de plusieurs petites places, & qui n'étoient pas de plus de consequence que celles dont je viens de parler, l'armée marcha contre celle de Montmedi, qui étoit de plus grande importance. Elle ne se défendit pas pourtant comme on croioit qu'elle dût faire, mais cela n'empêcha pas que Mr. de Chastillon n'y courût un grand peril. Comme il avoit une grande passion d'aprendre son métier, il étoit dans la tranchée à toute heure, & il reçût un coup de mousquet qui lui perca son chapeau en deux endroits, sans le blesser neanmoins. Le Prince de Joinville qui étoit auprés de lui, ayant entendu passer le coup, lui demanda s'il n'étoit point blessé, à quoi il répondit froidement qu'il croioit qu'ouï, & en effet la contusion paroissoit déja. Le Prince de Joinville qui étoit encore novice dans ces sortes de choses, s'affligea outre mesure, croiant le mal plus grand qu'il n'étoit, mais Mr. de Chastillon plus satisfait de son amitié, qu'étonné de cet accident, lui dit avec un visage bien moins émû que le sien, qu'il ne croioit pas que ce fut grand' chose; mais

que

que quand même cela seroit, le métier qu'ils faisoient les devoit accoutumer à la mort, comme à la vie. C'étoit dés ce temps-là faire paroitre une grande indifference pour ce que chacun estime le plus; mais ce que je puis dire, c'est qu'il commençoit dêja à vivre comme un homme qui sçavoit qu'il devoit mourir un jour; ainsi on lui entendoit dêja dire, que la vie étoit peu de chose, & que mourir vingt ans plutôt, ou vingt ans plus tard, devoit être indifferent à un homme qui s'y preparoit. La ville de Montmedi êtant prise, l'armée fut assieger Luxembourg, dont le Duc d'Orleans se rendit maitre. Mais Mr. de Chastillon ne se trouva pas à ce siege, car Mr. le Connétable son oncle lui ayant mandé de le venir trouver à Chantilli, il ne pût lui desobeïr, quoi qu'il eut toutes les passions du monde de se trouver à un siege aussi remarquable, que le devoit être celui-là. Le sujet de ce voiage fut qu'on avoit mandé au Connétable qu'il s'exposoit extraordinairement; comme il l'aimoit à l'égal de ses propres enfans, il fut bien-aise de le delivrer de ce peril, prenant pour pretexte neanmoins des affaires de famille de la derniere consequence. Mais quand il fut arrivé auprés de lui, il lui découvrit franchement pourquoi il l'avoit fait venir, le grondant de ce que sans égard à plusieurs Lettres qu'il lui avoit écrites, il s'étoit exposé sans necessité. Mr. de Chastillon le remercia du soin qu'il prenoit de lui, mais se plaignit en même temps de ce que par une tendresse hors de saison, il lui empêchoit de faire son devoir. Et ses plaintes furent si pressantes, que le Connétable fut obligé de le laisser retourner. Cependant il voulut qu'au lieu d'aller retrouver le Duc d'Orleans, il s'acheminât en Flandres, où il y avoit une autre armée. L'Amiral eut beau lui remontrer qu'ayant re-

reçû beaucoup d'honneur non seulement de ce Duc, mais encore de tous les Officiers Generaux, ce seroit se broüiller avec eux; le Conétable, qui lui tenoit lieu de pere, n'en voulut rien démordre, & il aima encore mieux aller de ce côté-là, que de rester auprés de lui. Car ce fut le choix qu'il lui donna, aprés quoi il n'y eût pas le mot à dire. Je ne trouve rien qui me puisse aprendre pourquoi le Connétable lui fit faire un pas si extraordinaire, car enfin il ne devoit point douter que cela ne lui fit des affaires avec le Duc d'Orleans. Et en effet, il trouva à redire qu'il l'eût quitté quand il sut qu'il alloit ailleurs Cependant s'il est vrai qu'il n'eut point d'autre intention que de le ménager., il y réüssit fort mal. Mr. de Chastillon n'ayant plus de Duc de Guise auprés de lui, pour lui recommander la prudence, il fut toûjours le premier dans l'occasion, desorte qu'il reçût au siege de Bains, un coup de mousquet dans la gorge, qui l'incommoda neanmoins davantage qu'il ne fut dangereux. On le voulut retirer de la mélée, dés qu'on le vit blessé; d'ailleurs l'endroit où étoit le coup, en faisoit craindre les suites, mais il ne voulut jamais s'en aller, que l'attaque ne fut finie, disant à tous ceux qui lui en parloient, qu'il sentoit mieux son mal que personne.

Si on avoit parlé avantageusement dans l'autre armée de sa fermeté, celle qu'il témoigna dans cette occasion ne fit pas une moindre impression dans celle-ci. On manda au Connétable qu'il étoit digne d'être son neveu, & on crut ne lui pouvoir mieux exprimer les sentimens qu'on avoit de sa bravoure. Ce Seigneur sçachant l'accident qui lui étoit arrivé., envoia promtement son chirurgien en poste, pour prendre soin de lui. Ce chirurgien trouva qu'on lui avoit fait une

une incision de travers, & ce fut merveilles qu'on ne lui fit encore plus de mal, qu'il n'en avoit. Il eut si peu de jugement que de ne se pouvoir empêcher de se récrier en levant l'apareil, ce qui étant capable d'éfraier le blessé, une personne, qui étoit presente, dit à ce chirurgien, qu'il faloit qu'il eût perdu l'esprit pour en user de la sorte, qu'il devoit sçavoir qu'il n'y avoit rien de plus dangereux, que d'éfraier les malades, & que puis qu'il le sçavoit, il s'étonnoit de ce qu'il n'y avoit pas pris garde. Mr. de Chastillon qui étoit la partie soufrante, se prit à rire à ces reproches, & regardant celui qui venoit de parler, Eh Mr. lui dit-il, toutes ces grimaces ne sont bonnes qu'avec de certaines gens, mais quant à moi elles ne sont nullement necessaires. Il a raison de dire qu'on m'a mal pensé, s'il est vrai, & c'est dequoi je me veux instruire, parce que comme c'est ôter la reputation à celui entre les mains de qui je m'étois mis, il est bon de verifier, si c'est verité, ou médisance. Le chirurgien qui étoit un brutal, se cabra à ces paroles, lui demandant s'il le prenoit pour un imposteur; & joignant les actions aux paroles, il commença à resserrer ses instrumens, lui disant qu'il pouvoit envoier querir qui il voudroit, mais que pour lui il étoit bien-aise de ne travailler que pour des gens qui eussent confiance en lui. Il est aisé de juger combien tous ces contre-temps étoient agreables à un homme qui jettoit le sang par la bouche, & que toute l'armée regardoit comme étant en grand danger: mais il parut lui seul insensible à tout cela; desorte que conservant toûjours le même sang froid, Eh mon Dieu, mon ami, lui dit il, point d'emportement, ce que j'en fais n'est pas pour douter de ce que vous dites, mais pour justifier à ceux qui ne vous connoissent pas, aussi-bien que moi, combien vous êtes plus habile

que les autres. Ne ſçai-je pas bien que Mr. le Connétable me faiſant l'honneur de m'aimer, n'aura eu garde de m'envoier un ignorant, & de la part dont vous venez, ne feroit-ce pas m'abuſer que de croire autre choſe, ſinon que vous êtes le plus habile homme de Paris.

Les paroles ayant remis entierement ſon eſprit, il acheva de le penſer, mais non pas ſans appeler trois ou quatre des plus experts chirurgiens de l'armée, pour faire voir aux autres qu'il avoit eu raiſon de dire ce qu'il avoit dit. En effet ceux qui en pouvoient juger, convinrent que cette inciſion étoit tres-mal faite, & chacun faiſant le procés à celui qui y avoit mis la main, & même un de ceux-là diſant à Mr. de Chaſtillon qu'il le devoit faire chaſſer de l'armée. Que voulez vous, lui répondit-il, il y a plus de ma faute que de la ſienne, je me ſuis mis entre ſes mains ſans le connoitre, & je ne crois pas qu'il ait fait ce qu'il a fait par malice. Il eſt aſſez malheureux de ne pas mieux ſçavoir ſon métier, peut-être l'aprendra-t-il mieux avec le temps, & tout ce que je puis faire en attendant, eſt de ne pas conſeiller à mes amis d'avoir recours à lui, quand ils auront beſoin de chirurgien.

Cet accident ne lui étoit ſurvenu, que parce qu'ayant laiſſé ſon équipage au-delà de la Meuſe, celui qui le conduiſoit n'avoit pas encore trouvé l'occaſion de le joindre. Car il avoit dedans un habile homme dans ce métier, & qui n'étoit pas capable de faire une telle bévuë; mais Dieu le permit ainſi, pour faire voir de quelle fermeté il avoit doüé ce grand homme. Et de fait, l'on jugea de lui dés ce moment, que puis que de pareilles occaſions n'étoient pas capables de lui faire perdre le ſang froid, il y avoit lieu de croire qu'il le conſerveroit dans quelque endroit qu'il ſe trouvât. Cependant ce ſoupçon ſe convertit bientôt

en

en certitude. S'étant rencontré dans deux ou trois occasions, où il y avoit beaucoup de danger, il en sortit si peu émû, qu'on auroit dit qu'il avoit lettres qu'il ne lui pouvoit arriver de mal. La campagne ne s'acheva pas sans qu'il montât encore à cheval; car sa blessure fit plus de peur, à cause de l'endroit où elle étoit, que de mal. En effet, il ne garda la chambre que dix jours, au bout desquels rien ne le pût empêcher de retourner à son devoir. Les Generaux même n'eurent pas ce pouvoir sur lui, quoi qu'ils lui remontrassent que c'étoit trop se hazarder en l'état où il étoit, que sa blessure n'étant pas encore tout-à-fait refermée, l'air étoit capable tout seul de lui nuire; qu'ainsi il valoit mieux differer encore quelques jours de sortir, que d'être cause soi-même de son malheur. Mais comme ce n'étoit que par conseil qu'ils lui disoient ces sortes de choses, & qu'ils n'usoient point de leur autorité pour se faire obeïr, il acheva de se guerir dans la fatigue.

Cette campagne ne s'acheva pas sans qu'il se signalât de nouveau. Etant allé à la guerre avec un parti de cavalerie, il fit rencontre des ennemis, qu'il chargea si vigoureusement, qu'il les mit en fuite. Il prit même le Commandant prisonnier avec une partie de sa troupe, si bien que cette action ayant encore contribué à lui donner de la reputation, il fut fort bien reçû du Roi, qui avoit une estime toute particuliere pour les braves gens. Il passa par Chantilli devant que de se rendre à la Cour, & le Connétable qui voyoit qu'il étoit homme d'esprit, le chargea de ses interêts. Mais il trouva que ses ennemis avoient tellement prevenu l'esprit du Roi, que quelque adresse qu'il eut, il lui fut impossible de rien ménager à son avantage. Il y avoit alors deux brigues à la Cour, l'une en faveur du Dauphin, l'autre en faveur du Duc d'Orleans. La premiere étoit soûtenuë par

ne laissoient-elles passer aucune occasion de médire l'une de l'autre, ce qui leur étant raporté, il est aisé de comprendre combien elles avoient de penchant à la vengeance.

La Cour étant ainsi partagée, ce fut à Mr. de Chastillon à choisir dans quels interêts il vouloit entrer. Mais ceux de son oncle étant une regle pour ce qu'il devoit faire, il s'attacha au Dauphin, qui aimoit tant le Connétable, que nonobstant que le Roi lui eût défendu d'avoir aucune correspondance avec lui, il lui écrivoit réglément tous les jours. Cela fut cause que Mr. de Chastillon ne fut pas si-bien à la Cour, qu'il auroit été sans cela. Neanmoins le Roi qui sçavoit qu'il avoit fait merveilles dans la campagne, dont je viens de parler, oublia en quelque façon les interêts de sa Maitresse, pour lui faire un favorable acueil. Le Dauphin, qui bien loin d'avoir ces raisons de le haïr, le consideroit & comme le neveu de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, & comme une personne qui de soi-même avoit infiniment de merite, le reçût encore tout autrement; & quoi qu'il ne dût pas être fort content de sa campagne, qui avoit été tout-à-fait malheureuse, Mr. de Chastillon ne se ressentit point du chagrin que ce Prince avoit d'avoir si mal réüssi. La Cour n'étoit pas alors beaucoup en joie, non pas tant toutefois à cause de ce malheureux évenement, que parce que la ville de la Rochelle s'étoit soûlevée, sous pretexte d'être trop foulée de subsides. Plusieurs Provinces accablées des mêmes impôts, étoient sur le point de faire la même chose, & pour y remedier, le Roi prit au retour du Languedoc, où il s'étoit avancé pour favoriser les entreprises du Dauphin, la route de la Rochelle. Mr. de Chastillon suivit le Roi, & comme son pere avoit eu beaucoup de creatures dans cette ville, elle lui de-

depêcha un exprés, pour interceder pour elle auprés de lui. Mr. de Chaſtillon lui demanda s'il avoit quelques Lettres à rendre à ce Prince, & qu'il les preſenteroit volontiers, afin qu'il pût s'aquiter de ſa commiſſion, mais il ſe trouva que cette ville étoit tellement étourdie de la marche de ce Prince, que ſans ſonger à faire ce qu'elle devoit, elle avoit envoié cet homme les mains vuides. Il lui dit donc qu'il pouvoit s'en retourner, que ce n'étoit pas manque de bonne volonté, s'il ne lui rendoit pas plus de ſervice, mais qu'on le mettoit dans l'impuiſſance de le faire, puis qu'il n'avoit garde d'aller avancer une choſe, dont il n'avoit point d'autre garant que ſa parole. Ce n'eſt pas qu'elle lui fût ſuſpecte, mais qu'il ſçavoit bien qu'en matiere de cela, on ne s'engageoit pas ſi aiſément. Qu'il lui conſeilloit de s'en retourner en diligence, & que s'il vouloit revenir avec des Lettres, il verroit comment il tâcheroit de faire ce qu'il deſiroit. Cet homme ne pût trouver à redire à cette conduite, car on parloit diverſement de cette affaire, & la plûpart même croioient que cette ville ne ſe rangeroit pas ſi aiſément dans le devoir; tellement qu'il n'y avoit point d'aparence, d'aller porter une parole, ſans avoir d'autres aſſurances que celles qu'on lui donnoit; & de fait, on croioit cette ville trop aviſée pour avoir pris les armes contre ſon Prince, ſans être aſſurée de quelque ſecours étranger. Or l'on ſoupçonnoit grandement le Roi d'Angleterre, avec qui l'on avoit mille choſes à démêler, & qu'on croioit aſſez politique, pour ne pas negliger une occaſion ſi favorable.

Le Roi pour être plus aſſuré du parti qu'elle prendroit, avoit toûjours detaché devant lui un corps de cavalerie, & il arriva que cet homme alla juſtement donner dedans. On lui deman-

da

da d'où il venoit, & où il alloit, & lui qui n'y entendoit point de finesse, dit qu'il venoit d'auprés de Mr. de Chastillon, qui le renvoioit promtement à la Rochelle, pour lui rapporter des Lettres. On lui demanda s'il n'avoit pas de passeport, à quoi ayant répondu que non, il fut arrêté, & l'on en donna en même temps avis au Roi, mais d'une maniere à lui faire soupçonner que Mr. de Chastillon ne marchoit pas droit. Cela ne fit qu'une legere impression sur l'esprit de ce Prince, car enfin il vit bien que cela sentoit la medisance, sur tout n'y ayant point d'aparence, que si l'un ou l'autre eût prevariqué, il n'eût usé de plus de precaution. Cependant pour s'en éclaircir, il manda qu'on lui envoiât cet homme, & devant qu'il arrivât, il fit venir Mr. de Chastillon, à qui il demanda qui il étoit. Mr. de Chastillon lui aprit ce qu'il en sçavoit; & l'homme êtant arrivé, confirma la même chose, ce qui rjéoüit le Roi, qui vit bien par là que cette ville n'avoit pas dessein de persister dans sa rebellion. Cependant comme il croioit qu'un exemple étoit necessaire, pour retenir les Provinces qui branloient, il poursuivit son voiage, & il vint encore d'autres deputés en chemin, pour l'assurer du repentir que la Rochelle avoit de ce qui étoit arrivé. Mr. de Chastillon sût qu'on avoit tâché de le desservir auprés du Roi, sur quoi il ne lui fut pas difficile de deviner qui ce pouvoit être, n'ayant point d'autres ennemis que ceux du Connétable. Encore faut-il avoüer que s'ils lui vouloient du mal, ce n'étoit que par politique, ayant toutes les vertus de son oncle, & pas un de ses vices. Car autant l'un étoit enclin à la severité, autant l'autre étoit doux & honnête avec tout le monde. On ne sçait s'il avoit pris cette habitude du Prince de Joinville, ou le Prince de Joinville de lui; mais en enfin ils l'é-

l'étoient tous deux non pas jusques à l'excés, car cela eût été d'une ame basse, mais d'une maniere si agreable, que tous ceux qui avoient affaire à eux, s'en retournoient satisfaits. Cependant il y a cette difference à faire entr'eux, que l'un pouvoit user de politique, en faisant cela, au lieu que l'autre se montroit tout à découvert. Mr. de Chastillon en effet n'avoit point ces grandes vûës, que le Duc de Guise pouvoit avoir, & toûjours est-il certain que ce Duc étoit élevé dans une ambition demesurée, par le Cardinal de Lorraine son oncle, qui ayant des desseins proportionnés à sa naissance, voulut que tous ceux qui étoient de son sang lui ressemblassent.

Le Roi étant arrivé à un quart de lieuë de la Rochelle, trouva les principaux habitans, qui s'étoient mis à genoux pour implorer sa misericorde: mais il passa outre, sans se laisser toucher, ordonnant au contraire qu'on se saisît de leur personne, & qu'on les amenât liés, & garottés. Ce fut un triste spectacle pour ceux qui avoient naturellement de la compassion, principalement quand ils remarquerent entre ces malheureux, deux vieillards venerables par leurs cheveux blancs, & par un certain air d'honnêteté, qui ne s'accordoit pas avec l'état où ils se trouvoient. Mais leur pitié devint encore bien plus grande, quand ces deux hommes étant interrogés, répondirent que bien loin de chercher quelque justification, ils avoüoient que leur crime ne pouvoit être plus grand. Que ce n'étoit donc pas, pour s'excuser, qu'ils diroient qu'ils avoient fait tout leur possible pour empêcher que la ville n'y tombât, mais qu'enfin le souvenir des rigueurs que les maltotiers exerçoient tous les jours, l'avoit emporté par dessus leurs conseils. Qu'ils avoient fait aprés cela comme les autres, c'est pourquoi ils ne pretendoient pas être plus exempts de punition; qu'au con-

contraire ils feroient ravis qu'ils puffent fervir tout feuls de victimes, pour expier une fi grande faute, qu'auffi-bien ils n'avoient plus gueres à vivre, au lieu que le Roi ufant de mifericorde envers ceux qui étoient encore en âge de fervir, ils pourroient éfacer leur crime à la longueur du temps, principalement, ayant reçû grace de la vie qu'ils meritoient de perdre, fi le Roi n'écoutoit que fa juftice.

Ce furent là les difcours de ces deux vieillards, qui furent raportés mot-à-mot au Roi, lequel ne fit pas femblant de s'en laiffer adoucir davantage. Mais alors que chacun croioit que toute la ville alloit être noyée de fang, ce Prince laiffa agir fa mifericorde, à quoi il fut porté par fes propres interêts. Car venant à confiderer, que fon regne avoit été troublé de guerres étrangeres depuis fon avénement à la Couronne, & que fa deftinée étoit de mourir, comme il avoit vêcu, il jugea prudemment qu'il devoit bien plutôt gagner ce peuple par la douceur, que de l'aliener encore davantage par les fupplices. Qu'au refte étant voifin de l'Anglois, il fe pourroit jetter entre fes bras, à moins que d'être retenu par des liens plus fûrs, que ceux de la rigueur. Ainfi tout d'un coup il fit abatre des échafauts, qui étoient dêja tout dreffés, fit retirer fes troupes, & aprés avoir fait rendre les armes aux habitans, qu'on avoit commencé à defarmer, il leur confia la garde de fa perfonne. Ce changement furprit tous les Courtifans, & chacun loüa ou blâma cette action, felon qu'il avoit du penchant pour la rigueur, ou pour la mifericorde. Sur quoi il fut aifé de juger à quoi des deux Mr. de Chaftillon étoit enclin, car il dit au Roi, que ce qu'il venoit de faire, ne lui affuroit pas feulement la ville pour le prefent, & pour l'avenir, mais qu'il en feroit encore lui-même immortel.

L'affai-

L'affaire de la Rochelle s'étant terminée de la sorte, le Roi prit le chemin de Paris, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il eut nouvelles que l'armée qu'il avoit en Italie, étoit sur le point de donner bataille. Il y avoit loin pour ceux qui se trouvoient prés de sa personne, neanmoins Mr. de Chastillon croiant encore y pouvoir arriver assez à temps, lui demanda permission d'y aller, & prit la poste aprés l'avoir obtenuë. Sa demande servit d'exemple à tous les braves de la Cour, tellement que le chemin fut tout couvert de semblables couriers. Andelot qui aimoit son frere passionément, n'eut garde de l'abandonner en cette occasion, & comme ils sçavoient qu'ils trouveroient des amis en ce païs-là, ils ne menerent qu'un valet de chambre pour eux deux, faisant suivre leur train à petites journées. Cette route qui devoit être fournie de bons chevaux, se trouva tellement dégarnie, qu'ils auroient fait peu de diligence, s'ils n'en eussent acheté sur leur passage. Par ce moien ils suppléerent à ce défaut en plusieurs endroits, & l'envie qu'ils avoient d'arriver avant la bataille, fit que quand il leur en auroit dû coûter trois fois autant, ils n'eussent pas pris garde à la dépense. Ceux qui les suivoient furent obligés de faire comme eux, & tous ceux qui voulurent arriver ne le firent qu'à force d'argent. Le Comte d'Anguien Prince du sang commandoit l'armée du Roi, & comme il étoit dans un âge, où il ne pouvoit pas encore avoir grande experience, on lui avoit donné de bons Lieutenans Generaux. Il avoit par leur avis bloqué Carignan, ce qui étant incommode au Marquis du Guast, qui étoit à la tête de l'armée de l'Empereur, qui avoit entrepris la protection du Duc de Savoie, que le Roi songeoit à dépoüiller de ses Etats, pour s'être rangé du parti de ses ennemis, il se mit en campagne, quoi que la

saison ne fut pas encore avancée. Il pretendoit chasser la garnison de Carmagnolles, lieu de peu de défense, d'où il lui eût été facile aprés cela de jetter du secours dans Carignan; mais le Comte d'Anguien ayant éventé son dessein, se posta si avantageusement, qu'à moins que de lui donner bataille, il lui étoit impossible de l'executer. Ce n'étoit pas le compte de du Guast, qui ne vouloit point mettre les choses en compromis, pretendant que son experience le devoit faire venir à bout de tout ce qu'il pretendroit, principalement ayant affaire à un jeune Prince, qui n'avoit gueres plus de vingt ans. Ainsi il crut devoir mettre de nouvelles ruses en usage, faisant tantôt semblant de reculer, & tantôt de vouloir passer le Po, pour combatre. Le Comte d'Anguien, qui à l'exemple de tous ceux du sang Roial, dont il avoit l'honneur de sortir, étoit impatient d'aquerir de la glorie, pressoit ses Lieutenans Generaux de le mettre aux mains avec les ennemis. La Noblesse qui arrivoit tous les jours de France, demandoit la même chose: mais enfin le Po qui étoit entre les deux armées, étoit un obstacle qu'il faloit tâcher de surmonter, sans donner de prise à l'ennemi; & c'est à quoi les Generaux François, j'entens ceux qui commandoient sous le Comte d'Anguien, travaillerent. Ce n'étoit pas une petite entreprise devant une armée, car il y avoit deux choses à craindre, ou qu'elle ne s'y opposât, ou que n'étant pas d'humeur à combatre, elle ne se servît du temps qu'il faudroit perdre, pour faire retraite. Mais enfin le Comte d'Anguien ayant fait paroitre divers desseins, mais tous fort éloignés de celui qu'il avoit veritablement, il trouva moien de passer cette riviere, & marchant avec une extrême diligence, il arriva en presence des ennemis auprés du bourg de Cerisolles. Le Marquis du Guast ne pouvant igno-

ignorer à quel dessein il venoit, crut à propos de déguiser sa surprise, & faché neanmoins d'avoir été atrapé par un homme de l'âge du Comte d'Anguien, il ne s'en pût consoler que dans l'esperance qu'il avoit qu'il le feroit bientôt repentir d'avoir pris tant de peine. Mais c'étoit la difficulté, car ce n'étoit pas un petit secours qui étoit arrivé au Comte, que la Noblesse Françoise; & quoi qu'ils ne fussent pas plus de trois cens, comme c'étoient tous gens de cœur, il n'en faloit pas tant considerer le nombre que le courage. Aussi le Comte d'Anguien s'en tenant bien plus fort, voulut qu'ils combatissent tous ensemble, & que ce fut toûjours autour de sa personne. Si je m'attachois à vouloir grossir cette Histoire, je m'étendrois sur l'ordre de bataille, & ferois un grand détail de tout le combat. Mais mon dessein étant de passer legerement sur toutes les choses, où Mr. de Chastillon n'a été que comme particulier, il me suffira de dire que la fortune seconda le courage du Comte d'Anguien, & que celui de Mr. Chastillon parut tellement dans le combat, qu'aprés que le Comte eût remporté la victoire, il lui donna à lui & à Andelot, la gloire qu'il croioit leur être duë. Le Marquis du Guast qui s'étoit flatté que la fortune le traiteroit mieux, n'oublia rien de ce qui étoit de son devoir, pour empêcher qu'elle ne se déclarât contre lui: mais aprés avoir fait le devoir de Capitaine, & de soldat, & même avoir été blessé, il fut obligé de se retirer à Milan.

Comme c'étoit la coutume en ce temps-là, quand on avoit gagné le combat, de faire des Chevaliers sur le champ de bataille, le Comte d'Anguien ne voulut pas l'oublier. Et certes je m'étonne que cela ne soit plus en usage aujourdhui, puis que sous l'esperance de cet honneur, il n'y en avoit pas un qui ne combatît de pié ferme.

Quoi

Quoi qu'il en soit, le Comte ayant été témoin lui-même du devoir qu'y avoient fait Mr. de Chastillon & Andelot, il leur mit lui-même l'épée au côté, sans oublier aucune des autres ceremonies, qui s'observoient en ce temps-là. Plusieurs autres reçûrent aussi cet honneur, que le Roi lui même n'avoit pas méprisé, puis que l'Histoire nous aprend qu'il avoit voulu être fait Chevalier de la main d'un de ses plus fameux Capitaines. Deux ou trois jours aprés, la plûpart de ces Volontaires, qui n'étoient venus que pour se trouver à cette bataille, reprirent le chemin de la Cour, mais pour lui, & pour Andelot, ils voulurent, aprés avoir si bien commencé la campagne, l'achever avec le Comte d'Anguien. Ce Prince, qui les estimoit infiniment, en fut ravi, & quoi qu'ils ne fussent pas trop bien à la Cour, à cause de leur oncle, il ne laissa pas d'y faire sçavoir, combien il avoit lieu d'en être satisfait. On n'eut pas de peine à le croire, aprés ce qu'ils avoient témoigné de courage l'un & l'autre, la campagne precedente. Car quoi que je n'aye pas parlé d'Andelot, il avoit accompagné son frere par-tout, & ne s'y étoit pas moins distingué. Le Roi prit cela pour de l'eau benite de Cour, & crut que le Comte d'Anguien étoit bien-aise selon la coutume des Grands, d'obliger des gens de leur condition à peu de frais. La haine qu'il avoit d'ailleurs pour leur oncle, lui faisoit regarder tout ce qui se disoit d'eux, comme des choses fort communes: mais enfin ayant apris de divers endroits, qu'il n'y avoit rien non-seulement de plus grand que leur courage, mais que leur conduite étoit encore si réglée, qu'il eût été à souhaiter que tout le monde leur eût ressemblé, il ne se pût tenir de dire, qu'ils ne pouvoient être autrement, venant d'un pere qui avoit été si brave soldat & si grand Capitaine.

Ce-

Cependant le Comte d'Anguien voulant profiter de sa victoire, marcha contre Carignan, qu'il assiegea, & ayant mis les choses en état d'ataquer la contrescarpe, Mr. de Chastillon qui aimoit à combatre dans l'infanterie, se rendit dans la tranchée avec son frere, pour être des premiers à cette ataque. Le Comte d'Anguien voulut les en empêcher, sous pretexte que des gens de leur condition ne devoient pas s'exposer, comme de simples soldats; mais au lieu de le croire, ils furent causes de l'action du monde la plus éclatante, & qui leur aquit autant de gloire. Devant que le signal se donnât, ils persuaderent aux Officiers de jetter leurs drapeaux dans la contrescarpe, disant qu'y allant aprés cela de l'honneur de tout le monde de les aller chercher, il étoit vrai-semblable de croire que les soldats ne les abandonneroient pas : que pour eux ils s'offroient non-seulement de les suivre, mais encore de leur fraïer le chemin : & de fait, ces Officiers les ayant crûs, ils monterent les premiers à l'assaut, ce qui donna tant d'émulation à chacun, que nonobstant le peril, il n'y eut personne qui ne fit paroitre le même courage. Les ennemis ne purent resister à de si braves gens, & ayant abandonné la contrescarpe, cela avança tellement les affaires, que deux jours aprés le Comte d'Anguien se rendit maitre de la place. Il ne manqua pas de mander cette action au Roi, & ce Prince nonobstant qu'on tâchât de le détourner d'avoir aucune consideration pour tout ce qui pouvoit apartenir au Connétable, leur écrivit de sa propre main. Cette Lettre contenoit entr'autres choses, qu'il étoit ravi d'aprendre, que bien loin de degenerer de la vertu de leurs Ancêtres, ils auroient encore plus de courage : qu'ils prissent garde cependant à ne pas confondre la temerité avec la valeur; qu'autant que l'un étoit digne de

de loüange, l'autre l'étoit de blâme: qu'il aprenoit qu'ils se commettoient à toutes occasions, dequoi ils devoient s'abstenir, s'ils vouloient qu'il les estimât, autant qu'il s'y sentoit disposé.

Ce qui avoit fait retourner si-tôt les autres en France, c'est que la plûpart estimoient que tout ce qu'ils pourroient faire loin des yeux du Roi, ne leur seroit tenu en aucune ligne de compte. Or on croit bien encore aujourdhui la même chose; & nous voions que tout ce qu'il y a de grands Seigneurs, sont au desespoir quand leur destinée les appele dans une autre armée, que celle où le Roi se trouve en personne. Mrs. de Chastillon n'étoient pas de si mauvais goût, qu'ils eussent une autre pensée; mais enfin comme il n'y avoit pas de guerre d'un autre côté, ils s'attendoient d'achever leur campagne en ce païs là, quand tout à coup, & lors qu'ils y pensoient le moins, on leur manda de se rendre à la Cour, & que l'occasion s'offroit de combatre à la vûë de sa Majesté. La joie qu'ils eurent de cette nouvelle, leur fit demander en même temps leur congé au Comte d'Anguien, & aprés avoir reçû de lui beaucoup de marques d'amitié, ils prirent la poste, & arriverent à St. Germain en Laie, où le Roi leur fit beaucoup de caresses. Ils lui demanderent permission d'aller voir leur oncle, & le Roi la leur ayant accordée, ils revinrent à la Cour, qui n'étoit pas peu intriguée par les grands preparatifs que faisoit l'Empereur, à qui le Roi d'Angleterre avoit promis de se joindre, pour entrer en France. Ces deux Princes n'avoient pas toûjours été bien ensemble, & l'interêt de leur Etat, & quelquefois aussi d'autres raisons, les avoient broüillés, mais souvent s'étant réünis par la malheureuse destinée de Francois I, qui vouloit qu'il n'eût point de repos jusques à la mort, l'Empereur entra en France d'un

d'un côté, & l'Anglois de l'autre. On rapporte que leur dessein étoit de se joindre devant Paris, qui n'ayant nulles fortifications, eût été obligé d'ouvrir ses portes à la premiere sommation. La chose n'étoit pas bien difficile à faire, puis que l'un & l'autre ne trouvoient aucunes places pour les arrêter ; mais ayant tous deux oublié ce qu'ils s'étoient promis, ils s'amuserent à ataquer l'un Luxembourg, l'autre Boulogne, afin, comme il est vrai semblable de croire, de joindre ces deux frontieres à leurs Etats. Le temps qu'ils y perdirent, donna le temps au Roi de mettre une belle armée sur pié, & le Dauphin s'étant mis à la tête, il courut au plus pressé, qui étoit d'empêcher que l'Empereur ne perçât au milieu de la France, ce qui lui étoit fort facile à faire, vû que Luxembourg n'avoit fait qu'une mediocre resistance. Le Roi avoit été ravi que ce Prince se fut attaché à cette place, qui étoit bonne, & où il y avoit suffisament du monde pour la défendre ; mais comme le plus fort rempart d'une place, est le courage, ni la force de ses murailles, ni le nombre de sa garnison n'avoient pû rassurer le Gouverneur, & au lieu de la gloire qu'il pouvoit aquerir, il se couvrit d'infamie. Dizier, où l'Empereur s'attacha en-suite, ne fit pas comme Luxembourg ; celui qui commandoit dedans, suppléa au défaut des fortifications par sa resolution, & ayant verifié ce que je viens de dire, sçavoir, que ce qui assure une place est quand celui qui la défend ne craint rien, il donna le temps au Dauphin de resserrer les grains, qui étoient à la campagne, afin que si l'Empereur vouloit s'avancer plus avant, le manque de vivres l'obligeât à rebrousser chemin. Mr. de Chastillon, qui étoit fort bien venu de ce Prince, se rendit auprés de lui, & il lui donna un regiment, qui étoit vaquant par la mort de son Colonel.

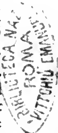
Cela

Cela donna de la jalousie à ceux qui étoient dans le parti du Duc d'Orleans: mais le besoin que le Roi avoit du Dauphin, imposa silence à ceux qui n'auroient pû s'en taire dans un autre temps. Cependant la Maitresse du Roi voiant que le commandement des armées alloit rendre le Dauphin tout-puissant, au prejudice de ses interêts, ne songea qu'à détourner la guerre; & comme elle étoit soupçonnée, avec quelque raison, d'avoir eu quelquefois intelligence avec l'Empereur, il ne lui fut pas difficile de lui faire proposer sous main quelque accommodement. L'Empereur qui étoit fâché de la resistance qu'il trouvoit à St. Dizier, y prêta l'oreille volontiers pour se tirer de là avec honneur; mais les choses ne se pouvant faire en un jour, il continua ses ataques, & fut assez heureux, lors qu'il y pensoit le moins, pour que le Gouverneur fut tué sur le rempart. Sans cela il n'en seroit jamais venu à bout, & le Dauphin, au secours de qui accouroit toute la Noblesse du Roiaume, auroit eu le temps de lui faire lever le siege avec honte. Mais celui qui succeda à ce Gouverneur, n'étant pas aussi sçavant que lui dans l'art de défendre les places, celle-ci fut perduë, & ainsi il eut le chemin libre pour entrer bien avant dans la Champagne. Je laisse à penser ce que devinrent tous les peuples, voiant qu'il avoit rompu la barriere qui le retenoit. L'épouvante fut si grande, que quoi qu'il eut encore la Marne à passer, tout le peuple de Paris s'enfuït, les uns au-delà de la Loire, les autres dans le fonds de la Normandie. L'Empereur ayant ainsi le vent en poupe n'entendit plus si volontiers à l'accommodement, & laissant Châlons à sa gauche, il chercha un passage entre Epernay & Château-Thierri. N'ayant pû trouver de gué, il marchanda d'ataquer ces deux places; mais comme le Dauphin les avoit munies d'hom-

mes, & de vivres, & que d'ailleurs il en étoit côtoié, il eut peine à s'y resoudre. La necessité l'y obligea neanmoins, car son armée qui avoit trouvé toute la campagne ruïnée, depuis qu'elle étoit entrée en France, commençoit à manquer de toutes choses. La Duchesse d'Etampes qui sçavoit l'état où il étoit, crut que trouvant plus de difficulté qu'il n'esperoit, il seroit peut-être d'humeur à reprendre les pourparlers, que sa bonne fortune avoit fait interompre. Ainsi elle lui fit parler sous main tout de nouveau, & les propositions qu'on lui fit, furent si avantageuses, qu'il se laissa persuader à demi. Neanmoins avant que de se resoudre entierement, il voulut avoir nouvelles du Roi d'Angleterre, qui outre le siege de Boulogne, avoit entrepris en même-temps celui de Montreüil. Il lui fit donc demander, s'il vouloit en execution de sa parole s'acheminer droit à Paris; mais ce Prince, qui étoit trop engagé pour le pouvoir faire avec honneur, lui manda que ce ne pouvoit être qu'aprés la prise de ces deux places; ce qui n'étant pas conforme aux desseins de l'Empereur, il prit ce pretexte pour achever le traité. Il y eut bien de la difficulté, car l'Empereur vouloit, pour paroitre avoir fait grace, plutôt que de l'avoir reçûë, qu'Epernay & Château-Thierri se rendissent auparavant, & que pendant qu'il seroit là, on lui vînt demander la paix, pour ainsi dire, à genoux. Mais le Roi avoit peine à se fier à sa parole, craignant qu'aprés avoir refait les troupes avec les munitions qui étoient dedans, il ne se servît de cette complaisance, pour arriver à de plus grandes choses. Cependant sous pretexte de ce traité, le Roi par le conseil de la Duchesse d'Etampes retenoit quantité de troupes qui marchoient pour grossir l'armée du Dauphin, & les faisoit filer vers le Boulonnois, comme si la défense de Boulogne

lui

lui eût été de plus grande consequence que celle de la capitale de tout le Roiaume. Le Dauphin étoit desesperé de cette conduite, voiant bien que ce n'étoit que pour lui ôter le moien d'aquerir de la gloire; ses creatures à son exemple en crevoient de dépit, & particulierement Mr. de Chastillon, qui lui étant obligé de la charge qu'il lui avoit donnée, pretendoit faire quelque action de vigueur, qui lui pût faire voir qu'il n'en étoit pas indigne.



L'Empereur étoit trop fin, & trop adroit, pour ne pas profiter de ces divisions. Je se saisit adroitement d'Epernay, & de Château-Thierri, & s'en voiant le maitre d'une autre façon, qu'il n'avoit esperé, il ne voulut plus entendre à la paix de la maniere qu'on l'avoit proposée. Il mit donc sur le tapis de nouvelles conditions, & comme il n'étoit plus qu'à trois petites journées de Paris, j'entens de celles qu'une armée peut faire, & que le Dauphin n'avoit pas des forces suffisantes pour lui opposer, le Roi fut contraint de lui accorder tout ce qu'il demandoit. Il retira donc un nombre infini de places que le Roi lui avoit prises, ou à ses alliés, & il ne rendit en échange que St. Dizier, avec les deux qu'il venoit de prendre. Comme il n'est pas de mon sujet de raporter ce traité plus au long, je ne m'y étendrai pas davantage, & je dirai seulement que tout ce que Mr. de Chastillon pût aprendre dans cette guerre, fut comment il faloit éviter le combat. Car le Dauphin fut toûjours sur la défensive, & hors quelques partis qui se rencontrerent, on ne vit jamais les ennemis que d'un côté de la Marne à l'autre. Cependant au défaut d'occasions, Mr. de Chastillon n'oublia pas de se donner toutes les peines que pouvoit prendre un Colonel, pour bien discipliner son regiment. De fait, il fut bientôt different des autres, & quoi que le siecle fût perverti, il

ramena non-seulement tous ses Capitaines à l'ancienne discipline, si necessaire aux gens de guerre, mais reforma encore leurs meurs, qui étoit une chose bien plus difficile. Car l'amour du vin & des femmes regnoit également parmi eux, outre cela, c'étoit l'ornement du discours, que de prendre le nom de Dieu à tous propos, tellement qu'à les entendre, l'on eût dit qu'ils faisoient consister le courage à jurer. Les ayant desaccoutumés d'une chose si vilaine, il voulut les retirer de la paresse, qui étoit une autre méchante habitude qu'ils avoient, laquelle sied mal à tout le monde, & sur tout à un homme de guerre. On lui avoit raporté, que quand ils croioient n'avoir que faire, ils dormoient la grasse matinée, si-bien qu'on les trouvoit encore au lit à midi. Or il ne vouloit pas leur en faire la confusion, mais il leur dit que c'étoit la coutume qu'on vînt au lever de son Colonel, & qu'il avoit mille choses à leur dire, qu'il leur expliqueroit mieux là qu'en aucun autre endroit. Il y en eut qui attribuerent ces paroles à quelque espece de vanité, comme s'il eût voulu faire le petit General; mais l'honnêteté qu'il avoit pour tout le monde fit connoitre bientôt qu'il en étoit bien éloigné, & il en usa plutôt avec eux, comme avec ses camarades, que comme avec des gens sur qui il avoit le commandement. Cependant il se leva si matin, qu'ils furent obligés malgré eux de faire la même chose; & voiant qu'ils en voient pris l'habitude; Eh bien, Messieurs, leur dit-il, avoüez moi qu'il n'ya point de plaisir à être paresseux, & qu'outre que cela ne sied pas bien à des gens comme nous, qui ne sommes pas nés pour faire les femmes, on s'en porte beaucoup mieux. Aprés cela il les dispensa de venir chez lui, ce qui leur fit assez comprendre pourquoi il les y avoit obligés. Mais ils y vinrent toûjours d'eux-mêmes, & l'on remarqua que quand

il sortoit, ou qu'il entroit quelque part, il avoit une petite cour, qui faisoit honte quelquefois à celle du General. Car son honnêteté lui attiroit encore les Officiers des autres regimens, & ils ne se cachoient point de dire que ceux qui étoient dans le sien, étoient heureux. Cela déplut à quelques Colonels, & entr'autres à Charri qui l'étoit du regiment des Gardes; il s'émancipa même de railler sur ses manieres, disant qu'à l'âge qu'il avoit il lui seioit aussi mal de faire le Caton, qu'il sieroit mal à un vieillard de faire le jeune homme. Qu'aussi croioit-il que tout cela étoit contraint, & que dans le particulier, il se donnoit cariere. Il lâcha encore quelques paroles touchant le peu de temps qu'il y avoit qu'il étoit dans le service, & que cependant il ne laissoit pas d'être avancé; ajoûtant qu'il n'y avoit gueres de plaisir pour les vieux Officiers, puisque les charges qui étoient dûës à leur merite, ne se donnoient plus qu'à ceux qui avoient des amis. Andelot fut averti de ce discours, & sans en parler à son frere, il appela Charri. Charri se transporta sur le lieu, & cette querelle ne se seroit point terminée sans le sang de l'un, ou de l'autre, si un homme de la Cour qui les avoit vûs parler ensemble, ne se fût douté de la chose. Il en avertit leurs amis communs, & ayant tous montés à cheval, ils les trouverent qui étoient tout prêts de s'égorger. Il fut aisé de reconnoitre par là, combien ces deux freres étoient liés d'amitié, & que qui offensoit l'un offensoit l'autre. Mais Mr. de Chastillon fit reproche à son frere de ce qu'il ne l'en avoit pas averti, puisque c'étoit sa querelle. Cependant tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour prirent parti dans cette occasion, le Duc d'Orleans se déclara pour Charri, & le Dauphin pour Andelot. Ils pretendirent tous deux que celui pour qui ils se déclaroient étoit l'offensé, le

Duc d'Orleans disant qu'Andelot avoit eu tort d'appeler un homme, qui ne lui en avoit point donné de sujet, & le Dauphin que c'étoit Charri qui avoit médit de son frere. Ainsi l'esprit de division qui regnoit entre ces deux Princes, se manifestoit en toutes choses, étant prêts à prendre parti l'un contre l'autre à la moindre occasion. C'étoit au Roi à decider là-dessus: mais le Dauphin qui craignoit que le credit que la Duchesse d'Etampes avoit sur son esprit, ne lui inspirât des sentimens desavantageux pour Andelot, fit dire à Charri qu'il sçavoit de bonne part comment la chose s'étoit passée, & que s'il lui vouloit faire plaisir, il se desisteroit de pretendre satisfaction d'une chose pour laquelle c'étoit lui qui la devoit. Charri qui étoit bien-aise d'obliger le Dauphin à peu de frais, le fut trouver, & lui dit qu'il lui remettoit ses interêts entre les mains, & qu'il trouveroit bon tout ce qu'il ordonneroit. Cette démarche ne plut pas à ceux qui prenoient à tâche de chagriner le Dauphin, mais quoi qu'ils fissent ce qu'ils pussent pour faire retracter Charri, il n'eut garde de se vouloir faire d'affaire avec ce Prince. Ils s'embrasserent donc Andelot & lui, & Mr. de Chastillon étant present à l'accommodement, Charri lui protesta que s'il avoit dit quelque chose c'étoit sans dessein de le fâcher, & qu'il feroit toute sa vie son serviteur. Nous parlerons tantôt d'une autre querelle, qu'il eut avec Andelot, & qui ne se termina pas si facilement. Mais pour revenir aux affaires de la guerre, la paix s'étant faite avec l'Empereur, le Roi donna ordre au Dauphin de marcher au secours de Boulogne. Ce Prince n'étoit point trop content de ce traité, non pas qu'il ne dût être bien-aise de voir déloger du cœur de la France un ennemi si dangereux, mais parce qu'il étoit stipulé dedans que le Duc d'Orleans auroit la Duché de Milan, ou les Païs-bas,

&

qu'il épouseroit la fille de l'Empereur, ou celle de Ferdinand Roi des Romains son frere. Or le Roi cedoit non-seulement les pretentions qu'il avoit sur le Roiaume de Naples en faveur de ce mariage, mais rendoit encore toutes les places qu'il tenoit en Italie, & en Flandres; tellement qu'à bien examiner toutes choses, il sembloit qu'il n'eût été question dans ce traité que de songer à l'établissement du Duc d'Orleans, & point du' tout aux interêts de la Couronne, qui étoient ceux du Dauphin, puis qu'il en étoit le presomptif heritier. Une semblable conduite étoit pour envenimer la haine qui étoit entre ces deux freres; sur quoi il faut encore remarquer, que ceux qui approchoient le plus prés de leurs personnes, tâchoient par des interêts particuliers à les rendre irréconciliables. Les creatures du Duc d'Orleans lui remontroient, qu'il faloit songer de bonne heure à se tirer de dessous la domination de l'autre, sinon que si son pere venoit à mourir, il seroit traité non pas comme le frere du Roi, & le premier sujet du Roiaume, mais comme le dernier des esclaves. Qu'aprés tout le Dauphin n'avoit pour tout avantage par dessus lui, que le bonheur d'être venu au monde quelques années plutôt; car du reste la fortune les avoit traités assez également, pour ne pas dire, que s'il étoit cadet d'une façon, il étoit digne d'être l'ainé de plusieurs autres. Qu'il alloit d'ailleurs avoir une alliance qui le rendroit encore plus recommandable; qu'il devoit s'allier au sang de l'auguste Maison d'Aûtriche; au lieu que la femme du Dauphin étoit d'une Maison si nouvelle, qu'il y avoit encore cent mille personnes qui avoient vû ses ancêtres faire commerce. Voila avec quoi ces Courtisans envenimoient l'esprit de leur Maitre, & celui du Dauphin n'étoit gueres plus en repos de son côté. On lui soufloit aux

oreilles, que la guerre qui se faisoit depuis si long-temps aux quatre coins, & au milieu du Roiaume, n'étoit donc que pour donner à un autre un païs qui lui devoit apartenir; que c'étoit pour cela qu'on n'avoit pas voulu faire avancer du secours, depeur qu'il ne chassât l'Empereur, sans être obligé de faire une paix si desavantageuse. Qu'à proprement parler, il n'avoit été que le Lieutenant de son frere, puis qu'en traitant de la paix, on s'étoit relâché de tous les droits de la Couronne, pour n'avoir soin que des siens. Qu'il ne faloit pas s'étonner, si dés auparavant il vouloit tirer au bâton avec lui; qu'il sçavoit dés ce temps-là, qu'il ne seroit pas toûjours sujet: cependant qu'il ne faloit point douter, qu'il ne fut dorenavant le plus cruel ennemi qu'auroit la Couronne; & que sans se mêler de predire l'avenir, on pouvoit dire neanmoins qu'il en seroit de lui, comme des Ducs de Bourgogne, lesquels sans songer qu'ils étoient redevables à la France, & de la naissance, & de leur établissement, avoient fait tout ce qu'ils avoient pû pour la détruire.

Ces discours n'étoient gueres de saison en tout temps, puisque la haine qu'on semoit entre ces deux Princes, ne pouvoit produire que de méchans effets. Cependant ils l'étoient encore moins en celui-là, & l'Anglois étoit un assez puissant ennemi, pour réünir toutes leurs forces contre lui. Aussi Mr. de Chastillon, qui avoit bien autant de jugement qu'un autre, bien loin d'entretenir le Dauphin de semblables discours, fit tout son possible pour rabatre les coups, lui faisant entendre, que quand on donnoit la loi dans un traité, on le faisoit tel que l'on vouloit, mais que le Roi avoit été bien empêché dans celui-ci, où il voioit l'ennemi non-seulement bien avant dans son Etat, mais encore à la veille de s'emparer de sa capitale. Comment donc eût-il vou-

voulu qu'il eût stipulé la restitution du Milanois, ou la cession des Païs-bas, puis que dans le temps que ses armes étoient le plus florissantes, il n'en avoit jamais pû venir à-bout. Que ces pretentions avoient dêja coûté la vie à plus de deux cens mille hommes, & s'il ne valoit pas mieux avoir coupé le cours à tout cela, que d'en faire perir davantage. Que le Roi avoit crû faire beaucoup, que d'ôter un de ces deux Etats à son ennemi, & que depeur qu'il ne s'avisât qu'il faisoit une grande faute, en l'en défaisant, il n'avoit pas jugé à propos d'insister que ce fut lui, plutôt que le Duc d'Orleans, qui en fut revêtu. Qu'aprés tout, il voioit bien quel avoit été le but de l'un & de l'autre dans le traité. Que l'Empereur croioit avoir beaucoup gagné en ne restituant pas à la Couronne un bien qui lui apartenoit : que le Roi de son côté avoit crû la même chose, pourvû qu'il en pût dépoüiller son ennemi : mais qu'à bien examiner toutes choses, l'un avoit été plus fin que l'autre, puis que le Duc d'Orleans, quelque alliance qu'il pût prendre chez les ennemis de la Couronne, se ressouviendroit toûjours de la source de son sang. Qu'au pis aller, c'étoit toûjours avoir afoibli l'Empereur, que de l'avoir obligé à ceder une chose, qui étoit si fort à sa bien-seance ; de sorte que bien-loin d'avoir lieu de se chagriner, comme il faisoit, il trouvoit qu'il avoit tout sujet de se réjouïr.

C'est ainsi que dans trois ou quatre jours de marche Mr. de Chastillon tâchoit de remettre l'esprit du Dauphin ; mais ce qui consoloit davantage ce Prince, c'étoit l'esperance de se rendre bientôt considerable à tout le Roiaume, en delivrant la frontiere d'un ennemi aussi dangereux que l'étoit le Roi d'Angleterre. Pour cet effet il se pressa jour & nuit. Mais lors qu'il se croioit à la veille de donner bataille, ou de voir

 fuïr

fuir l'ennemi, le Gouverneur rendit la ville, quoi-qu'il lui eût fait ſçavoir, qu'il marchoit à ſon ſecours. Je ne ſçaurois dire qui fut le plus affligé de cette avanture, ou de Mr. de Chaſtillon, ou du Dauphin. Car quoi que l'un y eut plus d'interêt que l'autre, neanmoins le plaiſir que Mr. de Chaſtillon s'étoit fait d'une occaſion comme celle-là, l'avoit rendu ſi ſenſible, qu'il ne le pouvoit être davantage. D'ailleurs il prenoit preſque autant de part à ce qui regardoit le Dauphin, que le Dauphin même, tellement qu'il reſſentoit en un même temps, & ſa propre affliction, & celle d'autrui. Le Dauphin crut que c'étoit un tour qu'on lui joüoit, pour plaire au Duc d'Orleans, car le Gouverneur avoit été mis dans la place de la part de la Ducheſſe d'Etampes, & il s'imaginoit, que pour lui marquer ſa reconnoiſſance, il avoit fait tout ce qu'elle lui avoit commandé. Mais il n'y avoit gueres d'aparence qu'il l'eût voulu faire au prejudice de ſa reputation. Quoi qu'il en ſoit, Boulogne fut perdu de cette ſorte; mais Montreüil ſe ſauva, parce que l'Empereur, qui y avoit fait marcher les troupes des Païs-bas, les fit revenir, dés qu'il eût fait la paix; ce qui afoiblit tellement le Duc de Nortfolk qui étoit devant, qu'il fut obligé de lever le ſiege. Le Dauphin ne ſût aprés cela quel parti prendre; neanmoins eſperant que les Anglois n'auroient pas encore reparé les bréches, il fit ſemblant de rebrouſſer chemin. Mais au lieu de marcher, il fit volte face, & ſe rendit deux heures devant le jour devant Boulogne. Il ataqua la ville baſſe, avec cette vigueur qui étoit ſi ordinaire aux François; & Mr. de Chaſtillon y entra à la tête de ſon regiment. Cette charge ſurprit les Anglois, qui le croioient bien loin de là. Cependant le peu de reſiſtance que nos ſoldats y avoient trouvée, leur ayant fait croire qu'ils étoient maitres de tout, ils ſe mirent à

piller

piller à droit & à gauche, sans que les Officiers y pussent mettre remede. La nuit qui étoit fort obscure augmenta encore la confusion, car ceux qui devoient obeïr ne se soucierent pas de s'écarter de leur drapeau, se flattant qu'on ne pourroit pas reconnoitre leur desobeïssance. Ainsi les Anglois ayant plus de temps qu'il ne leur en faloit pour prendre les armes, accoururent de la ville haute, & trouvant des gens sans ordre, ils en eurent bon marché. Mr. de Chastillon fit ce qu'il pût pour faire resistance, aussi-bien que plusieurs autres Officiers qui étoient entrés dans la ville, mais enfin ils furent obligés de se retirer, aprés avoir laissé plus de six cens hommes sur la place.

La perte de Boulogne empêcha que la Cour ne prît tous les divertissemens qu'elle avoit coutume de prendre dans l'hiver. Car quoi-que le Roi fût déja assez avancé en âge, il aimoit autant les plaisirs, & la galanterie, qu'il avoit pû faire dans sa jeunesse. Cependant la broüillerie du Dauphin, & du Duc d'Orleans éclata à un point, qu'ils ne se pûrent plus soufrir l'un & l'autre, ce qui fit dire l'été d'aprés que les creatures de celui-là avoient empoisonné celui-ci qui vint à tomber malade, comme si ce Prince n'eût pû mourir d'une mort naturelle. Quoi qu'il en soit, pour ne point parler de cette affaire avant le temps, je dirai que le Roi emploia tout l'hiver à des preparatifs de guerre, car comme il connoissoit qu'il lui étoit d'une extrême importance de ne pas laisser affermir l'Anglois dans Boulogne, il projettoit déja d'y mettre le siege. Et de fait, il donna ordre au Marêchal du Bies de bâtir des forts à l'entour; ainsi ceux qui vouloient lui plaire davantage, ne firent pas beaucoup de séjour auprés de lui. Mr. de Chastillon qui s'appliquoit uniquement à ce qui étoit de sa charge, ayant

donc à remplir en même temps & son devoir, & la complaisance qu'il devoit à son Maitre, prit congé de bonne heure de ses amis, & se rendit dans son quartier. On imputa toutefois son départ à la politique, ses ennemis voulant qu'il ne fut parti si-tôt, que pour se ménager entre le Dauphin & le Duc d'Orleans. Mais il avoit épousé le parti du premier avec assez de hauteur, pour pouvoir changer de dessein. Cependant ce qui y fit ajoûter encore plus de foi, c'est que le Roi le prit en amitié, plus que la conjoncture ne sembloit permettre, tellement qu'on vouloit que ce fut la recompense d'avoir non pas abandonné le Dauphin, car on ne l'accusoit pas de cela, mais de n'être plus si attaché à lui, qu'il l'étoit auparavant. Le Duc d'Orleans qui en sçavoit bien la verité, mais qui étoit bien-aise que tous le monde ne la sût pas aussi-bien que lui, entreprit aussi de lui faire beaucoup de caresses, & principalement en presence de tous ceux qui le pouvoient raporter au Dauphin. Mr. de Chastillon, qui n'étoit point fardé, ayant bientôt reconnu son but, pour couper cours tout d'un coup à tout cela; Monsieur, lui dit-il un jour, Vôtre Altesse Roiale me fait trop d'honneur, & je sçai trop le respect que je lui dois, pour ne lui pas dire que je recevrai toûjours avec beaucoup de plaisir les marques qu'il lui plaira de me donner de sa bonté. Mais si elle veut que je lui parle franchement, je ne sçaurois avoir qu'un Maitre, qui est le Roi; & comme je sçai bien qu'il n'est pas pour vivre toûjours, je vous dirai encore, que quand il plaira à Dieu de l'appeler, Monseigneur le Dauphin me trouvera aussi soûmis à ses volontés, que je le puis être maintenant aux siennes. Le Duc d'Orleans prit pour un grand afront une réponse si peu obligeante, & cela ayant détrompé ceux qui étoient

étoient persuadés, qu'il avoit plus de politique que de sincerité, le Dauphin qui l'avoit soupçonné lui-même lui en écrivit une Lettre de civilité.

Cependant le temps de la campagne étant venu, le Roi s'achemina devant Boulogne avec toute sa Cour. D'un autre côté il fit avancer son armée navale, & la place fut assiegée par mer, & par terre. La charge qu'avoit Mr. de Chastillon lui donnant moien d'entretenir le Roi à tous momens, ce Prince qui sçavoit la guerre pour ainsi dire sur le bout de son doigt, prit un plaisir indicible à sa conversation, & jugea dés-lors de lui qu'il seroit un jour un grand Capitaine. Le Prince de Joinville s'étoit rendu à ce siege comme les autres, & il étoit toûjours l'ami intime de Mr. de Chastillon, quoi qu'il lui eût un peu fait la mine de ce qu'il l'avoit abandonné aprés le siege, dont j'ai parlé ci-dessus. Mais il n'avoit pas été difficile à Mr. de Chastillon de s'excuser sur le commandement de son oncle, à qui l'autre sçavoit bien qu'il obeïssoit comme à son propre pere. Quoi qu'il en soit, il ne paroissoit point que cela eût diminué en aucune façon leur amitié; au contraire la sympathie qu'ils avoient tous deux pour les grandes choses, avoit encore rendu cette amitié plus étroite, desorte qu'on pouvoit dire qu'il y avoit long-temps qu'il n'y avoit eu deux amis si parfaits. Cela étoit cause que l'un prenoit volontiers interêt à tout ce qui arrivoit à l'autre; c'est pourquoi le Prince de Joinville étoit ravi de l'amitié que le Roi témoignoit à Mr. de Chastillon, & quoi que pour lui il eût pris le parti de la cavalerie, il étoit le plus souvent dans la tranchée, autant neanmoins par le plaisir qu'il avoit d'être avec son ami, que par le desir qu'il avoit d'aprendre son métier. Or y étant venu un jour, Mr. de Chastillon, qui avoit peur qu'il ne lui arrivât du mal,

lui dit de s'en aller, prenant pour pretexte que les ennemis qui avoient coutume de faire plusieurs sorties, n'avoient garde de manquer d'en faire une encore ce jour-là, pour empêcher un logement qu'on devoit entreprendre. Il fit remarquer là-dessus quelques mouvemens qu'ils faisoient, ce qui acheva de persuader Mr. de Guise, tellement que sortant promtement de la tranchée, il s'en fut à l'épaulement de la cavalerie, où plusieurs volontaires se rendoient incessament, sur le bruit effectivement que les ennemis alloient sortir. Et de fait, ce Prince n'y demeura pas un quart d'heure, qu'il parut mille ou douze cens hommes, tant cavalerie, qu'infanterie. Un si grand nombre fit connoitre qu'ils avoient de grands desseins, & comme ce ne pouvoit être que d'ataquer la tranchée, le Prince de Joinville & les autres qui étoient alertes, passerent au-delà de l'épaulement. Les ennemis s'étoient bien doutés de cet obstacle, & ils avoient pris leurs mesures d'une maniere que pendant qu'une partie marcheroit contre cette cavalerie, l'autre se rueroit sur la tranchée. Ils l'executerent bravement, & le Prince de Joinville voulant s'y opposer, reçût un coup de lance dans la tête, dont le tronçon sortoit de l'autre côté. Mr. de Chastillon fut plus heureux, il sortit non-seulement sain & sauf du combat, mais repoussa encore ceux qui s'étoient avancés contre lui; mais aprenant l'accident qui étoit arrivé à son ami, & en même temps que c'étoit un homme mort, il est impossible de dire quelle fut son affliction. Comme il ne pouvoit sortir de la tranchée, il envoya en même temps son chirurgien, pour voir si ce qu'on lui avoit raporté étoit veritable, avec ordre en cas qu'il ne fut pas encore mort, de lui voir mettre le premier apareil. Mais cet homme sans vouloir se donner la peine d'attendre, lui revint dire

dire qu'il étoit encore en vie, mais qu'il ne pourroit jamais soufrir l'operation ; que quoi que le Roi y eût envoyé ses chirurgiens, toute leur experience ne leur serviroit de rien ; qu'ils ne pouvoient pas seulement trouver le moyen de retirer le tronçon ; que seroit-ce donc de guerir une blessure, dont on n'avoit jamais ouï parler d'une pareille. Que ce qui rendoit encore la cure plus impossible, c'est qu'il n'y avoit point de prise au tronçon ; que d'ailleurs il étoit si prés de l'œil, que l'œil sauteroit en le tirant, surquoi l'on pouvoit inferer, sans craindre de se méprendre, qu'autant vaudroit-il qu'il eût été tué tout roide.

Tout ce que disoit cet homme étoit veritable, & Ambroise Paré le premier chirurgien du Roi, & le plus habile de son temps dans son métier, en avoit eu ce sentiment. Toutefois plus pour plaire au Roi, qui lui commandoit d'épuiser son sçavoir en cette rencontre, que pour esperer d'y réüssir, il s'avisa de prendre les tenailles d'un Marêchal, & demandant au Prince de Joinville, s'il auroit le courage de soufrir qu'il lui mît le pié contre le visage, pour avoir plus de force ; ce Prince qui avec un si grand coup, avoit conservé la force de son jugement ; Pourquoi non, lui dit-il, & n'aime-je pas mieux que vous me fassiez un peu de mal, pour qu'il me vienne un grand bien, que de refuser que vous me foulagiez, par la crainte d'une douleur qui passera dans un moment. Chacun qui pleuroit de compassion de voir un Prince si accompli mourir à la fleur de son âge d'un accident si extraordinaire, fut encore plus touché voiant avec combien de resolution il se resignoit à la volonté de Dieu. Cependant Ambroise Paré ayant eu son consentement, se mit en besogne, & son adresse fut si grande, que non-seulement il tira le tronçon, mais encore qu'il le tira sans endommager l'œil aucunement.

ment. La Prince de Joinville ne pût s'empêcher de faire voir qu'il étoit homme par une exclamation que la grande douleur tira de sa bouche ; mais aprés avoir dit! ah mon Dieu, il se tût, & ne fit pas paroitre la moindre inquietude. Tous ceux qui étoient presens sentant bien que s'ils étoient au même état, ils seroient incapables de faire la même chose, en eurent encore plus d'admiration pour lui ; & comme l'on est naturellement enclin à plaindre ceux que l'on voit dans l'affliction, il n'y eut personne qui ne compatît à ce qui lui étoit arrivé. Quoi qu'Ambroise Paré eût beaucoup de gloire de cette operation, on n'en eut pas meilleure opinion du malade ; Paré lui-même dit, qu'il ne faloit pas moins qu'un miracle pour le sauver, car il étoit persuadé fortement que la fiévre alloit survenir, ce qui arrivant, il n'y avoit plus de remede. Mais comme c'est la peur qui la cause le plus souvent, & qu'il en avoit été exempt jusques-là, à peine eût-il quelque émotion plus qu'à l'ordinaire. Deux ou trois jours s'étant passés de la sorte, Paré commença à parler d'une autre façon, & à dire qu'il entrevoioit quelque esperance ; mais il s'empêcha bien de tenir ce discours devant le malade, de peur qu'il ne fut plus sensible à la joie, qu'à la tristesse ; car l'un & l'autre lui étoit également mortel. D'abord que Paré se fut ainsi déclaré, l'armée en fut bientôt abreuvée ; & pendant que chacun ne songeoit qu'à donner des loüanges à Paré d'une si belle cure, Mr. de Chastillon n'étoit sensible qu'à la joie de recouvrer un ami, qu'il avoit pleuré comme mort. Enfin pour finir tout d'un coup cette matiere, le Prince de Joinville resuscita, nom dont je me puis bien servir en cette rencontre, puisque jamais homme ne fut si prés de la mort. Quoi qu'il en soit, il n'y eut personne qui ne regardât cela comme un

mira-

miracle, & pour ne pas perdre le souvenir de cet accident, on lui donna le surnom de balafré, nom dont plusieurs historiens se servent encore aujourdhui, pour le distinguer de son fils; qui herita de son nom, & de son courage.

La blessure du Duc de Guise fut suivie de quelques succés desavantageux, qui retarderent les affaires du siege. Pour comble de malheur la mortalité se mit dans l'armée, & l'air étant tout infecté de je ne sçai combien de corps morts qui demeuroient sans sepulture, le Duc d'Orleans se trouva pris comme les autres, & païa le tribut que chacun doit à la nature. Cependant quoi que sa mort fût avantageuse au Roiaume, qui se trouvoit partagé entre le Dauphin & lui, elle ne laissa pas d'aporter beaucoup de changement aux affaires. L'Empereur qui lui devoit donner sa fille, ou sa niece en mariage, avec les Païs-bas, ou la Duché de Milan, resolut de garder les Provinces pour soi, & comme il se doutoit bien qu'on ne le voudroit pas soufrir, il tâcha de s'accommoder avec les Protestans d'Allemagne, avec qui il étoit en guerre, afin d'avoir plus de moien de nuire au Roi. Son dessein n'étant pas fort difficile à pénétrer par les démarches qu'il faisoit, le Roi fit sonder le Roi d'Angleterre, à qui il offrit de l'argent, moiennant qu'il lui voulût rendre Boulogne, & faire la paix. Sa proposition fut bien reçûë, & le Roi d'Angleterre s'étant obligé de lui remettre la ville entre les mains dans 8 ans, le Roi crut être en état de se faire faire raison par l'Empereur.

Cependant la mort du Duc d'Orleans aporta beaucoup de changement à la Cour. La Duchesse d'Etampes n'ayant plus personne à opposer au Dauphin, perdit la plûpart de ses creatures, d'autant plus que la santé du Roi diminuoit de jour en jour. Aussi ce Prince qui se sentoit bien

bien decliner lui-même, ne prenoit plus ſe
terêts avec tant de chaleur, ce qui fut cauſe qu
penſa pluſieurs fois à ſe retirer. Mais comme
un pas que ſes pareilles ne font que le plu
qu'elles peuvent, elle joüa encore toutes
de reſſorts, pour mettre mal le Dauphin
l'eſprit de ſon pere. Elle ſe ſervit pour cela
qu'elle croioit être le plus capable de fai
preſſion ſur ſon eſprit, & ce fut de lui dire
Prince entretenoit toûjours intelligence
le Connétable, en quoi il ſe ſervoit de Mr. d
ſtillon. Pour le lui faire mieux accroire,
apoſta une des creatures du Dauphin
mée Dampierre, qu'elle avoit gagnée par d
ges voies, c'eſt-à-dire en partageant ſes
entre le Roi & lui, & ce traître lui revel
cret de ſon Maitre. Il n'aprit rien pour
nouveau au Roi, & il y avoit long-tem
s'en doutoit ; cependant il en regarda
Chaſtillon de mauvais œil pendant q
jours, mais plus neanmoins pour faire pl
Maitreſſe, que pour être veritablemen
contre lui. Car ce Prince, qui étoit jud
regardoit aprés tout qu'il n'avoit rien fai
ſon ſervice, & ſe mettant en ſa place, il
que c'étoit le moins qu'un neveu pût faire
oncle, & principalement pour un comm
là, à qui il étoit redevable de ſon éducat
Dauphin connut bien qu'on l'avoit trahi,
pût jamais deviner qui ce pouvoit être. C
s'en douta pareillement, & comme il ſ
tête de découvrir qui c'étoit, il en vint
la fin, quoi que ce ne fut qu'au bout de
années. J'en parlerai quand il en ſera te
ce ne fut pas un petit ſervice qu'il rendit
phin, qui étoit alors devenu Roi, puis
la lui fit ôter d'auprés de lui un traitr
combloit de ſes faveurs, & à qui il

autant de part qu'à [illegible]
ce.

Le traité de Boulogne ne s'[illegible]
la crainte des armes de l'[illegible], il y avoit
aparence que le Roi le [illegible]
ligue avec les Princes [illegible] d'[illegible],
mais s'étant laissé [illegible]
que ce Prince lui [illegible],
il demeura seulement [illegible],
tre sut tirer beaucoup d'avantage. [illegible]
une autre faute, qui [illegible]
fut de persecuter les [illegible],
ce qui faisant croire à ceux d'[illegible]
seroit se tromper eux-mêmes, [illegible]
sa protection, les uns [illegible]
avec l'Empereur, & les autres [illegible]
leur conscience à [illegible]
d'attendre tout ce qu'il [illegible]
de leur destinée. On croit que ce fut le Cardinal
de Tournon qui donna ce [illegible],
non pas toutefois pour [illegible],
mais par un faux zèle de la Religion. [illegible]
en soit, Mr. de Chatillon [illegible]
repos à rétablir la discipline [illegible],
& ayant mis par écrit [illegible]
également necessaires pour le [illegible]
& pour celui du Roi, il les [illegible],
de sorte qu'il en fut [illegible]
mens, qu'il eut soin de [illegible]
ses troupes. Le plus beau de [illegible]
la défense qui leur fut faite de [illegible]
Dieu ; & pour [illegible]
peine comminatoire, [illegible]
pretendoit être [illegible],
tint la main de si près, [illegible]
il y en eut trois qu'il fit [illegible]
ordonnances. Parmi ceux-là il [illegible]
qui étoit de sa terre de Chatillon, [illegible]



[illegible]il le,
s'étoit-
[illegible] la plû-
[illegible] d'une
rité [illegible]
monde,
songeoit
cela dans
[illegible]urs à une
point à la
[illegible] dire qu'il
la nature,
[illegible] ce qui lui
ne lui en
[illegible]hose qu'il
[illegible]etter à ge-
[illegible]neuroit un
vint inter-
[illegible], à moins
it que Dieu
rendre ce
[illegible]sité. Aprés
[illegible] alloit en-
[illegible]es chevaux
[illegible] plus à ses
étoit si bon
lui [illegible]ui montoit
quelquefois
[illegible]it tous les
[illegible], soit qu'il
[illegible]que d'autres
[illegible]roit en-suite
[illegible]nt une heu-
[illegible], qu'il n'y
versé dans
[illegible]ulée, il s'en
[illegible]genoux, car
[illegible]uver à celle
du

bien decliner lui-même, ne prenoit plus ses interêts avec tant de chaleur, ce qui fut cause qu'elle pensa plusieurs fois à se retirer. Mais comme c'est un pas que ses pareilles ne font que le plus tard qu'elles peuvent, elle joüa encore toutes sortes de ressorts, pour mettre mal le Dauphin dans l'esprit de son pere. Elle se servit pour cela de ce qu'elle croioit être le plus capable de faire impression sur son esprit, & ce fut de lui dire que ce Prince entretenoit toûjours intelligence avec le Connétable, en quoi il se servoit de Mr. de Chastillon. Pour le lui faire mieux accroire, elle lui aposta une des creatures du Dauphin, nommée Dampierre, qu'elle avoit gagnée par d'étranges voies, c'est-à-dire en partageant ses faveurs entre le Roi & lui, & ce traître lui revela le secret de son Maitre. Il n'aprit rien pourtant de nouveau au Roi, & il y avoit long-temps qu'il s'en doutoit; cependant il en regarda Mr. de Chastillon de mauvais œil pendant quelques jours, mais plus neanmoins pour faire plaisir à sa Maitresse, que pour être veritablement fâché contre lui. Car ce Prince, qui étoit judicieux, regardoit aprés tout qu'il n'avoit rien fait contre son service, & se mettant en sa place, il se disoit que c'étoit le moins qu'un neveu pût faire pour un oncle, & principalement pour un comme celui-là, à qui il étoit redevable de son éducation. Le Dauphin connut bien qu'on l'avoit trahi, mais ne pût jamais deviner qui ce pouvoit être. Chastillon s'en douta pareillement, & comme il se mit en tête de découvrir qui c'étoit, il en vint à bout à la fin, quoi que ce ne fut qu'au bout de quelques années. J'en parlerai quand il en sera temps, & ce ne fut pas un petit service qu'il rendit au Dauphin, qui étoit alors devenu Roi, puis que cela lui fit ôter d'auprés de lui un traitre, qu'il combloit de ses faveurs, & à qui il donnoit au-

autant de part qu'à personne dans sa confiance.

Le traité de Boulogne ne s'étant fait que dans la crainte des armes de l'Empereur, il y avoit aparence que le Roi le dût prevenir en faisant une ligue avec les Princes Protestans d'Allemagne; mais s'étant laissé amuser par des protestations que ce Prince lui fit de vouloir entretenir la paix, il demeura seulement sur la défensive, dont l'autre sût tirer beaucoup davantage. Il fit encore une autre faute, qui n'étoit pas moindre, & ce fut de persecuter les Protestans de son Roiaume, ce qui faisant croire à ceux d'Allemagne, que ce seroit se tromper eux-mêmes, que de recourir à sa protection, les uns songerent à s'accommoder avec l'Empereur, & les autres qui preferoient leur conscience à toutes choses, se resolurent d'attendre tout ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner de leur destinée. On croit que ce fut le Cardinal de Tournon qui donna ce mauvais conseil au Roi, non pas toutefois pour être gagné par l'ennemi, mais par un faux zéle de sa Religion. Quoi qu'il en soit, Mr. de Chastillon employa ce temps de repos à rétablir la discipline dans son regiment, & ayant mis par écrit plusieurs choses qu'il croioit également necessaires pour le service de Dieu, & pour celui du Roi, il les montra à ce Prince, de sorte qu'il en fut tiré plusieurs beaux réglemens, qu'il eut soin de faire publier à la tête de ses troupes. Le plus beau de tous à mon avis, fut la défense qui leur fut faite de jurer le nom de Dieu; & pour montrer que c'étoit moins une peine comminatoire, qu'une chose que le Roi pretendoit être executée au pié de la lettre, il y tint la main de si prés, qu'en huit jours de temps il y en eût trois qu'il fit punir selon la rigueur des ordonnances. Parmi ceux-là il s'en trouva un qui étoit de sa terre de Chastillon, & même cousin

sin

ſin germain de ſon Maitre d'hôtel. Ainſi l'on crut qu'il trouveroit le moien de le ſauver, principalement la coutume êtant qu'on n'aportât pas toûjours tant de rigueur, & que quand il ſe trouvoit pluſieurs perſonnes atteints du même crime, il ſuffiſoit d'en punir un pour donner l'exemple aux autres. On ne manqua pas de lui citer cette coutume, lui faiſant aſſez entendre, que s'il vouloit permettre qu'il tirât au billet, on feroit en-ſorte qu'il ne feroit pas le malheureux; mais regardant de travers ſon Maitre-d'hôtel, qui lui faiſoit cette propoſition; Et moi je vous dis, lui répondit-il, qu'à cauſe qu'il eſt vôtre couſin, il aura moins de grace que les autres, cependant qu'il ne vous arrive plus de me parler de la ſorte, & ſçachez que ſi je n'avois égard à la part que le ſang vous fait prendre à ce malheureux, vous ne me ſerviriez pas encore un quart d'heure.

Cet exemple de juſtice fut ſuffiſant pour retenir les autres, & chacun voiant combien la faveur faiſoit peu auprés de lui, ſe contint dans ſon devoir. Il lui fut bien glorieux d'avoir produit un ſi grand changement dans les troupes, & quoi que tout le bien, & tout le mal qui arrivoit dans un Etat, ayent coutume d'être attribués au Roi, on ſe diſpenſa de croire pour cette fois-là que ç'eût été lui qui eût produit ce que l'on voioit. Et de fait, il n'y avoit point de lieu de croire que cela vînt d'un Prince, qui avoit paſſé toute ſa vie, ſans penſer ſeulement qu'il y falût donner ordre, en quoi l'on peut dire qu'il avoit été bien mal ſervi, puis que ne pouvant pas connoitre de lui-même tout ce qui ſe paſſoit dans ſon armée, il n'avoit pas trouvé une ſeule perſonne aſſez affectionnée, pour l'avertir de ce qu'il faloit faire. Cependant ce fut moins le deſir de plaire au Roi, qui le fit entreprendre à Mr. de Chaſtillon, que celui de plaire à Dieu. Sur quoi l'on peut dire qu'il

qu'il avoit une delicatesse d'autant plus loüable, qu'elle étoit rare en ce siecle. Aussi ne s'étoit-il point laissé aller à suivre l'exemple de la plûpart des gens de sa condition, & au milieu d'une Cour dissoluë, il vivoit non pas à la verité comme un homme qui auroit renoncé au monde, mais du moins comme un homme qui songeoit qu'il faloit mourir. L'on remarquoit cela dans toutes ses actions, il se levoit tous les jours à une même heure, j'entens quand il n'étoit point à la guerre, car dans ce temps-là l'on peut dire qu'il ne dormoit point, ayant si bien corrigé la nature, comme je crois avoir dit ci-dessus, que ce qui lui avoit donné autrefois tant de peine, ne lui en faisoit plus maintenant. La premiere chose qu'il faisoit au sortir de son lit, étoit de se jetter à genoux devant un Crucifix, & il y demeuroit un quart d'heure, sans vouloir qu'on le vînt interrompre pour quelque chose que ce fut, à moins que quand il étoit à l'armée, où il disoit que Dieu vouloit bien que l'on differât de lui rendre ce qu'on lui devoit, en faveur de la necessité. Aprés avoir fait sa priere, il s'habilloit, & alloit ensuite dans son écurie, où il regardoit ses chevaux l'un aprés l'autre, s'en fiant beaucoup plus à ses yeux, qu'aux soins de son écuier. Il étoit si bon homme de cheval, que c'étoit lui qui montoit ceux qui étoient les plus difficiles, quelquefois deux, quelquefois trois, & il passoit tous les jours une heure & demie à cet exercice, soit qu'il s'en donnât la peine lui-même, ou que d'autres la prissent en sa presence. Il se retiroit en-suite dans sa chambre, où il lisoit réglément une heure entiere, mais avec tant de fruit, qu'il n'y avoit point d'homme qui fut mieux versé dans l'Histoire. Cette heure s'étant écoulée, il s'en alloit à la Messe, qu'il entendoit à genoux, car quoi qu'il ne manquât pas de se trouver à celle du

du Roi, il croioit que la plûpart n'y allant que pour faire leur cour, & chacun passant pour ainsi dire à tous momens, sur le corps des autres, c'étoit un temps mal propre pour faire sa priere. Au sortir de la Messe, il s'en alloit au lever du Roi, & aprés avoir achevé la matinée auprés de lui, il se mettoit à table, où il demeuroit plus long-temps qu'il n'eût fait, s'il y eût été tout seul; mais comme tout le monde étoit bien venu chez lui, la bien-seance l'obligeoit à donner quelque chose à la coutume. Aprés avoir dîné, il lisoit encore une heure, & afin de n'être point gênné, il faisoit donner des cartes à ceux qui avoient mangé avec lui. Cette heure êtant passée il s'en retournoit au Louvre, où il avoit fait le plus souvent quelque partie de paume avec le Dauphin. S'il ne joüoit pas à la paume, c'étoit tantôt au mail, & tantôt au billard, mais il ne sçavoit ce que c'étoit que de joüer aux jeux de hazard, disant que si l'on faisoit bien, ces sortes de jeux seroient défendus par tout le Roiaume. Aussi une personne de ses amis l'êtant venu trouver cinq ou six ans aprés, pour le prier de vouloir le servir de son credit, afin qu'il pût obtenir le privilege de donner tout seul à joüer dans Paris, il lui fit réponse qu'en tout autre chose il seroit ravi de lui rendre service, mais qu'à l'égard de celle-là bien-loin de s'y vouloir emploier, il étoit d'humeur à en détourner le Roi, s'il croioit qu'il fut d'humeur à lui accorder sa demande. Mais pour revenir à mon sujet, il achevoit de passer l'aprésdînée chez le Roi, ou chez le Dauphin, & quand huit heures venoient, il se retiroit chez lui, où il lisoit encore une heure, aprés quoi il se faisoit donner du fruit, ou un biscuit dans du vin; car il ne sçavoit ce que c'étoit que de souper. De là il s'en retournoit encore chez le Roi, d'où il ne reve-

noit

noit point qu'aprés son coucher. Il se couchoit dés qu'il étoit revenu, mais non pas sans avoir été encore un quart d'heure au chevet de son lit, & cela en presence de tous ses gens, car quoi qu'il crût que la veritable devotion ne consistoit pas dans l'aparence, il sçavoit neanmoins que les Maitres sont obligés de donner l'exemple à leurs domestiques.

Voilà comment il vêcut les premieres années qu'il fut à la Cour: mais il y eut bien du changement dans la suite. Cependant devant que de passer outre à son Histoire, il faut que je raporte ce qui lui arriva dans l'Eglise des Jacobis, où il étoit allé entendre la Messe le jour de St. Dominique. Il avoit mis dans une de ses poches de la monnoie pour donner aux pauvres, & en étant venu un auprés de lui, dans le temps qu'il étoit le plus occupé à ses prieres, au lieu de foüiller dans la poche où étoit cette monnoie, il foüilla dans l'autre, où il y avoit des pieces dor. Il en prit plein sa main sans compter, & les donnant à ce pauvre sans regarder ce que c'étoit, celui-ci demeura bien surpris, quand il vit la grandeur de l'aumône. C'étoit sans doute un homme de bien que ce pauvre là, & il le parut bien à ce qu'il fit. Car s'étant mis aprés cela sur la porte de l'Eglise, il attendit Mr. de Chastillon, & quand il vint à sortir: Monsieur, lui dit-il en lui montrant ce qu'il avoit reçû de lui, je ne sçai si ç'a été vôtre dessein de me faire une si grosse aumône, mais si cela n'est point, je ne pretens pas en profiter. Mr. de Chastillon ne fut pas si surpris de s'être trompé, que de la generosité de ce pauvre, & le regardant avec admiration; Non bon homme, lui répondit-il, mon dessein n'étoit pas de vous donner ce que vous me montrez, mais puis que vous avez la generosité de me le vouloirs rendre, j'aurai bien celle de vous le laisser. Il ne se contenta pas de cela, il le fit

venir

venir dans sa maison, & il le nourit & l'entretint tant qu'il vêcut, surquoi il s'imagina que tout le bien qui lui arrivoit, ne venoit que de la charité qu'il avoit pour lui. Et certes il y contribuoit peut-être en quelque façon, car pour en dire la verité, ce pauvre homme étoit un exemple de vertu, ce qu'on reconnut encore mieux aprés sa mort, que pendant sa vie. Car il n'eut pas plutôt les yeux fermés, qu'une vieille femme, qui avoit coutume de le venir demander tous les jours, se prit à sangloter dés qu'on lui eût annoncé que Dieu l'avoit appelé à lui. On crut qu'il faloit qu'elle fut sa femme pour y prendre tant d'interêt, & chacun l'ayant interrogée là-dessus; Non répondit-elle, ce n'étoit point mon mari, mais quand il l'auroit été, il n'auroit pas pris plus de soin de moi, ni de ma famille, qu'il faisoit. Elle conta en-suite comment, depuis qu'il étoit dans la maison, il lui avoit donné tous les jours la viande & le vin qu'on lui donnoit pour sa nouriture, outre que c'étoit elle qui avoit profité de la grosse aumône, qui lui avoit été faite. La chose ayant été raportée à Mr. de Chastillon, il ne la put croire à moins que de l'entendre lui-même de la bouche de cette femme; mais lui ayant été confirmée dans le même temps, il ne pût retenir ses larmes, ni s'empêcher de dire qu'il avoit perdu un tresor, qu'il n'étoit pas digne de posseder. Cependant il donna ordre de s'informer qui étoit cette femme; & ayant sû que c'étoit une pauvre honteuse, qui étoit chargée d'enfans, il prit soin d'elle, & de sa famille.

Il n'avoit point plus de joie qu'à ces actions de charité, & l'on remarqua que tout jeune qu'il étoit, il avoit tant de compassion des malheureux, qu'il se seroit ruïné volontiers pour les mettre à leur aise. Il plaignoit sur tout la pauvre Noblesse, disant qu'ils lui faisoient encore plus de pitié que

les

les autres, parce que ceux-ci pouvoient travailler, & que les autres n'y étoient pas accoutumés. Comme on connoissoit son cœur, tous les pauvres le guettoient, quand il venoit au Louvre, & pas un ne s'en retournoit sans qu'il lui eût donné. Cependant c'étoit sans ostentation, & non pas comme le Cardinal de Lorraine, qui vivoit en ce temps-là; car celui-ci, qui avoit pour cent mille écus de rente de benefices, portoit une bourse, qui étoit ordinairement penduë à son cou, disant que celle qu'il avoit dans sa poche étoit pour lui, & que celle-là étoit pour les pauvres. On raporte à propos de cette derniere bourse, une chose fort plaisante. On dit que ce Cardinal joüant un jour au billard avec le Roi, un filou qui s'étoit glissé parmi la presse, la lui coupa, & que le Roi le lui ayant vû faire, il fit signe au Roi de n'en rien dire, comme si ce qu'il en faisoit n'étoit que pour le divertir: que le Roi croiant la chose de bonne foi, s'étoit tû, mais qu'étant sorti au moment aprés avec le Cardinal, celui-ci s'étoit aperçu du vol, si bien que le Roi ne s'étoit pû empêcher de rire: qu'aprés s'en être diverti quelque temps, il avoit dit que c'en étoit assez, & qu'il lui alloit faire rendre sa bourse, mais que celui qui l'avoit prise, s'étoit évadé, ce qui avoit tellement surpris le Roi, qu'il ne s'en étoit pû remettre de toute la journée. Mais pour revenir à Mr. de Chastillon, il est certain qu'il n'y avoit point d'ostentation à son fait, & qu'il étoit veritablement touché, quand il se presentoit un pauvre devant lui. On lui entendit dire une chose là-dessus qui le fera bien voir. Etant allé à Chastillon avec Andelot, il y vint un pauvre Gentilhomme de quatre ou cinq lieües de là, & s'étant fait presenter par une personne qui le connoissoit; Ah mon frere, dit il à Andelot, en se tournant de son côté, qu'avons nous fait d'agreable à Dieu,

D pour

pour être si à nôtre aise, & si bien vétus, pendant que ce pauvre Gentilhomme est tout nu, & soufre toutes sortes d'incommodités. Il a le même rang que nous dans le Roiaume; si nous sommes Gentilshommes, il l'est aussi, & si j'y vois de la difference, c'est qu'il a plû à Dieu de nous favoriser, au lieu qu'il permet qu'il demeure dans la soufrance. Cependant il n'en demeuroit pas aux paroles, les effets suivoient de prés, & il donna ordre non-seulement qu'on l'habillât, mais encore que ses fermiers lui donnassent tous les ans une certaine somme pour lui aider à subsister. Ses terres étoient ainsi chargées de ces sortes de pensions, & il y avoit tant de soin des pauvres, qu'il y entretenoit un certain nombre de femmes, pour les servir dans leurs maladies, ni plus ni moins, que si elles eussent été leurs gardes. Mais comme quelque soin qu'elles en pussent avoir, ce n'étoit rien à moins que de suvenir à leur nouriture, il donnoit deux cens francs par mois pour leur faire des boüillons dans sa terre de Chastillon, & il faisoit la même chose dans les autres, selon qu'elles étoient plus ou moins grandes. Il ne prenoit pas seulement le soin de leur corps, mais encore celui de leur ame, & l'on remarque que devant que d'avoir embrassé la Religion Reformée, il entretenoit des Prêtres à Chastillon, & qu'il avoit même fondé des écoles pour instruire la jeunesse. Il n'eut garde de discontinuer cette bonne œuvre, quand il fut appelé à la verité de la Religion; & tout le changement qu'il y fit, c'est qu'au lieu de ces Prêtres, il y mit des Ministres.

J'aurois dequoi composer un gros volume de toutes les vertus Chretiennes qu'il pratiqua devant, & aprés sa conversion: mais comme il me faut parler de mille actions heroïques, dont sa vie est toute remplie, je passerai legerement par-

dessus les autres, pour ne m'attacher qu'à celles-là. Le Roi avoit suivi comme j'ai dit ci-dessus le conseil du Cardinal de Tournon, au prejudice de ses interêts, mais enfin mille reflexions qu'il faisoit tous les jours, lui aprenant qu'il ne faisoit pas bien, il s'en ouvrit à Mr. de Chastillon, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Mr. de Chastillon crut d'abord que c'étoit un paneau qu'il lui tendoit pour le surprendre, car il étoit delicat de parler de cette matiere-là, je veux dire de conseiller au Roi de faire alliance avec les Protestans d'Allemagne, dont la Religion étoit proscripte dans le Roiaume depuis long-temps, & dont même on venoit d'avoir des marques depuis peu; Paris ayant fumé non-seulement plusieurs fois du sang de quantité de gens de bien, mais encore toutes les autres villes du Roiaume. Or les Ministres qui ne vouloient point de guerre, parce qu'ils n'avoient pas le genie assez élevé pour s'en démêler heureusement, entretenoient le Roi dans une espece de scrupule, qui lui faisoit tenir pour fauteurs de la Religion Reformée, tous ceux qui lui parloient à l'avantage des Protestans d'Allemagne. Ainsi Mr. de Chastillon fut fort embarrassé sur la réponse qu'il lui devoit faire; neanmoins ayant fait reflexion qu'il ne pouvoit dissimuler en l'état qu'étoient les choses, à moins que de manquer à ce qu'il devoit à l'Etat, & au Roi, il fit connoitre à ce Prince qu'on le trompoit, quand on vouloit qu'il demeurât les bras croisés, pendant que Charles Quint subjuguoit l'Allemagne : que leurs differens, bien-loin d'être assoupis, ne faisoient que couver; Que d'abord que l'Empereur auroit vaincu ceux contre qui il avoit les armes à la main, il ne manqueroit pas de les tourner contre lui; que ce seroit alors qu'il s'apercevroit, mais trop tard, de la faute qu'il auroit faite de ne pas secourir des gens,

dont il auroit pû être secouru à son tour : que ceux qui l'en détournoient, sous pretexte de Religion, entendoient peu la politique ; que pour être d'une opinion contraire en matiere de croiance, cela n'empêchoit pas qu'on ne se pût accorder en matiere d'affaires d'Etat : que Charles Quint n'étoit pas si scrupuleux, puisque tantôt il faisoit alliance avec les Catholiques, & tantôt avec les Protestans, le tout selon qu'il y trouvoit son avantage : qu'au reste ce n'étoit pas pour prendre le parti de ceux qui faisoient profession de cette Religion, qu'il se donnoit la liberté de lui remontrer ces choses ; à quoi il ajoûteroit avec sa permission, que ce n'étoit pas avec les supplices, qu'on faisoit connoitre la verité, mais par des raisons solides : qu'il y avoit dêja du temps qu'on emploioit les boureaux pour intimider ceux qui avoient changé de Religion, cependant que leur nombre se multiplioit tous les jours : qu'il devoit connoitre par là qu'il devoit se servir d'autres remedes, ce qu'il lui disoit, non pas tant pour ce qui concernoit le dedans, que le dehors de son Roiaume : que cette persecution éloignoit de lui l'esprit des étrangers, & que c'étoit d'eux neanmoins qu'il avoit affaire dans le comble de puissance, où s'élevoit tous les jours son ennemi.

Cette conversation donna à penser au Roi ; il crut qu'il étoit de ceux qui favorisoient la Religion Reformée, & tâcha de le découvrir adroitement. Mais Mr. de Chastillon lui dit que cela n'étoit point, & que s'il lui parloit de la sorte, c'est qu'il croioit qu'il y alloit du bien de son service. Et de fait, il ne songeoit point encore à se ranger du bon parti, & ce ne fut que longtemps aprés, comme je le raporterai en son lieu. Quoi qu'il en soit, son conseil opera, nonobstant que les Ministres détournassent le Roi de le sui-

suivre. Et à la verité il ne faloit pas avoir beaucoup de pénétration, pour reconnoitre que l'Empereur aspiroit à la Monarchie universelle; dessein qu'il étoit en état d'executer plus que jamais, puis que par tout où il tournoit ses pas, il sembloit que la victoire fit gloire de se déclarer pour lui. Le Roi commença donc à noüer intelligence avec le Duc de Saxe, & quelques autres Princes Protestans, & ne pouvant leur envoier si-tôt des troupes, il leur envoia de l'argent pour en faire dans leur païs. Cependant le Duc de Saxe fit partir son fils pour se rendre auprés de lui; & le Roi lui accorda l'exercice de sa Religion; tant il est vrai que ceux qui font paroitre le plus de chaleur pour persecuter les autres, se relâchent aisément de leur zele, quand il y va de leur interêt. Le Roi ayant commencé par là à se déclarer, donna ordre à de nouvelles levées, mais devant qu'elles pûssent être sur pié, il fut saisi d'une maladie, qui le mit au tombeau. Il recommanda à son fils avant que de mourir, de se servir de ses Ministres, & de se donner bien de garde de rappeler le Connétable de Montmorenci. Je vais faire voir dans un moment combien le Dauphin eut peu de soin de lui obeïr, aprés que j'aurai dit un mot de la reputation qu'emportoit son pere en mourant. Francois I. eut de grandes vertus, mais aussi de grands défauts. Il eut la valeur en partage, & si la tête eût été aussi bonne que le bras, il étoit pour donner de grandes affaires à ses ennemis. Mais aprés avoir conçû les plus grandes entreprises, il se mettoit lui-même hors d'état de les faire réüssir, ou par la trop grande facilité qu'il avoit à croire ses Ministres, ou par sa prodigalité, qui étoit cause que les fonds destinés à la guerre, ne se trouvoient plus quand il en avoit besoin. Il aimoit l'encens par-dessus toutes choses, c'est pourquoi il prit soin de faire

du bien aux gens de lettres, ce qui les obligea à vanter ses exploits, qui n'eurent rien cependant que de fort malheureux. Il aimoit la reputation, ce qui fut cause qu'il quitta plusieurs fois ses plaisirs, pour se rendre lui-même à la tête de ses armées. Mais enfin il en revint souvent à son inclination, & les femmes eurent beaucoup de credit durant son regne. Au reste il surpassa les Princes qui l'avoient precedé en bonté, & il fut si affable envers tout le monde, que ses peuples se trouverent toûjours de bonne volonté pour lui aider dans ses necessités. Aussi quand il fut fait prisonnier, l'on eût dit qu'on ne regretoit pas tant la perte de la liberté de son Roi, que celle de son pere. Ce fut encore la même chose quand il mourut, & rien n'en pût consoler, que l'esperance qu'on avoit mise en son successeur, qui avoit fait paroitre beaucoup de courage dans toutes les affaires, où il avoit été emploié. L'on verra dans un moment si c'étoit justement ou non, qu'on avoit si bonne opinion de lui, & la vie de Mr. de Chastillon a tant d'enchainement avec la sienne, qu'il me sera difficile de traiter l'une sans l'autre.

*Fin du premier Livre.*

LA



# LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, ADMIRAL DE FRANCE.

## LIVRE II.

D'abord que le Roi eut les yeux fermés, le Dauphin n'attendit pas qu'on l'eût reconnu Roi, pour donner des marques qu'il l'étoit veritablement. Car la premiere chose qu'il fit fut d'envoier un courier au Connétable, pour le faire revenir, & de chasser les Ministres du Roi son pere. Ce peu d'obeïssance à ses volontés auroit donné matiere de discours à ses peuples, s'ils n'eussent été prevenus d'une forte estime pour LIV. II.

 lui,

lui, & pour celui qu'il rappeloit. Ainsi étant les premiers à approuver son choix, ils firent paroitre beaucoup de joie pour ce changement. Peut-être que l'inconstance, qui leur est si naturelle, contribua autant que tout le reste à leur faire approuver ce retour. Quoi qu'il en soit, plusieurs furent au devant de lui, jusques à moitié chemin, & le Roi eût fait la même chose, si la bien-seance ne l'en eût empêché. Mr. de Chastillon n'eut garde de manquer une occasion comme celle-là, pour faire sa cour au Roi, en même temps qu'à son oncle, car l'ordre n'eût pas plutôt été expedié, qu'il s'en fut sur un même cheval à Chantilli, où il devanca le courier de plus d'une demie heure. Le Connétable qui s'attendoit à revenir dés que le Roi seroit mort, n'eut garde d'être surpris de la nouvelle que son neveu lui aportoit, & aprés l'avoir remercié de l'affection qu'il lui témoignoit, il lui promit qu'il n'auroit jamais de fortune, qu'il ne la partageât avec lui. Le courier étant arrivé, le Connétable monta à cheval à l'heure-même, & il fut reçû du Roi avec tant de marques de bienveillance, que non content de l'avoir entretenu pendant deux heures entieres, il le fit coucher avec lui, comme s'il n'eût pû differer jusques au lendemain à lui faire part de ce qu'il avoit encore à lui dire.

Toute la Cour qui sçavoit l'ascendant qu'il avoit eu sur l'esprit du Roi, pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin, ne fut point surprise de sa faveur, & comme on voioit bien que le Roi alloit se reposer sur lui des affaires de la paix, & de la guerre, ceux qui avoient des établissemens, rechercherent son alliance pour s'y affermir, & ceux qui n'en avoient point, briguerent son amitié, pour en avoir. Ainsi il se vit bientôt recherché de toute la France, & même des Princes du sang,

sang, lesquels ayant contume de lui obeïr à la guerre, ne trouverent pas si étrange d'être obligés de lui rendre des civilités, que si c'eût été à un autre.

Mr. de Chastillon dont le merite avoit suffi pour le faire considerer de toute la Cour, ayant encore pour lui la faveur de son oncle, devint en si grande consideration aprés cela, que sans avoir toutes les peines que le Connétable étoit obligé de se donner, il n'avoit gueres moins de credit que lui. Comme il étoit d'un âge plus conforme à celui du Roi, il étoit de tous ses plaisirs; & le Roi qui pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin, n'avoit osé lui faire paroitre toute l'amitié qu'il avoit pour lui, de peur que le Roi son pere n'eût cru que ce n'étoit qu'à la consideration de son oncle, n'ayant plus rien qui le retint, le combla de tant de graces, qu'il surpassa souvent ses esperances. Le Connétable fut ravi qu'il se fût si bien mis dans l'esprit du Roi, & ayant en vûë de pousser sa fortune aussi loin que celle de ses propres enfans, il lui conseilla de songer à Mademoiselle de Laval, personne d'une des premieres Maisons du Roiaume, d'ailleurs d'un bien proportionné à la naissance, & par-dessus tout cela si accomplie en toutes sortes de vertus, qu'on ne sçavoit ce qui étoit le plus à estimer en elle. Elle joignoit encore à tant de belles qualités, celle qui a le plus de pouvoir sur la jeunesse, je veux dire une extrême beauté; ainsi c'étoit une amorce où il n'y avoit gueres d'aparence qu'il dût resister. Aussi son oncle s'imaginoit que son consentement suivroit de prés sa proposition, mais il demeura tout surpris de la réponse qu'il lui fit, qui étoit un honnête refus. Il lui dit que cette riche heritiere étant recherchée de plusieurs Princes, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour, il étoit impossible que son cœur n'eût pris parti dans

un si grand nombre: qu'il ne se sentoit pas propre pour éfacer de son esprit les idées qu'elle s'étoit pû former; qu'il faloit des assiduités, & des complaisances, à quoi il ne se pouvoit resoudre, que pour le Roi son Maitre; mais que s'il lui plaisoit d'y servir son frere, ce seroit un homme qui s'en aquiteroit bien mieux que lui. Cette réponse fâcha le Connétable, & lui ayant demandé si c'est qu'il avoit reconnu en elle quelque chose qui lui fît aprehender d'en faire sa femme; Non Mr. lui répondit-il, je la crois aussi sage, & aussi vertueuse, que personne qui soit à la Cour, mais si vous voulez que je vous en parle franchement, vous me feriez faire une grande violence sur moi-même, si vous m'obligiez à me marier à l'heure qu'il est. Peut-être que cela viendra un jour, mais pour à present je dois vous avoüer que je ne m'y puis resoudre. Le Connétable qui étoit un homme severe, trouva cette réponse encore plus desagreable, que celle qu'il lui avoit faite d'abord; & comme il étoit en possession avec lui de le traiter de même, que s'il eût été son fils, il lui dit franchement qu'il ne sçavoit pas connoitre le plaisir qu'il lui faisoit, & qu'il s'en mordroit les doigts. L'ayant quitté tout fâché il envoia querir Andelot, à qui il dit que s'il avoit assez de cœur, il vouloit non-seulement lui faire sa fortune, mais lui faire encore épouser une des plus belles personnes du Roiaume. Andelot lui répondit en riant que l'un & l'autre l'accommoderoit bien; & qu'il s'étonnoit qu'il lui demandât s'il avoit assez de cœur pour cela, qu'il ne croioit pas en avoir manqué en quelque rencontre que ce fut, comment donc en manqueroit-il, quand il s'agiroit de faire une si belle conquête. Cette réponse fut plus agreable au Connétable, que celle de Mr. de Chastillon, & aprés lui avoir dit le sujet qu'il venoit d'avoir

de

de se fâcher contre son frere, il s'expliqua plus clairement; lui faisant entendre que s'il faisoit son devoir pour plaire à Mademoiselle de Laval, il feroit ensorte auprés du Roi, qu'il n'y perdroit pas ses pas. Andelot le remercia de la grace qu'il lui faisoit, & étant dêja pour ainsi dire amoureux de cette belle personne, il lui dit qu'il ne lui demandoit qu'un quart d'heure, pour faire ce qu'il lui plairoit, & que c'étoit pour sçavoir de son frere, s'il étoit bien resolu de n'y point penser, ou si ce qu'il en faisoit n'étoit point, parce qu'il y eût reconnu quelque chose. Le Connétable lui dit qu'il en parloit trop honnêtement pour ne lui pas accorder le temps qu'il demandoit, mais qu'à l'égard de l'honnêteté de la personne, il avoit dêja fait la même demande à Mr. de Chastillon, qui n'avoit rien dit que ce qu'un honnête homme pouvoit dire d'une honnête femme: que pour le reste il ne croioit pas qu'il voulût se retracter de ce qu'il lui avoit dit, mais qu'il ne l'empêchoit pas de s'en éclaircir lui-même.

Cette conversation s'étant passée de la sorte, Andelot fut trouver son frere, & sans lui dire ce qui venoit de se passer entre le Connétable & lui, il lui demanda si ce qu'il venoit d'aprendre de Mr. de Montmorenci leur cousin-germain, étoit vrai, savoir que le Connétable lui eût proposé le mariage de Mademoiselle de Laval. En-suite sans attendre sa réponse, il lui fit entendre l'avantage qui lui en reviendroit, & à toute leur Maison, le priant de penser serieusement à cette affaire. Mais Mr. de Chastillon l'interompant au moment qu'il se preparoit encore à dire plusieurs choses là-dessus; Il est vrai mon frere, lui dit-il, que Mr. le Connétable m'a parlé de ce que vous dites, mais si Mr. de Montmorenci vous a voulu instruire de tout, il a dû vous dire que je l'en ai remercié, le priant de faire tomber sur vous la bonne volonté

qu'il avoit pour moi. C'en étoit assez dire pour faire connoitre à Andelot qu'il ne courroit point sur ses brisées, en s'embarquant dans cette affaire : mais lui qui ne vouloit pas lui déclarer son secret, avant que de l'avoir encore éprouvé, le tâta de toutes sortes de manieres, jusques à ce qu'il n'eût plus de lieu d'avoir aucun scrupule. Ainsi il ne fit plus de façon aprés cela de lui déclarer la proposition que lui venoit de faire le Connétable, ajoûtant encore neanmoins que pour peu qu'il y voulût penser, il lui quitteroit toutes ses pretentions. Mr. de Chastillon l'embrassa, & lui ayant témoigné qu'il auroit autant de joie que cette affaire réüssît que lui-même, Andelot fut retrouver le Connétable, & le pria de vouloir mettre les fers au feu. La proposition fut un peu dure à la Demoiselle, qui au lieu de deux ou trois Princes, entre lesquels elle pouvoit choisir, & même des Princes du sang, voioit qu'on ne lui offroit qu'un cadet. Mais quand Andelot lui eût rendu une visite, & aprés celle-là plusieurs autres, les charmes de sa personne suppleérent à ce qui lui pouvoit manquer, de sorte que bien loin d'y avoir toûjours la même repugnance, elle fit des desirs pour que la chose pût réüssir. Les Princes qui étoient embarqués, trouverent étrange, qu'il osât se mesurer avec eux, & peut-être qu'ils ne l'eussent pas soufert sans ressentiment, si le Connétable n'eût fait interposer l'autorité du Roi. La plûpart se retirerent donc sans rien dire, & ceux qui étoient assez amoureux pour s'opiniâtrer, passerent fort mal leur temps. En effet, Mademoiselle de Laval voiant que la volonté du Roi s'accordoit avec ses desirs, elle leur donna bientôt leur congé elle-même, & Andelot l'épousa à la barbe de tous ses rivaux.

Cette affaire fit beaucoup parler tous ceux qui portoient envie à la fortune du Connétable ; &

quoi

quoi que le merite d'Andelot fut digne de tout ce qu'il y avoit de plus grand, la jalousie leur fit dire que Mademoiselle de Laval avoit été sacrifiée. Andelot l'ayant sû, n'entendit point de raillerie, & il fit donner des coups de bâton à un Gentilhomme du Comte d'Anguien, qui étoit excité par son Maitre, à ce qu'on croioit, à tenir ces sortes de discours. Quoi qu'il en soit, le Comte d'Anguien ne témoigna aucun ressentiment de cet afront, & soit qu'il fut innocent de ce dont on le soupçonnoit, ou qu'il reverât assez la fortune du Connétable, pour ne point vouloir se faire d'affaire avec lui, il fit dire à Andelot qu'il avoit fort bien fait; & que même il avoit chassé ce Gentilhomme. Andelot pour répondre à ce compliment, le fut trouver, & feignant d'ignorer qu'il fut à lui, lui assura que s'il l'avoit sû, il se feroit bien donné de garde d'en user comme il avoit fait: qu'il lui en demandoit pardon, & qu'il étoit tout prêt de lui en donner telle satisfaction qu'il desireroit. Ce compliment étoit sans doute fort équivoque, mais le Comte d'Anguien feignant de le prendre en bonne part, plus toutesfois par politique, que manque de courage, lui fit réponse qu'il n'y avoit point de pardon à demander, quand il n'y avoit point d'offense: qu'il avoit bien crû qu'il avoit ignoré que ce Gentilhomme fut à lui, ainsi qu'il n'en avoit pas eu le moindre chagrin. Ils se separerent de cette façon fort bons amis en aparence, mais en effet fort alterés l'un contre l'autre.

Le refus que Mr. de Chastillon avoit fait d'une si riche heritiere, & qui avoit d'ailleurs tant de belles qualités, donna à penser au Connétable; & comme il avoit été jeune, & qu'il sçavoit dequoi les jeunes gens étoient capables, il s'imagina aussi-tôt que quelque autre passion en étoit cause. Il se fortifia encore dans cette pensée, quand il

fût qu'il alloit voir souvent Mademoiselle de Brezé, & qu'il avoit pour elle de grandes complaisances. Cette Demoiselle étoit fille de Mr. de Brezé Maulevrier, Senéchal de Normandie, & de Diane de Poitiers. Elle étoit d'une Maison illustre, parmi la Noblesse, & quoi qu'elle ne fut pas de celle que raporte Mr. de Varillas, elle avoit pareillement parmi ses ancêtres des personnes qui avoient eu des Gouvernemens de Provinces, il y avoit plus de trois siécles. Ses armes étoient aussi fort differentes de celles des autres Brezé, dont le surnom est Maillé, au lieu que le sien étoit Brezé. Mais ce qui a trompé Mr. de Varillas, c'est qu'il n'y en a plus de cette Maison-là, & il a crû aussi-bien que Mezerai, qui dit la même chose, que c'étoit la même que celle des Maillé-Brezé d'aujourd'hui, ou pour mieux dire de celle des Maillé-Brezé sous le feu Roi, dont la fille unique est femme du Prince de Condé. Mais sans m'arrêter à ces sortes de choses, le Connétable n'eût pas plutôt conçû cette pensée, qu'il fit venir Mr. de Chastillon, à qui pour faire accroire qu'il approuvoit ses desseins, il dit qu'il avoit eu raison de refuser Mademoiselle de Laval, & que la faveur de la mere de Mademoiselle de Brezé avoit dequoi lui faire faire une aussi grande fortune, que celle qu'il pouvoit esperer avec elle : qu'il ne s'étonnoit que d'une chose, qui étoit qu'ayant cette pensée pour cette Demoiselle, il s'en fut caché de lui ; qu'il ne l'y auroit pas desservi, n'étant pas si fort en colere, qu'il ne fit toutes choses pour son établissement. Bien loin que le Connétable eût deviné, il n'y avoit rien de plus éloigné du dessein de Mr. de Chastillon, que la pensée d'épouser cette Demoiselle, tellement qu'étant tout surpris de ce discours, il lui dit qu'il le remercioit de sa bonne volonté, mais qu'il ne l'emploieroit jamais pour ce maria-

ge : que s'il alloit plus souvent chez elle, que chez une autre, il ne faloit pas inferer de là que ce fut dans le dessein d'en faire sa femme ; qu'elle avoit une tache qui l'en empêcheroit, quand bien même il se sentiroit tout le penchant imaginable pour elle : que s'il esperoit de faire fortune, ce n'étoit pas par une alliance qui l'obligeât à rougir, & qu'il se sentoit assez de cœur pour faire quelque chose sans cela. Le Connétable qui n'étoit pas trop bien avec la mere de cette Demoiselle, par des raisons qui sont fort ordinaires à la Cour, c'est-à-dire parce qu'ils pretendoient tous deux aux bonnes graces du Roi, à l'exclusion l'un de l'autre, fut ravi de sa réponse, & il lui dit en l'embrassant, qu'il s'étoit toûjours bien douté qu'il ne voudroit pas mêler au sang de Coligni & de Montmorenci, qui étoient sans tâche, celui d'une femme qui étoit soüillée par ses debauches : qu'il n'avoit pas de crainte de lui dire cela, à lui qui étoit son même sang, & qui avoit autant d'interêt que lui-même à taire ce que la discretion ne permettoit pas de reveler : qu'il le prioit de ne plus rendre des visites si frequentes à Mademoiselle de Brezé, ou que ce ne fut du moins que dans le dessein d'éprouver si elle seroit de l'humeur de sa mere.

Cette conversation s'étant passée de la sorte, le Connétable n'eût plus d'inquietude, quoi qu'il aprît qu'il ne discontinuoit point de lui rendre visite. Et à la verité elle lui plaisoit bien autant qu'une autre, mais le peu de penchant qu'il avoit au mariage, ne lui faisoit pas faire tant de chemin, qu'un autre auroit pû faire, & sans cela il n'y avoit rien à faire avec elle. Voiant donc qu'il perdoit son temps, il fit un éfort pour ne la plus voir ; & comme il étoit homme de grand courage, ce lui fut assez de le vouloir, pour en venir à-bout. Cependant le Connétable n'eut

pas

pas été plutôt déclaré Ministre, qu'il songea à poursuivre les desseins du feu Roi; j'en ai dit quelque chose ci-dessus, & comment il faisoit quelques levées pour envoier en Allemagne. On les continua par tout le Roiaume, & une partie passa en Ecosse, où le Connétable envoia Andelot pour commander l'infanterie, & l'autre fila vers la frontiere de Champagne, en attendant qu'on lui donnât de l'occupation. Celles qui furent en Ecosse allerent au secours de la Reine, que les Anglois pressoient de leur remettre sa fille unique entre les mains, afin de la faire épouser à leur Prince; & comme il étoit de la derniere consequence d'empêcher cette alliance, qui les auroit rendus trop puissans, le Connétable n'y épargna rien. S'il étoit de mon sujet de raporter tout au long quel fut le succés de cette expedition, je dirois aussi comment la Reine d'Ecosse reduite à la derniere extrémité, fut obligée de faire passer sa fille en France; je dirois aussi comment ceux qui y avoient soin des affaires du Roi se comporterent pour obliger cette Princesse à en venir là; mais comme ce seroit par trop s'en éloigner, je me contenterai de dire qu'Andelot se montra par tout digne du sang dont il sortoit, & qu'à son retour en France, le Roi fut si content du bien que tout le monde disoit de lui, que quand il n'auroit pas été neveu de son premier Ministre, il n'auroit pas laissé de lui donner les premiers emplois.

Cependant Mr. de Chastillon qui avoit été fait Chevalier de l'Ordre, eut la charge de Colonel General de l'infanterie, & aprés avoir suivi le Roi en Picardie, il eut ordre de passer en Champagne, & de tenir les troupes prêtes au premier commandement. Car quoi que le Roi se fût engagé de secourir les Protestans, il étoit bien-aise auparavant de conclure une ligue avec le Pape, & les Veni-
tiens,

tiens, pour donner plus d'affaires à l'Empereur. Ces deux Puiſſances étoient également jalouſes de l'état floriſſant où étoient alors les affaires de l'Empire; neanmoins comme elles avoient peur de s'attirer l'Empereur ſur les bras, elles reculoient autant qu'elles pouvoient de ſe déclarer, tâchant toûjours d'embarquer le Roi, afin que s'il étoit aſſez fort pour donner de l'occupation à ſes armes, ils lui laiſſaſſent démêler tout ſeul la fuſée. Le Roi qui étoit auſſi fin qu'ils pouvoient être, voiant bien le ſujet de leurs remiſes, contint ſes troupes dans leurs garniſons. Ainſi les Proteſtans qui s'étoient attendus à ſon ſecours, ſe trouverent ſi preſſés, que l'Empereur les accula auprés de Mulberg. Ils firent ce qu'ils pûrent pour éviter le combat, mais n'en ayant pû venir à-bout, ils le donnerent, & le ſuccés leur fut ſi funeſte, qu'ils y furent batus à platte couture. Qui pis eſt le Duc de Saxe, un de leurs principaux Chefs y fut pris, & ce coup ayant abatu entierement leur courage, l'Empereur ſe rendit maitre de toutes les villes qui tenoient leur parti, à la reſerve de Magdebourg. Leur défaite étonna toutes les Puiſſances, qui avoient ſujet d'aprehender celle de l'Empereur; & comme la Religion n'eſt qu'un pretexte, dont ſe ſervent les Grands, pour couvrir leurs interêts, le Pape qui s'étoit défendu de conclure avec le Roi, par la peine qu'il avoit, diſoit-il, de faire la guerre à un Prince, qui combatoit des heretiques, ne voulut pas encore ſigner la ligue, dont j'ai parlé ci-deſſus, mais il envoia en recompenſe juſques à Conſtantinople, pour donner de la jalouſie au Grand Seigneur d'une victoire ſi ſignalée. Il eſt vrai qu'il y fut pouſſé par le meurtre de ſon fils naturel, qui avoit été aſſaſſiné par trois citoiens de Plaiſance, aprés quoi Gonzague Gouverneur de Milan s'étoit ſaiſi de Plaiſance, dont ce bâtard étoit Souverain

rain. Or comme cette invasion menaçoit l'Italie d'un dur esclavage, les Venitiens ne firent pas plus de façon d'envoier vers le Turc, à qui ils firent de grands presens, pour le porter à rompre avec l'Empereur, qui se croioit à l'abri de ses armes, en vertu d'une treve qu'ils avoient faite ensemble. Le Turc prit toûjours leur argent, & leur ayant promis plus de choses qu'il n'avoit envie de leur tenir, il renvoia leurs Ambassadeurs avec de belles paroles. Tout cela ètant une marque d'une guerre prochaine, ceux qui pretendoient pousser leur fortune par là, commencerent à se réjouïr, & Mr. de Chastillon particulierement, lequel se promettoit toutes choses de son courage, & de la faveur de son oncle. D'ailleurs il mouroit d'envie de témoigner au Roi la reconnoissance qu'il avoit de la charge qu'il lui avoit donnée, & de lui faire voir en même temps, qu'il n'en étoit pas indigne. Cependant si n'ètant encore que Colonel, il avoit été cause de plusieurs belles ordonnances, qui s'étoient faites, ce fût toute autre chose, quand il se vit plus en ètat de pouvoir parler. Il entreprit de rétablir la discipline dans toutes les troupes, comme il avoit fait dans son regiment, & ce fut avec tant de douceur, qu'on commença à lui donner le nom de pere des soldats. Cependant la puissance de l'Empereur étoit montée à un point depuis la bataille de Mulberg, que personne ne vouloit entreprendre de le choquer; & le Roi qui avoit peur pareillement de s'attirer des affaires sur les bras, dont il eut peine à sortir, se contenta de fournir de l'argent sous main aux Protestans, sans se déclarer davantage. L'Empereur avoit de trop bons espions dans toutes les Cours, pour n'en être pas averti, & cela joint à la haine qu'il portoit à la nation Françoise, l'auroit excité à en prendre vangeance, s'il n'eût été retenu par de puissantes considera-

tions.

tions. La plus forte de toutes fut la crainte qu'il eut de choquer Soliman, avec qui le Roi entretenoit une intelligence étroite, à l'exemple de son pere, qui l'avoit appelé plusieurs fois à son secours. Et certes il n'y avoit pas tant à redire que ce Prince eut recours à lui, que le Pape: mais ce n'étoit pas là la premiere fois que ses pareils avoient fait voir qu'ils n'étoient pas si fort irreconciliables avec le Turc, que leurs interêts ne leur fissent oublier l'obligation, où ils étoient de le poursuivre à cor & à cri. L'Histoire est toute pleine de pareils exemples, & ce seroit n'en être gueres instruit, ou du moins vouloir aller contre la verité, que de soûtenir le contraire. Quoi qu'il en soit, tant de raisons de part & d'autre obligerent l'Empereur & le Roi de demeurer en paix deux ou trois ans, pendant lesquels toute occasion étant ôtée de se signaler, Mr. de Chastillon n'eut moien de se distinguer des autres, que par des courses de bagues, qui étoient alors fort à la mode. Cependant il continua de s'abstenir des debauches où les gens de sa qualité, & de son âge, étoient tellement plongés, que tout ce qu'on pût dire de vilain, & de dissolu, n'aproche en rien de la vie qu'ils menoient.

Parmi ce temps de repos le Connétable l'obligea de se marier, & il épousa Mademoiselle de Laval parente fort proche de sa belle sœur, & portant même nom, & mêmes armes. Il ne le fit que par la complaisance qu'il avoit pour son oncle, dequoi on eut beaucoup de lieu de s'étonner, puis qu'aprés avoir refusé un parti aussi avantageux, que celui dont j'ai parlé ci-dessus, il n'y avoit pas d'aparence qu'il fut plus complaisant dans un temps, que dans un autre. Mais ce qui l'y porta fut, qu'étant devenu amoureux d'une personne d'une mediocre condition, & en ayant tiré des faveurs, il crut que rien n'étoit plus

plus capable de le detacher de cette passion, qu'un nouvel attachement. Car il avoit oüi dire qu'il faloit chasser un clou par un autre, & il se trouva fort bien de ce conseil. Il en usa cependant fort bien avec la personne qu'il quittoit, & cette personne lui ayant témoigné qu'elle ne pouvoit plus vivre dans le monde, aprés ce qui lui étoit arrivé, il lui donna dequoi se retirer dans un couvent. Dieu benit de si saintes intentions, & ce fut par le moien de ce mariage, qu'il trouva une nouvelle vie; car ce fut sa femme, qui à force de lui parler des abus qu'il y avoit dans l'Eglise Romaine, lui fit naitre l'envie de n'y plus demeurer. Sur quoi je dois dire neanmoins qu'Andelot y contribua aussi de sa part, ce que nous verrons dans la suite de cette Histoire.

Au reste pour parler par ordre de toutes choses, il faut sçavoir que d'abord que le Connétable fut revenu à la Cour, Diane de Poitiers témoigna pour plaire au Roi beaucoup de chaleur pour ses interêts. Le Connétable de même pour ne point donner de chagrin à son Maitre, vécut avec elle en bonne intelligence. Tant qu'il eut cette politique, il gouverna les affaires du dedans, & du dehors du Roiaume, sans qu'elle songeât à y mettre le moindre obstacle. Mais ne s'étant pû empêcher de faire quelques railleries en arriere de sa personne, elle chercha à lui nuire autant qu'elle pût. Devant que leur mesintelligence éclatât, Mr. de Chastillon croiant ne rien faire de desagreable à son oncle, s'étoit jetté tout de bon dans ses interêts, ce qui faisoit dire qu'il étoit impossible qu'il ne fit une grande fortune, puis qu'il avoit de son côté & le favori, & la Maitresse. Or comme il n'y avoit point de porte de derriere avec lui, il n'en demeura pas dans les termes de la civilité avec elle, mais il chercha encore

core à lui rendre service, ce qu'il fit dans une occasion qui lui étoit de la derniere consequence. J'ai dit ci-dessus que le feu Roi avoit une Maitresse, & que c'étoit la Duchesse d'Etampes: cette femme qui étoit restée sans consideration aprés sa mort, en étoit dans un chagrin inconcevable, d'autant plus qu'elle avoit toûjours haï Diane de Poitiers, & qu'elle la voioit alors au comble de la faveur, car le Roi l'avoit fait Duchesse, aussi-bien qu'elle, ce qui la faisoit tellement enrager, que quoi qu'il y eut du danger à dire ce qu'elle pensoit, elle ne pouvoit s'empêcher de soûtenir qu'il faloit qu'elle eût ensorcelé le Roi, puis qu'à son âge il étoit impossible autrement qu'on l'aimât. C'étoit une raillerie qui lui étoit ordinaire, & du temps du feu Roi il lui étoit arrivé de dire plusieurs fois, que le même jour qu'elle étoit venuë au monde, Diane avoit été mariée. Ces sortes de discours étoient parvenus aux oreilles de Diane dés le vivant du feu Roi, & elle les avoit dissimulés par politique, c'est-à-dire parce qu'elle n'étoit pas en état d'y donner ordre. Au reste se voiant alors toute puissante, elle ne les dissimula plus, mais les méprisa, en quoi il y avoit peut-être encore plus de politique, que de generosité, puis quelle sçavoit bien qu'on n'auroit pas manqué de dire, qu'il n'y avoit que les verités qui offensoient. C'étoit dequoi faire rentrer la Duchesse d'Etampes en elle-même : mais l'impunité ayant cela de propre, qu'elle donne encore plus de hardiesse, pour ne pas dire plus d'insolence, la Duchesse d'Etampes passa de ces discours à d'autres, qui étoient encore plus offensans, dequoi Diane ne témoigna pas neanmoins plus de ressentiment que la premiere fois. Elle se contenta de dire qu'il étoit bien juste, que puis qu'elle n'avoit plus de moien de se venger que par la langue, on la laissât faire.

Ce

Ce qui êtant raporté à la Duchesse d'Etampes, ce mépris la toucha tellement, qu'elle joignit la méchanceté à l'imprudence. J'ai dit ci-dessus qu'elle étoit des amies de Dampierre, & que ce Gentilhomme étoit si-bien auprés du Roi, qu'il avoit autant de part qu'un autre dans ses bonnes graces. Or se faisant une grande fortune de posseder les restes du feu Roi, il se transforma tellement dans la passion de la Duchesse, qu'il resolut de se servir du credit qu'il avoit auprés de son Maitre, pour lui donner de méchantes impressions de sa Maitresse. Pour cet effet il contrefit l'amoureux de Diane, qu'il sçavoit être d'un temperament fort porté à l'amour, & comme il étoit bien-fait de sa personne, & qu'il avoit d'ailleurs un certain esprit propre pour les femmes, il bâtit de grandes esperances sur ses assiduités. Mr. de Chastillon qui le sçavoit amoureux éperdûment de la Duchesse d'Etampes, s'étant aperçû de son dessein, se douta aussi-tôt qu'il y avoit du mistere; il ne sût neanmoins comment s'ouvrir à Diane, à qui il sçavoit, que de la complexion dont la nature l'avoit formée, ce n'étoit pas lui faire plaisir, que de s'opposer à ce nouvel attachement. Il demeura donc quelque temps irresolu, & je croi qu'il n'eût pas parlé sans l'extrême peril où étoit cette Dame. Mais enfin voiant que ce ne seroit pas répondre à l'amitié qu'elle attendoit de lui, il la fut trouver, & lui dit qu'il étoit trop de ses amis, pour ne lui pas parler à cœur ouvert; qu'il sçavoit bien qu'elle n'avoit aucun mauvais dessein dans les assiduités qu'elle soufroit de Dampierre, mais que ne pouvant manquer, qu'elle n'eut des ennemis, & encore plus de jaloux, dans le poste où elle étoit, il étoit obligé de lui dire, qu'elle ne pouvoit prendre trop de mesures pour sa conduite : que le Roi l'aimoit éperdûment, & que personne n'en faisoit difficulté; mais

mais que plus sa passion étoit forte, plus étoit-elle sujette à la jalousie: que ce n'étoit pas assez que d'être exempte de crime, qu'il le faloit être encore de soupçon: qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui tenir ce discours, étant autant dans ses interêts, qu'il y étoit; que quoi qu'il dût craindre, qu'elle le prît en mauvaise part, il se rassuroit neanmoins considerant qu'elle avoit trop d'esprit pour s'en fâcher; qu'elle sçavoit par quel principe il pouvoit agir, & qu'il la prioit d'y faire reflexion.

L'amour étoit assurément la passion dominante de cette Dame, cependant cette remontrance lui faisant voir le precipice où elle s'alloit jetter, elle ne fut pas assez aveugle, pour continuer un commerce si prejudiciable à sa fortune. Elle dit donc à Dampierre la premiere fois qu'elle le vit, que si elle avoit soufert ses discours, c'étoit pour voir jusques où pouvoit aller son insolence, que si elle étoit malfaisante, elle n'avoit qu'à en dire un mot au Roi, pour le ruïner auprés de lui, mais qu'elle étoit prête de tout oublier, pourvû qu'il devînt sage dorenavant. Ces paroles jetterent Dampierre dans une grande surprise; cependant comme il avoit vû des choses, qui ne lui permettoient pas de croire qu'elle l'eût voulu éprouver, comme elle disoit, il jugea aussi-tôt qu'il faloit que quelqu'un lui eût fait sa leçon. Mille circonstances le confirmerent dans sa pensée, & aprés avoir bien songé qui ce pouvoit être, il ne fit point de difficulté que ce ne fut Chastillon. D'abord qu'il eût arrêté ses soupçons sur lui, il crut qu'ils étoient peut-être si bien ensemble, que c'étoit la cause de la part qu'il y avoit prise; il desira que cela pût être, croiant qu'il arriveroit aussi-bien par là à ce qu'il avoit premedité, que par le chemin qu'il avoit pris; & quoi qu'il vît beaucoup de choses qui ne lui permettoient pas d'ajoûter foi à cette pensée, l'envie qu'il avoit qu'elle

fut

fut veritable, fit qu'il ne s'attacha qu'à ce qui le pouvoit flatter. Quoi qu'il en soit, soit qu'il crût la chose veritable, ou que manquant de tout autre pretexte, pour rendre service à la Duchesse d'Etampes, il fut bien-aise de se servir de celui-là. Il fit remarquer au Roi l'attache que Chastillon avoit auprés de Diane; & quoi qu'il feignît d'épargner la Dame, & de n'en vouloir qu'au Cavalier, il sçavoit trop bien dequoi la jalousie est capable, pour n'être pas persuadé que cela donneroit de méchantes heures à tous trois. Et de fait, ce Prince demanda à Diane, ce que Chastillon venoit faire si souvent chez elle, & si c'est qu'elle lui trouvoit tant d'agrément, qu'elle ne s'en pût passer. Une demande si seche avoit dequoi la surprendre, mais l'air dont il la lui fit, la toucha encore plus que tout le reste; c'est pourquoi comme elle étoit peu endurante de son naturel, elle lui fit une réponse, qui étoit tout aussi aigre, que ce qu'il lui avoit pû dire. Je ne sçai, lui dit elle, de quoi vous vous plaignez, mais je sçai bien que si je faisois mon devoir vous ne vous plaindriez pas à tort. Où est le sujet que je vous donne de m'accuser comme vous faites, & je voudrois bien que vous me dissiez pourquoi vous soupçonnez Chastillon, plutôt qu'un autre. Le soin que cette Dame sembloit prendre de se justifier, bien moins que celui que le Roi accusoit, augmenta tellement la jalousie de ce Prince, qu'il lui dit mille choses facheuses. Cependant il ne vit pas plutôt Mr. de Chastillon, que sous pretexte de l'envoier faire la revûë des troupes sur la frontiere, il l'éloigna de la Cour. Mille ordres l'un sur l'autre l'arrêterent là une bonne partie de l'hiver; & afin que personne ne se doutât du motif qui le faisoit agir, il fit aussi commandement à tous les Officiers de se rendre à leur garnison. Cela fit croire à tout le monde que l'on

étoit

étoit sur le point d'avoir la guerre avec l'Empereur, & chacun commença à se preparer pour la campagne. Mr. de Chastillon le crût de même, & s'en réjouït: mais enfin le Connétable sans la participation de qui tout cela se faisoit, sçachant bien que le Roi ne songeoit pas encore à la guerre, commença non pas à pénétrer le mistere, mais à se douter qu'il y en avoit là-dessous. Comme c'étoit un fin Courtisan, il tâcha de faire jaser Diane, mais elle qui vouloit qu'on la crût toûjours aussi-bien que jamais avec le Roi, lui cacha sa jalousie, & elle le fit si finement, qu'il ne pût jamais rien découvrir. Quand il vit cela il manda à son neveu de s'examiner, & qu'il avoit sans doute quelque peché originel, qui l'éloignoit de la Cour, plutôt que le besoin qu'on avoit de lui, où il étoit. Mais quelque gêne qu'il donnât à son esprit, ce fut un mistere qu'il ne pût developer, non plus que tous ceux à qui il vint en pensée, qu'une si longue absence renfermoit quelque secret important.

Cette espece de disgrace eût été un trionfe pour la Duchesse d'Etampes, & pour Dampierre, si la colere du Roi eût duré à l'égard de Diane; mais un moment de conversation ayant ramené ce Prince au point qu'elle desiroit, ils crûrent que ce qui avoit produit leur broüillerie, n'avoit rien de commun avec leurs interêts. Cependant Diane qui ne pensoit point du tout à Mr. de Chastillon, n'eut garde de demander son retour; au contraire elle fut bien-aise que le Roi mît son esprit en repos de ce côté-là, c'est pourquoi elle fut la premiere à lui dire, qu'il n'en vaudroit pas pis, quand il demeureroit encore autant de temps où il étoit, qu'il y avoit demeuré. Ainsi trois mois tous entiers s'écoulerent, sans qu'on parlât de le faire revenir: mais enfin le Roi s'étant entierement défait de sa jalousie, lui envoia or-

dre de lui venir rendre conte lui-même de ce qu'il avoit fait dans les garnisons. Il le reçût fort bien, & ayant témoigné être satisfait de sa conduite, il demeura deux heures enfermé avec lui dans son cabinet, pour faire mieux accroire qu'il avoit des choses de consequence à lui dire. Si cela jetta de la poudre aux yeux des autres, cela ne lui fit pas prendre le change à lui, qui avoit reçû de trop bons avis du Connétable, pour se laisser éblouïr par les aparences. Cependant il reçût des complimens de toute la Cour à son retour, & particulierement de Dampierre, qui étoit trop politique pour y manquer. Il fut même un de ceux qui lui donna plus d'encens: mais comme Mr. de Chastillon se défioit de tout le monde, en l'état où il étoit, il lui devint suspect à force de vouloir outrer les choses. Il ne s'imagina rien neanmoins dans ce moment, mais cela l'ayant obligé à l'observer, il ne fut pas long-temps à reconnoitre ce qu'on n'avoit jamais crû jusques-là, sçavoir qu'il étoit mieux avec la Duchesse d'Etampes qu'on ne pensoit. Cette nouvelle découverte lui donnant envie d'en sçavoir davantage, il dit un jour à Diane, que si elle lui vouloit faire part de ce qui avoit été cause qu'il avoit été si long-temps absent, il lui diroit une chose qui ne lui déplairoit pas. Diane étoit femme, c'est-à-dire extrêmement curieuse; ainsi ayant un empressement extraordinaire de sçavoir de quoi il vouloit parler, elle tâcha d'arracher son secret, sans vouloir s'obliger à lui déclarer le sien. Mais Mr. de Chastillon demeurant ferme à lui dire, qu'il n'y avoit rien à esperer de lui, qu'à la charge d'autant. Enfin la curiosité fut si grande, qu'elle lui avoüa que le Roi avoit été jaloux, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été si long-temps hors de la Cour. Quoi que ce que disoit cette Dame fut fort aisé à croire

à un

à un homme qui pouvoit rappeler dans sa memoire les assiduités qu'il avoit eües pour elle, & l'honnêteté avec laquelle elle le recevoit, toutefois eut-il peine à la croire du premier abord. Comme elle avoit la reputation de n'être pas fort fidele au Roi, il craignit qu'elle ne l'eût choisi pour suppléer au défaut de ce Prince, ce qui n'étant pas selon son goût, il fut au desespoir d'avoir entamé un discours, qui lui en attiroit un, qui lui étoit si desagreable. En effet, outre qu'il ne la regardoit pas avec les yeux du Roi, il avoit la prudence de juger quelles affaires cela lui feroit, si ce qu'il pensoit étoit veritable. C'est pourquoi cherchant à rompre les chiens; Ce n'est pas à moi Madame, lui dit-il, qu'il faut faire ces sortes de contes, & outre que je n'ai pas assez de vanité, pour croire que j'aye pû donner de l'ombrage à mon Roi, il sçait trop le respect que j'ai pour tout ce qui le regarde, pour douter de ma discretion. Peut-être que dans un autre temps cette Dame n'eût pas été contente de ce compliment, par lequel on sembloit mépriser ses charmes, mais n'ayant rien alors qui la pressât tant, que la curiosité, elle lui répondit fort serieusement, qu'il prît ce qu'elle venoit de lui dire comme il voudroit, mais qu'elle ne lui avoit rien dit que de veritable. L'air dont elle parloit, lui ayant fait connoître qu'il s'étoit trompé dans la pensée qu'il avoit eüe; Je suis bien-aise, Madame, lui dit-il, d'aprendre ce que vous venez de me dire, & je ne crois pas être en peine long-temps de deviner, d'où la piece nous est venüe. Enfin vous y avez du moins autant d'interêt que moi, & je me trompe fort, si l'on n'avoit du moins autant d'envie de vous nuire qu'à un autre. Il faut, continua-t-il, que vous reconnoissiez en cela le caractere de la Duchesse d'Etampes, & elle s'est servie sans doute de Dampierre, pour

persuader cette fourberie au Roi. A ce mot de Dampierre, Diane l'interompit, pour lui demander sur quel fondement il accusoit ce Gentilhomme. Sur ce qu'il est bien avec la Duchesse, répondit Mr. de Chastillon, & lui ayant conté là-dessus ce qu'il avoit découvert, & que c'étoit ce qu'il avoit à lui dire, il la persuada si-bien, qu'ils resolurent de concert de surprendre quelques Lettres. Mr. de Chastillon lui dit de s'en reposer sur lui, & mettant des gens en campagne, pour gagner ceux qui se pouvoient méler des messages, enfin on lui remit une Lettre de Dampierre entre les mains, où le mistere étoit entierement découvert. Diane en fit merveilleusement bien sa cour au Roi, à qui elle dit, que quoi qu'elle parût justifiée dans son esprit, elle n'auroit jamais eu de contentement, à moins que de faire voir son innocence claire comme le jour. Le Roi eut peine à croire ce qu'il voioit, car il étoit dépeint dans cette Lettre comme un Prince de peu d'esprit, & qui preferoit ses plaisirs aux affaires de son Etat. Et comme il avoit tiré Dampierre, pour ainsi dire, du neant, pour l'élever à la charge de premier Gentilhomme de sa chambre, plus il lui vit d'ingratitude, plus il en fut touché. Tout son ressentiment se borna neanmoins à lui ôter sa charge, & à le banir de sa presence, ce qu'on n'auroit jamais crû d'abord, tant il avoit pris la chose à cœur. Mr. de Chastillon fut vû aprés cela de bon œil de ce Prince, & il lui donna des marques de son estime en diverses rencontres.

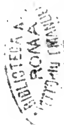
Etant donc à la Cour plus en credit qu'au paravant, il conseilla au Roi de voir ses soldats plus souvent, qu'il n'avoit de coutume, & lui faisant entendre que pour les bien discipliner, il étoit besoin de leur faire voir du moins l'image de la guerre, s'il ne pouvoit pas la leur faire faire: il l'accoutuma à faire des revûës; en effet il s'en fit deux

deux ou trois, à une lieuë ou deux du château de St. Germain, où il parut à la tête de l'infanterie. Le Roi remarqua là à quoi sert la vigilance d'un homme; car quoi que la cavalerie Françoise l'eût toûjours emporté par dessus l'infanterie, celle-ci lui parut beaucoup plus belle, que l'autre, par le soin que Mr. de Chastillon s'en étoit donné. Cela fut cause qu'il le fit Lieutenant General, afin qu'il pût avoir l'œil également sur la cavalerie, & sur l'infanterie, ce que ceux qui avoient le commandement de la cavalerie n'eussent pas soufert, à moins que le Roi ne l'eût honoré de cette dignité. Quoi que tout le monde connût son merite, l'envie ne laissa pas de joüer son jeu, on trouva à redire que le Roi lui eût donné cette charge, qui ne se conferoit ordinairement, que dans le temps de la guerre, & pour recompense des longs services. Mais cette envie cessa bientôt de la maniere qu'il s'y prit, pour se faire obeïr, il donnoit plutôt l'exemple de ce qu'il faloit faire, qu'il ne le disoit; ce qui donna tant d'émulation, que quoi que le Regne du feu Roi eût toûjours été rempli de guerre, & que par consequent les soldats n'eussent pas manqué de leçons, pour leur aprendre leur métier, ils le furent beaucoup mieux neanmoins sous le Regne de Henri, que sous celui de son predecesseur. Cependant quoi que tant de grandes qualités lui dûssent aquerir entierement les bonnes graces du Roi, ce Prince regardoit encore de meilleur œil le Prince de Joinville. La fermeté avec laquelle il avoit soufert l'operation dont j'ai parlé ci-dessus, avoit fait naitre en lui des sentimens de tendresse, aussi-bien que d'estime, desorte qu'il faisoit rarement un pas, qu'il ne l'eût auprés de lui. Le Prince de Joinville qui étoit bon Courtisan, ne manquoit pas d'assiduité pour se maintenir dans sa faveur, il lui faisoit sa cour avec une adresse merveilleuse, &

si le Roi aimoit à l'avoir auprés de lui, il aimoit à être auprés du Roi. Cela fit dire assez ingenieusement à un homme de la Cour, qu'ils étoient l'ombre l'un de l'autre; & comme en matiere de faveur, peu s'en faut que la jalousie ne tourmente aussi cruellement, qu'en amour, l'on crut que rien n'ayant été capable jusques-là d'alterer l'amitié, qui étoit entre le Prince de Joinville, & Mr. de Chastillon, celui-ci ne pourroit voir sans envie la preference que le Roi sembloit donner à l'autre dans son amitié. Mais Mr. de Chastillon, qui se piquoit beaucoup plus d'avoir de la reputation à la guerre, qu'à la Cour, se contentoit de la confiance que le Roi lui témoignoit quand il étoit question de la milice, & ne se mettant pas en peine du reste, il vivoit avec son ami aussi cordialement, qu'il avoit jamais fait.

Cependant la faveur du Connétable ne duroit pas seulement, mais augmentoit encore tous les jours, pour ainsi dire, à vûë d'œil. Le Roi quittoit souvent sa femme, ou sa Maîtresse, pour aller coucher avec lui; & comme Diane commençoit à craindre qu'il ne lui fût difficile un jour de se soûtenir par elle-même, elle commença à vouloir s'assurer de quelque apui. Elle avoit deux filles du Comte de Brezé Maulevrier son mari, qui lui en facilitoient le moien, & elle eut bien voulu en donner l'une ou l'autre aux enfans du Connétable. Elle avoit eu aussi la même pensée pour Mr. de Chastillon, & pour Andelot, parce que comme j'ai dêja dit le Connétable ne les aimoit gueres moins, que s'ils eussent été ses propres enfans. Mais le mariage de ceux-ci, & l'humeur severe de celui-là, qui preferoit l'honneur à toutes choses, ne lui permettant pas de se repaitre long-temps de cette esperance, elle jetta les yeux sur le Prince de Joinville. Elle considera premierement que sa naissance étoit encore plus il-

illustre que la leur, tellement que si elle pouvoit réüssir dans son dessein, c'étoit un établissement si considerable pour sa famille, qu'il ne lui pouvoit arriver de plus grand avantage. D'un autre côté elle voioit que ce Prince avoit mille belles qualités pour la paix, & pour la guerre, d'où elle inferoit qu'il seroit capable non-seulement de soûtenir sa fortune, mais encore de la pousser beaucoup plus loin qu'elle n'étoit. Elle ajoûtoit à toutes ces considerations, qu'ayant lieu de se défier du Connétable, il lui faloit une alliance comme celle-là, c'est-à-dire un homme qui lui pût tenir tête, & par sa naissance, & par sa vertu, & par l'accés qu'il avoir auprés du Roi. Or trouvant tout cela en ce Prince, ce desir se fortifia tellement dans son esprit, qu'il ne lui laissa aucun repos ni nuit ni jour. Cependant elle y trouvoit un grand obstacle; plus ce Prince avoit l'ame grande, plus elle avoit lieu de craindre qu'il n'acceptât pas une alliance, qui lui étoit si honteuse de toutes façons; car quoi que sa fille fut de bonne Maison, il y avoit neanmoins beaucoup à dire qu'elle ne fut digne d'un Prince, qui sortoit de tant de Souverains, & qui meritoit d'ailleurs par lui-même de porter une Couronne. Rien ne la pût consoler dans cette pensée, que l'esperance qu'il se pourroit laisser tenter par les avantages qu'elle lui feroit voir dans son alliance; neanmoins comme il étoit encore jeune, & qu'elle pouvoit aprehender qu'il ne fit pas toute la reflexion qu'elle desiroit sur son établissement, elle resolut de s'adresser au Cardinal de Lorraine son oncle, Prince qui avoit fait paroitre son ambition en plusieurs rencontres, & de qui par consequent elle se pouvoit flatter d'être écoutée. Et de fait, lui ayant fait entendre, que tant que le Connétable seroit maitre, comme il l'étoit des affaires, il n'y avoit point de grace à esperer que



par son canal, elle lui fit comprendre en même temps que le moien d'avoir part à la faveur du Roi, étoit de joindre dans une même personne tout ce qui pouvoit obliger ce Prince à partager ses bonnes graces; qu'il avoit un neveu, qui avoit mille belles qualités pour cela, qu'elle avoit aussi des endroits capables de captiver ce Monarque, & que tout cela réüni ensemble, ne seroit pas capable seulement de tenir contre le Connétable, mais de l'emporter encore de beaucoup par dessus lui; que cela se pouvoit en unissant leurs deux Maisons; qu'elle avoit deux filles, à qui elle pouvoit faire beaucoup de bien en les mariant, & qui en pouvoient encore esperer davantage un jour: que si elles n'étoient pas de la qualité du Prince de Joinville, toûjours pouvoit-elle dire qu'excepté les Souverains, leur alliance ne faisoit honte à personne: qu'elle s'en étoit voulu ouvrir à lui, plutôt qu'à son neveu, parce qu'elle sçavoit, que l'experience qu'il avoit des affaires du monde, lui feroit mieux juger qu'à personne, de l'avantage qui leur pourroit revenir aux uns, & aux autres, si la chose réüssissoit; qu'elle le prioit d'y vouloir faire reflexion, & de lui en rendre réponse dans peu de temps. Le Cardinal étoit trop politique pour ne lui pas dire à l'heure même qu'il ne vouloit point de temps pour l'assurer qu'il lui étoit bien obligé, d'une affaire qui étoit si avantageuse à toute sa Maison; que s'il acceptoit neanmoins celui qu'elle lui donnoit, ce n'étoit que pour preparer un jeune esprit, qui ayant peut-être quelques amourettes en tête, ne recevroit pas comme il devoit l'honneur qu'elle vouloit bien lui faire, à moins que d'y être preparé.

S'étant ainsi separés fort contens l'un de l'autre, le Cardinal de Lorraine mit les fers au feu. Cependant de peur que son frere, qui avoit l'ame

digne

digne d'un Prince, ne desapprouvât un mariage si inégal, il en parla à son neveu auparavant, & fit tout son possible pour le faire devenir amoureux. Il le mena lui-même pour cela chez Diane, à qui il avoit mandé de faire parer sa fille, & qu'ils les pussent trouver toutes deux seules à une certaine heure. Diane, qui se flattoit que c'étoit déja une chose faite, que ce qu'elle avoit proposé, ne manqua pas d'accepter le rendez-vous, & le Cardinal étant venu avec son neveu, se mit à entretenir Diane en particulier, pour donner lieu au Prince de Joinville de faire la même chose avec Mademoiselle de Brezé. Ce Prince en usa en jeune homme, tout grand Prince qu'il étoit, car non-seulement il la trouva à son gré, mais même il en devint si amoureux, qu'il pria son oncle au sortir de là d'en vouloir parler à son pere. Le Cardinal qui étoit habile, ne jugea pas à propos de le faire, qu'il ne vît son neveu embarqué plus avant; car comme la chose ne devoit pas être beaucoup agreable au Duc de Guise, il vouloit que sa passion servît à arracher son consentement. Et certes il s'y prenoit avec beaucoup d'adresse, & il y avoit aparence qu'il devoit réüssir par là. Mais le Prince de Joinville, étant allé trouver Mr. de Chastillon, & lui ayant découvert sa nouvelle passion, & le dessein de son oncle, il demeura bien surpris, lors qu'au lieu d'approuver l'un & l'autre, il se mit à le blâmer. Le Prince de Joinville comprit bien la raison qu'il en pouvoit avoir, quoi qu'il ne lui eût dit encore autre chose, sinon que son oncle & lui pouvoient songer à une alliance plus avantageuse; cependant comme son amour naissant combatoit ce qu'il se pouvoit dire à soi-même, il le pria de s'expliquer mieux, comme si ce qui se disoit, n'eût pas été suffisant pour justifier que Mr. de Chastillon avoit raison. Mr. de Chastillon voiant

qu'il faisoit le sourd, crut qu'il étoit du devoir de l'amitié de n'en pas demeurer là, & lui parlant plus à découvert, il lui demanda s'il aimoit mieux le bien, que l'honneur. Le Prince de Joinville lui répondit qu'il avoit tort de lui faire cette demande, & qu'il devoit le connoître assez, pour faire un jugement plus avantageux de lui; surquoi Mr. de Chastillon ayant pris la parole, gardez vous donc bien, lui dit-il, de faire une alliance comme celle-là, vous en feriez au desespoir dés le lendemain, & peut-être en enrageriez vous à l'heure même, pour peu que vous y fissiez de reflexion. Le Prince de Joinville n'étoit pas encore si amoureux, qu'il ne lui restât encore assez de raison, pour écouter le conseil de ses amis: ainsi aprés avoir embrassé Chastillon, & l'avoir remercié un million de fois de l'obligation qu'il lui avoit, il s'en fut trouver le Cardinal son oncle, qui fut extrêmement surpris, lors qu'il le vit si fort changé. Il tâcha de remettre son esprit, lui faisant entendre qu'il faloit que ce conseil vînt de ses ennemis, & se doutant bien que c'étoit de Mr. de Chastillon, il leva le masque, & lui dit qu'il avoit bien peu de jugement d'ajoûter foi de la sorte à un homme, qui avoit tant d'interêt de s'opposer à sa fortune: qu'il s'agissoit pour ainsi dire en cette occasion de détroner le Connétable, & qu'il alloit justement en consulter son neveu, que s'il croioit qu'à cause qu'il faisoit semblant d'être de ses amis, il lui avoit donné un conseil desinteressé, c'étoit à lui à en juger par la conduite qu'il tenoit lui-même: qu'il lui avoit dit sans doute qu'il lui seroit honteux de s'allier à une femme, qui menoit la vie que menoit Diane, mais que tout scrupuleux qu'il vouloit paroitre, il ne laissoit pas de lui faire sa cour tous les jours fort assidûment: que c'étoit peut-être autant par là que par la

faveur de son oncle, qu'il étoit monté en si peu de temps au comble de grandeur, où on le voioit, mais que puis qu'il tâchoit de nuire à celle à qui il en devoit être obligé, sa chûte seroit peut-être aussi promte, que son élevation. Il lui dit encore plusieurs choses, pour lui rendre Mr. de Chastillon suspect; mais voiant que ses raisons, toutes fortes qu'elles étoient, ne faisoient pas grande impression sur son esprit, il tâcha de le prendre par un autre endroit, lui faisant entendre qu'on ne se moquoit pas ainsi impunément d'une femme de la qualité, & du credit de Diane, desorte qu'il ne devoit pas faire les pas qu'il avoit faits, pour aprés en demeurer là: qu'ayant vû l'amour qu'il avoit pris pour Mademoiselle de Brezé, il lui avoit donné parole que c'étoit une chose faite, & comment vouloit-il qu'il se tirât de cette affaire avec honneur. Enfin il n'oublia rien pour le faire revenir à ses sentimens. Mais ce Prince qui ne s'étoit échapé que par hazard, n'étant par resolu de retomber dans la même faute, aprés l'avis que lui avoit donné son ami, le pria de se tirer de cette affaire le mieux qu'il lui seroit possible, le conjurant une fois pour toutes de ne lui en plus parler, s'il vouloit qu'il lui eut obligation.

L'affaire s'étant rompuë de la sorte, il s'en tint fort obligé à Mr. de Chastillon, pendant que Diane ayant apris que c'étoit lui qui en étoit cause, lui en voulut un mal mortel. Elle en fut donc encore plus en colere contre lui, que contre le Prince de Joinville, quoi que le mépris que celui-ci avoit fait de son alliance, fut un crime à ne se point pardonner. Le Cardinal de Lorraine eut bien de la peine à s'excuser envers elle; & comme l'ambition ne lui permettoit pas de voir toute la honte qu'il y avoit dans cette alliance, il la proposa pour le Comte d'Aumale, cadet du

Prince de Joinville; Diane eut de la repugnance à se contenter de l'échange, mais le Cardinal lui ayant remontré, qu'avec le credit qu'elle avoit, elle pouvoit dans peu de temps faire tant de choses pour lui, que d'un pauvre cadet qu'il étoit, il deviendroit un Prince considerable; que d'ailleurs elle disposeroit bien mieux de lui, que du Prince de Joinville, lequel se sentant quelque établissement, ne se mettroit pas beaucoup en peine d'être soûmis à ses volontés: enfin elle accepta le parti, & lui pardonna, à condition que celui-ci ne feroit pas comme son ainé. Il n'eut garde de le faire, comme il sçavoit bien qu'il n'avoit que l'épée & la cappe, & que d'un autre côté il n'avoit pas d'ami assez zelé pour l'avertir de la faute qu'il faisoit, il prefera une belle femme, & qui avoit beaucoup de bien, à sa reputation. Tous les Princes de la Maison de Lorraine n'approuverent pas cette alliance, & la trouverent honteuse à leur Maison; cependant il y en a eu beaucoup depuis, qui n'y ont pas pris garde de si prés, & soit qu'on soit moins scrupuleux, qu'au temps passé, ou qu'on est degeneré de la vertu de ses ancêtres, bien-loin de faire façon aujourdhui d'une pareille chose, chacun y court avec empressement, s'estimant heureux quand il y peut réüssir.

Cette alliance augmenta le credit de la Maison de Guise, qui étoit déja assez grand; & comme elle avoit en but de détruire la fortune du Connétable, pour s'élever sur ses ruïnes, elle s'unit avec Diane, pour faire donner un édit, par lequel tous ceux qui possedoient deux charges étoient obligés d'opter laquelle ils vouloient garder. Or cet édit le regardoit bien plus que les autres, car il étoit encore Grand-Maitre de la Maison du Roi, si-bien qu'il avoit en sa personne les deux premieres charges de l'Etat. Mais lui ne pouvant souf-

frir

frir qu'on le dépoüillât d'un bien, qu'il avoit aquis par ses services, & par sa vertu, demanda au Roi d'être distingué des autres, en faveur de l'amitié qu'il avoit toûjours reçûë de sa Majesté, à quoi la Maison de Guise, & Diane s'étant voulu opposer, le Roi fit voir par un trait de justice, que rien n'étoit capable de le détourner des sentimens qu'il avoit pour ses anciens serviteurs.

Le Cardinal de Lorraine & Diane ayant donc travaillé inutilement, ne perdirent pas esperance pour cela d'avoir la premiere place dans la faveur. Mais Diane reconnoissant que son gendre étoit moins capable de s'insinuer dans l'esprit du Roi que le Prince de Joinville, elle oublia ce que celui-ci lui avoit fait, en faveur de ses interêts. Ce fut donc sur lui qu'elle fonda ses principales esperances, principalement voiant que le Roi l'aimoit avec tant d'afection, qu'excepté le besoin qu'il avoit du Connétable, on pouvoit dire qu'il lui étoit plus considerable. Sur ces entrefaites la ville de Bordeaux s'étant soulevée, le Roi y envoia le Connétable, & aprés l'avoir remise dans le devoir, il s'achemina devant Boulogne, dont il pretendoit s'emparer, sans attendre l'effet du traité dont j'ai parlé ci-dessus. La raison est qu'il commençoit à connoitre, qu'il pouvoit arriver tant de choses pendant le terme que l'Anglois avoit pris, qu'il n'y avoit gueres de sureté pour lui d'attendre ce temps là. Mr de Chastillon y suivit son oncle, faisant sa charge de Lieutenant General. Le Roi s'y rendit aussi en personne: mais quoi que sa presence animât chacun à bien faire, il ne feroit pas venu à-bout si-tôt de son entreprise, s'il n'eût chassé les Anglois avec de l'argent. Cependant le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine étant venus à mourir, celui-ci que l'ambition ne pouvoit pas

 quitter

quitter même à la mort, fit appeler ses neveux, à qui il recommanda de demeurer toûjours unis étroitement avec Diane, leur faisant entendre que c'étoit l'unique moien de se conserver. Le Prince de Joinville prit le nom de Duc de Guise aprés la mort de son pere, & un de ses cadets qui étoit dêja Cardinal, celui de Cardinal de Lorraine. Il sembla que ce que l'autre avoit dit en mourant, eût plus fait d'impression sur l'esprit du nouveau Duc de Guise, que tout ce qu'il lui avoit dit de son vivant; car soit qu'il se vit chargé du soin de sa Maison, & que par consequent il commençât à ressentir dêja cette ambition demesurée dont il fut tourmenté depuis, ou que les conseils de Diane avec qui il s'unit étroitement, changeassent la disposition de son esprit, il commença à n'en plus user avec Mr. de Chastillon, comme il avoit de coutume. Il est vrai que celui-ci avoit pris hautement le parti de son oncle, quand il s'étoit agi de le dépoüiller d'une de ses charges; & comme il ne pouvoit ignorer, que ce ne fut par l'intrigue du Cardinal de Lorraine, il avoit fait quelque éclat, ce qui servit d'excuse au nouveau Duc de Guise dans sa nouvelle maniere d'agir. Mr. de Chastillon qui avoit de l'estime pour lui, fut fort fâché de ce procedé, mais n'ayant point de reproche à se faire là-dessus, chacun se fit valoir de son côté, tellement que cette grande amitié se convertit dans un froid, qui faisoit voir qu'à la premiere occasion elle degenereroit encore en quelque chose de pis. L'occasion s'en rencontra bientôt, Mr. de Chastillon ayant demandé au Roi pour un de ses amis une charge qui étoit vacante dans sa Maison, Mr. de Guise la demanda de son côté, soit qu'il ne fût pas qu'il en avoit parlé le premier, ou qu'il fut bien-aise de lui faire pieces. Diane apuia les pretentions du Duc, & fut ravie de cette rencontre pour faire voir à Mr. de Chastillon le ressentiment

timent qu'elle avoit du conseil, qu'il avoit donné à ce Duc, lors qu'il s'étoit agi de le détourner de son alliance. Mais le Roi sans se rendre aux pressantes solicitations de sa Maitresse, lui fit réponse qu'il ne pouvoit lui accorder sa demande, parce qu'elle l'avoit faite un peu trop tard. Se voiant ainsi éconduite, elle en voulut encore plus de mal à Mr. de Chastillon, qui aprés avoir obtenu ce qu'il demandoit, s'en fut le lui offrir, lui disant qu'il seroit ravi qu'elle acceptât ses offres, si c'étoit pour quelqu'une de ses creatures; mais que si cela regardoit seulement le Duc de Guise, il la prioit qu'elle le laissât joüir de la grace que le Roi lui avoit faite. Diane étoit trop glorieuse pour accepter ce present de son ennemi, mais le Roi ayant apris ce qu'il avoit fait, lui en sut bon gré, se doutant bien que ce n'étoit que pour l'amour de lui. Diane ne manqua pas de rendre conte au Duc de Guise de ce qui s'étoit passé dans leur entretien, & cela envenima encore son esprit, se plaignant de ce qu'il ne se contentoit pas d'avoir remporté ce qu'il demandoit, mais qu'il l'insultoit encore même en parlant à une de ses amies.

Voilà comment cette forte amitié se changea en une haine, qui devint irreconciliable par la suite. J'en raporterai encore d'autres raisons, où l'on verra comme ici, que cela arriva moins par la faute de Mr. de Chastillon, que par l'ambition du Duc de Guise. Quoi qu'il en soit, ce qui rendit cette querelle si memorable, fut que l'un & l'autre avoit toutes les qualités d'un grand homme, & s'il y avoit quelque difference entr'eux, ce ne pouvoit être que celle que la naissance y avoit mise. L'on crut pendant quelque temps que Mr. de Chastillon ne se soûtenoit que par la faveur du Connétable, & que s'il venoit à tomber, ou à mourir, il seroit bien obligé de chan-

changer de conduite ; mais on ne demeura dans cette pensée qu'autant de temps qu'on le vit agir sous les ordres d'autrui, & dés qu'il commanda en chef, on lui découvrit de si grandes qualités, & pour le cabinet, & pour la guerre, qu'il ne fut pas en moindre admiration que son oncle. Il en avoit dêja donné beaucoup de marques en diverses rencontres, & sur tout au siege de Boulogne, sur lequel j'ai passé bien legerement, parce que mon dessein n'est pas de m'étendre beaucoup sur les choses qu'il n'a executées que sous le commandement d'autrui : cependant je dois dire pour rendre témoignage de la verité, qu'il avoit agi de sa tête en beaucoup d'occasions, & que le Roi & le Connétable, bien-loin de le trouver mauvais, avoient été obligés d'avoüer, que s'il en eût usé autrement, les affaires n'auroient pas pris un si bon train.

Cependant toutes ces intrigues de Cour, étoient bien moins à son goût que la guerre, & il lui fâchoit fort d'avoir bientôt trente trois ans accomplis, & de ne l'avoir vûë pour ainsi dire qu'en peinture. Car enfin toutes les campagnes qu'il avoit faites, ne remplissoient son courage qu'à demi, & il étoit fâché quelquefois de n'être pas venu dans le fort des guerres de François I., pour faire voir dequoi il étoit capable. Ce qui lui donnoit encore plus d'émulation, c'est que le Duc de Guise suivoit la même route, chacun lui rendant cette justice de croire qu'il ne respiroit qu'aprés les grandes occasions. Il la lui rendoit lui-même tout comme un autre, nonobstant le commencement de leurs démêlés, & même quand ils furent accrûs à un point, qu'ils se haïssoient, encore plus qu'ils ne s'étoient aimés, on lui entendit dire plusieurs fois, en parlant de lui, que non-seulement il ne connoissoit point de plus grand Capitaine, mais encore qu'il ne s'en étoit

ja-

jamais trouvé, qui joignît plus de courage, à une experience consommée. Il racontoit à propos de cela la blessure que ce Duc avoit reçûë devant Boulogue, & quand ce venoit à l'operation qu'il avoit souferte avec tant de resolution, il assuroit qu'il n'y avoit gueres que lui, qui en fut capable.

Le Roi qui avoit de la consideration pour tous les deux, les empêcha plusieurs fois d'éclater l'un contre l'autre, & le bien de son service demandant qu'ils vécussent, comme s'ils n'avoient rien eu à démêler, il leur fit faire par politique, ce qu'ils avoient fait autrefois par amitié. Ils continuerent donc de se parler, quand ils se rencontrerent, & si ce ne fut pas avec cette cordialité qui eût été à desirer pour le bien de l'Etat, ce fut du moins avec quelque aparence d'honnêteté. Cependant le temps qu'ils demandoient tous deux arriva, je veux dire celui de la guerre, & le Roi aprés avoir long-temps balancé s'il la déclareroit ou non, s'y resolut par des raisons tres-importantes. La premiere fut que l'Empereur faisoit tout son possible pour lui susciter des affaires de tous côtés, & non content d'avoir apuié la revolte de Bordeaux, il tâchoit d'opprimer l'Italie, dont plusieurs Potentats étoient sous sa protection. Le Duc de Parme étoit de ceux-là; & comme l'Empereur aprés s'être emparé de Plaisance, ainsi que nous avons dit ci-dessus, eût été bien-aise d'y joindre la capitale des Etats de ce Duc, le Roi croiant qu'il y alloit de sa gloire à le secourir, fit passer quelques soldats en Italie, avec ordre de traverser le Milanois, comme des Marchands. C'étoit quelque chose de bien difficile, & je ne sçai pas qui avoit donné ce conseil au Roi; mais enfin les soldats s'étant mis en devoir de l'executer, la plûpart furent reconnus, & comme on les attendoit sur les passages, il ne s'en

s'en sauva que fort peu. Quoi que le Roi n'eût pas le mot à dire à cela, & que ce fut lui qui se sût attiré son malheur, pour avoir mal pris ses mesures, il ne laissa pas de faire grand bruit de ce meurtre, comme s'il y eût eu de la mauvaise foi de la part de l'Empereur. Il courut aux armes aussi-tôt, & mettant trois armées sur pié, elles firent divers ravages en Italie, & sur les frontieres de Flandres & de Champagne, sans prendre neanmoins aucune place de consequence. Mr. de Chastillon remarqua diverses fautes que le Duc de Nevers, sous qui il servoit avoit faites, mais s'étant contenté d'en profiter, sans en vouloir rien dire à personne, le Connétable qui l'avoit apris d'un autre endroit lui manda de le venir trouver, pour sçavoir si cela étoit vrai. Mr. de Chastillon qui vouloit excuser le Duc de Nevers, tâcha de deguiser la chose: mais le Connétable le reprenant de ce qu'il étoit assez méchant serviteur du Roi pour ne le pas avertir de ce qui étoit de son service; Pardonnez moi, Mr. lui répondit-il, je ne suis pas si méchant serviteur du Roi que vous dites, mais c'est que je ne suis pas propre à faire ni le métier d'espion, ni celui de flatteur. Le Connétable ne fut pas content de cette réponse, & le Roi ayant su qu'ils étoient en froideur ensemble, les raccommoda, disant à l'un qu'il avoit raison d'épouser ses interêts avec tant de chaleur, mais que son neveu n'avoit pas tort de se défendre d'accuser un Prince, de qui il n'avoit jamais reçû que de l'amitié. Diane qui eût bien voulu que le Roi n'eût pas eu tant de consideration ni pour l'un, ni pour l'autre, lui voulut faire passer cette broüillerie comme une pure adresse du Connétable, qui cherchoit à tirer avantage de tout: mais le Roi qui sçavoit, que ni lui ni l'Amiral n'étoient pas capables de lui dire une chose, pour l'autre, vit bien

bien de quel esprit elle étoit animée, de sorte qu'il ne se mit pas beaucoup en peine de tout ce qu'elle lui pût dire.

Cependant le Roi aprés avoir ainsi déclaré la guerre à l'Empereur, fit agir le Turc de qui il s'étoit assuré auparavant, & pour donner encore plus d'affaires à son ennemi, il tâcha de lui debaucher Maurice Duc de Saxe, qu'il avoit fait son Lieutenant General contre les Princes Protestans. Ils étoient fort abatus depuis la bataille de Mulberg, & sans l'argent que le Roi leur avoit envoié de temps en temps, ils auroient été tout-à fait opprimés; mais comme cela n'étoit pas capable de briser les chaines, dont l'Empereur les menaçoit, il avoient envoié vers lui plusieurs fois, pour le prier de les secourir avec toutes ses forces. Enfin ses interêts s'accordant avec leurs prieres, il augmenta encore les troupes qu'il avoit sur pié, & ayant envoié le Connétable devant, il fit resolution de le suivre. Mr. de Chastillon commandoit l'infanterie, & comme quelques affaires qu'il eut à la Cour, il s'en absentoit de temps en temps pour voir en quel état elle étoit, elle fut trouvée si belle, que le Connétable crut être en état d'executer quelque chose de considerable. Mais le Roi, qui aprés beaucoup de peines avoit à la fin gagné Maurice, esperant de son côté réüssir dans ses projets, se hâta de se rendre dans son armée, comme s'il eût eu peur qu'on n'eût fait quelque chose sans lui. La crainte qu'il avoit que la Duchesse de Lorraine, qui étoit portée pour l'Empereur, ne lui bouchât les passages, quand il seroit une fois entré bien avant, fit qu'il passa dans cette Province, sous pretexte de l'éducation du jeune Duc, qui vivoit sous l'aile de sa mere. Et s'étant saisi de la personne de ce Prince, il l'envoia à Paris pour être élevé, disoit-il avec de Dauphin;

mais en effet pour lui servir d'ôtage, jusques à son retour. La Duchesse ne pouvant soufrir un traitement si rude, se retira elle-même sur les terres de l'Empire, & le Roi ne demandant pas mieux, il établit un Gouverneur dans le païs à sa devotion. Ce succés avança grandement ses affaires, & comme il n'est rien tel en toutes choses que la reputation, & sur tout à la guerre, les villes voisines, qui étoient sous la protection de l'Empire, tremblerent, & comme il y avoit long-temps qu'elles jouïssoient d'une profonde paix, elles avoient tellement oublié ce qu'il faloit faire pour leur sureté, que quand le Roi approcha, elles ne faisoient que commencer d'y donner ordre. Le Roi devant que de se mettre en campagne avoit publié un Manifeste, où selon la coutume des Princes, il avoit tellement deguisé son ambition, que si on l'eût voulu croire, il n'avoit pris les armes, que par pure generosité, c'est-à-dire pour secourir ceux que l'Empereur opprimoit. Or se servant toûjours du même langage, il envoia le Connétable contre la ville de Toul dont il se saisit, & le Connétable s'achemina en-suite devant Mets, & demanda passage aux habitans, leur faisant entendre qu'il avoit la force à la main pour se l'ouvrir en cas de refus; mais qu'il aimoit bien mieux les traiter comme amis, que comme ennemis. Peu s'en faloit que son armée ne fut composée de toutes les forces du Roi, & ce que ce Prince avoit avec lui n'étoit pas autrement considerable; mais le Connétable leur insinuant au contraire que ce qu'il avoit n'étoit rien, en comparaison de ce qu'avoit le Roi, il leur fit dire en même temps, que c'étoit à eux à voir s'ils pouvoient resister à une armée, qui n'étoit gueres moins que de cent mille hommes, qui avoit des canons à proportion, & par dessus tout cela un jeune Monarque à la tête, qui

étoit

étoit suivi de toute la Noblesse de son Roiaume. Ces paroles firent quelque impression, cependant il est à croire qu'elles n'auroient pas produit grand' chose, si la ville n'eût été separée en deux brigues, dont l'une tenoit pour la Noblesse, & l'autre pour le peuple. Or comme elles n'avoient jamais été d'accord ensemble, elles ne le furent point encore en cette occasion, ce que l'une voulut, l'autre ne le voulut pas; & le Cardinal de Lenoncourt creature du Roi, quoi qu'originaire de Lorraine, qui étoit entré dans la ville, pour y exciter encore la division, s'étant parfaitement bien aquité de son devoir, l'armée fit ses approches sans qu'on se fut encore determiné ni à la défense, ni à l'accommodement. Mr. de Chastillon se saisit d'un poste, d'où l'on pouvoit extrêmement incommoder la ville; & cela lui ayant fait peur, elle envoia vers le Connétable pour lui dire, que le Roi pouvoit passer avec sa Cour, mais que pour toute l'armée, elle avoit peine à s'y resoudre: sur cela le Connétable ayant demandé si l'on étoit assez simple de croire, que le Roi s'allât enfermer entre des murailles, sans avoir pris auparavant ses suretés, l'on convint de part & d'autre, qu'il feroit garder une porte par un regiment. Mr. de Chastillon ne fut pas plutôt informé de ce traité, qu'il fit passer dans le regiment des gardes, à qui apartenoit de se saisir de cette porte, douze cens hommes des autres regimens, & n'ayant fait en cela que prevenir l'ordre que son oncle lui en alloit donner, il se mit à la tête, & marcha vers la ville. Le reste de l'armée fit semblant de prendre un autre chemin; mais Mr. de Chastillon ne se fut pas plutôt saisi de la porte, qu'elle revint sur ses pas, faisant voir par ce mouvement, à une partie des habitans qui étoient sur le rampart, qu'il faloit qu'ils pourvûssent promtement à leur sureté, sinon qu'il n'en seroit plus

plus temps dans un quart d'heure. Il y en eut plusieurs qui voulurent crier aux armes : mais Mr. de Chastillon s'étant saisi des maisons qui étoient sur les avenuës, les premiers qui accoururent furent jettés sur le careau, ce qui fit une telle peur aux autres, que pas un ne se hazarda davancer davantage. L'armée ayant ainsi eu le temps d'entrer, elle marcha vers les places publiques, dont s'étant saisie, aussi-bien que des autres lieux, qui étoient le plus à sa bien-seance, le Connétable fit appeler les Magistrats, & ne leur deguisant plus ses intentions, dont aussi-bien ils devoient être persuadés, aprés ce qu'ils venoient de voir, il leur dit qu'ils eussent à prêter serment de fidelité au Roi. Ils ne se firent point tirer l'oreille pour le faire, & aprés que le Connétable eût carressé les uns & les autres, pour rendre ce changement moins odieux, il fit sortir une partie de son armée, & l'autre y demeura en garnison. Le Roi ayant apris un si heureux succés resolut d'ataquer les places du Luxembourg, & ayant commandé au Connétable de l'y venir trouver, il mit le siege devant Roquedemaire, place qui n'est pas seulement connuë, pour ainsi dire, maintenant, mais qui en ce temps-là étoit assez forte. Neanmoins comme c'étoit une trop grande hardiesse, que d'oser resister à une armée, où le Roi étoit en personne, il lui fit dire, que si elle tiroit le moindre coup, il n'y auroit point de quartier pour elle ; mais ne s'étant point épouvantée pour cela, elle fit ce qu'elle pût pour se défendre, & ne demanda à capituler, que lors qu'elle se vit à l'extrémité. Le Roi suivant sa parole ne lui voulut faire aucune composition, & ayant été obligée de se rendre à discretion, le Roi en donna le pillage au Connétable.

Chacun trouva à redire qu'un si grand Seigneur, & qui devoit être le pere des soldats, vou-

voulût profiter d'une chose qui devoit être le prix de leur sang; mais lui qui étoit enclin naturellement au ménage, ne se soucia pas de tout ce qu'on en pouvoit dire, & obligea les habitans de se racheter par un present de cent mille francs. De Roquedemaire on fut à Damvilliers, qui étant menacé du même traitement, à moins que d'ouvrir ses portes, se soucia si peu de ces menaces, qu'il fit tonner le canon, dés que l'armée s'aprocha : mais comme quelque courage qu'eut la garnison il lui étoit impossible de se sauver sans secours, elle fut obligée, à l'exemple de l'autre, de demander quartier. Mais elle ne pût jamais obtenir une autre composition, que la sienne, ce qui étoit juste, puis qu'elle n'étoit pas plus en état de faire resistance. Plusieurs Seigneurs qui n'avoient pas moins d'envie de s'enrichir que le Connétable, n'attendirent pas que la ville fut à l'extrémité, pour en demander le pillage au Roi, mais ce Prince le donna à Mr. de Chastillon, lui disant qu'il ne lui donnoit que ce qui étoit à lui, puis qu'on ne pouvoit nier, qu'il n'eut autant de part que personne à cette conquête. Et de fait, c'étoit lui qui avoit ouvert la tranchée, ordonné des travaux, dressé les logemens, & les ataques, & qui pour tout dire en un mot, avoit fait non-seulement le métier de General, mais encore celui d'ingenieur, & de soldat. Il témoigna au Roi la reconnoissance qu'il avoit de cette grace, & aprés l'avoir acceptée en aparence, depeur qu'on ne dît qu'il ne voulut condamner ce qu'avoit fait le Connétable, il transporta son droit aux soldats, qui en eurent quarante mille écus. Le Connétable à qui c'étoit faire un secret reproche, bien-loin d'être content de cette action, en fut si irrité, que s'il n'eût aprehendé de donner sujet de parler, il auroit fait paroitre son ressentiment devant tout le monde;

mais

mais faisant reflexion aparemment qu'un semblable procedé donneroit à connoitre, que ce ne seroit que par jalousie ce qu'il en feroit, il se contenta de lui en dire son sentiment en particulier, lui demandant si c'étoit à lui, à faire des présens de cette sorce. Il lui voulut aussi persuader qu'il choquoit le Roi en cela, puis que c'étoit presque la même chose, que s'il disoit, qu'il sçavoit mieux que lui, à qui devoit apartenir la dépoüille des ennemis.

Le Connétable ne se contenta pas de lui avoir fait cette leçon, il en garda encore un certain ressentiment dans le cœur, dont il auroit eu bien plus de peine à revenir, s'il n'avoit eu affaire à toute heure, & à tous momens de lui; & à la verité Mr. de Chastillon avoit tant d'inclination au métier, que le Connétable le trouvoit tout aussi habile que lui, lui cependant qui le faisoit depuis plus de quarante ans. Cela paroissoit dans tous les Conseils de guerre, où il disoit son avis avec tant de netteté, & de jugement, que tout le monde étoit obligé de s'y rendre; mais ce qui faisoit encore beaucoup pour lui, c'est qu'on sçavoit bien, qu'aprés avoir ouvert une opinion il en laissoit rarement l'execution à un autre, dequoi le Roi le reprenoit souvent, lui disant qu'il n'apartenoit pas à un Capitaine de vouloir faire le soldat, non plus qu'à un soldat de vouloir faire le Capitaine. Mais il repliquoit à cela, qu'il faloit qu'un Capitaine fit le métier d'un soldat, quand il en étoit besoin, tout de même qu'il seroit à desirer, qu'un soldat pût faire celui d'un Capitaine.

Quand on eût donné ordre de conserver Damvilliers, l'armée tourna contre Verdun; & comme c'étoit une ville de plus grande renommée, que de défense, elle suivit la destinée des autres. Le Roi fit encore quelques petites conquêtes,

de-

devant que de s'en retourner à Paris, & croiant que ce qu'il avoit pris étoit capable de le rembourser des frais qu'il avoit faits pour la guerre, il crut son argent bien emploié. Comme les Princes sont encore plus sensibles aux heureux évenemens, que les autres, d'autant qu'avec le profit qu'ils en retirent, il leur en vient encore de la reputation, il est impossible de representer le favorable acueil qu'il faisoit à tous ceux qu'il sçavoit y avoir contribué. Le Connétable fut plus avant dans sa faveur que jamais, & Mr. de Chastillon y eut tant de part, qu'on eût pû dire qu'il étoit un second favori, si le Duc de Guise ne lui eût disputé cette qualité. Cependant cela n'empêcha pas qu'on ne parlât de lui donner une des plus grandes charges de la Cour; mais comme il avoit peur qu'on ne lui retirât la sienne, à cause de l'édit dont j'ai parlé ci-dessus, il en remercia le Roi, le suppliant que s'il avoit quelque grace à faire à sa Maison, il en gratifiât plutôt Andelot, que lui. Ce frere qui aprés sa femme, & deux enfans que Dieu lui avoit déja donnés, lui étoit plus cher que toutes les choses du monde, étoit allé en Italie, où la guerre se faisoit, aussi-bien qu'en Allemagne. Il y commandoit l'infanterie, dont il étoit sans doute aussi capable que personne, qui fut dans le Roiaume; mais les affaires n'y ayant pas tourné aussi heureusement qu'où le Roi étoit, il fut fait prisonnier, & emmené à Milan. Le Gouverneur de cette Province lui fit toute sorte d'honnêteté, mais comme il avoit éprouvé en diverses rencontres que l'Empereur son Maitre n'avoit point d'ennemi plus entendu dans le métier de la guerre, il refusa de le mettre à rançon, sous pretexte que le Cartel qui devoit regler celle des Officiers, n'étoit pas encore fait. On lui fit réponse qu'il n'y avoit pas grand' chose à faire pour cela, & qu'il n'y avoit qu'à suivre

celui qui avoit été fait dans les guerres precedentes, mais il s'excusa sur ce qu'il n'osoit rien faire de son chef, & qu'il faloit attendre les ordres de l'Empereur. Ces ordres furent long-temps à venir, ce qui obligea le Roi, qui voioit qu'il y avoit de la malice, de retenir plusieurs Officiers de reputation, qui étoient tombés entre ses mains, & extr'autres le Comte de Mansfeld, qui commandoit dans une des places qu'il avoit prise. Cependant pour consoler Mr. de Chastillon, le Roi lui donna la charge d'Amiral de France, & consentit qu'il gardât la sienne, jusques à ce que son frere fût sorti de prison, qu'il en vouloit gratifier. Cependant le Gouverneur du Milanois ne se rendit pas pour tout ce qu'on pût dire, & croiant gagner beaucoup plus à retenir Andelot, qu'à recouvrer Mansfeld, & les autres, il suivit sa premiere resolution. Mr. de Chastillon qui se faisoit un plaisir de voir son frere au retour de la campagne, fut fort faché de s'en trouver privé, & ne pouvant faire autre chose pour sa liberté, aprés ce que le Roi avoit fait, que de faire agir Mansfeld, il lui rendit plusieurs visites, lui faisant entendre, qu'il n'y avoit point d'autre moien de recouvrer la sienne, que de faire condescendre le Gouverneur du Milanois à la raison. Mansfeld écrivit plusieurs lettres à ce sujet; mais Dieu qui avoit resolu de se servir de cette occasion, pour un grand bien, permit que le Gouverneur demeurât dans son obstination, de quoi s'ensuivit ce que je vais dire. Pendant qu'Andelot étoit en France, il avoit été témoin comme les autres, de mille cruautés qu'on avoit exercées envers ceux de la Religion Reformée, le Roi défunt à la suscitation de ses Ministres, dont l'interêt étoit qu'il empêchat la Reforme, à cause de plusieurs benefices qu'ils possedoient eux, & leurs parens, & dont ils emploioient le revenu à un usage bien diffe-

different de l'intention des fondateurs, lui avoient fait traiter ceux qui s'y conformoient, tout aussi cruellement que s'ils eussent été criminels de Leze Majesté Divine & humaine. On avoit même inventé de nouveaux tourmens pour eux, mais des tourmens si épouvantables, que les boureaux mêmes ne les pouvoient regarder sans pitié. Car pour faire languir plus long-temps ces illustres malheureux, on les descendoit avec une poulie attachés avec de grosses chaines de fer, dans un feu qui étoit au dessous, & on les retiroit incontinent, de peur, comme je viens de dire, que leur tourment ne finît trop-tôt. Avec tout cela ils loüoient Dieu dans leur plus grande soufrance, faisant voir visiblement qu'il les assistoit, ni plus ni moins que tout ce qu'on nous a laissé par écrit des anciens Martyrs. Or comme Andelot avoit vû toutes ces choses plusieurs fois, & que leur patience l'avoit étonné, il voulut s'instruire par leurs livres, surquoi ils apuioient leur Reforme, & pourquoi ils pretendoient qu'il y eut de l'abus dans l'Eglise Romaine. Le voisinage de Geneve, où les Reformés florissoient, lui donnant moien d'en avoir à toute heure, il passa son temps à les lire, & voiant qu'au lieu du libertinage, surquoi leurs ennemis rejettoient leur croiance, elle étoit fondée sur l'Ecriture sainte, confirmée par la doctrine des Saints, particulierement de S. Paul; & qu'en un mot, c'étoit le veritable chemin, pour faire son salut, Dieu l'éclaira si bien qu'il commença à faire profession de cette Religion. Neanmoins comme il étoit encore retenu par des considerations humaines, ce ne fut qu'en secret, resolu pourtant de se déclarer dés qu'il en trouveroit l'occasion.

Voilà de quel moien Dieu se servit pour faire connoitre sa verité à la Maison de Coligny; car

 quoi

quoi que Madame de Chastillon eut déja beaucoup de penchant à l'embrasser, & que même elle en eût entretenu Mr. de Chastillon en particulier, il prenoit tout cela comme d'une femme, & sans se mettre en peine de s'informer, s'il étoit dans le bon chemin ou non, il ne songeoit qu'à demeurer dans la Religion où il étoit né. Il en étoit de même du Cardinal de Chastillon, qui étoit trop éclairé pour ne pas voir l'abus qu'il y avoit dans celle où il avoit été nouri: mais comme il avoit embrassé la profession Ecclesiastique, pour ne se pas exposer aux fatigues de la guerre, il n'avoit garde d'aller professer une Religion, qui l'auroit exposé à la persecution & aux soufrances. Et certes il n'étoit pas tout seul que cela arrêtoit, & la moitié du Roiaume n'étoit retenuë que par-là. On croit même que le feu Roi n'avoit pas été fort éloigné de cette croiance, & l'on suppose que c'étoit pour cela qu'il avoit permis à la Duchesse d'Etampes d'en faire profession, à la mode de ce temps-là, c'est-à-dire, dans sa maison, & sans que cela pût faire de la peine aux Parisiens, qui étoient attachés aux erreurs de l'Eglise Romaine, jusques à l'idolatrie.

Cependant le Roi ayant eu le succés que j'ai raporté ci-dessus, se promettoit encore des merveilles de la continuation de la guerre, quand l'Empereur qui avoit manqué d'être pris dans Inspruk, lors que le Duc Maurice s'étoit déclaré contre lui, resolut de s'accommoder avec lui, & avec ceux de son parti, pour vaquer en-suite avec plus de liberté contre le Roi. Il fit donc faire diverses propositions à Maurice, en qui les Protestans avoient mis leur principale esperance, l'ayant vû rentrer dans leurs interêts, aprés en être sorti assez legerement. Et Maurice qui y trouvoit son compte, & celui de son parti, ne se sou-

ſouvint pas qu'il avoit un traité avec le Roi, & que ce Prince ne s'étoit engagé dans la guerre, que ſous l'eſperance qu'il continueroit de faire diverſion. L'accommodement de l'Empereur avec Maurice & les autres Proteſtans fut fait à Paſſaw, & l'Empereur s'y relâcha de beaucoup de choſes en leur faveur, dans l'envie qu'il avoit de porter la guerre juſques dans le cœur de la France. C'eſt pourquoi dés qu'il ſe vit en repos de ce côté-là, il fit marcher ſes troupes par pluſieurs chemins differens, afin que leur grand nombre fit moins de deſordre où elles paſſeroient. Le Roi fut fort fâché alors de s'être attiré un ennemi ſi redoutable, & peut-être qu'il eût voulu en être quitte pour lui reſtituer les villes qu'il lui avoit enlevées; mais l'Empereur étoit ſi en colere, que ce n'étoit pas le temps de propoſer un accommodement, & tout ce que le Roi pût faire fut de jetter du monde dans les places où il crut que l'Empereur ſe devoit arrêter. Mr. de Chaſtillon s'offrit de défendre Mets, pour témoigner au Roi la reconnoiſſance du dernier bienfait qu'il en avoit reçû, mais le Duc de Guiſe fit tant par ſes brigues, que le Roi lui donna la préference. Il dit cependant à Mr. de Chaſtillon, pour adoucir le chagrin qu'il en avoit, qu'il le reſervoit pour demeurer auprés de lui, & qu'il ne le laiſſeroit pas inutile. Et de fait, il y avoit de la beſogne pour tout le monde, l'Empereur avoit plus de cent mille combatans, ſans compter encore pour le moins vingt cinq mille hommes, qu'il avoit en Flandres. Mais ce qui rendoit encore la reputation de cette armée plus grande, c'eſt que c'étoit la même avec laquelle il étoit venu à-bout de toutes les grandes choſes qu'il avoit entrepriſes depuis qu'il étoit parvenu à l'Empire. Ainſi on l'eſtimoit invincible. Le Roi ſe trouva alors ſi embarraſſé, qu'on crut

qu'il feroit tomber sa colere sur le Connétable, parce que c'étoit lui qui lui avoit conseillé la guerre. On croit même que ce fut par le chagrin qu'il eut contre lui, qu'il prefera le Duc de Guise à Mr. de Chastillon : d'autres disent que c'est qu'il faloit une personne encore de plus grande qualité que lui, pour commander à ceux qui se jettoient dans cette ville. Mais quel qu'en ait été le motif, il est certain que ce Duc s'en aquita si-bien, que tout autre que lui n'y auroit pas mieux réüssi. J'en parlerai dans un moment, aprés que j'aurai dit un mot de l'ordre que le Roi donna d'un autre côté.

Les vingt cinq mille hommes que l'Empereur avoit en Flandres, n'ayant pas dessein de demeurer les bras croisés, pendant qu'il agiroit de son côté, ce fut au Roi à envoier quelqu'un en ce païs-là, qui pût prendre garde à je ne sçai combien de places, dont les fortifications étoient ou imparfaites, ou en si méchant état, qu'on ne pouvoit pas s'en promettre grande resistance. Il jetta les yeux pour cela sur l'Amiral, & il crut que cela le consoleroit du refus qu'il lui avoit fait, si toutefois il lui en restoit encore quelque ressentiment, aprés ce qu'il lui en avoit dit. Mais sur le point de lui communiquer sa pensée, le Duc de Vendôme lui demanda ce commandement, & il lui fut impossible de le refuser au premier Prince du sang A ce défaut le Roi le nomma pour commander un camp-volant, qui devoit faire passer des convois de Lorraine à Mets : mais le Duc de Vendôme ayant fait voir dés son entrée de campagne, que la grande naissance d'un General, quoi qu'elle donne du lustre à son armée, ne lui sert de rien, si elle n'est soutenuë de l'experience, le Roi suivit son premier dessein, en y envoiant Chastillon. Il est vrai qu'il ne voulut pas faire l'afront au Duc de Vendôme

dôme de le revoquer, & il crut, comme il étoit vrai, que Chastillon n'auroit point de deshonneur à servir sous un Prince, qui étoit du sang de son Maitre. Cependant croiant qu'avec le secours de ce nouveau Capitaine, il n'avoit plus rien à craindre de ce côté-là, il donna toutes ses pensées pour la conservation de Mets, qui auroit été neanmoins en grand danger sans la valeur du Duc de Guise. En effet, comme le Roi ne croioit pas que l'Empereur dût venir si-tôt, ce qui aussi ne seroit pas arrivé, si le Duc de Saxe lui eût été plus fidele, il n'avoit pas seulement reparé les bréches, qui étoient aux murailles dans le temps qu'il s'en étoit rendu le maitre; les dehors étoient en aussi méchant état, & il est aisé de juger qu'une place aussi delabrée que celle-là, n'étoit pas capable de grand'chose, sur tout ayant affaire à un Prince, qui marchoit avec une armée victorieuse d'une infinité de nations. Cependant soit que l'Empereur, qui avoit éprouvé en plusieurs occasions le courage de la Noblesse Françoise, crut son entreprise plus difficile, qu'on ne pensoit, par la nouvelle qui lui étoit venuë que le Duc de Guise s'étoit renfermé dedans avec sept autres Princes, dont il y en avoit trois du sang, ou qu'il fut bien-aise de la mettre à fin, sans coup ferir, il s'arrêta tout court, comme il fut prés du Rhin, publiant qu'il ne venoit que pour châtier le Marquis de Brandebourg, qui avec une armée qui lui avoit fait la guerre conjointement avec le Duc de Saxe, desoloit les Etats des Electeurs de Cologne & de Treves. Cependant il faut sçavoir qu'il s'étoit accommodé secretement avec ce Marquis, lequel faisant mine d'être toûjours dans les interêts du Roi, s'approcha de la ville de Mets, où tantôt sous pretexte d'offrir secours au Duc de Guise, & tantôt en lui demandant des vivres, il tâcha autant qu'il pût d'avan-

cer les affaires de l'Empereur. Mais le Duc de Guise ayant été tout aussi fin que lui, enfin il se déclara ouvertement, & l'Empereur de son côté ne s'amusa plus à perdre son temps. Ce fut alors qu'on vit commencer ce memorable siege, & l'on jugea dés le commencement, qu'il y avoit long-temps qu'on n'en avoit vû un pareil. L'on tira en un seul jour jusques à seize cens soixante coups de canon de la part des assiegeans, & l'on fit jusques à cinq sorties de la part des assiegés. Cependant le Duc de Guise n'avoit pas perdu son temps pendant que l'Empereur se fiant sur les artifices du Marquis de Brandebourg, s'étoit arrêté. Il avoit mis lui-même la main à l'œuvre, pour porter la terre, & les Princes du sang à son exemple, avoient fait la même chose, & à plus forte raison ceux qui devoient être plus accoutumés au travail. Par ce moien il avoit fait de cette place, non pas une ville imprenable, mais du moins un lieu où il y avoit de l'honneur à aquerir. Mais ce qui le rendoit encore meilleur, c'est qu'avec tant de Princes, toute la fleur de la Noblesse de France s'y étoit renfermée, & il n'y en avoit pas un qui ne fut resolu de se faire hacher en pieces, plutôt que de ne pas faire son devoir. Le Connétable y avoit seulement trois de ses enfans ; & quoi qu'il ne dût pas être trop bien avec le Duc de Guise, par les raisons que nous avons raportées ci-devant, neanmoins l'envie qu'il avoit qu'ils marchassent sur ses traces, avoit fait qu'il ne s'étoit pas soucié qu'ils contribuassent à sa gloire, pourvû qu'il leur en revint une petite partie. Avec de si braves gens, il étoit impossible que le Duc de Guise ne se signalât. Aussi quoi que le Duc d'Aumale son frere se fut fait prendre comme un fou, dés le commencement du siege, il soûtint toutes les attaques si vigoureusement, qu'il fit connoitre à l'Em-

l'Empereur que ce siege seroit de plus longue durée, que ses Generaux ne lui avoient voulu faire accroire. Toutefois il en seroit venu à son honneur, si le Duc de Guise, qui se voioit ataqué par l'endroit le plus foible, ne se fut avisé d'un stratageme, pour l'obliger de le laisser en repos de ce côté-là. Ce fut de charger un homme d'une Lettre, qu'il adressoit au Roi, où il lui mandoit qu'il n'avoit que faire de s'inquieter pour la place, parce que l'Empereur l'avoit ataquée par l'endroit le plus fort, au lieu que si ç'avoit été par un autre, qu'il lui nommoit, il lui auroit été impossible de se défendre. Or il se doutoit bien que cet homme ne pouvoit jamais passer au travers de l'armée ennemie, & il esperoit qu'étant mené à l'Empereur, il n'auroit pas plutôt lû la Lettre, qu'il dresseroit ses ataques du côté qu'il designoit, qui au lieu d'être le plus foible, étoit le plus fort de toute la ville. En effet, ses esperances ne furent point trompées, l'Empereur donna grossierement dans le paneau, & il trouva tant de resistance dans cette nouvelle ataque, que ses soldats tout accoutumés qu'ils étoient avec lui à ne rien trouver d'impossible, commencerent à se rebuter. Il n'eut que faire que ses Generaux lui raportassent ce changement, il en fut témoin lui-même deux ou trois fois, si bien que pour leur donner le temps de reprendre courage, il les laissa deux ou trois jours sans leur rien demander. Cependant à leur défaut le canon tonna encore plus fort que de coutume, & ayant fait une bréche pour passer soixante hommes de front, il resolut de donner un assaut general. C'étoit sa derniere ressource, car on étoit déja bien avant dans l'hiver, & le mauvais temps & les fatigues, étoient aussi à craindre pour lui, que le Duc de Guise. Son dessein ne fut pas inconnu au Duc, & il auroit pû s'il eût voulu ti-

rer un retranchement au-deçà de la bréche ; mais considerant qu'il feroit tuer beaucoup de monde, en faisant ce travail, il se resolut d'attendre l'assaut, d'autant plus qu'il voioit ses gens aussi gaillards, & aussi vigoureux, que le premier jour du siege, au lieu que les ennemis étoient plus d'à-moitié morts de miseres. L'Empereur lui-même languissoit dans un lit, soit qu'effectivement il fut malade, ou que le chagrin de courir risque de perdre sa reputation devant cette ville, le rendît si abatu, que ce fût la même chose que s'il l'eût été. Quoi qu'il en soit, n'ayant point voulu changer de dessein, quoi que ses Generaux lui remontrassent qu'il n'y avoit gueres de chose à esperer de gens en l'état qu'étoient les siens, il fit mettre tout son monde sous les armes, & ayant commandé qu'ils marchassent à l'assaut à un certain signal qui se donneroit, il en attendit l'évenement au coin d'une haie où il s'étoit fait porter. Cependant le signal s'étant fait, il fut tout surpris de ne point entendre le bruit des canons, ni les coups de mousquets qui sont si ordinaires en ces sortes d'occasions. Ne pouvant cacher sa surprise, il envoia un de ses Courtisans à toutes jambes, pour en sçavoir la raison ; & celui-ci lui étant revenu dire, que toute son armée étoit à la vûë de la bréche, mais qu'elle n'osoit donner, parce qu'elle y voioit le Duc de Guise, avec toute sa garnison, il s'y fit porter pour voir si sa presence, qui l'avoit autrefois tant animée, ne seroit point capable encore de faire le même effet. Mais quelque chose qu'il pût faire, ni la gloire, ni les reproches, ne furent pas capables de lui faire faire son devoir. Ce qui le fâcha le plus, c'est qu'un vieux soldat, qui étoit encore plus defiguré par les fatigues, que par la vieillesse, haussa la voix, comme s'il eût vou-

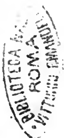
voulu qu'il l'eût entendu, & dit que c'étoit une chose étrange, qu'il n'y avoit point de repos pour eux, & que quoi qu'il n'y eut qu'à se donner patience, pour les voir bien-tôt mourir de misere, on n'étoit pas encore content, si on ne les menoit à la boucherie. L'Empereur entendit tout cela aussi distinctement, que s'il eût été à côté de lui; mais faisant reflexion, que s'il témoignoit l'avoir oui, il étoit obligé d'en faire punition à à l'heure même, il dissimula son ressentiment. Cependant un de ses Courtisans croiant bien l'obliger que de lui faire remarquer ce soldat, il ne fit pas semblant d'abord de l'entendre, mais voiant qu'il recommençoit toûjours la même chose; Oui je sçai bien, lui dit-il, que ce soldat voudroit déja être dans sa garnison, mais cela lui est bien pardonnable, aprés m'avoir servi pendant vingt cinq ans, sans avoir jamais demandé à s'en retourner; mais voiez ce que c'est que de ne se pas faire justice, vous me voulez faire accroire qu'il en a tant d'impatience, qu'il en murmure, & vous ne prenez pas garde que vous qui ne me suivez que depuis deux ans, m'avez déja demandé deux fois permission d'aller chez vous. Cette réponse étant raportée au soldat, il en fut tellement touché, qu'il excita le bataillon où il étoit de satisfaire l'Empereur; mais pas un n'étant de son sentiment, l'Empereur se retira si mal satisfait, qu'on croit que cela contribua beaucoup à la resolution qu'il prit peu de temps aprés, de quitter le monde. Cependant soit qu'il eut peur qu'on ne le vint ataquer dans ses lignes, & qu'il n'eut pas le temps de retirer son canon; ou que son dessein fut de prendre du moins quelque autre ville, s'il ne pouvoit pas avoir celle de Mets, il detacha le Comte d'Egmont avec dix mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, qui fit mine d'en vouloir à Thoul. On

ne sçauroit dire au vrai par laquelle de ces deux raisons l'Empereur fit ce detachement, car d'un côté cette conquête lui sembloit bien inutile, s'il étoit obligé de lever le siege de Mets, puis que la place ne se seroit pû conserver, faute d'y pouvoir faire entrer des vivres, ce que le Roi auroit toûjours empêché, tant qu'il auroit été maître de l'autre. Mais aussi d'un autre côté, à quoi bon ce detachement, & le canon n'étoit-il pas plus en sureté demeurant avec le gros de l'armée. Quoi qu'il en soit, le Duc de Nevers qui avoit en ordre de veiller au dessein du Comte d'Egmont, voiant qu'il prenoit le chemin de Thoul, se jetta dedans, & rassura par sa presence la ville, qui n'étoit ni forte d'elle-même, ni par la garnison qu'on y avoit laissée. Cela fit faire alte au Comte d'Egmont, lequel ayant attendu des nouvelles de l'Empereur; enfin ce grand Prince, qui avoit vû toûjours la victoire combatre à ses côtés, & qui jugeant du present par le passé, avoit une peine inconcevable à croire qu'elle le voulût abandoner; ce Prince, dis-je, aprés avoir vû qu'il se trompoit decampa de devant la ville, où il laissa plus de vingt cinq mille hommes, dont une partie avoit été tuée par l'ennemi & l'autre étoit morte de miseres.

Voilà quel fut le succés de ce memorable siege, où la fortune ayant fait voir qu'elle n'est jamais si bien d'accord avec une personne, qu'elle ne soit toute prête de lui tourner le dos, on commença à mépriser l'Empereur, tant il est vrai, qu'il ne faut qu'une seule disgrace, pour faire oublier mille grandes actions. Si je me suis étendu plus au long que je n'avois dessein sur ce sujet, on m'excusera bien, puis qu'ayant à parler dans la suite du Duc de Guise, comme de l'ennemi mortel de Mr. de Chastillon, il n'étoit pas hors de propos de faire voir à quelle reputation il s'étoit élevé dans

dans le Roiaume, & par consequent combien il faloit avoir d'aquit pour tenir tête à un homme, qui outre la grandeur de sa naissance, étoit recommandable par tant de glorieuses actions. Cependant quoi que Mr. de Chastillon fût déja en froideur avec lui, il crut non-seulement qu'il se devoit rejouïr du bonheur public, mais encore le feliciter de ce qu'il arrivoit par son moien. J'ai dit ci devant qu'il avoit été envoié pour servir de Lieutenant General au Duc de Vendôme. Il étoit revenu en-suite dans l'armée, qui observoit l'Empereur; mais ce n'étoit qu'aprés s'être signalé par le recouvrement de Hédin, que le Comte de Rœux, qui commandoit l'armée de l'Empereur, avoit surpris au commencement de la campagne. Le Duc de Guise, quoi que le Prince le plus civile de son siecle, reçût son compliment assez froidement; & l'on remarqua, qu'aprés lui avoir fait une réponse, pour ainsi dire, assez cavaliere, il le quitta pour s'entretenir avec un autre. Ce n'étoit pas avec Mr. de Chastillon qu'il faloit faire de ces sortes de choses, & il étoit trop fier pour le soufrir. Cela avoit paru en mille recontres; & il n'eut garde de se démentir en celle-là. Mais rien ne choqua tant Mr. de Guise, que le raport qu'on lui fit, qu'il disoit qu'il lui avoit été bien facile de faire ce qu'il avoit fait, ayant quinze mille hommes des meilleures troupes du monde avec lui, entre lesquelles il y avoit la premiere Noblesse du Roiaume. C'étoit la verité, & il n'y avoit pas d'aparence qu'il pretendît avoir sauvé Mets tout seul; neanmoins comme, quelque verité que dise un homme suspect, on l'interprete toûjours, comme on veut, il s'imagina qu'il vouloit lui ravir la gloire, que chacun lui donnoit. Cela joint à tout ce que nous avons dit ci-devant, augmenta encore leur mesintelligence, pour ne pas dire la haine qu'ils

Officiers de la Couronne brisassent une lance. Il n'y eut que le Connétable qui en fut excepté; & il étoit presque toûjours le juge du camp, honneur que le Roi lui faisoit aussi-tôt par l'amitié qu'il avoit pour lui, qu'à cause que cela étoit dû à sa charge. Le Duc de Guise, qui aimoit la magnificence en toutes choses, y fit une dépense de vingt cinq mille écus; & quoi que Mr. de Chastillon ne fut ni si riche, ni que sa naissance ne l'obligeât pas à vouloir aller du pair avec lui, neanmoins il fit un éfort pour ne lui ceder en rien, & même son dessein étoit de lui demander une course, pour éprouver s'il étoit plus digne que lui, de remporter l'honneur de cette journée. Mais le Marquis de Villequier, qui montoit un cheval vicieux, s'étant aproché de lui pour lui conter quelque chose qu'avoit dit le Roi, ce cheval se mit à ruer, & Mr. de Villequier n'en pouvant être le maitre, Mr. de Chastillon reçût un coup de pié dans la jambe, qui l'obligea de mettre pié à terre. Cela empêcha qu'il ne pût faire ce que je viens de dire, & même comme il sentoit beaucoup de douleur, il fut obligé de se retirer. Le Roi qui avoit peur que le coup ne fut dangereux, étant dans un endroit où il faut peu de chose pour estropier un homme, commanda au même temps qu'on fut chercher ses chirurgiens, & qu'on lui revint dire ce que c'étoit. Mais par bonheur ce n'étoit rien; ce qui étant raporté au Roi, on continua le tournoi, dont je ne parlerai pas davantage, celà n'ayant rien de commum avec ce que je traite ici.


BIBLIOTECA ROMA VITTORIO EMANUELE

L'Empereur n'avoit garde d'être fâché de voir la Cour de France occupée à ces bagatelles; & l'ayant entretenuë tout l'hiver dans la pensée où elle étoit, qu'il étoit bien plus prés de faire un voiage en l'autre monde, que de songer à de nouvelles entreprises, il eut le temps, pour ainsi dire, de

cas de ses services, qu'il s'en étoit allé chez lui. D'Essé ayant reçû ce courier, se rendit promtement en Picardie, où aprés avoir conferé avec un Gentilhomme que le Duc de Guise lui avoit envoié, il entra dans Theroüane. Pour ne point donner de degoût au Connétable, ni à son fils, son ordre étoit conçû d'une maniere, qu'on ne pouvoit dire si c'étoit à lui à commander, ou à Mr. de Montmorenci : mais le Connétable qui craignoit que d'Essé n'eut quelque ordre secret, qu'il pourroit montrer à la fin, manda à son fils de lui ceder le commandement par civilité, à quoi il fut porté d'ailleurs par le peu d'esperance qu'il avoit que cette place se pût conserver. D'Essé ne se défendit de le prendre, qu'autant que la civilité le demandoit; mais enfin ayant fait mine de se rendre à sa volonté, il tira de peine le Duc de Guise, qui à cause de la qualité de ce Gentilhomme, qui étoit beaucoup inferieure à celle de Montmorenci, s'imaginoit que tout ce qu'il pourroit faire, ne seroit pas capable de donner la moindre atteinte à sa reputation.

Cependant l'Empereur s'étant rendu devant Theroüane avec toutes ses forces, le Roi fit commandement à l'Amiral de Chastillon de voir de quelle infanterie on se pourroit servir pour le secours, & il fit son compte de marcher lui-même pour cette expedition. Mais outre que rien n'étoit en état, à cause qu'on avoit emploié à des balets & à des courses de bagues ce qu'il faloit emploier pour la guerre, le Connétable fut bien-aise de tirer les choses en longueur pour se venger de l'afront qu'on avoit fait à son fils. D'Essé ne laissa pas de se défendre bravement, & il tint quelque temps les choses en balance par sa valeur, & par son experience; mais enfin ayant été tué sur la bréche, les affaires n'allerent plus si bien, parce que Montmorenci qui ne s'étoit jamais trouvé

sembla encore le rendre plus éclatant. L'Empereur prit Hédin en-suite, & le Marêchal de la Mark qui s'y étoit enfermé avec un bon nombre de Noblesse, ne le pût jamais sauver. La jalousie qu'avoit eu le Connétable, lui ayant fait differer comme j'ai dit de donner les ordres qui étoient necessaires dans une conjoncture comme celle-là, l'Empereur crut qu'ayant ainsi le vent en poupe, son armée pourroit entrer en Picardie; c'est pourquoi ayant envoié ordre au Prince de Savoie, à qui il en avoit laissé le commandement aprés la prise de Theroüane, de marcher contre Doullens, le Connétable fit avancer quelque cavalerie, & quelque infanterie, pour disputer des defilés. Cependant Mr. de Chastillon fut commandé pour jetter du monde dans la place, & s'en étant aquité heureusement, il tâcha de joindre les troupes avancées, avant qu'elles en vinssent aux mains. Les Imperiaux ne surent pas plutôt qu'on se preparoit à leur disputer le passage, & que même le Roi marchoit en personne, qu'ils se hâterent de gagner les defilés, mais les troupes du Roi s'en étant dêja emparées, elles les reçûrent à bon coup de mousquet. Le Prince de Savoie fit ce qu'il pût pour les enfoncer, & il revint à la charge jusques à trois fois, mais aprés y avoir perdu beaucoup de monde, & laissé même plusieurs prisonniers de marque, il rebroussa chemin, abandonnant le dessein qu'il avoit sur Doullens. Cet heureux succés releva le courage du Roi, qui sembloit abatu par la perte de Theroüane, & de Hédin; & comme il avoit joint son armée, il resolut de s'en recompenser par la prise de quelque bonne place. Bapaume lui semblant propre pour cela, il y tourna ses pas, & son dessein étoit de l'ataquer; mais cette ville étant située loin des eaux, la precaution que la garnison avoit euë de combler les

puits

puits qui étoient dans le voisinage, rendit cette entreprise si difficile, qu'il fut obligé de la quitter. Le Roi qui avoit une armée de plus de soixante mille hommes, étoit alors maitre de la campagne, & le Prince de Savoie avoit été obligé de retrancher ses soins à pourvoir à toutes ses places. Jamais l'Amiral n'avoit eu un si beau commandement : il y avoit cinquante mille fantassins dans l'armée; & comme ce sont eux qui prennent les places, il soûtenoit qu'il n'y avoit qu'à marcher droit à Arras, & se faisoit fort de le prendre. Mais le Roi croiant qu'il auroit meilleur marché de Cambrai, parce que le peuple y étoit mécontent de l'Empereur, qui y avoit mis des subsides, & faisoit bâtir une citadelle, pour le brider, il ne voulut pas le croire. Il marcha donc contre l'autre ville, qu'il battit si rudement avec cent pieces de canon, que la garnison demanda à capituler. Mr. de Chastillon ne fut pas d'avis qu'on lui accordât le temps qu'elle demandoit pour se rendre, disant pour ses raisons qu'étant déja intimidée, elle n'auroit garde de differer sa composition, de peur d'être prise d'assaut; qu'il n'y avoit pas d'ailleurs plus de danger à continuer ses ataques, qu'à demeurer sous les armes; que le Roi sçavoit bien que le secours marchoit, mais que la garnison ne le sçavoit pas : qu'il faloit donc ne lui pas laisser le temps de se reconnoitre, sinon qu'on s'en pourroit peut-être repentir. Cet avis étoit conforme à la raison, & le Roi n'en doutoit pas lui-même : mais ce Prince par l'avis du Connétable ayant été bien-aise de conserver la ville, qu'il faloit achever de ruïner à coups de canon, accorda le terme que la garnison demandoit, & le secours y étant entré pendant ce temps-là, il fut obligé de lever le siege. Cependant pour tâcher de sauver son honneur, il fit semblant d'aller chercher les ennemis, qui

étoient

étoient autour de Valenciennes ; mais le Connétable étant devenu malade, ce Prince n'osa rien entreprendre sans lui, comme s'il n'eût pas eu un Capitaine capable de suppléer à son défaut. Cela fit enrager tout ce qu'il y avoit non-seulement d'Officiers Generaux, mais encore de bons François, qui lui voioient une armée, dont il y avoit long-temps qu'il n'y en avoit eu une telle sur pié. Et à la verité, ce n'étoit pas un petit affront que la France venoit de recevoir, & l'Empereur s'étoit bien vengé de celui qu'il avoit reçû devant Mets l'année precedente. Cependant il y avoit encore cela de chagrinant pour le Roi, qu'aprés la dépense qu'il lui avoit falu faire pour lever de si belles troupes, ce fut encore à lui à retirer Montmorenci & la Mark de prison. Car celui-ci avoit eu la même destinée, que l'autre ; & ce que le Duc de Guise avoit aquis de gloire à Mets, étoit cause que les plus grands Seigneurs se vouloient renfermer dans les places. Cependant quand ce vint à païer leur rançon, l'Empereur ne les voulut pas considerer comme de simples Gouverneurs, & il falut qu'il en passât par où il voulut. Mais l'amitié qu'il avoit pour le Connétable, & pour Diane de Poitiers, dont la Mark avoit épousé la seconde fille de son mari, fit qu'il n'y prit pas garde de si prés, & cela se fit aux dépens de quelques nouveaux édits, à quoi dés ce temps-là on avoit recours quand on avoit besoin d'argent. Cela fit crier le peuple qui disoit tout haut, que si l'on avoit confié Theroüane à l'Admiral, comme il le demandoit, cela ne feroit pas arrivé. Et il ne faisoit ces discours qu'aprés l'armée, qui avoit reconnu son experience en tant de rencontres, qu'il commençoit déja à entrer dans la grande reputation, où on le vit depuis. Cependant cela n'empêchoit pas que Mr. de Montmorenci ne fut un des Seigneurs du Roiaume le plus sage, & il étoit bien

bien reconnu pour tel de tout le Roiaume ; mais comme cette qualité ne suffisoit pas pour lui confier une place de la consequence de Theroüane, c'étoit la cause de tous ces murmures.

Pour faire ensorte qu'ils cessassent, le Roi ne s'amusa pas, comme l'hiver precedent, à passer son temps en tournois, & en d'autres divertissemens, mais fit tout ce qu'il faloit faire pour se mettre bientôt en campagne. Pour cet effet il envoia Mr. de Chastillon faire revûë des troupes, qui étoient en Picardie, & en Champagne, & le Gouvernement de cette premiere province étant venu à vaquer, il l'en gratifia, ne croiant pas la devoir confier qu'à un homme qui fut capable comme lui, de la pouvoir défendre. Il lui donna aussi une compagnie de cent homme-d'armes, qui étoit une charge si considerable en ce temps-là, qu'il n'y avoit que les Princes, les favoris, & les Generaux d'armées à qui l'on en fit present. Il eut soin de la remplir de Gentilshommes, mais dont le service étoit connu, tellement qu'elle fit honte à toutes celles qui étoient sur pié. Cependant ce ne fut pas sans dépense, & outre la paie du Roi, il y avoit tel gendarme, à qui il donnoit tous les ans cent écus de son argent. Le Duc de Guise qui avoit l'œil sur tout ce qu'il faisoit, voiant que c'étoit par là qu'il avoit rendu sa compagnie si belle, rencherit encore pardessus lui, & l'émulation qu'ils avoient l'un pour l'autre fut cause, qu'on ne vit jamais de si belles troupes. L'Amiral étant revenu de faire revûë, & ayant rendu conte au Roi de l'état où étoient les garnisons, le Roi le renvoia dans son Gouvernement, sous pretexte de veiller à la frontiere, mais en effet pour ménager une intelligence qu'il avoit sur Bapaume. Mais ceux qui lui faisoient esperer de lui rendre ce service, lui manquerent de parole, aprés avoir pris son argent, ce qui fut cause qu'il

ne

ne pût executer ce qui lui étoit ordonné. L'hiver s'écoula ainsi dans de grands preparatifs de guerre, à quoi l'Empereur s'occupoit pareillement. Cependant le Roi l'ayant prevenu, sema adroitement le bruit qu'il alloit entrer en Flandres du côté de l'Artois : mais tournant tout d'un coup du côté de la Meuse, il fit investir Mariembourg. Cela fut dequoi surprendre tous les Princes voisins, qui le croioient plus embarassé que jamais à se pouvoir défendre, car l'Empereur pour fixer l'Angleterre, qui dans les démêlés qu'il avoit eus avec la Couronne, avoit tantôt épousé un parti, & tantôt l'autre, avoit si bien pris ses mesûres, qu'il en avoit fait épouser la Reine à Philipes son fils unique. Ainsi cette nouvelle alliance ne lui promettant pas moins que l'Empire de l'Univers, ce n'étoit pas une petite hardiesse au Roi, que d'ataquer un Roi si puissant de lui-même, & qui l'étoit encore devenu incomparablement davantage par un si grand mariage. Mais la France faisoit voir dés ce temps-là quelles étoient ses forces, ce qu'elle sera toûjours capable de faire, tant qu'elle sera unie en elle-même.

Cependant Mr. de Chastillon qui faisoit toûjours la charge de Colonel General de l'infanterie, fut chargé de faire les aproches de la place ; & son emploi le distinguant de tous les autres Generaux, il contenta tellement le Roi dans tout ce qu'il fit, que s'il y avoit quelques gens qui eussent attribué les graces qu'il avoit reçûës à la faveur du Connétable, ils commencerent à changer de sentiment. Mais pour lui il ne changea point de conduite envers son oncle, à qui il se reconnoissoit redevable de beaucoup de choses, & particulierement de son éducation. Il fit des merveilles devant Mariembourg, pour obliger cette place à ne pas tenir longs-temps, & le Roi le voiant agir avec tant de zele ; Voilà mon homme, dit-il un soir

soir à son coucher, & c'est de lui que je me servirai toûjours, quand j'aurai quelque siege à faire. Tout ce qu'il fit là cependant ne fut rien en comparaison de ce qu'il fit à Dinan, où le Roi s'achemina, aprés qu'il se fut rendu maitre de Mariembourg, & de Bouvines. Dinan n'a qu'une simple muraille, & n'est considerable que par le passage qu'elle a sur la Meuse, & par un château qui est situé sur une éminence ; mais ayant été assez hardie, pour oser refuser d'ouvrir les portes, elle fut battuë avec tant de furie, que trois heures aprés il y avoit une bréche pour passer cinquante hommes. Cependant la temerité des bourgeois fut si grande, qu'au lieu de reclamer la misericorde du Roi, ils se presenterent pour défendre la bréche. Le Roi ne le pût soufrir, & ayant commandé à Mr. de Chastillon de donner l'assaut, il entra tellement dans le ressentiment du Roi, qu'il se mit à la tête des gens commandés. Les ennemis qui jugeoient bien qu'il n'y avoit point de quartier pour eux à esperer, se défendirent en desesperés ; mais enfin Mr. de Chastillon ayant tué ou écarté tout ce qui fit resistance, il monta sur la bréche avec Montpezat, Colonel d'infanterie, & étoit tout prêt de sauter dans la ville, quand il s'apperçût que tout le monde l'avoit abandonné. Il se trouva tout surpris ; neanmoins ayant païé de tête à l'heure même, il cria aux ennemis de mettre les armes bas, & qu'il y avoit encore quartier pour eux à esperer, s'ils avoient recours à la misericorde du Roi. Ces paroles firent tourner tête aux uns, & aux autres, c'est-à-dire à ceux qui l'avoient abandonné, & aux ennemis. Ceux-là voiant qne les ennemis ne tiroient plus, comme s'ils eussent respecté la vertu de ce grand homme, retournerent sur leurs pas, & ceux-ci le prierent de vouloir retenir ses gens, & qu'ils alloient envoier vers le Roi. Mr. de Chastillon qui n'étoit

pas

pas trop assuré de ses soldats accepta le parti, & ainsi la ville promit de se rendre aux conditions qu'il plairoit au Roi de lui prescrire. Mais ce Prince, qui n'avoit point d'argent à donner aux Allemans, qui étoient à sa solde, leur fit dire d'escalader les murailles la nuit, & qu'ils trouveroient un riche butin, pour se consoler du défaut de leur païement. Il fut bien-aise d'ailleurs qu'elle portât la peine de sa temerité, & outre cela de se venger d'une pareille surprise, ou du moins d'une qui en approchoit fort, & qui avoit été faite à ses troupes à Theroüane, où au prejudice de la capitulation qui se negocioit, on les avoit passées au fil de l'épée.

Ces exploits réveillerent l'Empereur dont la santé n'étoit pas trop bien assurée; & ne sçachant dequoi il devoit être plus en colere, ou de la prise de Mariembourg, ou du sac de Bouvines & de Dinan, il envoia assurer l'Electeur de Cologne, à qui cette derniere place apartenoit, qu'il feroit ensorte de le venger bientôt, & de se venger soi-même en même temps. Mais ses incommodités continuelles l'obligeant de se remettre de beaucoup de choses sur ses Lieutenans, le Roi eut le temps de passer la Meuse; & si sur cette nouvelle il ne fut accouru promtement à Namur, cette forte place étoit en grand danger de se perdre. Le Roi qui avoit dessein sur elle, n'osant plus songer aprés cela, detacha l'Amiral, & quelques autres Officiers Generaux, pour ravager la campagne. Ils s'aquiterent de ce qui leur étoit commandé, & en chemin faisant, ils prirent quelques petites places, dont on s'empare facilement, quand on est maitre de la campagne, & qu'on reperd de même, dés qu'on n'est plus le plus fort. Ainsi le Roi en fit démolir une partie, aprés quoi il traversa les Provinces de Namur, de Hainaut, & d'Artois, & se rendit devant

Renti, place peu connuë maintenant, mais qui en ce temps-là desoloit le Boulonnois, & la Picardie. Devant que d'entreprendre ce siege, le Roi tint Conseil de guerre, où le Connétable & le Duc de Guise furent d'avis, qu'il n'y avoit rien à craindre, & que devant que l'Empereur se determinât à donner bataille, la place seroit prise. Ils se fonderent sur ce qu'ayant soufert devant ses yeux, qu'on desolât tant de Provinces, il n'auroit garde de faire pour une simple place, ce qu'il n'avoit pas fait pour un païs entier. Sur ce fondement ils l'emporterent par dessus l'Amiral, & le Maréchal de S. André, qui vouloient que sans s'amuser à faire de siege, on entrât dans le Brabant, & qu'on fit trembler tout jusques à Bruxelles. Ils disoient pour leurs raisons, que la Flandre ainsi ravagée, l'Empereur n'en pourroit plus tirer de secours, & qu'outre cela il en perdroit l'amitié des peuples, qui aprés avoir été épuisés par plusieurs impôts, commenceroient à se lasser de sa domination. C'étoit au Roi de decider entre ces deux opinions; & ayant été de la premiere, il chargea le Connétable du soin du siege, & le Duc de Guise de veiller au secours. Ce Duc qui étoit tout fier de sa reputation, promit au Roi de lui rendre bon compte de la commission qui lui étoit donnée; & ne croiant point que l'Empereur dût venir par un certain bois, communément appelé la Forêt Guillaume, il negligea de s'en emparer. Cependant ce ne fut pas en cela seul qu'il se trompa, il lui en arriva de même à l'égard de ce qu'il croioit que l'Empereur dût prendre peu de part à ce siege. Et de fait ce Prince qui avoit vû piller ses Provinces sans se remuer, parce qu'il sçavoit que ce n'étoit qu'une passade, & que l'année suivante il n'y paroitroit plus, n'eût pas la même opinion de ce qui se passoit. Au contraire voiant que s'il lais-

oit perdre Renti, tout moien lui seroit ôté de aire des courses, il resolut de marcher au secours, & même n'y perdit point de temps. Comme il connoissoit le païs, qualité fort necessaire pour un grand General, il ne prit point d'autre chemin, que celui du bois, principalement ayant û de ses espions, que le Duc de Guise n'avoit pas u la precaution de s'en emparer. Cependant le peur qu'il ne tardât trop à s'y rendre avec son armée, il fit un detachement de deux mille hommes pour s'y jetter; & Gonzague l'un de ses Generaux, & celui qui avoit bien autant d'experience que pas un, dit à celui qui le commandoit, qu'il n'en bougeât pas pour toutes choses du monde, à moins qu'il n'en eût ordre de l'Empereur. Ce detachement marcha jour & nuit pour arriver au rendez-vous; & étant entré dans le bois, sans que personne se fut presenté pour lui disputer le passage, le Duc de Guise fut fort étonné le lendemain matin d'aprendre, qu'il étoit occupé par l'ennemi. Il vit bien la faute qu'il avoit faite de ne s'en être pas saisi; & pour attirer les Imperiaux dans la plaine, il fit paroitre quelque infanterie, & quelque cavalerie, mais en si petit nombre, que c'étoit une grande amorce pour eux. Et de fait, ne croiant pas que ce fut outrepasser le commandement de Gonzague, que de courir à une victoire assurée, ils borderent le bois, firent une décharge, & voiant que l'ennemi pleioit, ils se hazarderent d'entrer dans la plaine. Le Duc de Guise qui avoit donné ordre à ses gens de reculer ainsi tout exprés, étoit caché derriere un rideau, pour sortir tout d'un coup, quand il croiroit pouvoir couper les Imperiaux; mais pendant qu'il étoit au guet, le Connétable, qui s'imaginoit qu'il auroit besoin d'infanterie, lui envoia Mr. de Chastillon, lequel prenant à côté vint ataquer les ennemis en flanc, à la tête de deux petits bataillons

taillons, qui pouvoient faire douze cens hommes. Les Imperiaux voiant alors qu'ils avoient eu grand tort de ne pas croire Gonzague, se retirerent dans le bois; où ils commencerent à se vouloir retrancher; mais Mr. de Chastillon ne leur en donna pas le temps, & quoi qu'il ne pût être secouru de la cavalerie, il ne craignit point avec douze cens hommes qu'il avoit d'en ataquer deux mille. Son courage & celui de ses gens lui ayant donc servi de nombre, la fortune se déclara pour lui, il les mena battant dans le bois; & aprés un combat opiniâtré, il les en chassa entierement. Ce fut un grand sujet de chagrin pour l'Empereur, quand il se vit privé de l'avantage qu'il s'étoit promis par la faute de ses gens; & êtant arrivé sur ces entrefaites, sa douleur augmenta encore quand il vint à sçavoir, que ce n'étoit pas le seul malheur qui leur étoit arrivé, mais qu'ils avoient encore perdu quelques petites pieces de campagne, qu'il leur avoit donné pour se mieux défendre. Au même temps il fit appeler ses Generaux, & ayant tenu Conseil de guerre tout à cheval, il resolut d'envoier une partie de l'infanterie contre l'Amiral, pendant qu'avec le reste, & avec sa cavalerie, il s'avanceroit contre le Duc de Guise. L'infanterie qui avoit affaire contre l'Amiral, fit toute sorte d'éforts pour le chasser du bois; mais comme il avoit fait bien de la besogne en peu de temps, c'est-à-dire qu'il avoit fait un grand abatis d'arbres, pour se retrancher, elle y trouva tant de difficulté, que son ardeur se ralentit peu à peu. Cependant pour la decourager encore davantage, il pointa contr'elle les mêmes pieces de canon, qu'il venoit de gagner, & comme elles étoient chargées à cartouches, elles firent un furieux carnage. Dans le temps que cela se passoit, le Duc de Guise en étoit aux mains avec l'Empereur; mais considerant que le succés du combat

ne

ne dépendoit pas tant de lui, que de ce qui se passoit où étoit l'Amiral, quelques grandes affaires qu'il eût sur les bras, il eût soin de lui envoier du secours, de peur qu'il ne fut accablé par le nombre. Car s'il fut venu à lâcher le pié, les ennemis ayant le passage du bois libre, l'auroient pris en tête, & en flanc, & c'eût été à ce coup-là qu'il n'eût plus été de saison de se vanter de l'affaire de Mets. Ce combat lui tenant donc fort à cœur, il envoioit de temps en temps quelque aide de camp, pour sçavoir des nouvelles; mais enfin ayant sû par diverses fois, que les choses ne pouvoient mieux aller pour lui, cela lui haussa tellement le courage, que non-seulement il soûtint vigoureusement la charge de la cavalerie Imperiale, mais qu'il la repoussa encore pour le moins deux cens pas. L'Empereur, qui ne faisoit pas moins que lui le devoir de Capitaine, voiant le desordre de ses gens, y accourut lui-même pour le reparer; & sa presence ayant fait honte aux uns, & redonné courage aux autres, chacun marcha de nouveau au combat, comme s'il ne lui fut rien arrivé. Cependant l'Empereur pour assurer davantage sa cavalerie, méla des pelotons entre les escadrons; & ceux-là allant aussi vite que ceux-ci, firent leur décharge de fort prés, esperant qu'elle feroit beaucoup d'effet: mais le Duc de Guise qui avoit vû tous ces preparatifs, avoit retiré de sa premiere ligne tout ce qu'il y avoit de cavalerie legere, & avoit fait prendre sa place aux compagnies d'Ordonnances, qui avoient des cuirasses par-dessous leurs justaucorps; ainsi comme elles étoient à l'épreuve, il s'en falut de beaucoup que cela n'eût le succés qu'il attendoit. Au contraire, le Duc de Guise voiant qu'ils étoient tout étonnés de n'avoir vû tomber personne, ne perdit pas de temps pour les aller charger, & il les rompit pour une secon-

 de

de fois. L'Empereur n'esperant plus rien aprés cette tentative, fit sonner la retraite, laissant quelque infanterie à des defilés, pour empêcher que le Duc ne profitât du desordre, où il le voioit. Cependant il n'alla pas bien loin, & aprés avoir ainsi éprouvé que la fortune ne vouloit pas l'assister dans le combat, il prit le parti de se camper avantageusement, & d'empêcher que les convois n'arrivassent à l'armée du Roi. On trouva que c'étoit une chose, qui n'étoit pas fort glorieuse pour un grand Empereur comme lui; mais l'experience qu'il avoit des affaires du monde, lui ayant apris qu'il faloit quelquefois pleier malgré que l'on en eût, il mit cette leçon en usage, sçavoir qu'il faut quelquefois ceder à la fortune.

Le soir de ce combat, le Duc de Guise & l'Amiral s'étant trouvés au coucher du Roi, on ne s'entretint d'autre chose; & les amis du Duc de Guise voulant persuader aux autres, que c'étoit lui qui avoit tout fait, ils assuroient que si le Connétable avoit voulu, toute l'armée de l'Empereur auroit été défaite. Cette parole ne plût pas à Mr. de Chastillon, mais le lieu où il étoit, l'obligeant à beaucoup de mesures, il leur demanda ce qu'ils vouloient dire par-là, & s'ils pretendoient que son oncle se fut entendu avec l'Empereur; car comme François I. l'en avoit autrefois soupçonné, il pouvoit croire qu'ils voulussent remettre cette affaire sur le tapis. Ils lui dirent que non, & que s'ils parloient de la sorte, c'est qu'ils croioient que si le Connétable lui avoit envoié du secours, il auroit été difficile à l'Empereur de se tirer de ses mains. Là-dessus ils se mirent à exagerer sa conduite & sa valeur, & le firent à un point qu'il sembloit que c'étoit lui seul qui avoit gagné la bataille. L'Amiral ne le pût soufrir; & quoi qu'il parlât toûjours modeste-

ment

ment de soi-même; Et moi je vous assure, leur dit-il, que Mr. le Connétable n'a pû faire que ce qu'il a fait, mais que le Duc de Guise pouvoit mieux faire. Mr. le Connétable n'avoit rien à commander où étoit le Roi, & c'étoit à Sa Majesté de lui envoier du secours, si elle le jugeoit à-propos, mais pour le Duc il n'en auroit point eu de besoin, s'il avoit eu tant de conduite. Il n'avoit qu'à faire ce que j'ai fait, je veux dire qu'il devoit s'emparer du bois, & c'est pour y avoir manqué, que le Roi a perdu aujourdhui de braves soldats, & de braves Officiers. Un des amis du Duc de Guise entendant qu'on parloit de lui, l'en étoit allé avertir tout doucement; & le Duc s'étant tiré de la presse, il arriva encore assez à temps pour entendre ces dernieres paroles. Il étoit assez brave, & assez animé contre l'Amiral, pour lui en témoigner son ressentiment à l'heure même, mais le lieu où il étoit l'obligeant au respect, il se contenta de lui dire qu'il ne parleroit pas de la sorte dans un autre endroit, mais qu'il n'y seroit pas toûjours. L'Amiral le regardant de travers à ces menaces, ne se souvint plus du lieu où il étoit, & prenant la parole: Ah! qui m'en empêchera, je vous prie, lui dit-il, serace vous, qui ne m'oseriez pas seulement regarder si vous étiez ailleurs. Il étoit impossible que ces discours se tinssent sans que ceux qui étoient auprés d'eux ne retournassent la tête; & cela ayant fait connoitre au Roi, qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, il fut bientôt informé de la verité. Un autre les auroit envoiés tous deux à la Bastille, pour leur aprendre une autre fois à ne pas manquer de respect, où il étoit; mais donnant quelque chose à ce qu'ils avoient fait tous deux le jour même pour son service, il leur commanda de s'embrasser. Ils ne se purent pas dispenser de lui obeïr; mais ne le faisant que par

grimace, ce nouveau sujet de querelle se joignit à ceux dont j'ai parlé ci-devant; & comme plus on a été contraint, plus on vient à éclater, quand on en trouve l'occasion, il ne faut pas s'étonner si leur haine fit tant de bruit.

Cependant l'Empereur ne s'étant pas retiré bien loin, comme j'ai dit, le Roi qui commençoit déja à soufrir dans son camp, eût voulu pouvoir lever le siege avec honneur. Il consulta là-dessus le Connétable, qui ne trouva point de meilleur moien, que d'envoier offrir le combat à l'Empereur, & lui faire dire qu'on se trouveroit le lendemain en bataille dans une plaine, qui n'étoit pas éloignée des deux armées. L'Empereur ayant été averti à quelle fin le Roi lui envoioit un Heraut-d'armes, fit le malade, pour n'avoir pas lieu d'écouter un fâcheux compliment; car lui qui venoit d'être repoussé par une partie seulement de l'armée, n'avoit garde de vouloir avoir affaire à elle quand elle seroit toute ensemble. Ainsi n'ayant fait paroitre que Granvelle, qui ne le quittoit non plus que l'ombre fait le corps, celui-ci demanda à ce Heraut, s'il avoit des Lettres pour l'Empereur; & qu'il y feroit réponse. Mais lui qui n'avoit ordre de faire le défi qu'en parlant à lui-même, s'en revint au camp; d'où le Roi le renvoia une seconde fois pour faire le même message, avec ordre de le faire à Granvelle, s'il ne lui étoit pas permis encore de parler à Charles-Quint. Mais l'Empereur qui avoit été averti par ses espions pourquoi il venoit cette seconde fois, fit commandement qu'on ne le laissât pas passer, quand il viendroit aux gardes, & qu'on lui dit de s'en retourner. Le Heraut voiant cela, fit son défi à ceux qui l'avoient arrêté; & s'en étant retourné en-suite; le Roi qui croioit mettre beaucoup son honneur à couvert par-là, s'avança dans cette plaine, où il

Digitized by Google

il demeura en bataille tout le reste du jour, faisant sonner mille fanfares. L'Empereur ne se soucia gueres de cette gasconnade, & étant satisfait d'avoir fait lever le siege de Renti, il continua d'observer le Roi, qui ne voulant pas demeurer en campagne, pendant qu'il n'y avoit plus rien à faire, s'en retourna à Paris avec le Connétable. Il laissa son armée sous le commandement du Duc de Vendôme; & le Duc de Guise qui ne vouloit pas lui obeïr, suivit le Roi de fort prés. L'Amiral n'eût pas la même delicatesse; & comme l'alliance du Duc d'Aumale avec la fille de la Maitresse du Roi, commençoit à rendre la Maison de Guise tout-à-fait puissante, le Connétable chargea l'Amiral avant que de partir, d'offrir ses services au Duc de Vendôme, qui devoit être tout au moins aussi jaloux de cette Maison, que pas un autre. En effet, elle ne vouloit pas ceder aux Princes du sang, & le Roi avoit tant de foible pour elle, qu'il prenoit souvent son parti au prejudice de ce qui étoit dû à ceux qui avoient l'honneur de lui apartenir. Le Duc de Vendôme accepta ces offres avec beaucoup de plaisir, & pour rendre son union avec le Connétable, & avec l'Amiral plus étroite, il proposa le mariage du Prince de Condé avec Eleonor de Roye, qui étoit, comme j'ai dit au commencement de cette Histoire, petite fille de Louïse de Montmorenci, sœur du Connétable, & mere de l'Amiral. Ces deux Seigneurs reçûrent comme ils devoient l'honneur que le Duc de Vendôme leur vouloit faire; & la chose ayant été tenuë secrete, jusques à ce que le Connétable trouvât moien d'en parler au Roi, il y eût de grands obstacles de la part de la Maison de Guise, qui ayant déja assez de peine de voir les Maisons de Montmorenci & de Coligny dans le lustre où elles étoient, se doutoit bien que ce seroit encore toute

autre chose, quand elles seroient alliées à la Maison Roiale. Mais ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est qu'elle craignoit que le Connétable ne remontrât au Roi, le tort qu'il avoit de faire plus de caresse à des Princes étrangers, qu'à ceux de son sang, & qu'ainsi tout le credit qu'elle avoit ne s'en allât en fumée. Cependant quoi que Diane de son côté fit tout son possible pour rompre cette alliance, le Connétable l'emporta, & elle fut faite peu de temps aprés que le Duc de Vendôme eût ramené les troupes en quartier d'hiver, ce qu'il ne fit neanmoins qu'aprés avoir essuié beaucoup de peril. Il eût même besoin que Mr. de Chastillon l'assistât, à quoi celui-ci n'ayant pas manqué, cela cimenta encore leur amitié. Voici comme les choses se passerent.

L'Empereur n'eût pas plutôt vû le Roi parti, qu'il fit mine de se retirer pareillement, esperant que le Duc de Vendôme feroit la même chose, ce qui arrivant il pourroit rassembler son armée en vingt quatre heures, & se jetter inopinément sur quelque place. L'affaire ne réüssit pas tout-à-fait comme il pensoit, mais du moins il en arriva une partie. La plûpart de la Noblesse voiant que le Roi n'étoit plus à l'armée, ne se soucia plus d'y demeurer, & en huit jours de temps elle fut affoiblie d'un tiers. L'Empereur voiant alors qu'il seroit maitre de la campagne, rassembla son armée en diligence, & faisant courir le bruit qu'il en vouloit à Doullens, le Duc de Vendôme le crut d'autant plutôt, que dés l'année precedente il avoit eu dessein de s'en saisir. Il commanda donc Mr. de Chastillon pour marcher de ce côté-là, avec quelque cavalerie, & quelque infanterie, & de jetter du secours dans la place, en cas que l'Empereur fit mine de persister dans son dessein. Mais l'Empereur, qui n'avoit fait ce mouvement, que de peur qu'il ne lui disputât le passage

ſage de ...... prit à droite tout d'un coup; & comme il paroiſſoit quelques vaiſſeaux du côté d'Angleterre, l'on eût peur qu'il ne marchât contre Boulogne, ou contre Montreüil. Mais il ſe rabatit dans un moment ſur la gauche, & prit le chemin d'Abbeville, où il jetta une telle épouvante, que perſonne ne s'y crut en ſureté. Neanmoins n'ayant pas jugé à-propos de l'ataquer par mille inconveniens qu'il prevoioit, il ſe contenta de ravager le païs, où il porta la terreur, & la deſolation juſques à S. Riquier. Le Duc de Vendôme, qui avoit peine à voir une pareille choſe, fit pluſieurs inſtances à la Cour, pour qu'il lui fut permis de hazarder le combat, mais elle n'eût garde de le ſoufrir, voiant qu'il en étoit de cette incurſion, comme d'un torrent, à qui il eſt dangereux de s'oppoſer, mais qui enfin aprés avoir fait divers ravages, s'apaiſe de lui-même. Et certes l'Empereur n'eût pas demandé mieux, & c'eût été juſtement le moien de lui donner entrée dans le cœur de la France, ſi la fortune ſe fut déclarée pour lui, ce qu'on pouvoit croire vrai-ſemblablement, puis qu'il étoit preſque deux contre un. Auſſi Mr. de Chaſtillon n'avoit jamais été de l'avis du Duc de Vendôme; & le voiant aheurté à ſon ſentiment, il avoit tâché de l'en détourner autant qu'il avoit pû, en lui remontrant qu'il lui devoit être égal de combatre ou non, pourvû qu'il empêchat un ſi puiſſant ennemi d'executer ce qu'il avoit projetté. Il remit ainſi ſon eſprit peu à peu, & aprés lui avoir fait voir que le refus qu'on lui faiſoit de combatre, n'étoit pas fondé comme il croioit ſur la jalouſie qu'on eût de lui voir aquerir de la gloire, ils travaillerent de concert à ruïner les deſſeins de l'ennemi. Cependant l'armée Imperiale, aprés avoir recherché toutes les occaſions imaginables de combatre, remonta du côté de Montreüil, croiant qu'une telle démar-

che engageroit le Duc dans quelque mauvais pas: mais il n'eût garde de prendre l'alarme mal-à-propos; & outre que cette place étoit suffisament garnie de toutes choses, la saison qui s'avançoit mettoit un tel obstacle à ce dessein, qu'il ne se remua pas de sa place. L'Empereur ne vit pas plutôt que cette finesse ne lui servoit de rien, qu'il quitta l'armée; & la laissant sous le commandement du Duc de Savoie, il ordonna à ce General de fortifier le Mesnil, vilage situé sur la riviere de Canche, un peu au-dessous de Hédin, ville qui avoit été démolie l'année precedente. Car l'Empereur qui s'étoit aperçû de la faute qu'il avoit faite, commençoit à voir la necessité qu'il y avoit pour lui d'avoir une garnison en cet endroit, non-seulement pour couvrir sa frontiere; mais encore pour faire des courses sur celle de l'ennemi.

La campagne s'êtant terminée de la sorte, le Roi fut tellement content de la conduite du Duc de Vendôme, qu'il lui fit diverses graces; & comme il ne doutoit point que l'Amiral ne l'eût assisté de ses conseils, il lui donna le Gouvernement de l'Isle de France, Province contiguë à la Picardie, & qui vient jusques aux portes de Paris. Cela ne satisfit point du tout la Maison de Guise, qui ayant toûjours eu jalousie pour celle de Montmorenci, trouvoit que bien-loin de la pouvoir ruïner, comme c'étoit son dessein, elle augmentoit encore tous les jours. Et de fait, le pouvoir où montoit celle de Coligny, étoit un nouveau lustre pour elle, puis que ce n'étoit presque qu'une même chose. Quoi qu'il en soit, je trouve même qu'elle avoit lieu d'avoir deux objets de jalousie, au lieu d'un, & le Connétable venant à mourir, Mr. de Chastillon étoit capable lui seul de lui tenir tête. Cela n'est pas bien difficile à comprendre, si l'on considere de combien de

char-

charges étoient pourvûs lui, ou ses freres. L'aîné étoit Cardinal, comme j'ai dit ci-devant, mais de ceux qui avoient du credit en Cour & à Rome; & quoique par le portrait que j'en ai fait ci-devant, on ait lieu de croire qu'il n'avoit pas l'esprit tourné à avoir toutes les complaisances qui captivent l'esprit des Princes, toutefois à mesure qu'il étoit venu en âge, la raison lui avoit fait faire violence sur son naturel, & il étoit devenu un des plus fins, & des plus rusés Courtisans, qu'il y eût dans tout le Roiaume. Pour lui il étoit Amiral, la premiere charge de l'Etat, aprés celle de Connétable, Gouverneur de l'Isle de France, Capitaine de cent hommes-d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Andelot de son côté étoit Colonel General de l'infanterie: si bien qu'on pouvoit dire qu'il n'y avoit point de Maison plus relevée dans le Roiaume. Mais on étoit obligé de convenir au même temps qu'il n'y en avoit point où il y eût plus de merite; & quoi qu'on se fut imaginé d'abord, que les premieres graces qu'elle avoit reçûës, lui fussent venuës par le canal du Connétable, on revint de cette erreur; chacun tombant d'accord, qu'elle s'étoit attiré le autres d'elles-même; & cela étoit sans contredit, puis qu'il n'y a point d'aparence de croire, que le Connétable, qui avoit plusieurs enfans, n'eût été plus aise d'avoir toutes ces charges pour eux, que pour ses neveux, qui tout chers qu'ils lui étoient, ne le touchoient pas de si prés, que ceux qui portoient non-seulement son nom, mais qui le devoient encore transmettre à la posterité. Mais sans m'arrêter davantage là-dessus, il faut sçavoir que le peu de succés qu'avoit eu l'Empereur pendant cette campagne, lui donna un tel dégoût du monde, lequel étoit déja entré dans son esprit dés la levée du siege de Mets, qu'il fit ce qu'il pût pour

conclure la paix. Il se servit pour cela de l'entremise de l'Angleterre, laquelle pour avoir donné son heritiere à Philipes son fils, n'étoit pas entrée si fort dans ses interêts, qu'elle eût entrepris d'abatre la Couronne de France. La raison est que cette Princesse n'ayant point d'esperance d'avoir des enfans, ses peuples eurent entendu bien peu la politique, que de vouloir avoir un voisin si puissant. Le Roi qui avoit eu de grandes alarmes dans cette guerre, n'étoit pas éloigné de son côté de vouloir traiter. Ils convinrent donc, l'Empereur & lui, d'envoier leurs Plenipotentiaires entre Calais & Ardres; & l'Angleterre y ayant aussi envoié les siens en qualité de Mediateurs, on commença à ébaucher le traité, mais dont on n'espera pas grand' chose dés le commencement, par les pretentions reciproques des parties Car le Roi vouloit que l'Empereur rendît le Roiaume de Navarre à Henri d'Albret, à qui il apartenoit, ce qu'il ne pretendoit pas; & l'Empereur de son côté demandoit que le Roi restituât au Duc de Savoie la plus grande partie de ses Etats, dont il s'étoit emparé, & qu'en outre il remit dans leur liberté les villes de Mets, Thoul, & Verdun. Ceux qui n'avoient point d'interêt à la chose, croioient que la fortune ayant fait tomber entre les mains de ces deux Princes tant de places qui ne leur apartenoient pas, c'étoit dequoi faciliter l'accommodement, puis que chacun avoit dequoi recompenser son compagnon de ce qu'il lui faudroit déguerpir: mais leur appetit étoit trop grand, pour se priver d'une chose qui les accommodoit si fort. Si le Roi se pouvoit resoudre de rendre les Etats du Duc de Savoie, ce n'étoit qu'à condition que l'Empereur rendroit ceux du Roi de Navarre; mais pour ce qui est des trois Evêchés, il n'en vouloit entendre par-

ler en aucune façon. L'Empereur n'étoit pas moins difficile à resoudre, il vouloit que le Roi ne retint aucune chose, & que lui cependant conservât ce qui l'accommodoit. Ainsi n'ayant garde tous deux de faire la paix à ces conditions, ils armerent puissamment l'un & l'autre, resolus de terminer par les armes tous leurs differens. Cependant le Roi de Navarre étant venu à mourir sur ces entrefaites, le Roi tâcha de s'emparer de la partie de la Navarre qu'il conservoit encore en deçà des Pirenées, faisant voir par-là, que s'il avoit tant insisté à ce qu'on lui restituât ses Etats, c'étoit moins par generosité, que par l'esperance qu'il avoit d'en profiter. Le Duc de Vendôme qui avoit épousé la fille de ce Prince dépoüillé, voiant que ses parens, qui devoient être ses amis & ses protecteurs, étoient ceux qui cherchoient à lui faire plus de mal, se retira promtement en Bearn, sur l'avis qu'il y avoit tant de traîtres en ce païs-là, que sa presence y étoit necessaire. Le Roi fut fort fâché qu'il eût éventé son dessein; & craignant qu'il n'en eût du ressentiment, il afoiblit autant qu'il pût le pouvoir qu'il avoit dans le Roiaume. Pour cet effet il commença à lui ôter le Gouvernement de Picardie, sous pretexte qu'il ne pouvoit vaquer à celui-là, & à celui de Guienne, qu'il avoit pareillement. Depuis il demembra encore ce dernier, sous pretexte qu'il étoit trop grand, ce qui étoit vrai dans le fonds, car il s'étendoit depuis l'Ocean jusques à la Mediterranée, c'est-à-dire que le Languedoc y étoit compris. Ces dépoüilles étoient trop belles pour n'être pas enviées de toute la Cour. Le Duc de Guise les demanda tant pour lui, que pour ses freres; & si le Connétable ne fit pas tout-à-fait la même chose, toûjours empêcha-t-il qu'elles ne leur fussent données, ce qui étoit assez

dire

dire à son Maitre de lui en faire present. Cependant comme il faloit qu'elles fussent partagées, le Roi jetta les yeux sur l'Amiral, & sur lui, & il donna à celui-ci le Gouvernement de Languedoc, où il fut mis des bornes, telles à peu prés qu'on les voit aujourdhui, & il ofrit à l'autre celui de Picardie. C'étoit dequoi le flatter, s'il eût été ambitieux. Ce Gouvernement qui est encore beau dans le siecle où nous sommes, l'étoit incomparablement davantage en ce temps-là. C'étoit la clef du Roiaume, & le Roi témoignoit assez la confiance qu'il avoit en lui, en le lui donnant. Mais lui qui s'étoit fait honneur comme il devoit de l'alliance du Prince de Condé, croiant qu'il devoit joüir plutôt que lui, des dépoüilles du Duc de Vendôme, son frere, remercia le Roi de la grace qu'il lui faisoit, le priant de l'en vouloir gratifier au lieu de lui. Le Roi qui envelopoit dans la disgrace du Duc de Vendôme, le Prince de Condé, sut fort mauvais gré à l'Admiral; & si le Connétable n'eût pris soin de faire sa paix, ce Prince pour s'en venger, n'auroit pas manqué de faire ce present à la Maison de Guise; mais comme le Connétable n'y auroit pas trouvé son compte, il fit ensorte que le Prince de Condé lui-même priât l'Amiral de ne se point faire d'affaires pour l'amour de lui. Ainsi celui-ci n'ayant plus rien qui lui pût faire obstacle, accepta la grace que le Roi lui faisoit. Par ce moien il se vit en si bonne passe, qu'excepté le Connétable, il ne s'en trouvoit point au dessus de lui. L'on croioit même qu'il auroit sa charge preferablement à tout autre, s'il venoit faute de sa personne; de quoi ses enfans, tout ses cousins germains qu'ils étoient, ne paroissoient pas trop contens. Cependant l'Amiral ayant été visiter son Gouvernement, refusa le present ordinaire, que les villes ont accoutumé

de faire aux nouveaux Gouverneurs & croiant que l'avantage du Roi, seroit d'avoir la paix, il en fit porter quelques paroles à l'Empereur par un prisonnier de guerre, qui lui fut amené, lors qu'il étoit à Doullens. L'Empereur qui se resolvoit toûjours de plus en plus de quitter le monde, & qui y voioit des difficultés, tant qu'il seroit en guerre, fut ravi de cette occasion, & la prenant aux cheveux, on se relâcha de part & d'autre de ses pretentions, ce qui auroit facilité toutes choses, si l'interêt des alliés n'eût été insurmontable. Mais comme c'étoit pour ainsi dire, un hidre dont on n'avoit pas plutôt coupé une tête, qu'il en renaissoit une autre, l'Amiral proposa une treve qui fut acceptée aussi-tôt des deux parties.

En ayant été ainsi l'entremeteur, il la ménagea la plus avantageuse qu'il pût pour le Roiaume, & Charles-Quint n'y prit pas garde de trop prés, parce que le dessein de sa retraite étoit si fort gravé dans son cœur, qu'il crût que qui étoit sur le point d'abandonner tant d'Etats, pouvoit bien à plus forte raison se relâcher de quelques petits interêts. La France jouït par ce moien d'un calme, dont il y avoit long-temps qu'elle n'avoit joui. Cependant le Roi se trouvant en repos, fit voiage dans quelques Provinces. Il fut entr'autres en Picardie, où l'Amiral se mit en devoir de le recevoir, comme il apartenoit à un si grand Prince. Il y tint table ouverte pour toute la Cour; mais avec une profusion dont il se seroit ressenti long-temps, si dans les années precedentes, il n'eût été assez ménager, pour amasser trente mille écus. Il arriva pendant le séjour que le Roi fit en cette Province, une chose qui acheva de le broüiller avec le Duc de Guise, & où l'on vit que ce Duc prenoit à tâche de de le chagriner. Deux Gentilshommes de condition

tion ayant querelle ensemble demanderent permission au Roi de se battre, & le Roi le leur ayant accordé, selon la coutume de ce temps-là, le Duc de Guise s'ingera de vouloir être juge du combat. Il disoit pour ses raisons, qu'il avoit toûjours commandé à l'Amiral, lequel de son coté se preparoit à en être aussi le juge parce qu'il se faisoit dans son Gouvernement. La pretention du Duc fut traitée de chimere par toute la Cour, car quoi qu'il fut vrai qu'il eût toûjours eu le commandement par dessus l'Amiral, il ne s'agissoit pas là de guerre, mais de rendre justice à deux sujets, qui étoient du Gouvernement de Picardie. Or à qui cela pouvoit-il apartenir, qu'au Gouverneur, qui representoit la personne du Roi dans toute la Province; si bien que quand le Connétable y auroit été en personne, s'il lui eût cedé, c'eût été plutôt par civilité qu'autrement. Tous ceux qui étoient du parti de Diane ne laisserent pas neanmoins d'apuier le Duc de Guise dans cette injuste pretention, & ce fut au Roi à decider de cette querelle. Mais quelque brigue qu'il y eut en faveur du Duc, il se déclara pour la justice; de-sorte que l'Amiral n'eut pas le chagrin de voir faire sa charge à un autre. Le Roi pour ne pas mécontenter sa Maitresse, qui emploia tous ses charmes pour lui faire prononcer selon ses intentions, la paia d'une raison, qui lui devoit clorre la bouche, sçavoir que le pouvoir sur lequel le Duc se fondoit étoit fini avec la guerre, & que s'il avoit commandé autrefois à l'Amiral, il ne lui commandoit plus maintenant : mais elle se rendit à sa volonté, plutôt qu'à la raison, & l'on remarqua qu'elle en fit bien plus de bruit que le Duc, soit que le ressentiment d'une femme soit plus difficile à calmer, ou que le regret de n'avoir pû rien obtenir du Roi lui tint au cœur.

La Cour s'en étant retournée à Paris, l'Amiral y ac-

y accompagna le Roi, de qui il obtint peu de temps aprés permission d'aller faire un tour à sa maison de Chastillon, où il n'avoit point été depuis huit, ou dix ans. Le sujet fut qu'il y vouloit faire faire quelque bâtiment, & il étoit bien-aise de regler lui-même avec les architectes ce qu'il y auroit à faire. Mais comme ces sortes de gens ne demandent jamais qu'à embarquer dans de grandes dépenses, il reconnut bientôt leur dessein, desorte qu'il leur païa leur voiage sans vouloir qu'ils missent la main à l'œuvre. Le séjour qu'il fit là, fut de huit ou dix jours, pendant lesquels il lui arriva une avanture, qui fera voir dequoi il étoit capable. Etant un jour à la chasse, il entendit tirer un coup assez loin de lui, & ayant envoié de ses gens, pour voir ce que c'étoit, on lui ramena un homme qu'il avoit vû autrefois valet de pié du Duc de Guise, ce qui lui fit croire qu'il étoit aposté, pour lui faire pieces. Pour s'en éclaircir mieux, il lui demanda s'il n'étoit pas celui qu'il croioit, à quoi l'autre, qui ne sçavoit pas qu'il fut mal avec Mr. de Guise, à qui il n'étoit plus depuis long-temps, lui répondit qu'oui, se flattant qu'à la consideration de ce Prince, il ne le traiteroit pas si rigoureusement. Eh bien mon ami, lui dit-il, je te pardonne, parce que tu n'és qu'un miserable, & que tu ne sçais pas pour ainsi dire, ce que tu fais, mais dis lui que si je l'avois trouvé lui-même, où je te trouve, il n'en seroit pas quitte à si bon marché que toi. Cet homme sans demander l'explication de ce que cela vouloit dire, lui fit la reverence, & se retira. Mais comme il s'en alloit, un des gens de l'Amiral le reconnut pour être marié à deux lieuës de là, & pour avoir été tireur dans la maison d'un Gentilhomme du voisinage. Il le vint dire à son Maitre, tout échaufé, voiant qu'il ne lui avoit pardonné que sur un fondement qui n'étoit pas
veri-

veritable. Mr. de Chastillon le fit revenir, & lui demanda si ce que son homme lui venoit de dire étoit conforme à la verité. Dont ayant été obligé de convenir; Et bien mon ami, reprit l'Amiral, je te pardonne tout de nouveau, quoi que si j'avois su, ce que je viens de sçavoir, je ne l'eusse peut-être pas fait: mais qu'il ne t'arrive plus d'y retourner, sinon je t'avertis pour une bonne fois, que ce ne seroit plus la même chose. Tous les Gentilshommes de dix lieües d'alentour, lui vinrent rendre leurs civilités, pendant le peu de séjour qu'il fit là, & il gagna tellement leur cœur, que quand il eut besoin d'eux, ils monterent à cheval, sans s'informer s'il s'agissoit de la Religion, ou non. Nous en verrons des effets tantôt, & je ne raporterai rien que de veritable, & dont je n'aye de bons Memoires entre les mains. Quoi qu'il en soit, aprés avoir goûté dans ce lieu, où il se plaisoit infiniment, un repos qu'il est difficile de trouver à la Cour, il se rendit auprés du Roi, dont il n'avoit pas coutume d'être éloigné si long-temps. Le Roi lui demanda s'il faisoit bâtir, à quoi il répondit que non, parce que les architectes, aprés lui avoir fait esperer qu'il ne lui coûteroit que vingt mille francs pour rendre sa maison raisonnable, lui avoient dit en-suite qu'il la lui faloit abatre entierement, s'il vouloit faire quelque chose qui en valût la peine. Voilà donc dix mille écus qui me reviennent, dit le Roi, & j'avois resolu de vous faire ce present, afin que vous & les vôtres se ressouvinssent toûjours de moi. L'Amiral fit une profonde reverence au Roi, pour le remercier de la bonté qu'il avoit pour lui; & comme il sçavoit que les Princes veulent qu'on fasse cas de leurs presens, il lui dit que cela ne le devoit pas empêcher de lui faire celui-là, & qu'il trouveroit moien d'en faire un bon usage. Eh bien, lui répondit le

Roi,

Roi, ma bonne volonté s'executera quelque jour, & je vous reserve cet argent pour la premiere campagne que nous ferons.

La Maison de Guise voiant que quoi qu'elle pût faire, il lui étoit impossible de faire perdre au Roi l'amitié qu'il avoit pour le Connétable & pour l'Amiral, tenta une autre batterie. Ce que je ferai voir dans le Livre suivant.

*Fin du second Livre.*



LA



# LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE *FRANCE.*

## LIVRE III.

Liv. III. NE des raiſons principales, qui avoient porté l'Empereur à la treve, étoit celle que j'ai remarquée ci-deſſus ; ſçavoir la forte paſſion qu'il avoit de quitter le monde. On ne ſçait au vrai ce qui l'y obligea, & l'on en raporte tant de raiſons, qu'on ne ſçait ſur laquelle s'arrêter. Cependant il y en a deux plus vraiſemblables que les autres : la premiere que ne pouvant ſoufrir, qu'aprés avoir été heureux toute ſa vie, la fortune lui eût tourné le dos, il avoit crû qu'elle n'en demeureroit pas là, ſi-bien qu'il avoit eſtimé être d'un homme ſage de prevenir

venir les tours qu'elle lui pouvoit joüer : la seconde ; qu'ayant répandu beaucoup de sang dans la guerre civile, qui s'étoit allumée en Allemagne, au sujet de la Religion, il en avoit été touché d'un si fort repentir, qu'il avoit resolu d'en faire penitence le reste de sa vie, mais que se trouvant toûjours embarqué dans de nouvelles guerres, il avoit été obligé d'en differer l'execution jusques à ce qu'il se vit en paix. Quoi qu'il en soit, il s'écoula peu de temps aprés la reve, dont j'ai parlé ci-dessus, qu'il n'éfectuât un dessein si extraordinaire, & si inouï pour une personne de son rang. Pour cet effet il assembla les trois Etats de Flandres à Bruxelles, où aprés un discours fort touchant, & qui faisoit voir les peines qu'il avoit euës pour aquerir cette haute reputation où il étoit, il se demit d'une partie de ses Etats en faveur de Philipes son fils, & ne gardant les autres que pour prendre quelques mesures, qui paroissoient necessaires à la fortune de sa Maison, il s'en demit pareillement.

La Maison de Guise qui cherchoit à tirer des avantages de toutes choses, ne manqua pas de faire passer cette retraite au Roi pour un effet de la crainte qu'il avoit euë de ses armes. Les autres flatteurs lui tinrent le même discours ; & comme les Princes ont encore plus de penchant à la vanité que les autres, il se mit en tête non-seulement que cela étoit, mais encore qu'il lui seroit facile de faire ses affaires pendant le nouveau regne de son successeur. Le Connétable & l'Amiral tâchoient de lui ôter cette fantaisie de l'esprit, lui faisant voir, que son Roiaume avoit besoin de la paix : mais ce fut assez qu'ils prissent ce parti, pour que la Maison de Guise prît celui qui y étoit opposé, si bien qu'ayant representé au Roi qu'il y auroit de la honte à lui de soufrir que le fils lui retint dans son impuissance

des

des Etats, que le pere n'avoit usurpés que par la force, ils lui conseillerent d'entrer en Italie, où il s'offroit une belle occasion de faire ses affaires. L'Amiral par l'entremise de qui la treve s'étoit faite, croiant qu'il étoit encore plus obligé que les autres de faire voir au Roi, combien il donneroit d'atteinte à sa reputation, s'il venoit à manquer à sa parole, lui representa tout ce que la politique vouloit qu'on lui dit, afin du moins, que s'il ne pouvoit être retenu par la consideration de son honneur, il le fut par les inconveniens qui pouvoient arriver de cette rupture. Mais la Maison de Guise avoit tellement prevenu l'esprit de ce Prince, qu'il ne pût voir à quoi on l'alloit engager, dont il eut neanmoins tout le temps qu'il lui faloit pour s'en repentir. Cependant comme il étoit impossible que le Roi fermât l'oreille aux conseils du Connêtable, & de l'Amiral, sans qu'il n'y eût de fortes raisons, voici ce qui en fut cause, ce que je vais deduire en peu de paroles.

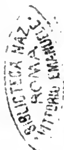
La retraite de l'Empereur avoit fait le même effet à l'égard des Princes d'Italie, qu'elle pouvoit avoir fait à l'égard du Roi; & chacun se ressouvenant du joug qu'il avoit été obligé de porter sous l'Empire de ce grand Prince, crut que le temps étoit venu de s'en afranchir. Il ne faloit donc que trouver un pretexte, & voici celui dont ceux qui étoient les plus mécontens, se servirent. Jean Pierre Caraffe ayant été élû Pape, au prejudice des interêts des Espagnols, dont il avoit toûjours été ennemi juré, on lui conseilla d'ataquer ceux qui étoient le plus affectionnés pour cette Couronne, & de donner leurs dépoüilles à deux neveux qu'il avoit. Et comme c'étoit le prendre par deux endroits, où les hommes ont a ccoutumé d'être sensibles, sçavoir l'interêt, & la vengeance, il ne faut pas s'éton-

s'étonner, s'il se laissa persuader. Cela fit grand bruit en Flandres, où Philipes étoit encore, il donna ordre aux Vicerois qu'il avoit en Italie, de prendre la défense des opprimés ; & celui de Naples ayant marché en même temps avec une armée, le Pape fut obligé de se mettre à la raison. Cela aigrit encore son esprit contre Philipes, & ne se sentant pas assez fort pour rien disputer contre lui à la pointe de l'épée, il implora l'assistance du Roi, à qui il fit voir des facilités imaginaires, pour recouvrer ce que l'Empereur avoit usurpé sur son pere en Italie. Cependant comme il se doutoit bien, que le Connétable, ni l'Amiral, ne seroient pas de ce sentiment, il s'adressa au Cardinal de Lorraine, qui ayant des desseins proportionnés à son ambition, crut qu'il ne pouvoit rien rencontrer de plus avantageux pour sa Maison, qui ayant de vieilles pretentions sur les Roiaumes de Naples & de Sicile, trouveroient peut-être moien de les faire valoir. Ainsi il anima le Roi à cette entreprise, & fit ensorte qu'il s'en reposa sur le Duc de Guise son frere. L'Histoire marque que le Connétable ne fit que de mediocres éforts pour empêcher que le Roi ne s'embarquât dans cette nouvelle guerre, & que la jalousie qu'il avoit du Duc de Guise en fut cause. Et de fait, il ne pouvoit lui arriver que de l'avantage de son absence, car c'étoit toûjours l'éloigner du Roi, que de lui laisser ce commandement, où quelque succés qu'il se pût promettre, il pouvoit esperer que le Roi viendroit à l'oublier. Cependant il n'étoit pas aussi facile d'y réüssir que se l'imaginoit le Duc, c'est pourquoi le Connétable étoit ravi qu'il s'embarquât dans une affaire où il devoit perdre aparemment sa reputation, & par consequent ne plus donner d'ombre à la sienne. Voilà des motifs sans doute dignes d'un homme

consommé dans la politique : mais comme l'Amiral regardoit bien d'aussi prés aux interêts du Roi, qu'aux siens propres, il ne s'étoit pû empêcher de lui en dire son sentiment. Cela ne fit rien neanmoins, & les propositions du Pape ayant été bien reçûës, le Roi envoia le Cardinal de Lorraine en Italie, pour convenir avec lui sous quelles conditions l'on feroit la guerre, ou pour mieux dire, pour ratifier celles qui étoient dêja arrêtées à Paris. Il y en eut beaucoup qui seroient trop longues à raporter, & qui d'ailleurs ne sont rien à mon sujet ; mais il y en eut une entr'autres, où le Cardinal de Lorraine ne pût s'empêcher de faire éclater son ambition ; ce fut qu'il insera dans le traité, que l'armée qu'on enverroit en Italie, ne seroit commandée que par un Prince ; article dont le Connétable ne se soucia gueres neanmoins, par les raisons que j'ai raportées ci-dessus.

D'abord que le deputé du Pape étoit venu à Paris, il avoit promis au Roi monts & merveilles, comme que les Venitiens, & plusieurs autres Princes d'Italie, entreroient dans la Ligue ; mais quand ce vint à fondre la glace, chacun saigna du nez, & ne voulut pas s'attirer sur les bras un Roi si puissant, qu'étoit le Roi d'Espagne. Il n'y eut que le Duc de Ferrare qui entra aveuglément dans le parti, mais plutôt pour favoriser la Maison de Guise, avec qui il avoit alliance, que pour quelque autre raison que ce pût être. Or c'étoit au Roi à juger dés lors ce qu'il se devoit promettre de cette Ligue, dont les commencemens alloient si mal. Pour ce qui est de la suite, il y avoit encore moins de fonds à faire, le Pape avoit quatre-vingts ans passés, & lui venant à mourir, bien loin que son successeur épousât ses passions, il y avoit lieu de croire qu'il seroit de l'humeur de la plûpart de ses predecesseurs,

ſeurs, qui n'avoient jamais aimé le voiſinage de la Couronne. Quoi qu'il en ſoit, l'affaire ayant été ſi mal embarquée, le ſuccés répondit à ſes commencemens. Nous en dirons un mot dans la ſuite, autant que le peut permettre nôtre ſujet. Cependant le Roi ayant fait cette entrepriſe, forma une autre armée pour entrer en Flandres, & il en donna le commandement à l'Amiral, en attendant que le Connétable s'y rendît. Mais avant que de paſſer outre, je dois dire que le Connétable voiant que le Roi ne le regardoit plus de ſi bon œil qu'à l'ordinaire, rechercha l'alliance de Diane, faiſant épouſer à ſon fils ainé, la veuve du Duc de Caſtro, & à ſon ſecond, la petite fille de ſon mari, c'eſt-à-dire Mademoiſelle de la Mark. Cependant l'Amiral entra dans l'Artois, où il fit mine de vouloir brûler les faux-bourgs d'Arras, pendant qu'une partie de ſon armée s'avança juſques à Doüai, qu'il croioit ſurprendre, par l'intelligence qu'il avoit avec un Officier de la garniſon. Mais cet Officier n'ayant pû lui tenir parole, il ſe vit obligé de revenir ſur ſes pas. Ce commencement de campagne étoit un preſage que le reſte n'iroit pas mieux, cependant il ravagea la Province, ce qui ayant reveillé le Duc de Savoie, qui commandoit les troupes de Philipes, il mit une ſi belle armée ſur pié, que l'Amiral fut obligé de ſe retirer. Le Connétable le joignit bientôt, mais comme la meilleure partie des forces du Roiaume étoit allée en Italie, il leur falut demeurer ſur la défenſive. Le Duc de Savoie voiant qu'ils fuioient le combat, par lequel il croioit ſe venger du ravage que l'Amiral avoit fait dans une des Provinces de ſon Gouvernement, porta à ſon tour la deſolation ſur la frontiere de France, où il ne ſe contenta pas de piller, & de faire mille autres excés,



mais où il alluma encore des feux qui consumerent une infinité de vilages, avec tout ce qui étoit dedans. Ce fut alors que le Roi commença à voir qu'il auroit mieux fait, s'il eût suivi le conseil de l'Amiral, mais la chose étant trop embarquée, pour s'en dedire, il tâcha d'envoier quelque secours au Connétable.

Le Duc de Savoie étant las de brûler, songea à emploier plus utilement son armée, & faisant reflexion que les François avoient toûjours eu dessein sur Cambrai, il crut qu'il ne pouvoit rendre de meilleur service au Roi d'Espagne, que de mettre cette ville en sureté par la conquête de quelqu'une qui lui fut voisine. Cependant pour donner le change au Connétable, qui le côtoioit, il fit feinte de vouloir ataquer diverses places; & l'ayant amusé au-tour de la Capelle, & de Guise, qui étoient dépourvûës de toutes choses, aussi-bien que toute la frontiere, tant le Roi avoit mal pris ses mesures, il marcha tout d'un coup contre S. Quentin. Le Connétable ayant avis qu'il tiroit de ce côté-là, detacha au même temps l'Amiral avec ordre de se jetter dans la place. Car outre qu'il ne s'assuroit pas autrement dans le Gouverneur, il n'y avoit pas trois cens hommes dedans. L'Amiral sçachant que le Duc de Savoie étoit entre Mouï & S. Quentin, prit le chemin de la Fere, & de là se rendit à Ham, & ayant tiré tout ce qu'il pût de troupes de ces deux places, il envoia quelques escadrons pour paroitre devant l'ennemi, pendant qu'il prendroit un autre chemin. Le Duc de Savoie voiant paroitre cette cavalerie, se mit moins en peine de l'ataquer que de l'empêcher d'entrer dans S. Quentin; mais l'Amiral s'étant servi de cette occasion pour cacher sa marche, il perça ses quartiers sans qu'il en vit rien, pour ainsi dire, & arriva dans la ville à une heure aprés minuit; n'ayant trouvé d'au-

l'autre obstacle, que celui que lui apporta l'obscurité. Cependant il fut assez grand, pour n'être content qu'à demi de ce qu'il avoit fait; car au lieu de trois mille hommes qui le suivoient, il ne s'en trouva que sept cens avec lui, quand le jour lui eût permis de compter ceux qui étoient entrés. Le reste s'étoit perdu pour n'avoir pas bien suivi la file; accident inévitable dans ces sortes d'occasions, où un peu de crainte quelquefois mêlée avec l'obscurité, fait prendre aisément un chemin pour un autre. Cela rassura neanmoins en quelque façon les habitans, qui sçavoient la reputation de l'Amiral, & qui d'ailleurs voiant le Connétable à leurs portes, concevoient qu'il n'auroit garde d'abandonner un neveu, qui lui étoit si cher. Pour ce qui est de lui, il n'eut pas lieu d'être content de l'état où il trouva la place, qui étoit en si grand desordre, qu'il n'y avoit ni arsenal, ni munitions de bouche, outre que les dehors se bouloient d'eux-mêmes; desorte que si les ennemis eussent ataqué d'abord vigoureusement, ils l'auroient pû insulter de plein saut, sans faire tant de marches, ni de contre-marches. Quelqu'un dira peut-être que c'étoit à lui d'y pourvoir, lui qui étoit Gouverneur de la Province; c'est aussi ce qu'il avoit fait, mais comme on étoit dans la treve, qui devoit durer cinq ans, le Roi avoit toûjours reculé de donner de l'argent; & lors qu'il vint à la rompre, il ne se soucia pas d'y remedier, tant il croioit le Roi Philipes peu en état de lui faire du mal. Aussi ne s'imaginoit-il pas que les Anglois lui donnassent secours, à qui il avoit suscité auparavant des affaires, faisant agir les Ecossois contr'eux; mais ces peuples enragés qu'il voulût broüiller toute l'Europe, qui avoit tant besoin de la paix, firent des éforts pour vaquer à l'un & à l'autre, de

sorte que le Roi se trouva trompé dans son opinion.

L'Amiral ayant trouvé si peu d'ordre dans St. Quentin, fut presque fâché de n'avoir pas crû Jarnac, & Lauzarche, deux Capitaines de ses troupes, qui lui avoient conseillé de ne se pas commettre dans une si méchante place. Neanmoins faisant de necessité vertu, il fit faire inventaire de tous les vivres, qui étoient dans la ville, & par la supputation qu'en fit celui qu'il en avoit chargé, il ne s'en trouva que pour trois semaines. Il ne pût comprendre cela, la place ayant été avertie, pour ainsi dire, de ce qui lui arriveroit, & par consequent ayant eu tout le temps qu'il lui faloit pour se mieux precautionner. Ainsi ne doutant point qu'il n'y eut de la faute de celui qu'il avoit chargé de ses ordres, il en commit un autre qui fit ouvrir des greniers, qu'on avoit fermés à celui-là, desorte qu'au lieu des trois semaines, on en trouva pour trois mois. Cela l'ayant rassuré en quelque façon, il s'appliqua aux autres choses, qui étoient de son devoir; & comme il ne se fioit pas tant sur lui-même, qu'il méprisât le conseil d'autrui, non seulement il avertit les Officiers qu'il recevroit en bonne part tous ceux qu'ils lui donneroient pour le service du Roi, mais même les pria de n'y pas manquer, comme aussi de dire à ceux qu'ils connoitroient pour s'être trouvés dans des places assiegées, que s'ils avoient quelque chose de bon à lui dire, il les en recompenseroit sur le champ. Cela fait il fit abatre les arbres qui environnoient la ville, dont il y en avoit si grande quantité, que quoi qu'il eût mis en besoigne tous ceux qui y entendoient quelque chose, il en resta toûjours du côté de la porte de Remicourt, dont les ennemis surent bien se prevaloir, comme je le dirai en son lieu. Cependant une chose pressoit encore

›re autant, & même davantage, que tout cela, : c'étoit de reparer les bréches, & de tirer uelques retranchemens. Ainsi mettant lui-même ı main à l'œuvre, il prit une hotte, & chacun n fit autant à son exemple, mais il ne s'en troua pas la moitié de ce qu'il en faloit, pour tous eux qui en demandoient, les habitans cachant elles qu'ils avoient, comme des reliques. Ce ui l'obligea de faire faire un ban à ce que chaun eut à porter toutes les hottes, tous les paiers, toutes les pelles, & enfin tous les autres nstrumens, dont on se pouvoit servir pour la éfense de la ville. De ces petits soins, ayant assé à de plus grands, il se trouva qu'il n'y avoit ersonne dans la ville, qui sût ce que c'étoit que le l'artillerie, & il fut obligé de choisir un Capitaine, qui y étoit moins ignorant que les autres, & qu'il fut obligé d'instruire lui-même. Mais il ne pût suppléer à une chose qui lui manquoit, & qui ne pouvoit neanmoins lui être plus necessaire, c'est qu'il n'avoit pas deux cens hommes d'infanterie parmi les mille, qui étoient dans la place, dont il se crut obligé de donner avis au Connétable, aussi-bien que de tout le reste, afin qu'il tâchât d'y donner ordre. Cela fait, il fit faire une sortie, pour tâcher de mettre le feu à quelques maisons, que le Gouverneur n'avoit pas eu la precaution de faire abatre; mais comme il avoit été dêja facile aux ennemis de s'en emparer, n'y ayant ni canon ni troupes qui les tinssent en respect, non-seulement ils les conserverent, mais repousserent encore ses gens de si prés, que peu s'en falut qu'ils n'entrassent pele-mele, dans la ville. Ce malheureux succés ne le rebuta pas, & pour leur faire voir qu'il étoit entré avec lui d'autres troupes, qui ne lâcheroient pas le pié si aisément, il crut qu'il devoit faire choix de la compagnie des gendarmes de Mr. le Dauphin, qui

étoit commandée par Teligni, dont le petit-fils épousa depuis sa fille. Pour cet effet il fit venir cet Officier, à qui il dit de faire sortir cinquante de ses gendarmes, & de choisir quelqu'un pour les commander qui en fut capable, mais qu'il ne vouloit pas que ce fût lui. Teligni lui promit de lui obeïr; & pendant qu'il fut faire son detachement, l'Amiral se jetta sur un lit, n'en pouvant plus d'un grand mal de tête. Il n'y demeura qu'autant de temps qu'il crut que Teligni seroit à faire son detachement, aprés quoi voulant aller voir d'un endroit, d'où il pouvoit découvrir toutes choses, comment les affaires se passeroient, à peine eût-il fait quelques pas, qu'on lui vint dire qu'il y avoit un grand desordre parmi ses gens: qu'étant sortis suivant les ordres qu'ils en avoient reçûs de Teligni, leur fraieur avoit été telle, qu'ils s'en étoient enfuïs devant vingt cinq hommes, qui s'étoient presentés pour les charger: que Teligni étoit sorti pour les faire retourner à la charge, & que quoi qu'il fût mal monté & sans cuirasse, son courage l'avoit porté parmi les ennemis, où il avoit été si mal suivi, qu'il y étoit demeuré, sans qu'on sut au vrai s'il étoit mort ou vivant. L'Amiral entendant ces nouvelles, n'en fut gueres satisfait; & comme il estimoit cet Officier, il témoigna qu'il seroit bien-aise qu'on le pût informer veritablement de sa destinée. Surquoi un simple soldat se presenta devant lui, lui promettant qu'il lui sçauroit à dire ce qu'il étoit devenu, s'il lui vouloit permettre de sortir. L'Amiral ne demandant pas mieux lui donna quelques autres soldats avec lui, & il eut tant de courage, & en même temps tant de bonheur, qu'il raporta Teligni, sur ses épaules, qui étoit encore en vie, mais en si méchant état, qu'il n'avoit plus que quelques momens à vivre. L'Amiral fut touché de le voir si prés de sa fin; mais

ais Teligni ne pensant qu'à la faute qu'il avoit ite de sortir contre les ordres qui lui avoient été nnés, ne lui parla d'autre chose, sinon qu'il prioit de la lui pardonner. Surquoi l'Amiral enant la parole, Ah Monsieur, lui dit-il, je us pardonne de bon cœur, mais songez que us allez rendre compte à Dieu dans un moent, & que c'est à lui, & non pas à moi, que us devez penser. Il lui dit encore plusieurs oses qui tendoient à le faire profiter du reste sa vie, pour en faire un bon usage; & le serce du Roi ne lui permettant pas de le voir expir entre ses bras, il envoia querir un Prêtre ur l'exhorter dans un temps si necessaire.

Cette sortie ayant si mal réüssi, il resolut d'andonner le faux-bourg d'Isle, mais de le brûr auparavant, depeur que les ennemis ne s'en rvissent pour faire leurs aproches. Cependant mme l'Ingenieur sur qui il s'en raportoit, n'éit pas fort entendu dans son métier, une Abaïe i y est située resta toute entiere; & qui plus t, le feu se communiqua jusques à la porte, i alloit à ce faux-bourg, & comme il y avoit e la poudre dans une tour, qui étoit à côté, tour sauta, & pour le moins quatre ou cinq ises de murailles. Si les ennemis eussent été vertis de cet accident, c'eût été dequoi forcer la ille à l'heure même, d'autant plus qu'il semloit que la crainte se fut répanduë dans toute la arnison; mais l'Amiral ayant accouru promteient de ce côté-là, se presenta lui-même sur la réche, quoi qu'il eût peu de monde avec lui, y faisant mettre la main à l'œuvre à l'heure ıême, & l'y mettant lui-même, il fit en-sorte u'en deux heures de temps, il ne parut presue pas à ce qui étoit arrivé. Cependant il ne ût rendre la vie à quarante personnes que et accident avoit fait sauter en l'air, en-

tre lesquels étoient cinq de ses Gentilshommes.

Le Connétable aprés lui avoir donné ordre de se jetter dans cette place, avoit marché avec son armée pour tâcher de faire lever le siege; mais le Duc de Savoie avoit si-bien fortifié son camp, & faisoit d'ailleurs si bonne garde, que ce dessein n'étoit pas sans difficulté. Cependant Andelot, qui étoit sorti de prison par la treve, tenta d'entrer dans la place par des passages qu'il avoit reconnus; mais ayant été découvert il fut obligé de se retirer. C'étoit merveilles de voir comment l'Amiral s'étoit pû empêcher dêja de se rendre, & chacun convenoit que tout autre que lui n'auroit jamais tenu vingt quatre heures, tant la place étoit méchante: neanmoins ayant découvert un chemin sous terre, par où l'on pouvoit venir à la ville, quoi que ce lui fut un sujet de crainte, puis que les ennemis en pouvoient avoir connoissance, il fit avertir le Connétable qu'il le tiendroit ouvert, s'il vouloit s'avancer de ce côté-là. Mais les ennemis ayant reconnu à quelque mouvement que faisoit le Connétable, qu'il faloit qu'il eut quelque dessein, ils se posterent si avantageusement, qu'il lui fut impossible de se servir de cette occasion. L'Amiral voiant cela fit boucher ce chemin qui lui pouvoit être desormais plus prejudiciable, qu'utile; & quoi qu'il vit que les ennemis avançoient tous les jours leurs aproches, son courage le soûtint au milieu du peril qui l'environnoit. Il est impossible de dire de combien de soins il étoit alors accablé; il faloit que toutes choses lui passassent par les mains, & il étoit si peu secondé de tous ceux qui étoient dans la ville, que tout le monde se reposoit sur lui, sans qu'il se reposât sur personne. Andelot avoit trop d'amitié pour lui pour se rebuter du premier coup; ainsi comme il étoit un des hommes de son siecle, qui en-

ntendoit mieux la guerre, il fit une autre tentative pour secourir ce cher frere. Il amassa pour cela ce qu'il pût de petits bateaux; & comme la place n'étoit pas investie du côté du marais, il les fit passer par là; mais ils ne purent jamais aborder à cause qu'il n'y avoit pas d'eau sur la greve, ou peut-être aussi parce que les bateaux étoient trop chargés. Car ce n'étoit pas lui seul qui aimoit l'Amiral, & tout le monde vouloit le secourir, quelque peril qu'il y eut à s'enfermer dans une si méchante place.

Andelot ayant encore manqué son coup s'apercût de quantité de fautes qui avoient été faites; & en ayant profité, il obtint du Connétable qu'il tenteroit un nouveau secours. Ce General ne demanda pas mieux; & ayant fait mine de vouloir ataquer les lignes, Andelot se coula par le marais, & quelque obstacle que le Duc de Savoie tâchât d'y aporter, il entra enfin dans la ville à la tête de cinq cens hommes. Il est aisé de juger que la joie de l'Amiral fut grande en le voiant, & il fit plus de cas de sa seule personne, que si le secours eût été deux fois plus grand. Toutefois cette joie ne fut pas de longue durée, & il reçût presque en même temps une nouvelle, qui étoit bien capable aussi de la diminuer. Ce fut que le Connétable venoit non-seulement d'être défait, mais encore de tomber lui-même entre les mains de l'ennemi. Il se retiroit ni satisfait, ni mécontent, du secours qu'il venoit de jetter dans la ville, parce que s'il n'étoit pas tout-à-fait si grand qu'il avoit esperé, toûjours avoit-il esperance qu'il donneroit temps à l'Amiral d'en attendre un autre; mais le Duc de Savoie s'étant mis à ses trousses, l'atteignit entre les vilages de Risseroles & d'Essigni, & l'ayant trouvé embarrassé de beaucoup d'équipages, à cause d'un nombre infini de Princes qui

étoient dans son armée, il le prit tellement à son avantage, qu'il lui passa sur le ventre. Le Connétable qui s'étoit trouvé en plusieurs combats, où la fortune lui avoit souvent tourné le dos, ne s'étonna point d'abord de ce que sa cavalerie l'abandonnoit, & s'étant mis à la tête de son infanterie, il fit tout ce qu'il pût pour lui faire faire retraite. Mais le Comte d'Egmont, qui s'étoit signalé dés le commencement avec la cavalerie Flamande qu'il commandoit, étant tombé sur lui, il lui fut impossible de soûtenir un combat si inégal. Plusieurs Princes qui avoient pris le parti comme lui de perir plutôt, que de s'enfuïr, se firent prendre prisonniers les armes à la main, & ils ne furent sans doute accablés que par le nombre, puis qu'il est indubitable que s'ils n'eussent été qu'homme à homme, ils en seroient sortis plus heureusement. On peut dire la même chose du Connétable, & ce genereux vieillard ne fut pris qu'aprés avoir fait des choses dignes d'une memoire éternelle.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette sanglante bataille, & je me contenterai de dire, que le Duc de Savoie ayant fait ce grand coup, s'en revint dans ses lignes, où il avoit laissé du monde suffisament pour les garder. Il arbora sur le parapet de la tranchée un nombre infini de drapeaux, & d'étendarts, qu'il venoit de gagner; & comme s'il eût encore craint qu'un tel spectacle n'eût pas instruit l'Amiral de ce qui s'étoit passé, il lui en donna avis par un trompete, qui le somma de se rendre. Mais lui qui avoit déja tenu assez long-temps dans une méchante place, quand il n'étoit que tout seul, n'ayant garde de faire cette lâcheté, maintenant qu'il avoit un si bon second, lui fit réponse qu'il étoit bien fâché de ce qui étoit arrivé au Connétable, mais que comme toutes les forces du Roiaume ne residoient pas en

lui

ui seul; il esperoit faire une si vigoureuse défense, que le Roi auroit le temps lui-même de venir à son secours. Et de fait, bien loin que cet evenement lui fit perdre courage, il fut si-bien secondé par Andelot, que si le Roi eût fait tout ce qu'il pouvoit faire, il eût empêché que l'ennemi ne se fût rendu maitre de sa place. Mais la perte de cette bataille, & sur tout la prison de son Connétable l'ayant jetté dans une consternation extraordinaire, le Duc de Nevers qui eut ordre de recueillir les debris de l'armée, fit si peu de choses, qu'il vit bien qu'il ne devoit gueres conter que sur lui. Ce Duc tenta neanmoins de lui donner un nouveau secours; mais le secours fut défait, comme il vouloit passer; & ceux qui entrerent dans la ville, s'y jetterent bien plutôt en gens qui étoient capable de donner de la fraieur, que de rassurer, car ils y arriverent sans armes, les ayant jettées pour courre plus vîte. Ce fut neanmoins la faute du Duc de Nevers, s'il ne réüssit pas mieux, car l'Amiral lui avoit mandé, comment il faloit faire, quand le secours passeroit, qui étoit de donner de fausses alarmes à droit, & à gauche: mais il étoit de ceux qui n'étoient pas des amis de Connétable, & de l'Amiral, & il se mettoit plus en peine que la chose réüssit selon les desirs de Diane, que selon le bien du Roiaume. Et à dire vrai, cette Dame qui avoit du moins autant qu'un autre porté le Roi à cette malheureuse guerre, ne souhaitoit pas que l'Amiral fut plus heureux que le Duc de Guise, lequel avoit échoüé dans sa conquête imaginaire du Roiaume de Naples. Ce n'est pas qu'il se fût dementi aucunement de ce grand courage, qu'il avoit fait paroitre en diverses occasions; mais le Pape aprés avoir attiré les armes du Roi en Italie, avoit songé à s'accommoder avec Philipes, tellement qu'au lieu des forces qu'il avoit promis de joindre aux sien-

nes, on eut peur qu'il ne les joignît à celles de l'ennemi.

L'Amiral reconnut donc que le Duc de Nevers ne marchoit pas de bon pié, & même un de ses amis lui manda de la Cour que ceux qui ne l'aimoient pas seroient bien-aises, qu'il lui arrivât le même malheur qu'à son oncle, afin que sous pretexte de courir au plus pressé, on retirât le Duc de Guise, d'où il étoit, & où il ne faisoit que se morfondre. Il reconnut cela encore mieux, par ce que lui manda le Duc de Nevers, sçavoir qu'il fit comme il voudroit, & qu'il n'avoit plus de secours à lui envoier; que l'armée étoit foible, & que ce dernier échec l'afoiblissoit encore étrangement. L'Amiral voiant ainsi qu'il ne pouvoit plus conter que sur soi-même, assembla la garnison, & les principaux de la ville, qui étoient intimidés par ces malheureux évenemens, & pour leur ôter toute esperance, qu'il seroit d'humeur à se rendre, à moins que ce ne fut à la derniere extrémité, il leur signifia qu'il vouloit qu'ils le jettassent par dessus les murailles, comme un homme sans cœur, & sans courage, s'il ne leur donnoit moien de se signaler, c'est-à-dire s'il ne leur donnoit exemple lui-même de ce qu'ils devoient faire. Et en effet, voiant que c'étoit une necessité qu'il s'exposât tout le premier, il le fit par plusieurs fois, & d'une maniere, que ce fut merveilles qu'il ne lui arrivât quelque accident. Cependant il ne dormoit ni jour, ni nuit; & quoi qu'Andelot lui fût d'un grand secours, comme ils n'étoient pas trop de deux dans une si méchante place, ce ne lui fut pas un grand soulagement. Enfin son experience, & sa valeur, ayant suppléé à tout ce qui lui manquoit, Philipes se rendit lui-même devant la place, & y amena dix mille hommes de renfort. Il vit qu'elle étoit ouverte de tous côtés,

&

& avec un si bon renfort, il resolut d'y faire donner l'assaut, aprés neanmoins qu'il auroit fait joüer trois mines, qui étoient preparées. L'Amiral ayant eu connoissance de ce dessein, garnit les bréches, & s'étant reservé la plus grande pour lui, c'est-à-dire celle où les ennemis devoient aparemment faire plus d'éfort, il les y attendit en bonne devotion. Mais ils ne s'y presenterent pas sitôt, parce que les mines n'avoient pas fait l'effet qu'ils esperoient. Cependant ayant achevé de ruïner la muraille à force de coups de canon, en-sorte qu'il y avoit onze endroits par où ils pouvoient monter à l'assaut, il assembla son frere, & l'Ingenieur, qui s'appeloit S. Remi, & demanda à celui-ci si les ennemis pouvoient faire sauter son rempart, par quelque mine qu'il eût découverte, ce qui étant il ne faloit pas differer de se rendre. A quoi S. Remi ayant répondu que non; Puis que cela n'est pas, reprit l'Amiral, mon avis est donc que rien ne nous presse encore, il ne faut qu'un moment de courage pour sauver la ville, & peut-être le secours n'est-il qu'à une demie lieuë d'ici. Quoi qu'il en soit, il me semble que nous avons tous assez de cœur pour nous empêcher d'être pris d'assaut, & leur en ayant demandé leur sentiment, ils n'en disconvinrent pas tous deux, mais S. Remi fut d'avis pourtant qu'il capitulât sans differer davantage. Il ne crut pas le devoir croire, & il esperoit, comme il venoit de dire, que chacun auroit autant de courage que lui: mais les troupes de Philipes ayant ataqué tout à la fois en divers endroits, la plûpart lâcherent le pié, & particulierement la compagnie de gendarmes du Dauphin, qui étoit celle toutefois sur qui il s'assuroit davantage. Ce fut donc par la bréche qu'elle gardoit, que commença à entrer l'ennemi; mais ceux

qui

qui gardoient les autres, ne firent gueres mieux; desorte qu'elle eut moins de honte, parce qu'elle eut plus de compagnons, qui imiterent sa lâcheté. L'Amiral qui vit ce desordre, d'où il étoit, voulut courir à l'endroit où il voioit déja l'ennemi, mais pas un n'écouta sa voix, & il se vit reduit à se faire tuer, ou à se faire prendre prisonnier. L'un lui semblant encore moindre que l'autre, il tâcha d'éviter les Allemans qui étoient à la solde de Philipes, & avec qui de tout temps il y a eu moins de quartier à esperer, qu'avec aucune nation. Là-dessus il aperçût un Espagnol, & le croiant à sa mine être plein d'humanité; Ami, lui dit-il, les armes sont journalieres, aujourdhui à moi, demain à toi, & cela doit t'obliger à en bien user avec moi, qui pourrai peut-être contribuer à ta fortune, si tu empêches que dans ce desordre d'autres ne veüillent que je sois leur prisonnier. L'Espagnol ne sçavoit pas encore que ce fut l'Amiral; mais jugeant à son air, qu'il faloit que ce fut toûjours une personne de condition, il lui demanda son épée, & lui promit qu'il en useroit de maniere, qu'il auroit tout sujet d'en être content. Ce petit compliment étant achevé, il dit à l'Amiral de le suivre, mais il avoit tant fatigué cette journée, & les precedentes, ou peut-être il étoit si accablé de sa fortune, qu'il lui demanda de le laisser asseoir un moment. L'Espagnol le lui permit, & ayant un peu repris ses esprits, ils entrerent dans une mine, par où l'Espagnol pretendoit conduire son prisonnier plus surement. Mais il y rencontra le Mestre de camp general des Espagnols, nommé Alonze de Cazeres, auquel l'Amiral s'étant fait connoitre, Cazeres le presenta au Duc de Savoie, qui le suivoit. Ce Duc lui dit, Monsieur excusez moi, si je ne puis vous faire compliment à l'heu-

'heure qu'il est sur vôtre disgrace, mais je vous verrai tantôt dans ma tente, où je vous prie de vous en aller. Il commanda en même temps à l'Espagnol de le consigner entre les mains de Cazeres, & l'Amiral en fut bien-aise, parce qu'il n'étoit pas trop en sureté dans celle d'un simple soldat.

Cependant comme il se doutoit bien que ses ennemis ne manqueroient pas de lui faire un crime auprés du Roi de s'être laissé prendre, il pria qu'on lui permît de lui écrire; ce qui lui étant accordé, il lui envoia quatre Lettres, l'une aprés l'autre, dont la substance étoit, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour conserver la place à sa Majesté, & que si la compagnie de Monseigneur le Dauphin eût fait son devoir, il y seroit encore à lui rendre service : que cela étoit si vrai, que ceux qui étoient aux autres bréches n'avoient été pris que par derriere, aprés avoir repoussé ceux qui les avoient ataqués : que si cette compagnie eût fait la même chose, tout auroit bien été, en quoi neanmoins elle n'avoit pas beaucoup de difficulté, l'ayant postée à l'endroit où il y avoit le moins de danger. Le Roi qui étoit prevenu par ses ennemis, reçût fort mal sa premiere Lettre, disant qu'il y avoit eu de sa faute, & qu'il ne devoit pas attendre l'extrémité à se rendre. Mais par bonheur Andelot qui avoit été pris pareillement, se sauva la nuit d'aprés, & s'étant rendu à la Cour, il entretint le Roi en particulier, à qui il fit connoitre plusieurs choses, qu'on prenoit plaisir à lui déguiser. Cependant l'Etat étant dans un peril éminent, on manda le Duc de Guise, qui fut ravi de cette occasion pour quiter un païs, où il n'y avoit rien à gagner pour lui.

Les Espagnols aprés avoir ainsi pris St. Quentin, envoierent l'Amiral à l'Ecluse, & marcherent

rent contre plusieurs places, dont ils se rendirent les maitres. S'ils eussent bien fait, ils auroient marché droit à Paris, où l'épouvante étoit si grande, que chacun ne s'y croiant plus en sureté, commençoit à emporter ailleurs ce qu'il avoit de plus precieux. Et de fait, il y avoit lieu d'en avoir, les plus fameux Capitaines étoient pris, ou hors du Roiaume, & devant que le Duc de Guise se pût rendre sur la frontiere, il pouvoit arriver bien des choses. Tout cela donna tant de chagrin au Roi, que quoi qu'il eût paru écouter favorablement Andelot, on lui prevint l'esprit une seconde fois contre son frere, & cela fâcha tellement l'Amiral, qu'il en tomba malade de regret. Cependant ayant le sang tout échausé des fatigues continuelles qu'il avoit euës, il lui prit une si grosse fievre, qu'on crut qu'il n'y pourroit jamais resister. Aussi fut-ce une espece de miracée, car il l'eut quarante jours entiers, sans qu'il parût le moindre soulagement. Ce fut dans ce temps-là qu'Andelot, qui avoit reconnu la verité de la Religion des Reformés, se servit du même moien qui lui avoit été utile pour l'introduire dans le cœur de son frere, je veux dire qu'il lui envoia des livres, à la lecture desquels il prit tant de plaisir, que dés le moment que sa fievre lui donna quelque relâche, il s'y appliqua entierement. Il commença donc à être éclairé aussi-bien que lui; & formant dêja des vœux ardens de se sacrifier pour le service de Dieu, ses gens lui virent pousser des soupirs, qu'ils attribuoient au regret qu'il avoit de sa prison. Andelot prit aussi ce temps-là pour fortifier l'esprit de sa belle sœur, qui avoit dêja recû les verités Evangeliques par le moien de Jean Masson, qui fut le premier Ministre qu'il y eut à Paris. Comme elle avoit naturellement beaucoup d'esprit, il ne lui fut pas difficile d'achever de la persuader; desorte qu'elle lui jura qu'elle

qu'elle ne laisseroit jamais son mari en repos, jusques à ce qu'il lui eût promis de changer de Religion. Andelot instruisit aussi le Cardinal son frere, mais il y eut plus de peine, parce qu' étant revêtu de la pourpre, comme il l'étoit, il lui sembla que ce seroit un étrange pas à un homme comme lui. D'ailleurs il avoit de riches benefices, qu'il étoit bien-aise de conserver; mais ce fut par ces deux endroits qu' Andelot le gagna pourtant. Car aprés lui avoir fait voir qu'on doit tout quitter pour Dieu, il lui insinua pareillement, que plus il étoit considerable parmi les Papistes, plus son exemple seroit capable de convertir ceux qui étoient dans le méchant chemin.

Cependant quoi que l'Amiral commençât d'être éclairé, il desira d'avoir quelques conferences avec des gens, qui le pussent éclaircir sur de certains doutes, qui lui restoient. Mais le temps de sa prison n'y êtant pas propre, il attendit qu'il en fût sorti pour se contenter. Andelot pour l'entretenir dans ces sentimens, ne le laissa point manquer de livres; & soit que les Espagnols se doutassent de la verité, ou qu'ils crussent qu'on lui pouvoit envoier des Memoires, qui les concernoient, ils ouvrirent adroitement ses ballots, & furent surpris d'y trouver de ces sortes de livres. Comme ils étoient extrêmement politiques, ils n'eurent garde de les lui retenir; & voiant dêja quelques troubles en France au sujet de la Religion, ils souhaiterent qu'il pût devenir le chef des Reformés, afin que le Roiaume fût dechiré de guerres civiles. Je dirai ci-aprés comment ils se servirent de cette connoissance pour troubler le Roiaume, & l'on verra par là que s'ils entreprirent, comme ils firent de détruire les Reformés de Flandres, il y eut plus de politique que de Religion.

Le Duc de Guise ayant reçû les ordres, dont j'ai

j'ai parlé ci-devant, partit en diligence d'Italie, & étant arrivé auprés du Roi, ce Prince qui sembloit n'avoir plus d'esperance qu'en lui, le fit déclarer Lieutenant General de ses armées tant dedans que dehors le Roiaume, mais ce fut avec un pouvoir si étendu, que le Connétable n'en avoit pas davantage. Cependant comme il avoit interêt que les deux premiers Officiers de la Couronne demeurassent en prison, il eût soin qu'on entretint le Roi dans les impressions qu'on lui avoit dêja données, que ces deux grands hommes avoient manqué de conduite; & comme il est ordinaire à la Cour de voir que les Princes oublient ceux qu'ils ont les plus aimés, à peine se seroit-il souvenu du Connétable, si la Duchesse de Valentinois, qui commençoit à partager son affection entre les Guises & lui, à cause de l'alliance de ses enfans, ne lui eût parlé en sa faveur. Elle fit donc en-sorte qu'il se rechausa tout d'un coup pour lui; car enfin les Guises, aprés être entrés en faveur par son canal, commençoient à ne se plus tant soucier d'elle, & il n'y avoit plus que son gendre qui lui témoignoit de l'affection, plus peut-être toutefois par interêt qu'autrement. Cette conduite touchoit cette Dame, qui étoit naturellement glorieuse: cependant le Duc de Guise étant entré en campagne, & ayant pris Calais, qui étoit la seule place qui restoit à l'Angleterre dans le Roiaume, son credit augmenta encore tellement, que de peur qu'il ne devint de jour en jour plus considerable par de pareilles actions, elle obligea le Roi d'envoier un plein pouvoir au Connétable pour traiter de la paix. Le Duc de Guise, qui voioit que son emploi finiroit par là, traversa cette negociation par toutes sortes d'artifices; & la chose étant difficile de soi-même à negocier, le Connétable eut toutes les peines du mon-

monde à en venir à-bout. Ce n'eſt pas que le Roi n'eut pluſieurs places à donner en échange de S. Quentin, & des autres que le Duc de Savoie avoit priſes. Il tenoit tous les Etats de ce Prince, & cela étoit plus que ſuffiſant pour ſatisfaire le Roi d'Eſpagne ſon allié. Mais le Roi ne ſe pouvoit reſoudre à rendre Calais à l'Angleterre, & c'étoit là la pierre d'achopement. Quoi que le Connétable connût bien que ſa liberté ne dépendoit que de ce traité, il ne l'aimoit pas tant toutefois, qu'il conſeillât au Roi de l'acheter aux dépens d'une place ſi conſiderable; c'eſt pourquoi il s'attendoit de s'en voir long-temps privé, auſſi-bien que ſon neveu, qui étoit toûjours à l'Ecluſe, quand il arriva un accident qui facilita toutes choſes. La femme de Philipes vint à mourir, & les interêts d'Angleterre ne lui étant plus ſi chers qu'auparavant, on reprit les pourparlers de paix, dont on ne parloit plus, pour ainſi dire, que par maniere d'aquit. Les Guiſes tâcherent encore de s'y oppoſer, & ils avoient plus de voix que jamais en Chapitre, car le Dauphin venoit d'épouſer Marie Stuart Reine d'Ecoſſe, leur niece, & la qualité d'oncles du preſomptif heritier de la Couronne, ajoûtoit tant de luſtre à l'éclat dont ils brilloient déja auparavant, qu'ils ſe faiſoient tous les jours de nouvelles creatures. Enfin le Roi fut preſque perſuadé qu'ils avoient raiſon; deſorte qu'on crut le traité rompu pour une ſeconde fois. Surquoi le Connétable ſe doutant bien de ce qui en étoit cauſe, obtint des Eſpagnols qu'ils le laiſſeroient aller ſur ſa parole, & que s'il ne pouvoit le porter à ratifier ce qu'il avoit fait avec eux, il viendroit ſe remettre entre leurs mains. Comme le traité qui ſe propoſoit étoit tout-à-fait à leur avantage, ils le mirent en liberté, & il fut trouver le Roi, que Diane avoit ſi bien prevenu en ſa faveur, qu'aprés

lui

lui avoir fait mille caresses, il le fit coucher avec lui. Le Connétable lui fit connoitre là que cette paix ne lui étoit pas si prejudiciable qu'on lui faisoit entendre; que quoi qu'il rendît un nombre infini de places, pour fort peu qu'on avoit à lui, il étoit pourtant constant que les unes l'accommodoient beaucoup mieux, que les autres: que les ennemis n'étoient qu'à deux petites journeés de Paris; qu'il ne faloit rien pour leur donner entrée dans cette grande ville: qu'il faloit donc les en éloigner à quelque prix que ce fut, ce qu'il pouvoit faire avec un trait de plume, chose bien plus assurée que les combats, à quoi il lui faudroit recourir autrement. Enfin il sut si bien plaider sa cause, que le Roi lui dit de conclure. Mais ce fin Courtisan voulut qu'il lui donnât le Cardinal de Lorraine pour compagnon, avec quelques autres, afin que si ce traité ne paroissoit pas avantageux à tout le monde, on ne pût pas lui imputer qu'il l'eût fait tout seul. Cependant il leur fit donner leur leçon par écrit, desorte que le Cardinal fut obligé de la suivre, bien que les interêts de sa Maison y fussent contraires. Granvelle que le Roi d'Espagne avoit deputé de sa part, pour traiter avec eux, ayant reconnu dés la premiere conference, que la jalousie regnoit entre ces deputés, feignit de s'ouvrir au Cardinal, à qui il dit en confidence que les livres qu'Andelot avoit envoiés à l'Amiral, étoient des livres heretiques, desorte qu'il ne faloit point douter que ces deux freres ne favorisassent la nouvelle Religion. Aprés plusieurs discours de cette sorte, & qui plaisoient bien plus au Cardinal, que le sujet qui l'avoit fait sortir de Paris, enfin la paix s'étant faite, à condition qu'on restitueroit non-seulement les Etats au Duc de Savoie, mais qu'il épouseroit encore la fille du Roi, l'on vit à quelques jours de là que la ruse de Granvelle avoit

voit son effet. Car ce fin Courtisan, qui avoit
retendu jetter le Roiaume dans une guerre ci-
ile, n'avoit pas manqué d'insinuer au Cardinal,
u'il faloit qu'il conseillât au Roi de persecuter les
.eformés; & cette Eminence suivant ce conseil,
vertit le Roi de l'entretien secret qu'il avoit eu
vec lui. Le Roi qui ne vouloit point de reforme,
arce qu'il lui eût falu commencer à se reformer
ii-même, voulut voir si cela étoit vrai, &
yant fait appeler Andelot, il lui demanda quels
:ntimens il avoit de la Messe. Un autre moins
elé auroit peut-être dissimulé dans une occasion
omme celle-là, où il voioit qu'il y alloit de sa
ortune; mais lui qui faisoit plus de cas de sa con-
ience, que de toutes les choses du monde,
voüa franchement ce qu'il en croioit, & s'étant
rvi de termes un peu forts pour exprimer sa
enfée; le Roi entra dans une telle colere, qu'il
fit arrêter à l'heure même. On le remit en-
e les mains de Montluc brave soldat, mais qui
oit beaucoup plus des amis de la Maison de
uise, que de la sienne, ce qui fit juger aux plus
:lairés, qu'il s'agissoit bien moins de la Reli-
ion, que de venger des interêts particu-
ers.

Cependant l'Amiral aprés être enfin gueri de
fiévre, étoit resté en prison jusques à la paix,
il falut païer cinquante mille écus pour sa
nçon, ce qui se fit aux dépens du Roi. Il
âma son frere d'avoir parlé si hardiment, non
is qu'il ne crut comme lui, qu'il ne falût pre-
rer le service de Dieu à toutes choses, mais
rce qu'il croioit que bien-loin d'avancer par
les affaires des Reformés, c'étoit le moien au
ntraire de les ruïner. Et de fait, il sortit au
ême temps un Edit, par lequel il étoit ordon-
é à tous Juges de les punir griévement, mais
ant question de le verifier au Parlement de
Pa-

Paris, plusieurs Magistrats que Dieu avoit éclairés, s'y opposerent, dequoi le Roi étant averti secretement par le premier President, homme tout devoüé aux Guises, à la recommandation de qui il avoit obtenu sa charge, il se rendit incontinent au Palais, où il trouva que l'on opinoit encore. Il fit une forte reprimande à ceux qui s'étoient déclarés pour la verité, & forçant les suffrages, il obligea les uns & les autres à suivre aveuglément ses volontés, c'est-à-dire à déclarer que tous ceux qui se trouveroient avoir embrassé la Reforme, seroient brûlés tout vifs. Il n'y eut qu'Anne du Bourg, personnage d'une condition relevée parmi la Noblesse, mais qui aprés avoir embrassé la profession Ecclesiastique, avoit été choisi pour remplir une des charges de Conseiller-clerc, lequel ne voulut point souscrire à un arrêt si injuste; & son exemple ayant fait voir aux autres, combien ils avoient tort de s'être laissés aller à le faire contre leur conscience, il y en eut qui se retracterent. Une chose si loüable fut punie, comme s'ils eussent fait quelque grand crime, ils furent traînés en prison, mis dans les cachots, & l'on parla en même temps de commencer à executer l'édit en leurs personnes. Les Guises ayant une telle prise sur Andelot, étoient cependant au guet pour voir comment le Connétable & l'Amiral se conduiroient en cette affaire, & ils n'attendoient que quelque demarche, pour les accuser ouvertement de favoriser les Reformés. Mais ils n'eurent garde de fournir eux-mêmes des armes à leurs ennemis, pour les détruire; & soit que l'Amiral ne se souciât pas de pénétrer si avant dans les affaires de la Religion, ou qu'il demeurât toûjours attaché à celle qu'il avoit professée de jeunesse, il blâma non-seulement Andelot en parlant au Roi, mais encore en parlant à lui-même. Quant à l'A-

l'Amiral il fit la même chose en presence de sa Majesté, mais quand il fut seul avec son frere, s'il le reprit, ce ne fut que d'avoir mal pris son temps. C'est pourquoi il ne feignit point de lui dire, qu'il ne devoit point faire de façon de demander pardon de ce qu'il avoit dit, que Dieu qui sçavoit ce qu'il avoit dans le cœur, ne lui en sçauroit pas mauvais gré ; mais que comme il étoit impossible que cela se fit, sans donner lieu à leurs ennemis de trionfer, ce lui devoit être une leçon dorenavant, pour ne se pas laisser emporter à son zele. Andelot eut bien de la peine à faire ce pas-là, & il étoit retenu par la crainte, que ceux qui avoient embrassé la Reforme, ne crûssent que ce ne fut de bon cœur qu'il parleroit ainsi. Mais enfin les supplices êtant aussi-bien pour lui, que pour les autres, il falut malgré lui qu'il s'y determinât. Cependant l'affaire d'Anne du Bourg étoit sur le tapis ; & comme son merite, qui n'étoit pas moindre que sa qualité, lui avoit aquis beaucoup d'amis, ils tâchoient de le soustraire à la rigueur de l'édit, en lui faisant faire comme avoit fait Andelot. Mais ce sage Magistrat n'en vouloit point entendre parler, répondant à ceux qui l'en solicitoient, qu'il étoit loisible à chacun de faire comme il l'entendoit, mais que pour lui il sçavoit comment il se devoit conduire. Il mettoit donc toute son esperance en Dieu, & dans la justice de sa cause, lors qu'effectivement il arriva un accident qui alongea sa vie. Le Roi faisoit diverses réjoüissances pour les nôces de sa fille, qui étoient sur le point de se faire, lors qu'il fut tué d'un coup de lance, en courant contre Montgommeri Capitaine des Gardes du corps. On ne sçait s'il eut regret en mourant de la persecution qu'il avoit allumée dans son Roiaume contre tant d'innocens, car il ne pût jamais par-

ler, quoi qu'il vécut encore onze jours aprés sa blessure. Pendant tout ce temps-là toute la Cour s'embarrassa bien plutôt de prendre des mesures pour le Regne suivant, que de sçavoir si ce Prince en pouvoit réchaper. Sa femme même songea bien moins à lui, qu'à s'assurer la Regence, en quoi elle fit voir de quelle dissimulation les gens de son païs sont capables ; car tant qu'il avoit vécu, elle avoit feint d'être sans ambition, & même sans ressentiment, en ayant toûjours si-bien usé avec sa Maitresse, qu'on auroit dit, qu'elle ne l'aimoit gueres moins, qu'il pouvoit faire. On avoit jugé de là qu'elle n'avoit gueres d'amitié pour lui, puisquelle étoit si peu jalouse : mais on changea de sentiment à la mort du Roi, & la persecution qu'elle fit à Diane, fit assez connoitre qu'il faloit que ce fut la politique qui l'eût empêché de se déclarer. Quoi qu'il en soit, Diane voiant que le Roi étoit prés de sa fin, se jetta entre les bras du Connétable, avec qui elle crut trouver plus de sureté, qu' avec les Guises. Le Connétable qui étoit obligé de la proteger, par les raisons que nous avons dites ci-devant, se sentant neanmoins les épaules bien foibles pour cela, & principalement sous le Regne d'un Roi, d'un esprit aussi peu vigoureux, que le corps, manda l'Amiral pour tenir conseil avec lui dans une conjoncture si delicate. Car outre qu'il sçavoit que leurs interêts n'étoient gueres differens, il lui avoit reconnu tant d'esprit en toutes sortes de rencontres, qu'il croioit qu'il seroit aussi capable que personne de le sortir d'embarras. Et de fait, le parti que prit l'Amiral étoit admirable, s'il n'y eût point trouvé un obstacle, qu'il ne pouvoit prevoir, ce fut d'envoier un courier à Antoine Roi de Navarre, pour lui dire que s'il vouloit venir en diligence, on feroit en-sorte de lui donner la tutelle

telle du Roi futur, qui étoit en minorité. Le Connétable auroit bien pris un autre expedient, s'il en eût trouvé quelqu'un, car il n'étoit pas trop bien avec ce Prince, qui l'accusoit d'avoir donné des conseils au Roi mourant, qui n'étoient pas à son avantage. D'ailleurs il voioit par là, que l'Amiral auroit peut-être bien autant de credit que lui, étant dêja des amis de ce Prince, & de plus oncle uterin du Prince de Condé son frere; mais enfin ne sçachant que faire autrement, le courier fut expedié, & l'on attendit de ses nouvelles avec beaucoup d'impatience. On ne doutoit point qu'elles ne fussent conformes à ce qu'on desiroit, & l'interêt que ce Prince avoit de venir se montrer à la Cour, où sa qualité de premier Prince du sang lui ajugeoit sans contestation la tutelle, étoit comme une espece d'assurance, qu'on l'y verroit au plutôt. Mais les Guises ayant su adroitement lui donner de la défiance du Roi d'Espagne, la crainte qu'il eut de perdre le sien, pendant qu'il chercheroit à conserver celui d'autrui, lui fit differer son départ. Par ce moien il perdit la plus belle occasion qu'il eût pû recouvrer de sa vie, sçavoir d'obliger le Roi d'Espagne à lui restituer son Roiaume, dont il auroit sans doute trouvé le temps, ou de gré, ou de force, s'il eût pû se rendre maitre des affairet. Cependant aprés avoir reçû couriers, sur couriers, par lesquels on l'avertissoit de la faute qu'il faisoit, il se mit en chemin, mais avec si peu d'empressement, qu'on eût dit à le voir, qu'il ne se soucioit gueres de toutes choses. Parmi cette insensibilité, il ne laissa pas de trouver sur son chemin des amis qui furent lui representer encore mieux, que ne faisoient les Lettres, le tort qu'il avoit de ne pas répon-

 dre

dre à l'esperance qu'on avoit mise en lui ; & lui faisant voir en même temps qu'il n'avoit point de plus grands ennemis, que les Princes de la Maison de Guise, enfin il fit de plus grandes journées que les precedentes, & arriva à Fontainebleau, où l'on ne se soucioit plus gueres qu'il vînt, ou non. En effet les Guises s'étoient accommodés avec la Reine, qui étoit la seule, qui aprés la mort du Roi avoit été capable de leur disputer la faveur auprés du Roi son fils. Ainsi ayant agi de concert, ils avoient fait donner le congé au Connétable, & à l'Amiral, ce qui avoit été bien plus sensible, à l'un qu'à l'autre. Car celui-ci avoit été ravi de s'en aller dans sa Maison de Chastillon, où il ne voioit pas tous les jours traîner des malheureux au supplice, à qui l'on ne pouvoit rien reprocher que d'être gens de bien : mais comme les hommes de ce temps-là se corrompoient tous les jours de plus en plus, c'étoit une qualité qui rendoit digne du feu, puis que la bonne vie des uns, étoit un reproche continuel de la méchante vie des autres. Ce fut là où sa femme le possedant plus parfaitement, qu'à la Cour, où il étoit impossible à ce grand homme de n'avoir pas la tête remplie de mille bagatelles, elle lui parla tant de fois de la necessité qu'il y avoit pour lui d'embrasser ouvertement la Reforme, que s'il ne le fit pas aux yeux de tout le monde, du moins commença-t-il à vivre selon qu'elle lui enseignoit. Les Guises en furent bientôt informés, mais comme ils ne se soucioient gueres de quelle Religion l'on fut, pourvû qu'on ne leur portât point d'ombrage, ils le laisserent en repos, croiant qu'il n'étoit plus en état de leur nuire. Cependant ils ne laisserent pas de poursuivre Anne du Bourg,
dont

lont l'affaire étoit trop publique, pour la laisser
à; & lui ayant donné des Juges à leur devo-
ion, celui qui étoit son President, fit paroitre tant
le partialité dans sa procedure, qu'il fut obligé
le lui dire, que Dieu lui feroit rendre conte bien-
ôt à lui-même de ses actions, & qu'il osoit dire,
ju'il souhaitoit, qu'il fut aussi innocent que lui.
Ces paroles furent une espece de prophetie à l'é-
gard de ce méchant homme, il fut assassiné à quel-
que jours de là, & il n'y en eut point, qui ne l'attri-
buât à un juste jugement de Dieu. Mais les enne-
nis de du Bourg, ou plutôt ceux des Reformés,
'imputerent à ceux de cette Religion, & il y eut
ine personne de qualité, & même qui étoit pa-
ent de la jeune Reine, qui en fut fort en peine. La
'ustice lui fit même donner la question ordinaire,
k extraordinaire, & les Guises eurent tant de cre-
lit envers cette Princesse, qu'elle le renonça pour
on parent. Ce fut à la suscitation de la Reine me-
e qu'elle le fit, tant elle avoit peur que le Conné-
able ne rentrât en grace. Mais ceux qui commen-
oient à s'apercevoir de son ambition, ne s'en
tonnerent pas, sur tout aprés avoir vû qu'elle
voit abandonne le Roi son mari dans le triste ac-
ident qui lui étoit arrivé. S'il étoit de mon sujet
e raporterois cette procedure tout au long, & fe-
ois voir aisément combien il y eut d'injustice;
nais je me contenterai de dire que ce Seigneur qui
'appeloit Stuart, ayant eu la force de suporter
ous les tourmens qu'on lui presenta, toute la ra-
e se tourna contre du Bourg, à qui quelque mena-
e que l'on fit, il ne voulut jamais se retracter. Ses
uges voiant cela; s'obstinerent à le faire perir,
e sorte qu'aprés l'avoir encore tourné de tous les
ôtés, ils le condamnerent à être brulé tout vif.
l ouït son arrêt sans s'émouvoir aucunement, &
out ce qu'il dit, fut, Je prie Dieu qu'il me fasse
a grace de mourir aussi constament que je le
 sou-

souhaite. Comme c'étoit un homme de qualité, & de merite, chacun eut la curiosité de l'aller voir mourir, la plûpart croiant qu'à mesure qu'il approcheroit du supplice, il changeroit bien de langage. Mais sa constance surpassa tout ce que j'en pourrois dire, il se rendit au lieu de la mort, chantant des Pseaumes à la loüange de Dieu, & il regarda le feu qui étoit preparé, comme s'il n'y eût point eu de part. Cependant l'arrêt ne fut pas executé comme on le lui avoit lû, & il y avoit un retentum, par lequel il fut étranglé avant que d'être jetté dans le feu, grace dont il ne témoigna pas se soucier beaucoup, tant il étoit resigné à la volonté de Dieu.

La constance avec laquelle il avoit soufert une mort si honteuse, s'étant bientôt répanduë dans les Provinces, il n'y eut personne qui ne blâmât ceux qu'on sçavoit en être la cause. Cependant il n'y en eut point qui en fut plus touchée que Madame de Chastillon, desorte qu'elle ne cessoit de dire à son mari, que puis que Dieu lui avoit fait la grace de connoitre sa verité, il étoit obligé en conscience d'entreprendre la défense de tant d'illustres malheureux: que s'il lui avoit donné tant de beaux talens pour la guerre, c'étoit pour travailler à ce qui étoit de son service: que le nombre des Reformés croissoit tous les jours, nonobstant la persecution, & que ce seroit encore autre chose, quand l'on verroit que l'on pourroit prendre le bon parti, sans s'exposer à un supplice inévitable: qu'elle ne pretendoit pas, en lui disant cela, lui conseiller de faire la guerre au Roi; qu'elle sçavoit bien que cela n'étoit jamais permis à un sujet, pour quelque raison que ce fut; mais qu'elle sçavoit bien aussi que ce n'étoit pas dequoi

il

l s'agiſſoit en cette occaſion, puis que ce Prince ne faiſoit que ce qu'on lui faiſoit faire : que c'étoient les Guiſes qui conſeilloient ces injuſtices, comme s'il faloit forcer les conſciences, choſe odieuſe à Dieu & aux hommes. S'il vouloit toûjours demeurer dans cette inſenſibilité, qui lui faiſoit regarder le ſupplice de ſes freres, avec un œil ſec : qu'il demeuroit en paix, & aiſe chez lui, & pour ainſi dire dans l'abondance juſques au coupendant que les uns étoient dans les cachots & les autres trainés à une mort infame ; qu'il étoit comptable de tant de ſang, lui qui le pouvoit empêcher, & qui ne ſe ſeroit pas plutôt déclaré, qu'il ſeroit ſuivi par la moitié du Roiaume.

Ces paroles étoient touchantes de toutes façons, & principalement venant d'une femme qu'il aimoit tendrement. Cependant il n'approuvoit pas les voies de fait, qu'elle lui propoſoit, & dont Andelot lui avoit déja touché quelque choſe. Il diſoit à l'un, & à l'autre, que de quelque pretexte qu'on ſe ſervît pour prendre les armes contre ſon Prince, c'étoit toûjours une choſe deſagreable à Dieu, qui recommandoit de rendre obeïſſance, juſques aux plus mauvais : que le ciel qui permettoit qu'ils fuſſent perſecutés, leur feroit trouver quelque remede lors qu'ils y penſeroient le moins : qu'il n'étoit pas pour les abandonner, & que c'étoit à eux à y mettre leur eſperance. Il paſſoit en-ſuite aux raiſons politiques, qui ſont ſouvent plus au goût du monde, que toutes les autres, & leur diſoit que le moien de ſe perdre, étoit de tenter ſeulement ce qu'ils lui propoſoient : quelle apparence y avoit-il que lui, qui n'étoit qu'un particulier, entreprît de faire la guerre aux Guiſes, qui étoient maitres de la perſonne du

Roi, & de toutes les forces du Roiaume: qu'il n'avoit ni places, ni argent, & que les proscriptions, & autres choses semblables, seroient la suite d'une déclaration si temeraire: que deviendroient aprés cela leurs enfans, qui étant encore dans leur tendre jeunesse, seroient arrachés d'entre leurs bras, pour être nouris dans les erreurs de l'Eglise Romaine. S'il ne valoit pas mieux achever de les élever dans la crainte de Dieu, & attendre de lui le secours qu'ils ne pouvoient trouver dans eux-mêmes: que le Roi se lasseroit bientôt de tous ces supplices, & que bien-loin qu'ils intimidassent personne, ils servoient au contraire à affermir chacun dans sa croiance, ni plus ni moins que faisoit autrefois le sang des anciens Martirs; qu'il ne disoit pas cela pour avoir peur de répandre le sien, qu'il étoit prêt de le donner jusques à la derniere goutte, pour un si bon sujet, mais encore qu'il faloit voir de quelle utilité cela seroit pour leur Religion: qu'ils lui montrassent le chemin pour réüssir, qu'il étoit prêt d'y entrer à l'heure-même, mais qu'il croioit qu'ils feroient reflexion à ce qu'il leur venoit de dire.

Andelot, & Madame de Chastillon ayant écouté attentivement toutes ces raisons, furent obligés de donner des bornes à leur zele. Cependant ils convinrent ensemble, qu'ils tâcheroient de gagner le Prince de Condé, qui étoit bien un autre homme, que son frere, & qui s'il connoissoit une fois la verité, étoit capable aussi-bien qu'eux de l'établir au peril de tout son sang. Cette resolution prise ils y travaillerent avec une chaleur inconcevable, car outre que leur zele demandoit cela, leur interêt s'y rencontroit. Et de fait, l'exil où ils étoient, n'accommodoit pas des personnes, qui avoient toû-

toûjours été élevées à la Cour, & qui se promettoient autre chose des services qu'ils avoient rendus. Voilà ce que la verité m'oblige de dire, & je croirois m'aquiter mal de mon devoir si je ;âchois de la deguiser. Quoi qu'il en soit, beau-;oup de zele, & un peu d'ambition s'étant em-;arés de l'ame de ces deux freres, ils furent si ;ien representer au Prince de Condé, qu'il de-;oit se faire chef des Reformés, qu'il se déclara ;our eux, sans sçavoir au vrai si leur Religion ;toit la meilleure ou non. Et ce qui me le fait ;ire, c'est qu'il ne fit pas comme ceux qui se ;eformoient veritablement; car il ne quitta ni ;es méchantes habitudes, ni ses Maitresses, ce ;ui déplut tellement à l'Amiral, qu'il ne se pût ;mpêcher de lui en parler plusieurs fois. Le ;rince de Condé lui promit plusieurs belles cho-;es, mais il les tint à la mode des jeunes Prin-;es, qui n'ont que leur plaisir en recommanda-;ion; desorte que l'Amiral lui dit un jour, qu'il ;'y avoit rien de bon à esperer, tant qu'il vi-;roit de la sorte; car quoi que l'ambition eût eu ;n peu de part à son procedé, il vouloit toû-;ours qu'on regardât Dieu comme son premier ;rincipe. Cependant le supplice d'Anne du ;ourg ayant été suivi de plusieurs autres, les ;uises aquirent la qualité de fameux Papistes, ;quelle ils croioient si necessaire pour leur éle-;ation, qu'ils chercherent à se la conserver par ;ille crimes de même nature. Cela n'empêcha ;as pourtant que les Reformés ne professassent ;oûjours leur Religion, & même leur nombre ;ccrut de telle sorte, qu'il y avoit beaucoup ;'endroits, où il étoit plus grand que celui des ;apistes. Mais bien loin d'en user comme eux, ;ù ils avoient la force à la main, ils tâche-;nt seulement de les convertir, ce qui arriva ;n beaucoup de lieux, & ce qui auroit été en-

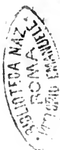
core bien plus frequent, si l'on n'eût point aprehendé la Justice. Cependant l'Amiral pour sçavoir au vrai, surquoi l'on pouroit faire fonds, en cas qu'on fut obligé d'en venir aux armes, fit faire un état de tous ceux qui étoient capables de les porter, & aprés avoir sû qu'il excedoit plus de deux millions d'ames, il prit d'autres mesures que celles qu'il avoit prises auparavant. Ce fut de faire former des plaintes par ceux de cette Religion, sur les supplices qui se faisoient dans toutes les Provinces du Roiaume, faisant semer le bruit sous main du grand nombre qu'ils étoient, de leurs forces, & de la resolution qu'ils avoient prise de recourir à toutes sortes d'extrémités, plutôt que de soufrir davantage un traitement si barbare. Pour lui, il ne se cacha plus, pour ainsi dire, dans l'exercice de sa Religion, il accompagna sa femme au prêche, laquelle y alloit dêja depuis quelque temps, & tout ce qu'il fit pour faire accroire qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait persuadé, c'est qu'étant allé entendre le Ministre Perrin, qui prêchoit à Wateville, il refusa de recevoir la Cene qu'il lui vouloit donner. Sur quoi ce Ministre s'étant offert de lui prouver qu'il seroit toûjours dans le méchant chemin, tant qu'il demeureroit dans la communion de Rome, il entra en conference avec lui, plutôt pour faire voir, qu'il vouloit être instruit, avant que de rien faire, que pour aucun besoin qu'il en eût. Car outre qu'il avoit puisé les lumieres Evangeliques dans les livres que son frere lui avoit envoiés, ce n'étoit pas là la premiere fois qu'il avoit consulté des Ministres, sur les éclaircissemens qu'il vouloit avoir.

On sût bien à la Cour toutes ces demarches, mais comme les Guises étoient satisfaits de la

faveur où ils étoient, ils ne s'en mirent gueres en peine. En effet, ils avoient tant fait qu'ils avoient à la fin fait executer l'édit, par lequel il n'étoit pas permis à une même personne de posseder deux charges. Le Connétable avoit chicané long-temps avant que de s'y vouloir conformer; mais enfin le Roi lui ayant envoié plusieurs Lettres de Jussion, les unes aprés les autres, & craignant qu'un plus long refus ne lui attirât des affaires, il se démit de celle de Grand-Maitre. L'Amiral lui en avoit montré le chemin d'abord, sans se tant faire tirer l'oreille, & voulant garder sa charge d'Amiral, il avoit prié seulement le Roi de vouloir donner ses deux Gouvernemens à deux personnes qu'il lui nommeroit. Ce furent le Prince de Condé, & le fils ainé du Connétable, qui avoient tous deux assez d'aquit pour pouvoir esperer cette grace. Car l'un s'étoit distingué en plusieurs occasions que j'ai remarquées ci-devant, & l'autre avoit fait de si belles actions à la défense de Mets, où il s'étoit renfermé avec le Duc de Guise, que si l'on n'avoit pas tant parlé de lui, que de l'autre, ce n'est que parce que le Duc avoit le commandement, & qu'il ne l'avoit pas. Mais le Gouvernement de Picardie que l'Amiral vouloit faire tomber entre les mains du premier, étoit une trop bonne piece, pour que les Guises la voulussent voir à un autre, qu'à un de leurs amis. Et comme ils se reservoient la charge de Grand-Maitre de la Maison du Roi, dont ils voioient bien que le Connétable seroit obligé à la fin de se défaire, ils firent donner ce Gouvernement à Monsieur de Brissac. Il est vrai qu'ils en eurent un beau pretexte, car ce Seigneur qui avoit fort bien servi en Piémont, dont il étoit Gouverneur,

avoit vû cesser son emploi par la restitution de cette Province à son legitime Prince. Cependant ce fut bien moins ce motif qui les fit agir, que parce qu'il étoit entierement dans leurs interêts. Pour ce qui est du Gouvernement de l'Isle de France, comme il n'étoit pas de grande consequence, le Roi voulut bien le contenter en cela, ce qui arriva neanmoins par les raisons que je vais deduire. Catherine de Medicis mere du Roi ayant preferé les Guises au Connétable, & à ses neveux, par les raisons que j'ai raportées ci-devant, ces Princes lui laisserent d'abord une partie de l'autorité, afin qu'elle n'eut point de regret de ce qu'elle avoit fait, & que même elle concourût avec eux à la perte de ces Seigneurs. Cependant ils firent ce qu'ils pûrent pour se mettre bien de leur chef auprés du Roi, & l'alliance de leur niéce y contribuant beaucoup, ils se virent bientôt en état de se passer de tout le monde. Catherine, qui étoit aussi politique que Princesse qu'il y eut jamais, voiant cela eut peur qu'ils ne la suplantassent. Ainsi retenant la mauvaise volonté qu'elle avoit contre le Connétable, bien-loin de vouloir le perdre tout-à-fait, comme les mesures en étoient prises, elle le fit assurer de sa protection. Elle lui en donna des marques dans l'affaire dont je viens de parler, & en même temps elle fit avertir l'Amiral, qu'on avoit dit au Roi qu'il avoit changé de Religion, mais que sans s'informer de ce qui en étoit, elle empêcheroit bien qu'il ne fut exposé comme les autres à la rigueur des édits. Elle passa outre peu de jours aprés, lui ayant envoié un de ses Gentilshommes, qui feignant de causer de choses & d'autres, lui fit en peu de mots le plan de la Cour, mais d'une maniere que qui l'eût voulu croire,

se fut imaginé que la Reine mere y étoit sans aucun credit. L'Amiral qui sçavoit bien que cela n'étoit pas, n'eut garde de l'interrompre, pour voir où il en vouloit venir; si-bien qu'aprés que l'autre eût exageré l'ingratitude des Guises, il conclut que s'il avoit le pouvoir il les en feroit bien repentir. L'Amiral étoit trop habile pour ne pas voir ce que cela vouloit dire; & comme il voioit que l'autre en demeuroit là, sans vouloir s'expliquer davantage, il lui demanda franchement, s'il avoit ordre de lui tenir ce discours, auquel cas la Reine mere pouvoit conter sur lui, comme sur elle-même. Le Gentilhomme fit le fin, & témoigna être surpris de ce qu'il lui faisoit cette demande, feignant n'avoir dit ces paroles que par hazard; mais l'Amiral le paiant de la même monnoie qu'il vouloit le paier; Et moi, reprit-il, je vous assure pareillement, que tout ce que je vous viens de dire est sans dessein, si-bien que vous auriez le plus grand tort du monde, si vous y faisiez le moindre fonds. Tant de reserve de part & d'autre, étoit à charge à tous les deux, mais l'Amiral ne voulant pas qu'on lui vint tirer les vers du nez, pour l'accuser en-suite d'avoir fait toutes choses de son chef, continua toûjours sur le même ton; desorte que l'autre fut obligé de lui parler plus franchement, mais ce ne fut qu'aprés lui avoir fait voir une Lettre de creance de la part de cette Princesse, laquelle étant, comme je viens de dire, jalouse des Guises, lui mandoit que ces Princes étoient maitres de la personne du Roi, desorte que s'il ne travailloit pour le remettre en liberté, il n'y avoit point d'aparence, que ni lui, ni elle y fussent jamais. L'Amiral se douta bien que l'ambition avoit beaucoup de part à ce compliment, mais ne


BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

se souciant gueres, pourquoi elle le lui faisoit faire, pourvû qu'il en pût retirer de l'avantage, & pour sa Religion, & pour sa fortune particuliere, Il écrivit au Prince de Condé, & à Andelot, ce qui lui venoit d'arriver, & les conjura de lui vouloir donner conseil. Son avis n'étoit pas qu'ils en dûssent rien communiquer au Connétable, à cause qu'il s'étoit déclaré en toutes sortes de rencontres contre les Reformés, c'est pourquoi il avoit dit au Gentilhomme qui l'étoit venu trouver, que si la Reine mere vouloit qu'il lui rendît service, elle se donnât bien de garde de lui faire parler de ce qu'il lui avoit dit. Or ayant mandé toutes ces choses au Prince de Condé, & à Andelot, ils trouverent qu'il avoit eu raison, & conclurent à prendre les armes. Ils lui envoierent leur resolution par écrit, qui ne se trouva pas de son goût, prevoiant mille inconveniens qu'ils ne s'étoient peut-être pas representés; c'est pourquoi il fut plutôt d'avis qu'on envoiât une requête au Roi, pour demander la liberté de conscience, sur laquelle ne doutant point que les Guises ne fissent rage, il crut qu'il seroit temps alors de prendre leurs dernieres resolutions. Car il vouloit voir auparavant si la Reine mere marchoit de bon pié, ce qu'il étoit sûr de reconnoitre par les demarches qu'elle feroit en cette occasion. Cependant pour être prêt à tout évenement de prendre les armes, il envoia un Gentilhomme nommé la Renaudie, vers les Eglises qui étoient du côté de la Loire, lequel aprés avoir parlé des affaires de la Religion, s'informoit adroitement des forces que chacun pourroit mettre sur pié, & si en attendant elles ne lui pourroient point fournir une certaine quantité d'hommes, resolus pour executer un grand dessein. Comme les feux qu'on avoit allumés con-

·ontre les Reformés, bien-loin de s'être éteints ·ar la mort de du Bourg, brûloient encore plus ·ue jamais par tout le Roiaume, chacun écou-·a avec plaisir les propositions qu'il faisoit, & ·yant rendu compte de sa commission à l'A-·niral, celui-ci en informa le Prince de Condé ·c Andelot.... Les mains demangeoient à tous ·eux, & il leur tardoit fort de se voir déja en ·ampagne : mais l'Amiral qui n'y vouloit en-·rer, que le plus tard qu'il pourroit, voulut ·oir auparavant l'effet que feroit la requête. ·eux qui en étoient chargés, ayant pris leurs ·esures pour n'être pas exposés aux supplices, ·n firent faire diverses copies, & les presen-·rent au Roi, & à la Reine mere. Cette ·rincesse la reçût favorablement, & l'Amiral ·gea de là que ses intentions n'étoient pas ·auvaises pour eux ; mais le Roi par le con-·il des Guises, y fit un si mauvais acueil, que ·e fut à ce coup que l'Amiral crut qu'il faloit ·ecourir aux armes. Cependant comme il dif-·roit de jour à autre, à cause des inconveniens ·u'il prevoioit, sa femme fit une seconde ten-·tive auprés de lui, & même se jetta à ses ·iés, voiant qu'il lui vouloit donner des excu-·s, comme aux autres. Comme il vit son ·le, il ne se pût défendre de lui accorder ce ·'elle lui demandoit ; & aprés avoir conferé ·r Lettres avec le Prince de Condé, & Ande-·t, on envoia ordre à la Renaudie de mar-·er droit à Blois, où étoit le Roi. Cependant ·resolurent tous trois de se mettre aux champs ·premier avis qu'ils auroient qu'il se feroit ·ndu maitre de cette place, qui n'étoit d'au-·ne défense, aprés quoi leur dessein étoit de saisir des Guises, & de faire déclarer au ·oi, par l'entremise de la Reine mere, que ·étoit par son ordre qu'ils avoient fait ce coup-là.

là. Mais ces Princes ayant été avertis de ce qui se brassoit par diverses personnes, ils menerent le Roi à Amboise, qui n'est pas éloigné de là, & où ils devoient être plus en sûreté. Cependant il étoit encore facile à la Renaudie de les enlever de ce château, s'il n'eût eu l'imprudence de reveler son secret à une personne qu'il croioit de ses amis, & qui le fut deceler sous esperance de recompense. Ce fut alors que les Guises, qui avoient presque douté auparavant de l'avis qui leur avoit été donné, firent avancer toutes les troupes qui étoient à portée, & comme celles de la Renaudie devoient venir au rendez-vous en petit nombre à la fois, les autres en firent un grand massacre. Les Guises avoient ordonné de le prendre en vie, s'il étoit possible, pour lui faire reveler ses complices, & pour lui faire soufrir aprés les tourmens qu'on prepare aux criminels de Leze Majesté, mais il se fit tuer en se défendant vaillamment. Tous ceux qui furent pris furent pendus sans misericorde, & même sans forme de procés; & s'il y en eut quelques-uns de reservés, ce ne fut pas pour leur faire grace, mais pour tirer quelque éclaircissement de leur bouche à force de tourmens. Enfin douze cens hommes passerent par la main du bourreau, ou par le fil de l'épée; mais entre tant de gens à qui l'on donna la question, il n'y en eut qu'un seul qui accusa le Prince de Condé, l'Amiral, & Andelot, encore n'en parla-t-il, que pour l'avoir oüi dire. Ce n'est pas qu'on n'en eût fait mourir plusieurs qui sçavoient tout le mistere, mais ils mouroient tous avec tant d'amour pour la Religion, que comme ils croioient qu'elle ne pouvoit se soûtenir que par la vie de ces grands hommes, ils n'avoient garde de la mettre en danger.

Aussi

Aussi un Capitaine qui étoit du nombre des conjurés, & à qui l'on faisoit soufrir la question en même temps, qu'à celui-ci, sans songer à ses tourmens, le reprit d'avancer une imposture, & fit tout ce qu'il pût pour les justifier. Tout cela desoloit les Guises, qui s'étoient attendus de trouver matiere pour les faire perir; mais enfin lors qu'ils croioient qu'ils n'auroient jamais de preuves, ils intercepterent des Lettres qui leur en donnerent plus qu'il n'en faloit. Les amis du Prince de Condé, & de l'Amiral, en ayant eu le vent, quoi que les Guises tinssent la chose fort secrete, leur manderent par des exprés de se donner bien de garde de venir en Cour: mais la Reine mere leur ayant mandé d'un autre côté qu'ils y étoient necessaires, & qu'elle répondoit de leur personne, ils se mirent en chemin pour y venir. Les Guises ne furent pas plutôt qu'ils devoient arriver incessament, qu'ils firent ce qu'ils pûrent pour obliger le Roi à les faire arrêter; mais la Reine mere qui avoit beaucoup de ses creatures dans le Conseil, ayant empêché qu'ils n'y donnassent les mains, il fut resolu de ne les point condamner qu'on ne les eût écoutés auparavant. Le Prince de Condé & ses deux amis ayant eu avis de tout cela, avant que d'entrer dans Amboise, se presenterent devant le Roi comme des gens qui étoient bien plus prêts d'accuser les autres que d'être accusés: le Prince de Condé prenant la parole au même temps, dit qu'il étoit informé de bonne part qu'on l'avoit voulu faire passer au Roi pour un homme qui avoit voulu attenter à sa personne; que son arrivée prouvoit assez son innocence, & qu'il ne seroit pas assez fou pour se venir livrer soi-même, s'il se sentoit coupable: qu'aussi de pareilles médisances ne pouvoient sortir que de la bouche de ses

ses ennemis, lesquels n'auroient jamais la hardiesse de les tenir en sa presence. Cependant s'il s'en trouvoit quelqu'un d'assez hardi pour cela, il lui disoit dés à present, sauf le respect qu'il devoit à sa Majesté, qu'il en avoit menti, ce qu'il étoit prêt de soûtenir en champ clos, sans prendre garde à l'inégalité des conditions.

Quoi que le Duc de Guise vit bien que ces paroles s'adressoient à lui, il se donna bien de garde d'y répondre; au contraire il fit semblant d'être persuadé de son innocence, aussi-bien que de celle de l'Amiral, & de son frere, qui tinrent à peu prés les mêmes discours. Ceux qui avoient vû les Lettres qui avoient été interceptées, ne surent comment accorder ce qu'ils voioient: mais enfin quand ils y firent bien reflexion, ils jugerent, comme il étoit vrai, que c'étoit la Reine mere qui les avoit tirés de ce mauvais pas.

Cette affaire s'étant terminée de la sorte, Catherine crut que c'en étoit assez pour faire voir son pouvoir aux Guises, & qu'ils ne manqueroient pas à l'avenir de déferer davantage à ses volontés. C'est pourquoi comme elle aimoit encore mieux s'accommoder avec eux, qu'avec le Prince de Condé, dont la qualité de Prince du sang lui étoit extrêmement suspecte, elle leur fit porter quelques paroles. Cependant comme elle craignoit que l'Amiral ne decouvrît ses finesses, & qu'étant à la Cour il ne fit quelques brigues, qui le rendit plus indépendant qu'elle ne vouloit, elle l'envoia en Normandie sous pretexte de pacifier la Province, où il s'étoit élevé divers troubles, tant au sujet de la Religion, que pour d'autres raisons, qui ne sont pas de mon sujet. L'Amiral connut bien par quel principe elle agissoit; & voulant voir s'il

s'il devoit conter sur elle, il la pressa de vouloir faire donner un édit par lequel on accordât la liberté de conscience aux Reformés. Elle le lui avoit promis, aussi-bien qu'au Prince de Condé, avant que de les faire venir, ainsi elle fut bien embarrassée pour s'en défendre. Sur quoi l'Amiral lui dit pour l'y porter plutôt, que ce n'étoit pas lui seul qu'elle obligeroit en faisant cela, mais une infinité de Noblesse, & qui plus est tous les vieux soldats, qui avoient été licenciés depuis plusieurs années, & qui aprés s'être retirés mécontens pour plusieurs injustices qu'ils croioient leur avoir été faites, le seroient encore davantage, quand ils verroient qu'aprés leur avoir promis quelque édit favorable, on se moqueroit d'eux aussi-bien à cet égard, qu'à l'égard des recompenses qu'on leur avoit fait esperer. Au reste, il étoit vrai, qu'on avoit licentié aprés la mort du Roi Henri, plusieurs soldats qui s'en étoient allés mécontens, & il avoit eu le soin de les entretenir de belles promesses, voiant qu'il en auroit bientôt besoin. Or comme il sçavoit que cette Princesse n'estimoit les gens qu'entant qu'elle en pouvoit recevoir du service, il étoit bien-aise de lui faire connoitre de quelles forces il seroit apuié en un besoin. Cela ne manqua pas de produire un bon effet, & si ce ne fut pas celui qu'il esperoit, du moins c'en fut un qui en approchoit fort. Car l'on sursit toutes les procedures qui se faisoient contre les Reformés, Catherine lui donnant esperence que dans peu elle feroit plus de choses pour lui. Il se laissa aller aisément à la croire, car non-seulement elle demandoit à conserver avec lui une parfaite intelligence, mais même elle fit paroitre beaucoup de penchant elle-même pour embrasser la Reforme. L'on raporte aussi qu'elle se fit instruire à diverses reprises dans le temps

que

que les affaires d'Etat ne la pressoient pas beaucoup; car quoi que celles de Dieu dûssent marcher les premieres, cela ne se faisoit pas autrement chez elle. Cela fut cause que les zelés douterent si sa conversion seroit jamais veritable: mais enfin comme l'exemple d'une telle Princesse étoit toûjours pour avancer beaucoup les affaires du parti, on souhaita qu'elle devînt Protestante, quand même ses actions ne s'accorderoient pas trop avec la rigueur de la Reforme.

L'Amiral étant en Normandie, pacifia toutes choses par son autorité; & comme tout le sujet de l'émotion étoit que les Papistes ne vouloient pas soufrir que les Reformés allassent à leurs Temples, ce qu'ils commençoient à faire publiquement, il leur conseilla de s'en abstenir pour quelque temps, leur faisant esperer qu'ils obtiendroient un édit, devant qu'il fut peu, par lequel ils pourroient faire ce qu'il leur plairoit. La creance qu'ils avoient en lui, fut cause qu'ils lui rendirent une obeïssance aveugle; mais voiant qu'à son retour, on ne parloit plus de lui tenir la parole qu'on lui avoit donnée, il se retira chez lui fort mécontent. Cela vint de ce que la Reine mere s'étoit raccommodée avec les Guises, & ils lui avoient fait comprendre, que la plûpart des Parisiens étant extrêmement attachés à leur Religion, c'étoit le moien de perdre bientôt leur amitié, que d'avoir davantage de commerce avec l'Amiral. Mais cette reconciliation ne fut pas de longue durée, les Guises voulant partager l'autorité avec elle, & elle ne le voulant pas soufrir, ils se broüillerent de nouveau, si-bien qu'elle fut obligée de rechercher l'Amiral. Celui-ci qui n'y pouvoit plus prendre de confiance, fut long-temps avant que de lui rien promettre, & ce ne fut qu'à condition

tion qu'elle feroit aſſembler les Etats du Roiaume, où il eſperoit obtenir la liberté de conſcience. Elle le lui promit formellement, mais ayant peur que les Princes du ſang n'y fiſſent des brigues pour lui ôter le Gouvernement de l'Etat, & pour chaſſer entierement les Guiſes, elle ſe contenta de faire indiquer une aſſemblée à Fontainebleau, où tous les Grands du Roiaume furent mandés. Chacun s'y étant rendu, l'Amiral qui ſe ſentoit apuié non-ſeulement de la Reine mere, mais encore de pluſieurs perſonnes de l'aſſemblée, ſe mit à genoux devant le Roi, & lui preſenta une requête, par laquelle les Reformés lui demandoient l'édit pour lequel ils ſoupiroient depuis ſi long-temps. Le Roi qui ſuportoit tout-à-fait les Guiſes, lui demanda qui la lui avoit donnée, à quoi il fit réponſe qu'il l'avoit reçüë, lors qu'il étoit en Normandie, & qu'il avoit promis de la preſenter à ſa Majeſté. Le Roi la donna à dire à Laubeſpine Secretaire d'Etat, & ayant commencé par ces mots, *Requête des peuples qui adreſſent leurs prieres à Dieu ſelon la veritable regle de la pieté*, tous ceux qui n'étoient pas de ce parti-là, commencerent à murmurer. Le Roi ayant fait faire ſilence, Laubeſpine continua, & cette requête contenoit une tres-humble priere de faire ceſſer les perſecutions, qui avoient été allumées contre les Reformés, & qui recommençoient, nonobſtant qu'elles euſſent été ſurſiſes par un édit: qu'on les accuſoit d'être heretiques, cependant qu'ils étoient tout prêts de s'en raporter à la St. Ecriture: que le Pape qui ſe vouloit conſtituer juge de la choſe, étoit recuſable par pluſieurs raiſons, qu'il n'étoit pas neceſſaire de deduire: qu'ainſi il n'étoit pas juſte de ſuivre toutes ſes deciſions, où il y avoit plus de partialité, que de juſtice: que cela ſuppoſé, il n'étoit
pas

pas juste non plus qu'on fit couler le sang d'une infinité de malheureux, qui n'étoient coupables, que parce qu'ils étoient jugés tels par leur partie; mais une partie si injuste, qu'il ne vouloit ni Concile general, ni Concile national, pour terminer une affaire de si grande consequence. Qu'ils supplioient donc le Roi de vouloir faire reflexion sur leurs miseres, & y aporter le remede que sa prudence lui suggereroit.

On s'étoit toûjours bien douté que l'Amiral favorisoit ceux de cette Religion, dont il n'avoit pas encore fait profession ouverte, mais on n'en douta plus aprés ce pas-là. Cependant comme il étoit question de répondre à cette requête, le Roi commanda aux Evêques qui étoient presens, d'en dire leur sentiment; & celui de Valence, qui connoissoit les abus de l'Eglise Romaine, en parla avec une liberté qui surprit toute l'assemblée. Plusieurs autres firent la même chose, mais sur tout l'Archevêque de Vienne, lequel dit qu'il étoit necessaire, non-seulement d'y pourvoir, mais encore de reprimer les entreprises de ceux qui apuioient mille nouveautés dangereuses. Et là-dessus designant Mrs. de Guise, il fit voir avec beaucoup d'éloquence, comment ils avoient changé les loix du Roiaume, & tâché de rendre les peuples suspects au Roi; que c'étoit sous ce pretexte, qu'ils lui avoient conseillé de se faire entourer par un nombre infini de gardes, mais que leur dessein étoit d'empêcher qu'on n'eût recours à lui dans son besoin: que par ce moien ils s'attribuoient insensiblement toute l'autorité, puis qu'il faloit de necessité s'adresser à eux, pour parvenir jusques à lui.

Il n'y eut personne qui ne trouvât cette harangue encore plus hardie, que ce qu'avoit

fait

fait l'Amiral, mais on jugea bien qu'il faloit qu'ils eussent tous deux une puissante protection, pour oser dire ce qu'ils avoient dit. Cependant les Guises voiant que cela s'adressoit à eux, quoi qu'on ne les eût pas nommés, crurent à propos de se laver des accusations qu'on leur imposoit. C'est pourquoi sans songer que ce n'étoit pas pour cela qu'ils étoient assemblés, ils se mirent à parler des peines qu'ils avoient eues chacun dans leur emploi, sçavoir le Duc des blessures qu'il avoit reçûës en diverses rencontres, & sur tout devant Boulogne; & le Cardinal du soin qu'il avoit dans l'administration des finances. Ainsi cette assemblée ne s'étant passée de part & d'autre qu'en picoteries, marque qu'il y avoit de la haine mélée avec la Religion; la Reine mere qui cherchoit à tirer avantage de tout, la rompit, & assigna les Etats au dixiéme de Decembre suivant. Elle ne demandoit qu'à couler le temps, car tant que les choses demeuroient indecises, les deux partis lui faisoient la cour, au lieu que s'ils eussent eu ce qu'ils demandoient, elle couroit risque de perdre son credit. En effet, si l'Amiral eût obtenu la liberté de conscience, mille gens étoient prêts d'embrasser la Reforme, dont ils faisoient déja profession dans le cœur, & le Roi de Navarre entr'autres, qui se trouvant à la tête de ce parti, eût peût-être voulu avoir plus de part qu'il n'avoit au Gouvernement de l'Etat. D'un autre côté, si les Guises eussent eu ce qu'ils desiroient, chacun auroit conçû encore une plus haute opinion de leur faveur, & croiant que ce n'étoit que par leur canal, qu'il faloit esperer les graces, leur Cour se feroit grossie à vûë d'œil, tandis que la sienne auroit été toute deserte. Cette Princesse étant donc animée de ces sentimens, fit en-sorte encore que quand les Etats furent assemblés, ils ne terminerent rien, mais sur-

furfirent feulement les fupplices qui recommen-çoient dans les Provinces. On prit pour pretexte que les deputés devoient bientôt fe raffembler, qu'ils n'étoient pas d'ailleurs parties capables pour rien refoudre fur une affaire de fi grande importance, & qu'il en faloit laiffer la decifion au Concile, que le Pape avoit enfin convoqué, ou pour mieux dire qu'il avoit indiqué à l'exemple de fes predeceffeurs, lefquels fe voiant preffés fur la même affaire, avoient fait mine de nommer un lieu pour une fi celebre affemblée, mais qu'ils avoient rompuë dés le moment qu'ils en avoient trouvé l'occafion. Au refte perfonne ne fut content de ce qu'avoient fait les Etats, les Guifes fe plaignirent qu'on donnoit par là trop de liberté aux Reformés, & eux de leur côté, que ce n'étoit pas ce qu'on leur avoit promis : qu'outre cela ils avoient lieu de ne pas recevoir pour une decifion, ce qui feroit jugé par ce pretendu Concile, où l'on fçavoit bien que le Pape auroit toute forte de pouvoir, tellement qu'il auroit dicté fa leçon à chacun. Ces plaintes, où il y avoit beaucoup de fondement, furent caufe que perfonne ne voulut refter à la Cour; l'Amiral s'en alla chez lui, Andelot de même, & ainfi de tous ceux qui faifoient profeffion publique, ou fecrete de cette Religion. Cependant le Prince de Condé, qui étoit en Gafcogne lors de la tenuë des Etats, écrivit à l'Amiral, à qui il tâcha de perfuader, que n'y ayant plus rien à attendre des promeffes de la Reine mere, il faloit avoir recours aux armes ; mais l'Amiral ne fut pas de cette penfée, & lui ayant fait réponfe, que tant que l'on furfoiroit les fupplices, ils avoient lieu d'efperer, il s'excufa de tremper dans un deffein fi criminel. Il lui remontra même qu'il fe perdroit infailliblement s'il y perfeve-

feveroit. Mais ce Prince qui se sentoit un cœur proportionné à sa naissance, & qui étoit au desespoir d'avoir beaucoup moins de bien, que plusieurs simples Gentilshommes, ne l'en voulut pas croire, & s'embarqua si avant dans la rebellion, que ce fut un miracle, comment il en pût réchaper. Il est à croire que son unique but étoit de chasser les Guises de la Cour, où ils occupoient les places qui devoient être remplies par les Princes du sang. Mais enfin comme on n'interprete pas toûjours les choses, comme elles sont, il arriva que les Guises le noircirent tellement auprés du Roi, qu'il fut resolu de s'assurer de sa personne. Pour cet effet on crut qu'il n'y avoit point de meilleur moien que de le mander pour les Etats prochains, qui se devoient tenir à Orleans; cependant comme l'on aprehendoit que ses amis ne remuassent, lors qu'ils le verroient arrêté, on les manda aussi, afin de les envelopper tous d'un même coup de filet. Les Guises qui étoient trop habiles, pour n'avoir pas pénétré la politique de la Reine mere, gagnerent sur le Roi qu'on ne l'avertiroit point de ce qui se passoit, & ainsi chacun se rendit dans la ville par differens chemins, à la reserve du Connétable, qui étoit arrêté par quelque incommodité, ou qui feignoit plutôt de l'être, aprés avoir découvert tout le mistere. On avertit le Roi de Navarre, & le Prince de Condé de ne point aller à la Cour, & qu'on les rendroit responsables de plusieurs soûlevemens, qui a voient paru dans les Provinces, & auxquels effectivement le Prince de Condé avoit eu beaucoup de part. Mais comme ces Princes avoient pris leurs mesures, pour avoir des amis dans les Etats, sans le consentement desquels ils ne croioient pas qu'on les osât arrêter, ils poursuivirent leur chemin, dont ils ne furent pas long-temps sans se repentir. Car à

peine eurent-ils mis pied à terre, qu'on s'assura de la personne du Prince de Condé, & quant au Roi de Navarre, on l'observa de si prés, qu'il vit bien, que s'il n'étoit pas prisonnier, il y avoit peu de chose à dire.

L'Amiral avoit reçû le même avis en venant, & son frere le Cardinal, qui étoit plus craintif que lui, lui avoit conseillé d'en profiter; mais lui qui avoit fait de son côté plusieurs cabales dans les Etats, pour obtenir l'édit dont j'ai parlé ci-dessus, lui fit réponse qu'il n'avoit garde de le croire, & que ce seroit manquer à leur parti, dans le temps qu'il avoit le plus de besoin de leur secours. Qu'au reste il ne croioit pas que le Roi voulût manquer à sa parole, & qu'il avoit promis sureté à tous ceux qu'il avoit mandés. Le Cardinal le voiant ferme dans sa resolution, ne s'obstina pas davantage à lui en faire changer, & étant arrivés tous deux à la Cour, ils se trouverent du nombre de ceux qui étoient suspects, si bien qu'on les observa d'aussi prés, qu'on pouvoit faire le Roi de Navarre. La plûpart de leurs amis les abandonnerent, les croiant sur le bord du precipice, & ceux du Prince de Condé firent la même chose à son égard: mais l'Amiral, qui ne reconnoissoit point de peril, quand il s'agissoit de rendre service à ses amis, demanda à voir ce Prince, & plus il le vit en danger, plus il lui témoigna d'attachement. Le Cardinal de Chastillon fit la même chose, & ils furent les seuls qui en userent si genereusement, tant il est vrai qu'on ne reconnoit les veritables amis, que dans l'occasion. Quoi que le Prince de Condé se sentît coupable, il soûtint jusques au bout cette grandeur d'ame, qui avoit paru dans toutes ses actions; & le Roi lui ayant donné des Commissaires, il refusa de leur répondre, soûtenant qu'il n'y avoit que le Parlement de Paris, qui pût

être juge des Princes du sang. On lui fit réponse que le Roi le vouloit ainsi, à quoi il répondit que le Roi pouvoit beaucoup de choses, mais que celle-là étoit au dessus de son pouvoir, puis qu'il ne lui étoit pas permis de changer les loix du Roiaume. Il ne pouvoit rien dire qui marquât davantage son intrépidité, puis qu'il ne se soucioit pas encore d'aigrir les esprits, qui étoient déja assez envenimés contre lui; mais ses Commissaires lui ayant dit, que s'il persistoit dans ce sentiment, ils avoient ordre de lui faire son procés, comme à un muet, il fut obligé de faire ce qu'on vouloit de lui. Cependant son affaire ne pouvant qu'elle n'allât mal, plusieurs témoins deposoient contre lui, & entr'autres la Sague, témoin irreprochable, puis qu'il avoit été trouvé saisi de plusieurs Lettres concernant la conjuration, & que c'étoit lui qui avoit été emploié depuis le commencement jusques à la fin à les porter, & à en raporter les réponses. On fit aussi arrêter Madame de Roie, belle mere de ce Prince, & sœur de l'Amiral; desorte que chacun les croiant perdus, se tourna du côté des Guises. Et de fait, quoi que l'Amiral fut innocent, il étoit impossible qu'il ne fut envelopé dans le malheur de ce Prince; mais lors qu'on y pensoit le moins, le Roi sentit tout d'un coup un grand mal de tête, qui l'obligea à se mettre au lit. On crut que cela feroit differer le procés du Prince de Condé, & qu'on seroit bien-aise de voir auparavant ce qui arriveroit; mais au contraire les Guises, qui voioient un changement inévitable, s'il venoit faute de ce Prince, presserent tellement son jugement, qu'il fut condamné à perdre la tête. D'abord que l'Amiral eut avis de cet arrêt, il envoia querir Ambroise Paré Chirurgien du Roi, sous pretexte de quelque indisposition; & comme il étoit de ses amis, & qu'outre cela il sçavoit qu'il fai-

 soit

soit profession secretement de la même Religion que lui, il lui demanda en confidence ce qu'il pensoit du mal du Roi. Paré lui dit qu'il étoit en grand peril, mais qu'il n'en avoit jamais osé parler, de peur de faire mal sa cour; surquoi l'Amiral lui répondit, qu'il avoit eu grand tort, puisque cela eût arrêté le jugement du Prince de Condé. Qu'il s'en allât donc de ce pas publier cette nouvelle, sinon que leur Religion alloit perdre le plus ferme apui qu'elle avoit. Paré lui promit de reparer sa faute, ce qu'ayant fait sur le champ, toute la Cour fut bien surprise, qui croioit au-contraire que ce mal ne seroit rien, d'autant plus qu'il avoit commencé à suppurer par l'oreille, ce qui faisoit croire que la nature se déchargeoit par-là. Le Chancelier entendant ces nouvelles, envoia querir Paré, pour sçavoir si cela étoit vrai; & celui-ci lui ayant confirmé la même chose, l'autre fit le malade, de peur de signer l'arrêt. Les Guises se douterent bien de la cause de cette pretenduë maladie, & le furent soliciter jusques chez lui, pour achever ce qu'il avoit commencé, car c'étoit lui qui avoit presidé au jugement du Prince: mais feignant toûjours d'être tourmenté d'une furieuse colique, il fit réponse qu'elle ne lui donnoit pas le temps d'examiner le corps de l'arrêt, ce qu'il faloit qu'il fit avant que d'y mettre sa signature. Cette feinte maladie dura jusques à ce qu'on vit le Roi tout-à-fait desesperé, mais parlant alors d'une autre maniere, il dit à la Reine mere que les Guises commençoient à mépriser, parce qu'ils se croioient au-dessus de leurs affaires; qu'elle devoit profiter de cette occasion, pour s'unir étroitement avec les Princes du sang. Elle y étoit assez disposée d'elle-même pour le croire; ainsi ayant fait parler à l'Amiral le même Ambroise Paré, qui con-

continuoit à l'aller voir dans les heures qu'il n'avoit que faire auprés du Roi, l'Amiral se chargea de cette negociation.

Quand même les Guises n'auroient pas été assez habiles, pour juger que la mort du Roi alloit mettre la vie du Prince de Condé en sûreté, ils sçavoient toûjours bien qu'ils n'auroient pas sous le Regne suivant tout le credit qu'ils auroient sous celui-là. Ainsi ils rechercherent l'amitié de la Reine mere, qui avoit celle du jeune Prince, qui devoit succeder au Roi son frere, & à qui par consequent l'on pouvoit croire qu'il donneroit une grande autorité. Cette Princesse qui n'avoit de fiel, qu'entant qu'elle voioit qu'on s'opposoit à son ambition, n'eut garde de rebuter ces Princes; & comme elle faisoit tout servir à ses intentions, elle ne cacha point au parti contraire qu'elle en étoit recherchée. Par ce moien elle fit tout ce qu'elle voulut avec les uns, & les autres, les Princes du sang craignant qu'elle ne s'accommodât avec les Guises, consentirent qu'elle eut la Regence, & qu'ils eussent seulement le commandement des armées, & quelque part dans les affaires. Les Guises filerent encore plus doux, ils l'assurerent qu'ils ne vouloient servir dorenavant qu'à affermir son pouvoir, tellement que quoi qu'ils pretendissent tous la place qu'elle occupoit, la jalousie qu'ils avoient les uns des autres, les fit contenter de celle qu'elle leur voulut donner. Cependant le Roi mourut peu de jours aprés, & toutes les brigues qui s'étoient faites pendant sa maladie, firent croire qu'on lui avoit avancé ses jours. On en soupçonna Paré, & de lui avoir mis du poison dans l'oreille, lors qu'il le pansoit, & cela par le commandement de la Reine mere, qui ne voioit point d'autre moien d'assurer son autorité. Il y en eut aussi qui en soup-

soupçonnerent les Princes, & l'Amiral, & peut-être seulement parce qu'en l'état où ils les voioient, ils s'étoient mis en tête qu'il n'y avoit point de crime qui leur dût faire peur.

Francois II. étant mort, le Connétable qui n'avoit osé venir en Cour, y vint incontinent, & fut carressé des uns & des autres, qui vouloient l'attirer à leur parti. Mais enfin le sang & l'interêt qui se trouvoient joints ensemble, pour le faire pancher du côté des Princes du sang, ayant fait son effet, il refusa toutes les propositions que les Guises lui faisoient faire. Il y a aparence qu'il se ressouvint aussi que c'étoient eux, qui lui avoient ôté sa charge de Grand-Maitre de la Maison du Roi, & que cela fut cause en partie qu'il se joignit avec les autres. Car pour dire la verité, il étoit ennemi juré des Reformés ; & dans la passion dont il étoit animé contr'eux, il lui faloit de fortes raisons pour épouser leur parti. Parmi toutes ces brigues, le seul Amiral étoit exempt d'ambition, & s'il poussoit les Princes du sang à se faire rendre ce qui étoit dû à leur naissance, c'étoit bien moins dans la vûë d'avoir part à leur faveur, que d'avancer les affaires de la Religion, à laquelle ils étoient portés. Pour cet effet il ne cessa de les soliciter de demander la liberté de conscience, dans les Etats qu'on tenoit ; & sçachant que les gens de leur qualité ne font servir souvent la Religion que de pretexte, il chercha à les prendre par leur foible. Il leur fit donc entendre que c'étoit le moien d'avoir toûjours la moitié du Roiaume pour eux, c'est-à-dire tous ceux qui faisoient profession de cette Religion, & que ne pouvant manquer d'avoir encore des creatures dans ce qui restoit, il faudroit de necessité que tout le monde pleiât devant eux : que la Reine mere

elle-

elle-même feroit obligée de faire comme les autres, autrement qu'elle trouveroit moien de les rendre fufpects aux Reformés, & aux Papiftes; à ceux-ci comme étant infectés d'herefie, à ceux-là comme n'étant de leur Religion qu'à la mode des Princes, c'eft-à-dire tant qu'ils y croiroient trouver leur avantage. Il difoit encore au Roi de Navarre, qu'il auroit grand tort de ne pas profiter de cette occafion, lui qui n'en trouveroit jamais de fi favorable, pour rentrer dans fon Roiaume; que ce ne pouvoit être qu'avec le fecours des Reformés, & que ce feroit s'abufer, s'il croioit que les Papiftes lui donnaffent jamais un homme pour cela: qu'épris de leur faux zele ils aimoient bien mieux le Roi d'Efpagne pour voifin, lui qui étoit de la même Communion, qu'un Prince qu'ils nommoient heretique en toutes rencontres: qu'il n'auroit point par confequent de plus dangereux ennemis, c'eft pourquoi c'étoit à lui à y donner ordre. Enfin il n'oublioit rien de tout ce qui le pouvoit porter à ce qu'il defiroit: mais ce Prince, qui n'étoit ni bon Papifte, ni bon Reformé, fongeant bien moins aux affaires de la Religion, qu'à étendre le pouvoir de la charge de Lieutenant General du Roiaume, qui lui avoit été conferée incontinent aprés la mort du feu Roi, ne fe mit gueres en peine de fuivre fes confeils, dont il ne fe trouva pas mieux neanmoins. Cependant il en eut une belle occafion, car le Chancelier qui n'étoit pas éloigné de leur croiance, fit l'ouverture des Etats par une harangue où il blâmoit les fupplices qu'on avoit exercés envers ceux de cette Religion, tellement que pour peu qu'il eût été fecondé, il s'en feroit enfuivi un grand bien. Mais ayant mieux aimé fe déclarer contre la Reine mere,

à qui il pretendoit ôter la Regence, il fut cause qu'elle s'unit plus étroitement avec les Guises, qui ne pouvant se soûtenir que par les Papistes, s'opposerent à ce qu'on accordât aucun édit.

Voilà comment de malheureuses raisons d'Etat empêcherent ce Roi de s'aquiter de ce qu'il avoit promis à l'Amiral, lequel desesperé de cette conduite, ne garda plus avec lui que les mesures à quoi il étoit obligé par sa qualité de Prince du sang. Cependant trouvant bien plus de fermeté dans le Prince de Condé son frere, il s'attacha auprés de lui, resolu de le faire déclarer chef des Reformés à la premiere occasion. Car pour dire les choses comme elles sont, c'étoit lui qui étoit l'ame du parti, & les Eglises qui commençoient à se former, ne s'adressoient qu'à lui, quand elles avoient besoin de quelque chose. Elles jouissoient alors d'un peu de repos, par le moien qu'on avoit suspendu la rigueur des édits, mais avec tout cela il n'étoit pas pour être de longe durée, & l'on voioit tant de cabales de part & d'autre, que c'eût été un espece de miracle, si les choses eussent demeuré dans un même état. Les Guises faisoient tout leur possible pour rendre tout le monde suspect d'heresie, ils faisoient passer la Reine mere pour avoir pris parti là-dessus il y avoit long-temps, disant que sans cela elle n'auroit eu garde de faire surseoir les peines qui avoient été decernées contre les pretendus Reformés. Le Roi de Navarre étoit encore pire à leur conte, & ils vouloient, non pas qu'il fut heretique; mais qu'il n'eut point de Religion. Pour le Prince de Condé ils en parloient hautement, comme d'un chef de revoltes contre Dieu, & contre son Prince, tant y a qu'il n'y avoit qu'eux à leur dire, en qui les peuples pûssent prendre confiance.

La Reine mere sçavoit tous ces discours, mais elle ne s'en mettoit nullement en peine, tant son embarras étoit de tenir la balance égale des deux côtés, afin de faire demeurer les uns & les autres dans sa dépendance. Mais enfin l'imprudence du Roi de Navarre gâta tout, & pour vouloir trop avoir, il perdit tous les avantages qu'il eût pû se conserver, s'il eût été d'humeur à se contenter de ceux dont il joüissoit. Ce furent de certains flatteurs qui étoient auprés de lui qui lui donnerent ce malheureux conseil, & ils crurent qu'il réüssiroit dautant plutôt, qu'il sembloit qu'il alloit à la decharge du peuple. Ils lui conseillerent donc, pour se venger du Connétable, qui n'avoit pas voulu quitter la Cour dans un démêlé que ce Prince avoit eu avec le Duc de Guise, de demander qu'au lieu de mettre de nouveaux impôts, on revoquât tous les dons que le Roi Henri II. & François son fils avoient faits. Et comme le Connétable avoit reçû à diverses fois plus de quatre cens mille francs, ils ne trouvoient point de meilleur moien pour le desesperer, lui qui avoit autant de plaisir à amasser, qu'il avoit de peine à demordre. Ce n'étoit pas seulement pour lui qu'ils faisoient cette proposition, mais encore pour les Guises, qui avoient amassé des tresors infinis sous le regne de François II. tellement que pour leur faire rendre gorge aux uns & aux autres, le Roi de Navarre offrit tout le premier de restituer ce qu'il avoit eu, ce qui n'étoit pas cependant une petite somme, puis qu'elle montoit à prés de cinquante mille écus. D'abord que l'Amiral, sans la participation de qui se faisoit cette proposition, sut ce qui se passoit, il devina aussi-tôt qu'il ne pouvoit arriver de plus fâcheuse affaire à tout le parti, puis que cela étoit capable de le diviser. Et de fait, le Connétable, qui étoit dans leurs interêts, quoi qu'il n'eût ja-

mais voulu changer de Religion, commença à regarder ce Prince comme son ennemi capital; & n'osant en faire paroitre la raison, il prit pour pretexte qu'il étoit soupçonné d'heresie, si-bien qu'on pouvoit dire que le point de Religion étoit pour la plûpart une espece de giroüette, qu'ils faisoient tourner à tous vents. L'Amiral qui n'avoit garde de leur ressembler, l'étant allé trouver en même temps, n'en reçût pour ainsi dire que des injures. Il lui dit que le Roi de Navarre, & lui, n'étoient que des ingrats, & qu'ils n'auroient point dorenavant de plus cruel ennemi. Car il ne pouvoit croire que lui qui étoit ordinaiment consulté comme un oracle, ne l'eût encore été dans une affaire de si grande consequence. L'Amiral qui naturellement étoit fort temperé, mais qui outre cela sçavoit se commander mieux qu'homme du monde, lui laissa évaporer sa bile sans lui rien dire; mais quand il crut que cela étoit fait, il lui demanda s'il avoit bien pensé à tout ce qu'il lui avoit dit, si le Duc de Guise n'étoit pas toûjours l'ennemi juré de sa Maison, celui qui s'étoit enrichi de ses dépoüilles, & qui enfin contoit tous les jours de sa vie comme autant d'obstacles à ses desseins: qu'il avoit toûjours passé pour un modele de prudence, qu'il le prioit sur la fin de ses jours de ne se pas dementir; que le Roi de Navarre avoit manqué sans doute le premier à la politique, mais enfin que sa faute n'étoit pas irreparable, qu'il pouvoit se desister de sa demande, & qu'il se chargeroit d'obtenir cela de lui: qu'il lui demandoit pour toute grace de suspendre son ressentiment, jusques à ce qu'il en eût parlé au Roi de Navarre, & qu'il lui en rendroit réponse avant vingt quatre heures. Le Connétable selon la coutume de tous les vieillards, avoit beaucoup de peine à revenir, quand il s'étoit mis une fois une chose

en

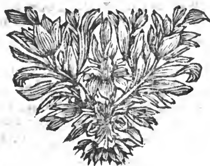
en tête. Ainsi ne pouvant croire qu'il n'eût rien su de ce qui venoit d'arriver, il lui dit qu'il étoit inutile qu'il prît tant de peine, & que chacun pouvoit faire comme il l'entendoit. L'Amiral voiant son obstination, fut trouver son fils ainé, personnage d'une prudence consommée, & qui avoit été reputé tel dés l'âge de vingt cinq ans. Il n'eut donc garde de s'emporter comme avoit fait son pere; & entrant dans les sentimens de l'Amiral, il lui promit tout le secours qu'il pouvoit attendre d'un ami particulier, & dont la liaison étoit d'autant plus forte, que leurs interêts étoient presque les mêmes. L'Amiral croiant que son affaire étoit en de bonnes mains, s'en retourna fort content, & tout son soin fut de faire connoître au Roi de Navarre la fausse démarche qu'il avoit faite. Cependant les Guises qui étoient allerte sur tout ce qui regardoit leurs interêts, sçachant ce qui se passoit, rechercherent le Connétable, & faisant agir Damville son second fils, qu'il aimoit uniquement, toutes les raisons de l'ainé blanchirent auprés des siennes. Le Maréchal de S. André que le Roi de Navarre avoit encore pour ennemi, parce que la proposition qu'il avoit faite le regardoit du moins autant que les autres, se joignit encore à Damville, & demanda au Connétable, s'il se laisseroit aller aux instances de son fils ainé, lui qui étoit le premier Baron Chrétien, & qui en cette qualité étoit obligé de prendre le parti des Catholiques. Il sembla que ces paroles eussent un charme secret pour le faire resoudre tout d'un coup, son fils ainé n'eut plus que faire de lui parler, & lui qui ne regardoit pas auparavant le Duc de Guise, le pria à souper avec le Maréchal de S. André, & ils signerent tous trois un traité, par lequel ils devoient demeurer unis pour exterminer les heretiques.

Voilà du moins ce qu'ils en publierent, mais ils n'eurent garde de dire que leur projet étoit de chasser tous ceux qui leur faisoient ombrage à la Cour, de s'emparer de toute l'autorité, & que dorenavant il ne se feroit rien que par leur canal. Cependant, quoi qu'ils n'en dissent rien, la Reine mere s'en étant bien doutée, elle parla secretement à l'Amiral, & lui demanda si elle pouvoit prendre confiance en lui. L'Amiral lui répondit qu'il ne tiendroit qu'à elle, mais que s'il ne croioit pas manquer au respect qu'il lui devoit, il lui diroit naïvement, que si elle vouloit être bien servie, il faloit qu'elle lui ôtat tout sujet de soupçon : que l'unique moien de le faire, étoit de procurer la liberté de conscience aux Reformés ; qu'elle étoit en pouvoir de le faire quand elle le voudroit entreprendre, & que si elle ne le faisoit pas, c'est qu'elle n'en auroit pas la volonté : qu'aprés cela tout le parti seroit à elle jusques à lui donner la derniere goutte de son sang : que c'étoit le meilleur rempart dont elle se pouvoit servir contre l'ambition des Guises, qui n'avoit jamais tant paru que dans le traité qu'ils venoient de faire avec le Connétable, & le Maréchal de St. André : que si elle soufroit qu'il succombât sous ce Triumvirat, elle y succomberoit en-suite toute la premiere : qu'il n'avoit rien à lui dire davantage, & qu'elle étoit trop éclairée pour ne se pas dire à soi-même tous les inconveniers qui en arriveroient.

La Reine mere les sçavoit tout aussi-bien que lui, & il avoit raison de ne lui pas faire un plus long discours. Cependant elle eût bien voulu le gagner sans faire ce qu'il demandoit ; mais comme il ne lui vouloit rien promettre sans cela, elle fut obligée d'y travailler. L'entreprise étoit difficile à cause que le Connétable étoit dans

le parti contraire, toutefois elle eut tant de credit sur l'esprit du Roi son fils, & d'ailleurs elle s'y prit si finement, que l'édit fut signé, avant que l'on sut seulement qu'il avoit été mis sur le tapis. Tout le parti des Guises en fit grand bruit, ils ne demeurerent pas eux-mêmes dans le silence, desorte qu'il ne tint pas à eux qu'ils ne broüillassent l'Etat. Nous verrons dans le livre suivant, quel effet cela fit, & combien ils causerent de desordre par leur malheureuse politique. Cependant il faut sçavoir que le Triumvirat, dont je viens de parler, obligea le Roi de Navarre à demeurer uni à l'Amiral.

*Fin du troisiéme Livre.*





# LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE FRANCE.



BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

## LIVRE IV.

Liv. IV. 'Amiral avoit toûjours été en grande consideration parmi les Reformés, mais quand il eût obtenu l'édit, dont je viens de parler, ce fut encore toute autre chose. Car enfin il n'y avoit personne qui ne sût que c'étoit le fruit de ses peines, & que s'il eût voulu s'en desister, il auroit eu en recompense tout ce qu'il auroit voulu. Et de fait, la Reine mere qui voioit que c'étoit un pas qui la rendroit odieuse aux Papistes, lui avoit offert toutes choses pour qu'il la laissât en paix, mais il étoit demeuré ferme, & l'avoit toûjours païée des raisons, que nous venons de

de déduire. Cependant parmi la joie que lui devoit aporter un si grand évenement, il avoit deux chagrins inconcevables; l'un que la Reine mere entretenoit toûjours commerce avec les ennemis de sa Religion; l'autre que l'esprit du Roi de Navarre étoit tous les jours de plus en plus difficile à manier. Par l'édit ci-dessus il étoit porté, que tous ceux qui étoient en prison pour le fait de la Religion sortiroient; toutefois comme on n'executoit pas cet article au pié de la lettre, l'Amiral crut être en droit de s'en plaindre. Mais il ne trouva personne qui lui fut plus contraire que ce Roi, qui lui dit même qu'il deviendroit à la fin importun, & qu'il ne s'étonnoit pas si Quentin s'étoit plaint de lui dans les Etats. Cette parole surprit l'Amiral, car il lui sembloit qu'il la devoit bien moins attendre de lui, que d'un autre; de lui, di-je, qui avoit témoigné être non-seulement attaché à son parti, mais encore à sa Religion. Au reste, pour sçavoir ce que ce Prince vouloit dire, il suffira de raporter que ce Quentin avoit porté la parole pour le Clergé aux Etats, dont le Roi de Navarre vouloit parler, & qu'épris d'un zele indiscret, ou peut-être gagné par les Guises, il avoit eu la hardiesse de dire que c'étoit l'Amiral qui étoit cause de tous les desordres. Ce discours n'étoit pas demeuré à terre, & l'Amiral s'en étant plaint, Quentin avoit été obligé de lui en faire excuse en pleins Etats. Cependant quoi que le Roi de Navarre eût été alors le premier à le blâmer, il changeoit maintenant de langage, tant il est vrai que qui se laisse gouverner par ses passions, n'est jamais en état de rendre justice.

L'Amiral ne se pût empêcher de repliquer, non-

nonobstant le respect qu'il lui devoit ; mais n'en ayant pas eu plus de contentement, cela lui servit à le connoitre encore mieux qu'il ne faisoit. Cependant la Reine mere qui n'avoit fait cas de l'Amiral, qu'entant que son credit étoit grand auprés de ce Prince, commença à ne le plus tant considerer, & comme il en devinoit bien la cause, il fit tout ce qu'il pût pour se remettre bien auprés de lui. Mais il n'y voulut jamais entendre, & dit au Prince de Condé, qui lui en parloit, qu'il avoit plus de sujet qu'il ne croioit de se plaindre de l'Amiral; qu'il lui avoit donné mille méchans conseils, & que s'il ne l'eût pas cru, ses affaires seroient en meilleur état. Ces paroles étant raportées à l'Amiral, il demanda à se justifier ; & pour le pouvoir faire, il pria ce Prince de lui specifier en quoi il se plaignoit de lui. Le Roi de Navarre lui dit que c'étoit par ses conseils qu'il avoit cedé la Regence à la Reine mere, & que sans lui il eût fait mieux valoir son rang. L'Amiral lui repliqua qu'il avoit cru bien faire, en faisant cela, & que toûjours faloit-il qu'il tombât d'accord, que c'étoit cè qui avoit fait obtenir la liberté de conscience aux Reformés. Mais comme cette raison étoit foible pour ce Prince, qui faisoit marcher la Religion aprés son interêt, il ne parut pas s'en contenter. Ils se separerent neanmoins assez bons amis en aparence ; mais cette amitié ne dura gueres, & je ferai voir bientôt ce qui la rompit. Cependant comme il étoit important à l'Amiral de ne pas faire connoitre l'état où il étoit auprés de lui, il lui fit sa cour plus exactement que jamais, & la Reine y fut si trompée, qu'elle crut qu'ils s'étoient raccommodés de bonne foi. Sur cè pié-là, elle se réchaufa pour lui ; & les brigues qui se faisoient de part & d'au-

d'autre, voulant qu'on tint encore les Etats, pour regler mille choses qui ne se pouvoient decider autrement, elle y porta tellement le parti des Reformés, qu'ils eurent lieu de croire qu'ils auroient bientôt gain de cause. Et de fait, ceux qui étoient le plus animés contr'eux, furent obligés de convenir, que c'étoient les Ecclesiastiques, qui avoient donné lieu par leur scandale, de faire ce qu'ils avoient fait : qu'ils étoient d'ailleurs la plûpart ignorans, & debauchés, & que comme c'étoit le grand bien dont ils joüissoient, qui étoit cause de tous ces desordres, il étoit expedient de leur en ôter une partie. Cet avis eût été approuvé de tous les deputés, s'il n'y en eût eu quelques-uns qui étoient pensionnaires de Rome, & qui ne croiant pas qu'elle dût être fort contente de cette proposition, s'y opposerent formellement. Cependant comme ils couroient risque de perdre leur procés, ils s'aviserent de pousser le Clergé à offrir au Roi une bonne somme d'argent ; & les Ecclesiastiques s'étant rachetés par là, les Etats se rompirent sans qu'on eût avancé beaucoup de choses. Le Clergé s'étant rendu agreable par ce present, le Cardinal de Lorraine, qui y avoit beaucoup de credit, proposa de terminer les differens de la Religion, sans attendre le Concile, qui ne venoit point, quoi qu'il eût été promis par le Pape. Cependant ayant peur de fâcher le S. Pere, il demanda que ce fut dans un Colloque particulier, ce qui étoit conforme aux desirs des Reformés, & ce qu'ils avoient desiré plusieurs fois. Ils y consentirent donc avec beaucoup de joie ; mais il arriva, que quand il fut question de choisir des Ministres, ils s'adresserent à l'Amiral, comme celui qu'ils connoissoient bien intentionné pour eux. L'Amiral, qui ne

ne vouloit point donner de jalousie au Roi de Navarre, les renvoia à lui, comme aussi au Prince de Condé, avec qui il vivoit trop bien pour lui donner aucun sujet de plainte; mais soit que le Roi de Navarre fut fâché de n'avoir que le nom d'être leur chef, ou qu'il ne cherchât qu'un pretexte pour s'en degager, il leur dit de s'en retourner vers celui à qui ils s'étoient adressés les premiers. Ces inégalités desesperoient l'Amiral, & il fit tout ce qu'il pût pour adoucir son esprit, jusques à lui faire entendre qu'il ne se mêleroit plus de rien, pour peu qu'il y trouvât à redire. Mais enfin comme il ne sçavoit proprement ce qu'il vouloit, il est impossible de dire s'il se contenta de cette satisfaction, ou s'il n'en fit que le semblant. Quoi qu'il en soit, aprés avoir fait un peu le difficile, il approuva le choix qui avoit été fait à l'égard de quelques-uns, & trouva à redire aux autres. L'Amiral se conforma à tout ce qu'il voulut, & ainsi n'ayant pas eu le moindre sujet de se plaindre davantage, le Colloque commença, dont la plûpart des Papistes se scandalizerent. Ils disoient pour leurs raisons, que le Cardinal de Lorraine avoit tort de mettre en compromis une croiance, qui subsistoit depuis tant de siecles, & à laquelle, quoi qu'on en pût dire, c'étoit donner atteinte que de vouloir disputer dessus: qu'il ne le faisoit aussi, que pour faire voir son bel esprit, mais que les choses du salut ne se traitoient pas de la sorte, qu'il n'y faloit que de la foi, & qu'en un mot ils ne s'en raporteroient pas à ce qu'il en decideroit. Voilà quel étoit le langage du commun peuple, qui dans la Communion de Rome est d'ordinaire si ignorant, qu'il va à la Messe, sans sçavoir ce qu'on y fait. Mais les honnêtes gens parloient bien autre-

trement, ils étoient ravis qu'on eût pris ce milieu, pour terminer une chose dont on ne pouvoit pas esperer de sortir par la mediation du Pape, qui y avoit trop d'interêt, pour se rendre à la raison. Je n'ai garde de raporter tout ce qui se fit dans ce fameux Colloque, dont le Pape fut si peu content, qu'il dépêcha le Gēneral des Jesuites, pour tâcher de le rompre. Assez d'autres Historiens en parlent sans moi, & il suffira que je die que ceux qui avoient crû qu'on n'y avanceroit rien, ne se tromperent pas. La raison est, que chacun ētant attaché à son sentiment, au lieu d'une dispute, ce fut une querelle, & elle auroit bientôt produit des injures de part & d'autre, si on n'eût coupé cours à toutes choses, en se separant.

Ce Colloque fut nommé le Colloque de Poissi, à cause qu'il se tint dans une petite ville de ce nom-là, à six lieuës de Paris. Cependant l'Amiral, qui en avoit esperé quelque chose de mieux, vû l'érudition des Ministres, qui y étoient, fut fort fâché qu'il se fut terminé de la sorte. Les Papistes de leur côté, n'en furent pas plus contens, & ils étoient tellement prevenus en faveur du Cardinal de Lorraine, qu'ils croioient qu'il battroit en ruïne tous ceux qui lui étoient opposés. La Reine mere, qui alloit toûjours à ses fins, fut ravie de voir du mécontentement dans les uns & les autres; & les animant sous main encore davantage, elle offrit tantôt sa protection aux Reformés, & tantôt aux Papistes. Cela ne plaisoit gueres à l'Amiral, qui nonobstant qu'elle se cachât de lui avec beaucoup de soin, pénétroit jusques au fonds de son cœur; ainsi ne voulant pas dépendre davantage d'une femme, qui n'avoit point d'autre passion, que celle de mettre tout le monde, pour ainsi dire, aux épées, & aux couteaux, afin de pouvoir regner

regner seulement ; il pressa le Roi de Navarre sur une chose à quoi il ne l'avoit jamais pû faire condescendre, sçavoir de faire profession publique de la Religion Reformée, lui remontrant qu'il n'auroit pas plutôt fait ce pas-là, que tout le Roiaume se déclareroit pour lui : qu'il y avoit un million d'ames qui n'attendoient que cette démarche, pour faire la même chose ; que la Reine mere seroit bien attrapée aprés cela, & que tel qui demeuroit auprés d'elle, parce qu'on les croioit d'intelligence, viendroit auprés de lui, pour ne pas rester auprés d'une femme, qui n'avoit pour toute regle qu'une damnable politique. La Reine mere qui avoit des espions par tout, & particulierement dans la Maison de ce Prince, dont la complexion amoureuse ne lui permettoit pas de cacher rien à ses Maitresses, fut bientôt avertie des desseins de l'Amiral ; c'est pourquoi pour aller au-devant, elle fit deux choses, l'une d'empêcher que le Roi de Navarre ne fit ce que l'Amiral souhaitoit, l'autre de feindre que c'étoit de bonne foi qu'elle vouloit se convertir. L'Amiral nonobstant toutes ses lumieres donna dans ce paneau, & comme il ne pouvoit rien arriver de plus avantageux à son parti, non-seulement il souhaita que cela fut, mais il crut encore que cela étoit selon la coutume des gens qui croient aisément ce qu'ils desirent. D'ailleurs cette Princesse pour le lui faire encore mieux accroire, le traita si favorablement en toutes choses, que chacun y fut trompé comme lui. Il obtint toutes les graces qu'il demanda ; & comme elles n'alloient qu'au bien des Reformés, cette Princesse envoia des ordres dans les Provinces en leur faveur. Les Guises croiant que tout cela étoit de bonne foi, firent plusieurs plaintes, aussibien que le Connétable, & le Maréchal de S. André, qui agissoient toûjours tous trois de

de concert. Mais comme elle ne leur en faisoit point de raison, ils se retirerent tous de la Cour.

Ce fut alors que la Reine mere crut être au-dessus de ses esperances, car n'ayant plus affaire qu'au Roi de Navarre, au Prince de Condé, & à l'Amiral, elle tâcha d'augmenter les mécontentemens du premier, & de jetter de la défiance de ce Prince, dans l'esprit des deux autres. Cela ne lui fut pas difficile, elle fit dire à ceux-ci, que ce Prince n'avoit jamais eu dessein d'embrasser la Reforme, & que s'il avoit feint d'entrer dans leur parti, ce n'étoit que parce qu'il avoit crû y trouver ses avantages: que maintenant qu'il étoit défait des Guises, qui lui faisoient ombre à la Cour, il n'y songeoit plus, & qu'ils n'avoient qu'à le presser pour voir ce qui en étoit. Elle faisoit tenir un autre discours à celui-là, & le voici: que l'Amiral ne lui vouloit faire changer de Religion, que pour se servir de son nom, pendant qu'il retiendroit toute l'autorité entre ses mains: qu'il lui étoit aisé de voir comment les Eglises, qui commençoient à se former, le reconnoissoient dêja pour leur chef, ne s'adressant plus qu'à lui, quand elles avoient besoin de quelque chose. S'il vouloit qu'un homme, qui étoit si fort au-dessous de lui, s'attribuât ce qui lui étoit dû; que cependant, quand bien même il en useroit tout d'une autre façon, il ne trouveroit pas tant davantage qu'on diroit bien à le croire; que le parti qu'il lui offroit, étoit dangereux; qu'il s'agissoit de changer de Religion, chose odieuse au peuple, qui croioit être dans le bon chemin, & à qui par consequent il ne pourroit jamais faire goûter cette action, quoi qu'on lui pût dire: qu'il étoit bien vrai que quelques-uns avoient dêja fait le même pas, mais que le nombre étoit petit à proportion

tion des autres ; que la prudence vouloit donc qu'il se rangeât du côté des plus forts, principalement n'ayant plus les Guises pour lui faire ombrage, c'est-à-dire pouvant devenir le chef des Catholiques, aussi-bien que celui des Reformés. Voilà dequoi la Reine mere le fit entretenir ; & cela fit tant d'effet sur lui, que quoi qu'il eût donné parole à l'Amiral deux jours auparavant de faire tout ce qu'il voudroit, il ne s'en ressouvint plus. Celui-ci l'attribua d'abord à son esprit, qui comme j'ai dêja dit, étoit d'ordinaire irresolu ; mais aprés avoir bien observé toutes choses, il fut obligé de changer de sentiment : il remarqua que ce Prince entretenoit correspondence avec les Guises, chose qu'il eut peine à croire d'abord, mais dont il ne pût plus douter aprés ce que je vais dire.

Les Guises s'étant éloignés de la Cour, & ne voiant point de porte pour y rentrer, tant que les choses seroient en l'état qu'elles étoient, envoierent en Espagne pour avoir la protection de sa Majesté Catholique, qui ne demandant pas mieux, que de trouver l'occasion de broüiller le Roiaume, leur promit tout ce qu'ils vouloient & encore au-delà. L'Amiral qui étoit allerte sur tout, ayant avis de cette deputation, fit guetter le messager au retour, & il fut pris deguisé en Pelerin de S. Jaques. On le foüilla depuis la tête, jusques aux piés, pour voir s'il ne raportoit point de Lettres ; mais quoi qu'on visitât tous ses habits, jusques à ses souliers, il fut impossible de rien trouver. On dit cependant à l'Amiral, qu'il avoit jetté son bourdon, se voiant pris ; & se doutant que les Lettres pourroient être dedans, il demanda ce qu'il étoit devenu. On l'avoit laissé au même endroit où il l'avoit jetté, & il falut l'aller chercher chez un païsan, qui l'avoit trouvé. Il fut aporté au Par-

Parlement, dans les prisons duquel le faux Pelerin étoit, & les Lettres se trouverent dedans, comme l'Amiral avoit prevû. Il solicita sa punition, esperant qu'il découvriroit beaucoup de choses, dont les Lettres n'instruisoient pas; mais le Roi de Navarre prit son parti sous main, ce qui l'étonna infiniment, vû qu'il étoit persuadé qu'il avoit encore plus d'interêt que lui à cette affaire. Et de fait, les Guises, qui en étoient soupçonnés, avoient toûjours été ses plus mortels ennemis; mais enfin comme l'ambition fait faire bien des choses en peu de temps, il avoit écouté des propositions qui l'avoient tellement ébranlé, qu'il n'étoit pas éloigné de s'accommoder avec eux. Ils lui avoient donné parole au nom du Roi d'Espagne, aprés lui avoir découvert le commerce qu'ils avoient avec lui, qu'il lui donneroit le Roiaume de Sardaigne, pour recompense de ce qu'il lui detenoit du sien, & ne prenant pas garde, que ce n'étoit que pour le tromper, il se reput si bien de cette chimere, que ce messager étant pris, il empêcha qu'il ne fut puni selon que le crime le meritoit. Cela surprit l'Amiral, comme je viens de dire. Cependant la Reine mere ne le fut pas moins, & se doutant de ce qui se passoit, elle vit bien qu'elle étoit perduë, si ce Prince s'accommodoit avec les Guises. Car elle avoit donné d'un autre côté mille sujets de défiance à l'Amiral; & il étoit à croire qu'elle alloit être abandonnée de tout le monde. L'état où elle se trouvoit l'ayant obligée à y penser meurement, elle tenta de détourner le Roi de Navarre de son dessein; mais ayant senti de la maniere qu'il lui parloit, qu'il n'avoit envie que de la tromper, elle se jetta entre les bras de l'Amiral, à qui pour ôter toute défiance, elle promit de faire tout ce qu'il voudroit. Ce grand homme, dont l'unique but étoit de pro-

procurer de l'avantage à ceux de sa Religion, ne lui demanda ni biens, ni Gouvernemens, mais seulement qu'elle voulût faire executer l'édit, qu'elle avoit dêja accordé en leur faveur. Au reste cet édit ne portoit pas en termes exprés, qu'ils auroient liberté de conscience, mais c'étoit la même chose, puis qu'il étoit défendu aux Papistes de les inquieter pour le fait de la Religion. Cependant au prejudice de cette ordonnance, ils ne pouvoient s'empêcher d'exciter des seditions, dont on faisoit continuellement des plaintes à l'Amiral, qui les portoit en même temps à la Reine mere, & au Roi de Navarre, qui y avoient quelquefois remedié, mais qui quelquefois aussi ne l'avoient pas fait par consideration, ou peut-être par méchante volonté. Or l'Amiral voulant rendre les affaires de son parti encore meilleures, demanda un nouvel édit; & il en obtint un, par lequel il fut permis aux Ministres de prêcher par tout le Roiaume, excepté dans les villes, sur tout à Paris, où la Reine mere craignoit qu'il n'arrivât de la sedition, à cause du grand credit qu'y avoit la Maison de Guise, & de l'opiniâtreté des Parisiens. Mais ce mot de sur tout, étant comme une permission indirecte de prêcher dans les autres villes, l'Amiral l'expliqua à son avantage, tellement qu'y ayant envoié des gens capables de faire connoitre les abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise Romaine, & le besoin qu'elle avoit de reformation, il est incroiable combien ils y firent de progrés.

Les Guises voiant que la Reine mere se déclaroit si ouvertement en faveur de leurs ennemis, redoublerent non-seulement leurs éforts pour gagner le Roi de Navarre, mais continuerent encore leurs pratiques avec l'Espagnol;

&

& son interêt étant de brouïller le Roiaume, il leur promit & hommes, & argent. Si le Roi de Navarre eût un peu songé à ses affaires, il auroit bien vû qu'il n'y avoit rien de si prejudiciable pour lui, que de se liguer avec eux, puis que c'étoit se jetter dans la dependance de l'Espagnol, qui étoit son plus mortel ennemi. Mais se laissant aller aux esperances imaginaires du Roiaume de Sardaigne, dont on continuoit de le flatter, & d'ailleurs les Guises lui faisant paroitre, qu'ils ne vouloient dépendre que de lui dorénavant; enfin il donna dans le panneau, quoi que Jeanne d'Albret sa femme fit tout ce qu'elle pût pour l'en empêcher. L'Amiral qui ne pouvoit ignorer ce qui se passoit, voiant que ses ennemis faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour renouveller non-seulement les supplices passés, mais encore pour jetter l'Etat dans une guerre civile, crut qu'il lui devoit être permis de songer à sa sureté, & à celle de ses freres. Pour cet effet s'étant uni étroitement avec le Prince de Condé, qui n'avoit pas un esprit à tout vent, comme le Roi son frere, il envoia en Allemagne pour demander du secours aux Princes, que la conformité de Religion pouvoit obliger à l'assister. Cependant il obligea le Prince de Condé à ne plus faire de façons sur sa Religion, & au lieu qu'il n'avoit fait auparavant profession de celle des Reformés qu'en cachete, il la lui fit faire publiquement. Comme la qualité de Prince du sang est d'une grande suite dans le Roiaume, sa declaration fut suivie de celle de plusieurs personnes considerables, & la Reforme s'étendit dans toutes les bonnes villes, Paris même, nonobstant l'attache qu'il avoit aux Guises, témoigna vouloir être instruit, si-bien qu'il en sortoit tous les jours plus de cinquante

mille personnes, pour venir au prêche aux fauxbourgs S. Antoine & S. Marceau, où il étoit permis aux Reformés de le faire. Ce fut alors que l'Amiral, qui avoit toûjours vêcu exemplairement chez lui, depuis plusieurs années, se crut obligé encore à une plus grande exactitude. Il ne reçût plus de domestique, dont il ne fut instruit de la vie & des mœurs; les obligea de venir soir & matin aux prieres, qu'il faisoit faire en sa presence par son Ministre, & enfin donna un si bel exemple à tous, qu'il n'étoit plus parlé que de sa devotion. Les Guises voiant que parmi tant de ferveur, il n'oublioit rien pour se mettre à couvert de leurs surprises, tâcherent de gagner le Duc de Wittemberg, qui leur devoit donner quelque secours en cas de besoin, & qui d'un autre côté devoit laisser passer par sa Comté de Montbelliard, celui qu'il attendoit de quelques autres Princes d'Allemagne. Ils se transporterent eux-mêmes pour cela jusques à Saverne, & comme la dissimulation étoit une qualité qu'ils croioient fort necessaires à leurs grands desseins, ils surent si bien en user avec lui, qu'ils lui firent accroire qu'ils étoient bien moins éloignés de sa croiance, que l'Amiral. Car ce Prince étoit Lutherien, & s'ils ne feignirent pas de l'être tout-à-fait, au-moins ils lui firent comprendre, que si toute la dispute de la Religion se renfermoit à vouloir établir ce que Luther avoit avancé, ils ne se montreroient pas si obstinés. Le Duc de Wittemberg s'étant laissé leurer par là, ces Princes s'en retournerent chez eux jusques à ce qu'ils eussent des nouvelles qu'il fut temps de se mettre en campagne. Cela dépendoit de la déclaration du Roi de Navarre, lequel continuant dans ses irresolutions ordinaires, n'avoit

pas donné plutôt une parole, qu'il sembloit s'en repentir. Et de fait, faisant reflexion qu'il étoit dangereux d'avoir de tels competiteurs, il differoit autant qu'il lui étoit possible de les faire revenir en Cour ; mais comme l'Amiral avec l'aide du Prince de Condé tâchoit alors de se passer de lui, & que la Reine mere s'étoit déclarée pour eux, il lui fut force à la fin de rappeler ces Princes, afin que par leur moien il pût empêcher que la balance ne panchât de leur côté. Les Guises ayant reçû de ses nouvelles, avertirent leurs amis de monter à cheval, resolus de n'aller à Paris, que bien accompagnés. Le chemin du Duc, qui étoit dans son château de Joinville, sur les frontieres de Lorraine, étant de passer par Vassi, petite ville de Champagne, il arriva que des gens de sa suite entendant chanter des Pseaumes, commencerent à se moquer de ceux qui les chantoient, ce que ceux-ci ne pouvant soufrir, ils rendirent paroles pour paroles ; mais elles furent bientôt suivies de coups, les gens du Duc de Guise, qui se sentoient les plus forts, mirent l'épée à la main, & au pistolet, & les autres n'ayant que des pierres pour se défendre, le combat fut fort inégal. Le Duc de Guise entendant du bruit, revint sur ses pas pour mettre le holà, mais ayant été atteint au visage d'un coup de pierre, cela irrita tellement ses gens, qu'ils firent main basse sur les Reformés. Il y en eut pour le moins soixante de tués sur la place, & le nombre en auroit été encore plus grand, s'il n'eussent tâché de sauver leur vie par la fuite.

L'Amiral étant averti de cet accident, s'en plaignit au Roi de Navarre, pour voir quel parti il prendroit en cette occasion. Mais il ne voulut pas seulement l'écouter, lui disant



BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

que les Reformés abusoient de l'édit que le Roi leur avoit accordé, & que comme ils sçavoient que le Duc de Guise s'y étoit opposé formellement, ils avoient fait tout leur possible pour l'assassiner. L'Amiral le voiant si fort prévenu, le voulut desabuser, en lui contant la chose comme elle s'étoit passée, mais il lui fut impossible de se faire prêter audiance, ce qui lui faisant connoitre qu'il n'en devoit pas attendre plus de quartier, que des Guises, il tint conseil avec le Prince de Condé, & le Maréchal de Montmorenci fils ainé du Connétable, pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire. Car quoi que ce dernier fut toûjours dans l'Eglise Romaine, il n'avoit jamais voulu donner dans le parti des Guises, & c'étoit pour cela qu'il avoit tâché de détourner son pere du Triumvirat, dont j'ai parlé tantôt. Il fut agité dans ce conseil, s'ils previendroient leurs ennemis, ou s'ils devoient attendre qu'ils fussent ataqués. Montmorenci, qui ne vouloit pas s'engager dans une guerre civile, fut du dernier avis, & les autres du premier. Cependant ils furent grandement en peine quel parti prendroit la Reine mere, car tantôt elle faisoit bonne mine au Roi de Navarre, comme si elle n'eût songé qu'à dépendre de lui. Cependant elle se faisoit faire la cour par tous les deux, à qui elle vouloit paroitre necessaire. Et de fait, elle se conservoit toute l'autorité par la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre. On raporte qu'elle demanda à l'Amiral quel fonds elle pouvoit faire sur les forces des Reformés, & combien ils pourroient mettre de troupes sur pié, & que lui ayant répondu qu'il ne lui pouvoit pas specifier les choses au juste, mais qu'il y avoit aparence qu'ils en mettroient tant qu'ils voudroient, vû qu'ils avoient déja deux mille cent cin-

cinquante Eglises; cette réponse ne lui plût pas, croiant qu'il ne la lui faisoit, que pour se faire craindre. Mais ce trait de l'histoire est aisé à refuter, & il n'y a point d'aparence que cette Princesse aprehendât un homme comme l'Amiral, qui ne pouvoit pretendre tout au plus que d'avoir quelque autorité sous elle. Cela eût été bon s'il eût joint à tant de grandes qualités, une naissance roiale, comme le Roi de Navarre, ou du moins comme celle des Guises, auquel cas il eût été à aprehender.

Parmi tant d'intrigues, le Duc de Guise continuoit toûjours son chemin, dont il esperoit un bon succés par plusieurs raisons. Mais la plus forte de toutes étoit, qu'il étoit appelé par les Parisiens, qui en faisoient une estime particuliere, non pas tant toutefois en consideration des grandes actions, qu'il avoit faites, & dont ses ennemis même ne pouvoient disconvenir, que de ce qu'ils le croioient attaché à la Religion Romaine. Mais ils avoient encore une autre raison pour le desirer, ils n'aimoient point le Maréchal de Montmorenci leur Gouverneur, & ils esperoient s'en delivrer par la venuë de ce Prince. La Reine mere qui étoit à Fontainebleau avec le Roi, ayant apris qu'il étoit en chemin avec une suite de douze, ou quinze cens chevaux, lui envoia faire commandement de la part de son fils, de ne pas passer outre; mais il fit réponse que sa presence étoit plus necessaire à la Cour, qu'elle ne pensoit. Paroles trop hardies pour un sujet, & qui auroient aussi trouvé bientôt leur punition, si l'Etat eût été dans la tranquilité qu'il devoit être. Mais la plûpart des Grands inspirerent cette audace au Duc, par l'envie qu'ils avoient de voir changer le Gouvernement, n'étant pas accoûtumés à obeïr à une femme, & d'ailleurs

n'étant pas trop aises de la faveur de l'Amiral ; qui trouvoit à redire à leurs debauches, tellement qu'ils l'appeloient entr'eux le reformateur des mœurs, comme de la Religion. Le Duc de Guise étant arrivé à Paris, y fut le maitre ; & s'en alla de là à la Cour, où il commença par s'emparer de la personne du Roi, ne mettant auprés de lui que des personnes en qui il se confioit particulierement, avec ordre de lui raporter le nom de tous ceux qui lui parleroient, & de ne pas soufrir que ce fut en particulier. Il laissa cependant les marques de l'autorité entre les mains de la Reine mere ; mais comme elle vit que sa condition & celle de son fils ne differoient en rien de celle des prisonniers, si-non qu'on prenoit soin de leur cacher à tous deux leur destinée, elle écrivit au Prince de Condé & à l'Amiral, les conjurant de ne les pas abandonner en l'état où ils étoient, ajoûtant qu'il étoit temps ou jamais de se servir des grandes forces, dont ils lui avoient parlé en diverses rencontres. C'étoit bien leur dessein, quand même ils n'auroient pas reçû de ses nouvelles, & ce qui étoit arrivé à Vassi les avoit tellement animés contre le Duc, qu'ils avoient resolu de se perdre eux-mêmes, ou de le faire perir. Pour cet effet ils manderent à toutes les Eglises de faire marcher un certain nombre de gens, qu'elles tenoient tous prêts au premier commandement ; & comme ces forces étoient dispersées en plusieurs endroits du Roiaume, elles se saisirent de plusieurs bonnes villes, & même des plus considerables. D'autres se declarerent pour eux, sans qu'il fut besoin d'user de la moindre surprise, tellement qu'en peu de temps l'Etat se trouva partagé entre les Papistes, & les Reformés. Le Duc de Guise avoit trop d'esprit, pour ne pas voir ce que produiroit son entreprise.

ainsi

ainsi ne doutant point que l'Amiral, & les autres chefs des Reformés, ne se missent en campagne aussi-tôt, il eût le soin de mener le Roi à Melun, qui étoit un lieu de plus de défense que Fontaine-bleau, & qui n'en est éloigné que de quatre lieuës; mais ne s'y croiant pas encore en sureté, il fit resolution de l'emmener à Paris. Comme il y avoit dix lieuës à faire, il manda aux Parisiens de battre la campagne: mais au lieu de lui obeïr, ils se renfermerent dans leurs murailles, sur l'avis que le Prince de Condé avoit passé la Seine à S. Cloud, & que laissant leur ville sur la droite, il s'avançoit du côté de Villeneuve S. Georges, qui étoit le chemin par où il faloit que le Roi vint. La Reine mere étoit avec lui, quoi qu'elle eut fait tout son possible pour empêcher qu'on ne le menât à Paris, se doutant bien que les Guises y seroient les maitres, & qu'il faudroit qu'elle dit Adieu à la Roiauté. Mais le Roi de Navarre, à qui elle s'étoit adressée pour cela, lui avoit dit en jurant, qu'elle pouvoit rester toute seule, si elle vouloit, mais que c'étoit une chose resoluë que le Roi y viendroit. Ainsi ce Prince par une conduite surprenante, servoit lui-même au dessein des Guises, qui lui avoient montré tant de fois qu'ils étoient ses ennemis, que c'étoit merveilles comment il y pouvoit prendre confiance; mais ils usoient envers lui d'une merveilleuse adresse; & quoi que rien ne se fit que par leurs ordres, il sembloit que ce fut par ceux de ce Roi tant ils s'y prenoient finement.

Cependant le Prince de Condé s'étant mis en campagne, comme je viens de dire, crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas laisser passer le Duc de Guise avec sa proie, sans coup ferir. Les lettres de la Reine mere l'y convioient, mais sur tout l'Amiral, qui s'étoit rendu auprés de lui avec quatorze ou quinze cens Gentilshommes, qui lui

étoient venus offrir service. Car il prevoioit bien, que si le Duc pouvoit jamais s'enfermer dans la capitale, il y feroit tenir au Roi tel langage qu'il voudroit, c'est-à-dire qu'il les feroit bientôt passer pour des heretiques, & pour des perturbateurs du repos public, qualités que le plus fort ne manque jamais d'imputer au plus foible. A ces raisons il en joignoit une autre, qui lui promettoit une victoire aisée, c'est que le Duc n'avoit pas la moitié tant de cavalerie que lui, sur laquelle on conte d'ordinaire davantage le jour d'une bataille, que sur l'infanterie. Quoi qu'il en soit, le combat ayant été resolu entre le Prince de Condé & lui, dans un Conseil de guerre qu'ils tinrent à S. Cloud celui-ci se chargea d'aller reconnoitre ; mais le Duc de Guise usa d'une telle diligence, qu'il gagna le bois de Vincennes, & de là conduisit le Roi surement à Paris. Le Prince de Condé voiant cela, repassa la Seine à la tête de deux mille chevaux, & laissant le reste des troupes sous la conduite de l'Amiral, il marcha jour & nuit à Orleans, l'une des plus grandes villes du Roiaume, & dont Andelot venoit de s'emparer, par l'intelligence de quelques habitans. Sa situation sur la Loire, & le voisinage qu'elle avoit avec plusieurs Provinces, où il y avoit grande quantité de Noblesse, qui avoit embrassé la Reforme, lui ayant fait naitre le dessein d'en faire sa place d'armes, il en confera avec l'Amiral, qui crut qu'il ne pouvoit mieux faire. Cependant les Reformés s'assurerent encore de Blois, & de Tours, qui sont sur la même riviere, sans conter beaucoup d'autres villes plus éloignées, & qui n'étoient pas d'une moindre consideration. En effet ils se trouverent maitres dans peu de jours de Bourges, Lion, Vienne, Valence, Nismes, Montauban, & même de celle de Roüen capitale de Normandie. Cela n'embarrassa pas peu la Cour, car par le moien d'Orleans, ils

em-

empêchoient non-seulement qu'il vînt rien à Paris d'au-delà de la Loire, mais faisoient encore des courses jusques aux portes. Par le moien de Roüen rien ne pouvoit aussi remonter par la Seine, & s'ils eussent tenu quelques passages dans la Bourgogne, c'eût été le moien de reduire bientôt les Parisiens à la raison. Cependant quoi qu'ils eussent ce côté-là libre, ils ne laisserent pas d'être fort fâchés d'être causes eux-mêmes de leur malheur, ce qu'ils ne pouvoient ignorer, puis qu'ils sçavoient bien que tout cela ne venoit, que pour avoir appelé le Duc de Guise. Mais pendant qu'ils avoient tant de lieu de se repentir, l'Amiral, qui voioit que ce n'étoit pas une petite entreprise que d'avoir affaire à un parti, qui avoit le Roi entre ses mains, & qui se servoit de son nom, quand il vouloit, fit trouver bon au Prince de Condé de faire deux choses, l'une d'envoier en Allemagne soliciter du secours, l'autre de mettre une telle police dans ses troupes, qu'elles ne se debandassent point, ou faute de païement, ou faute de discipline. Pour le premier, Andelot fut choisi pour ce voiage, & s'en aquita avec succés, quoi que les Guises crûssent avoir si-bien pris leurs mesures, qu'ils s'imaginassent être en sureté de ce côté-là. Pour le second, ce fut une merveille que l'ordre qui fut mis dans cette armée, & il ne faloit pas un moindre Capitaine que l'Amiral pour en venir à-bout. Cependant la premiere chose qu'il fit, fut de faire reconnoitre le Prince pour General, & lui pour son Lieutenant. Car jusques-là ce n'étoient pas proprement des troupes qui les avoient suivis, mais des gens de bonne volonté, & qui s'étoient mis en campagne, croiant qu'une bataille alloit decider de leurs differens. Aprés cela il fit plusieurs ordonnances pour les gens de guerre, dont voici les principales. Premierement, comme il faloit

 de

de toute necessité que chacun fût persuadé que la guerre qui s'alloit faire étoit une guerre de Religion, il établit si bien la crainte de Dieu dans l'armée, que nonobstant la dissolution du siecle, il en bannit le jurement, & la débauche. Cependant ne croïant pas que ce fut assez de s'abstenir du mal, il établit des Ministres dans tout les corps, qui avoient soin de faire les prieres à de certaines heures, & de reprendre les soldats, tellement qu'il n'y eut rien de plus merveilleux, que de voir leur conduite. Ayant établi une chose si necessaire, il eut soin de faire garder les loix du Roiaume, afin que chacun qui avoit le cœur François, ne se degoutât point s'il voioit qu'il en voulut établir de nouvelles, & qui eussent quelque raport à celles des étrangers. Il en usa de même à l'égard des loix militaires, & quoi que l'armée se trouvât remplie depuis d'Allemans, & d'Anglois, il sut accorder les uns & les autres, sans toucher neanmoins aux reglemens qu'il avoit faits.

Quoi que cette guerre à proprement parler eut pour motif l'accroissement de la Religion, du moins dans le cœur de l'Amiral: toutefois, comme il n'est pas permis de prendre les armes contre son souverain; pour quelque raison que ce puisse être, on se servit des Lettres, de la Reine mere, pour montrer que bien-loin que ce fût à lui qu'on en voulût, le principal but étoit de le retirer des mains des Guises, Princes, dont les desseins devoient être suspects, principalement à cause des pretentions qu'ils avoient sur la Couronne, & dont ils s'étoient vantés en plusieurs rencontres. Mais on ne s'attacha pas tellement à cela, qu'on ne songeât d'un autre côté à avancer les affaires de la Religion. Pour cet effet, l'Amiral fit deux choses qui étoient fort necessaires, l'une de tâcher

de

de débaucher le Roi de Navarre, l'autre de s'assûrer de la Normandie, dont la conquête lui paroissoit plus necessaire, que toute autre, à cause de son voisinage avec l'Anglettere. A l'égard du premier, il y emploia le Comte d'Escars, Gentilhomme de condition, & qui étoit fort bien auprés de ce Prince, & il crut pouvoir se confier en lui, principalement, parce qu'outre qu'il étoit homme d'esprit, il étoit de la Religion Reformée, quoi qu'à l'exterieur il fit encore profession de la Romaine. D'Escars suivant les Memoires qui lui avoient été envoiés, remontra à ce Prince, qu'il avoit tous les torts du monde d'avoir abandonné un parti dont il étoit chef, & indépendant, pour en suivre un où il faloit qu'il prît la loi de plusieurs : qu'outre cela il n'y auroit jamais le moindre credit, puisque bien-loin que l'on y fut assûré de sa Religion, on le soupçonnoit d'être de la Reformée ; cependant quand tout cela ne seroit pas, qu'il n'y avoit pas d'apparence, que le chemin, qu'il prenoit, le fit jamais rentrer dans son Roiaume ; qu'il faloit qu'il eut une grande liaison avec les Guises, lesquels l'avoient avec l'Espagnol, & qui par consequent n'auroient garde de prendre son parti au préjudice de cette nation de qui ils témoignoient assez par leur conduite attendre tout leur fortune : qu'il seroit obligé lui-même de se servir des forces, de cette Couronne, si la guerre venoit à durer, comment donc se faciliteroit-il la restitution de ce qu'elle lui retenoit : qu'il se trompoit encore, s'il croioit jamais être plus considerable dans le parti que les Guises, qui avoient eu soin toute leur vie de paroitre bons Catholiques-Romains, & de qui par consequent la Ville de Paris, qui donne d'ordinaire un grand branle à tout le Roiaume, épouseroit toûjours les interêts, au prejudice de toute autre : que pourtant sur ce fondement, ou peut-

être

être sous l'esperance imaginaire du Roiaume de Sardaigne, il renonçoit au plus grand avantage qui lui pût jamais arriver, qui étoit d'être à la tête d'un parti, qui s'étoit déja rendu maitre de plusieurs bonnes places, & qui aparemment, n'en demeureroit pas là, vû le grand nombre de gens de toutes sortes de qualités, qui se déclaroient tous les jours pour lui; s'il vouloit que le Prince de Condé, qui n'étoit que son cadet, profitât de sa faute, ce qu'il feroit indubitablement, s'il ne prenoit des mesures plus justes; mais qu'il faloit que ce fût bientôt, parce que s'il le laissoit enraciner dans le commandement, il ne seroit plus temps de l'en vouloir faire sortir. D'Escars remarqua, que de tout ce qu'il avoit pû dire à ce Prince, rien ne l'avoit tant ébranlé, que ce qui regardoit son frere. Ainsi il lui toucha souvent cette corde, mais le Duc de Guise, qui connoissoit son foible, se servit d'un secret, dont la Reine s'étoit admirablement bien trouvée, quand elle avoit voulu decouvrir ses sentimens, ce fut de se mettre bien auprés d'une Demoiselle qu'il feignit d'aimer le Roi de Navarre, & à qui ayant ouvert son cœur, elle lui dit qu'il se donnât bien de garde de croire d'Escars, sinon qu'il s'en repentiroit bientôt: que le parti des Reformés ne pouvoit pas sublister deux mois; qu'il n'avoit pas un sou, & que toutes ses forces ne consistant que dans quelque Noblesse, qui avoit marché sous l'esperance d'une bataille, elle se lasseroit bientôt, voiant qu'il lui faloit faire la guerre à ses dépens.

Par ce moien le Roi de Navarre manqua la chose du monde qui lui étoit la plus avantageuse, ce qui fâcha fort l'Amiral qui se flattoit que s'il eût pû le gagner, la Religion en auroit reçû un grand bien. Cependant il eut matiere de se consoler par ce qui arriva en Normandie, où il s'étoit acheminé lui-même, sur l'avis qu'il avoit reçû que sa presence

y étoit

y étoit necessaire. Car à son arrivée il s'empara du Havre de Grace, & de Diepe, ports sur la côte d'Angleterre, ensemble de plusieurs autres places de consideration, mais desquelles il ne faisoit pas tant de cas, parce qu'elles étoient en rase campagne. Par tout où il porta ses pas, il empêcha que ses gens ne se ressentissent des supplices que les Catholiques-Romains avoient fait soufrir aux Reformés, lors quils s'étoient trouvés les plus forts. Mais ce ne fut pas la même chose en Languedoc, & en Dauphiné, où ceux-ci, sans s'arrêter aux Lettres qu'il leur avoit écrites, pour leur recommander la douceur, ils massacrerent de sang froid tous ceux de qui ils avoient sujet de se plaindre, & qui leur étoient tombés entre les mains. D'abord qu'il eût reçû ces nouvelles, on le vit pleurer de douleur, disant qu'il ne faloit pas esperer grand chose d'une guerre, qui commençoit par de si grands crimes. Ce n'est pas le moien, disoit il, de faire voir que nous sommes veritablemens Reformés, & encore moins d'attirer les autres à nôtre croiance. Il en écrivit son sentiment aux Chefs, qui étoient en ce païs-là, avec ordre de s'y conformer, sous peine d'être destitués de leurs charges. Mais comme on le sçavoit bien éloigné de là, & que d'ailleurs il est bien plus aisé pendant une guerre civile de menacer, que de punir, ces desordres continüerent sans qu'il fût en son pouvoir d'y remedier.

Presque tout le Dauphiné, & une grande partie du Languedoc, se déclarerent pour le parti. Cependant il ne se formoit pas plutôt une Eglise, qu'elle ne lui envoiât des députés, pour le prier de la recevoir en sa protection. Mais lui qui avoit peur de donner de la jalousie au Prince de Condé, les lui renvoioit en même-temps sans les entendre, de sorte qu'il montroit lui-même aux autres, l'exemple qu'ils devoient suivre, c'est-à-dire, que

s'ils vouloient prosperer, il faloit qu'ils lui rendissent toute l'obeïssance, à quoy ils s'étoient obligés par leur serment. Les Guises furent fort étonnés, quand ils virent que ce parti qu'ils croioient abatre facilement, pourvû qu'ils eussent le Roi de Navarre de leur côté, ne subsistoit pas seulement sans lui, mais encore qu'il s'étoit rendu maitre de tant de fortes places, tant sur la frontiere, que dans le cœur du Roiaume. Cependant ils esperoient qu'il ne pouvoit pas être de longue durée, vû qu'il manquoit d'argent, sans quoi il est impossible de faire la guerre. Mais la bonne conduite de l'Amiral supplea à ce défaut, il empêcha que le Prince de Condé ne donnât au pillage les places que ses Soldats lui demandoient, & y faisant faire un inventaire exact de toutes choses, ils les faisoit vendre, & leur en distribüoit le prix. Il se trouva encore plusieurs chasses d'or, & d'argent, dans les villes de la Loire, & de Normandie, avec plusieurs sortes de choses semblables, qu'il fit fondre, & dont on, fit des quarts d'écus marqués au coin, & aux armes du Roi, quoi que plusieurs fussent d'avis d'en faire une monoie d'une nouvelle fabrique, c'est-à-dire qui marquât leur Religion, & leur union. Mais il étoit trop sage pour faire une pareille faute, outre que son dessein n'étoit pas de faire une Republique, comme cela eût témoigné, mais de tâcher d'assurer sa Religion, & d'éloigner d'auprés du Roi ceux qui lui donnoient de méchans conseils. La Reine mere étoit bien empêchée parmi tous ces desordres, elle n'avoit plus ni authorité, ni credit, & comme elle voioit que ce seroit toûjours la même chose, tant que le guerre dureroit, elle fit tous ses éforts pour moienner un accommodement. Les Guises qui ne cherchoient qu'à faire leurs affaires aux dépens des autres, la laisserent faire sans s'y opposer, & leur dessein étant d'atra-

traper le Prince de Condé, & l'Amiral, ils lui firent faire diverses propositions de conferer tête à tête, pretendant qu'ils seroient assez simples pour s'engager dans quelque endroit, où il leur seroit facile de les surprendre. Pour cet effet on mit diverses propositions sur le tapis, dans lesquelles on faisoit tant d'avantage à l'un & à l'autre, que cela étoit capable de leur faire faire toutes choses. On promettoit aussi des places de sureté aux Reformés, & en même temps l'exercice de leur Religion; de sorte que le Prince de Condé donnant dans le panneau, promit d'aller trouver la Reine mere où elle voudroit, pourvû que le Roi de Navarre fût garant qu'on ne lui feroit point de supercherie. Ce Roi qui croioit que cet accommodement le pouvoit mettre au comble de grandeur, ne feignit point de donner sa parole, & comme il sçavoit bien que le Prince de Condé devoit demander l'éloignement du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de S. André, vulgairement appelés les Triumvirs, il ne douta point qu'il ne donnât la loi quand ils n'y seroient plus. L'Amiral à qui le Prince de Condé avoit fait part du secret de son frere, qu'il avoit sû de lui-même. Car ils agissoient de concert en cette occasion, dit à ce Prince qu'il se tromperoit, & que s'il le vouloit croire, il ne sortiroit point de son armée. Le Prince de Condé lui en demanda la raison, à quoi il répondit que la Reine mere n'auroit garde de permettre que les Triumvirs s'éloignassent de la Cour, puis qu'il faudroit aprés cela qu'elle dependît entierement du Roi de Navarre: qu'il le souhaitoit neanmoins, parce qu'il seroit aisé ensuite de porter ce Prince à l'amour de la Religion, qu'il n'avoit quitée que par ambition, mais que comme il en doutoit, il le conjuroit encore une fois de ne pas s'exposer mal à propos, & que s'il étoit reso-

resolu de le faire, il n'avoit pas dessein de suivre son exemple. Le Prince de Condé ne s'étant pas païé de ces raisons, fit sortir la garnison qu'il avoit dans Boisgenci, & ayant promis à la Reine mere de s'y rendre, cette Princesse y vint avec un esprit de sincerité, chose qui lui arrivoit bien rarement. Mais c'est que cette fois-là elle trouvoit de l'avantage dans un accommodement, qu'elle pretendoit faire selon ses interêts, & non pas selon ceux du Roi de Navarre. Mais les Guises qui sçavoient qu'avec les sentimens que le Roi de Navarre aportoit à la conference, ils couroient risque d'être sacrifiés, dresserent une embuche pour les attraper tous d'un même coup de filet, & si elle eût pû réüssir, ils étoient resolus de publier qu'ils avoient été obligés d'en user de la sorte, pour ne pas voir leur Religion dans un peril manifeste. Ils pretendoient aprés cela se servir du nom du Roi, pour justifier tout ce qu'ils auroient fait, sûrs que l'ayant entre leurs mains, il n'oseroit jamais les dedire d'aucune chose. Voilà quel étoit l'esprit de la Reine mere, & de ces Princes, aprés quoi il me reste seulement à faire voir ce qui arriva de cette affaire.

Le Prince de Condé ayant voulu nonobstant tout ce que l'Amiral lui avoit pû dire, aller trouver la Reine mere, elle lui fit sçavoir en chemin que pour de certaines raisons qu'il approuveroit, elle étoit sortie de Boisgenci : qu'il pouvoit la venir trouver à l'armée, aussi-bien que dans cette ville, & qu'il ne couroit pas plus de risque dans un endroit que dans l'autre. Le Roi de Navarre lui manda la même chose, & ce Prince ne croiant point de danger aprés ces paroles Roiales, fut trouver la Reine avec un simple escorte. L'Amiral ne l'ayant pû détourner d'une si funeste resolution, le suivit sans lui rien dire, avec la plus grande partie de la cavale-

rie de l'armée, & il aprit bientôt que pour premices de la trahison, les Guises s'étoient saisis de Boisgenci, & que la poussant plus avant, ils avoient dit à la Reine, & au Roi de Navarre, qu'à moins que de vouloir être complices de la trahison, ils ne pouvoient pas s'empêcher d'arrêter celui qui en étoit le Chef. Ce compliment qu'ils faisoient en armes, eut dequoi surprendre ce Prince, & cette Princesse; & ils auroient été sans doute bien embarrassés quel parti prendre en cette occasion, si l'Amiral n'eut paru dans le même temps avec sa cavalerie. Les Guises qui ne s'attendoient pas à le voir, commencerent alors à filer doux, & faisant semblant de n'avoir tenu ce discours qu'à cause du monde qu'ils voioient paroitre, la Reine mere qui avoit l'esprit present, Voici mon cousin, dit-elle, au Prince de Condé, ce que ce peut-être que ces gens-là, aprés quoi vous pourrez revenir. Le Prince de Condé qui l'avoit eu fort chaude ne se fit pas dire deux fois de s'en aller, & étant arrivé à l'endroit où étoit l'Amiral, il lui conta le peril dont il sortoit, & tomba en même temps d'accord, qu'il lui avoit fait un grand plaisir. Cet intervalle ayant donné le temps au Duc de Guise de faire monter sa cavalerie à cheval, le Prince de Condé ni l'Amiral ne jugerent pas à propos de donner, & ils se contenterent seulement d'attacher quelque escarmouche. Aprés cela chacun se retira de son côté: mais l'Amiral ne pouvant soufrir qu'ils gardassent Boisgenci, qu'ils n'avoient pris que par surprise, il l'ataqua, & s'en rendit maitre. Cet exploit fut suivi de quelques heureux succés, que remporta son parti dans toutes les Provinces, où il avoit pris les armes, ce qui lui auroit donné un grand contentement, s'il n'eût reçû dans le même temps une affliction domestique. Dieu lui avoit donné plusieurs enfans, & en-

entr'autres un ainé qu'il aimoit, autant que s'il eût été unique. Or la guerre êtant cause qu'il ne l'avoit osé laisser à Chastillon, il le fit venir à Orleans avec sa femme, qui y amena pareillement ses autres enfans. Il y étudioit sous un Maître de reputation, qu'il lui avoit donné, & qui avoit nom Jacques Loisel. Il sçavoit dêja beaucoup pour son âge, & il promettoit encore d'avantage avec le temps; mais lors que l'Admiral se flattoit qu'il l'emmeneroit bientôt à la guerre, & lui aprendroit lui-même son métier, il fut saisi d'une fiéure maligne, qui le mit au tombeau le septiéme jour de sa maladie. Madame de Chastillon qui ne l'avoit pas abandonné jusques au dernier soupir ressentit cette perte avec toute la tendresse d'une mere, & tous les sentimens que meritoit un fils si accompli; desorte que l'Amiral aprehendant qu'elle ne prît cette mort trop à cœur, fut obligé de cacher l'affliction qu'il en avoit lui-même. Cependant son Ministre ne trouvant pas bon qu'il s'affligeât ainsi outre mesure, lui en parla comme il faut, & l'ayant fait rentrer en lui-même, non seulement, il se resigna à la volonté de Dieu; mais il se sentit encore assez de force pour consoler les autres. Cette lettre qu'il écrivit à sa femme en fera foi, & je n'y ai rien voulu changer, quoi que le stile soit un peu dur pour nôtre siecle.

## Lettre de l'Amiral à sa Femme.

*Encore que tu ayes raison de suporter: avec douleur la perte de nôtre fils bien-aimé, si pourtant suisje obligé de te rememorer qu'il étoit plus à Dieu, qu'a nous: & puis qu'il a voulu le retirer à soi, c'est à toi, & à moi, à obeïr à sa St. volonté. Il est vrai qu'il étoit dêja amateur du bien, & que nous pou-* *vions*

*vions esperer grande satisfaction d'un fils tant bien né, mais rememore toi ma bien-aimée, qu'on ne peut vivre sans offenser Dieu, & qu'il est bien heureux d'être mort dans un âge, où il étoit exempt de crime. Enfin Dieu l'a voulu, je lui offre encore les autres, si c'est son vouloir, fais en de même si tu veux qu'il te benisse, car c'est en lui que nous devons mettre tout nôtre espoir. Adieu ma bien-aimée, j'espere te voir dans peu, qui sera toute ma joie. Ecrit au Camp, &c.*

Il est aisé de juger par ce stile, de quelle trempe étoit l'ame de ce grand homme, & s'il sçavoit se conformer à la volonté de Dieu, quoi qu'il en soit Cette lettre fit plus d'effet sur la femme, que toutes les consolations qu'on lui pouvoit donner d'Ailleurs ; & comme elle étoit fort vertueuse, elle fit dans la vûë de Dieu, ce qu'elle n'auroit pas fait pour toutes les raisons humaines. Cependant pour revenir aux affaires de la guerre, toute esperance de paix ayant été ôtée par ce que j'ai dit ci-dessus, le Parlement de Paris declara l'Amiral criminel de leze Majesté, avec tous ceux qui suivoient son parti. Et pour ce qui est du Prince de Condé, il fut excepté de l'Arrêt, la Cour supposant contre ce qu'elle en sçavoit elle-même, qu'il ne demeuroit avec eux, que parce qu'ils l'y retenoient par force. C'étoit pour lui laisser une porte ouverte, afin que s'il vouloit s'accommoder avec elle, il y rentrât par là ; mais il avoit trop d'esprit pour le faire, quand même il n'y fut pas allé de sa conscience. Et de fait, il se voioit à la tête d'un parti qui comprenoit presque la moitié du Roiaume, au lieu qu'il redevenoit un petit Prince, & même des plus gueux, s'il en eut usé autrement. L'Amiral ne se soucia gueres de cet Arrêt, sçachant qu'il ne venoit que de ses ennemis, & prenant Dieu à témoin de ses actions,

actions, qui en connoissoit le motif mieux que personne, il se prepara à la guerre. Cependant comme la plus grande difficulté qu'il y prevoioit, étoit de recouvrer de l'argent, il établit un homme de bien pour manier celui que le parti pouvoit avoir, & il l'obligea à en rendre compte tous les mois, de peur que se pervertissant, il ne se mît à pêcher en eau trouble. Il voulut même assister à ses comptes, depeur que ceux qui y seroient commis, ne s'en aquitassent pas comme il faut. Par ce moien il mit les choses en si bon ordre, que les ennemis qui se flattoient de tirer grand avantage de son impuissance, se trouverent trompés. Dans l'état qui fut fait de la dépense, le Prince de Condé y fut couché pour douze mille écus d'or par an, mais pour lui il ne voulut pas prendre un sou, disant que Dieu lui ayant fait la grace de lui donner du bien, il ne le pouvoit mieux emploier que pour son service. Andelot suivit son exemple, & ces deux freres ayant donné témoignage par là combien ils étoient desinteressés, on ne fit point de difficulté de se décharger sur eux de tout le faix de la guerre.

Cependant la Cour se trouva bien embarrassée, voiant que non-seulement cette armée qu'elle avoit cru se devoir dissiper d'elle-même, s'entretenoit, mais encore qu'il lui venoit du secours d'Allemagne, non obstant les brigues que la Maison de Guise avoit faites pour l'empêcher. Et de fait, Andelot, aprés avoir fait voir l'adresse dont cette Maison, s'étoit servie pour débaucher le Duc de Wittemberg, avoit fait connoitre si pertinemment les raisons qui devoient obliger les Protestans à s'entr'assister les uns les autres, qu'il avoit amené six mille hommes de ce païs là, tant cavalerie, qu'infanterie. l'Angleterre fournit encore quelque secours d'hommes, & d'argent, tellement que la France fut couverte en un moment

ment de gens de guerre. Cela ne pouvant arriver, sans qu'il se fit beaucoup de desordres, l'on vit souvent l'Amiral sans une tristesse inconcevable, disant que ceux qui en étoient causes, ne pouvoient être punis assez grievement. Il vouloit parler de la Maison de Guise, la quelle l'avoit obligé d'avoir recours aux étrangers. Car outre qu'elle avoit envoié en Espagne, comme j'ay dit cy devant, elle s'étoit encore assurée de plusieurs Princes d'Allemagne, qui étoient ses amis, ou ses alliés, & qui ayant interêt à la faire r'eüssir dans ses grands desseins, l'assisterent de toutes leurs forces. Et certes pour en dire la verité, le pretexte de la Religion étoit d'un merveilleux secours pour elle, dont il ne faut point d'autre preuve, que ce qui s'étoit passé dans l'entrevüë du Duc de Wittemberg. La Reine mere, voiant que tout tendoit ainsi à la guerre, temps extrêmement contraire à son autorité, puis qu'il étoit sûr que tout le credit alloit être entre les mains du Roi de Navarre ou du Duc de Guise, fit un dernier éfort pour terminer les choses par la douceur. Elle s'adressa pour cela au Prince de Condé, qui étoit plus passionné pour l'établissement de sa fortune, que pour celui de sa Religion. Ainsi contre le sentiment de l'Amiral, & d'Andelot, il s'engagea dans une nouvelle conference, dont il crut n'avoir rien à craindre, ayant mieux pris ses mesures, que l'autre fois. La Reine mere le tenta par de grandes offres, & le Roi de Navarre fit la même chose, lui ayant conseillé sous main de demander l'éloignement des Guises, de Connétable, & du Maréchal de St André, qui lui faisoient toûjours ombrage. La Reine mere ne le souhaitoit pas dans son ame, depeur que ce Roi n'ayant plus personne qui lui tint tête, ne s'emparât de toute l'autorité ; mais croyant trouver

bien-

bientôt l'occasion de faire revenir les Triumvirs, elle en donna l'esperance au Prince de Condé, si-bien qu'on crut que l'accommodement ne pouvoit plus manquer. L'Amiral qui connoissoit l'esprit de ce Prince, ne lui avoit conseillé cette conference, qu'à cause que le Roi de Navarre lui avoit promis secretement de renoncer à la Religion Romaine, & d'embrasser la Reformée. Sur quoi lui demandant quelque assurance, avant que de rien conclure, ce Roi le païa de si mauvaises raisons, qu'il vit bien qu'il ne demandoit qu'à les faire desarmer, pour n'en faire aprés cela qu'à sa fantasie. Ainsi voiant la faute qu'il feroit de se confier en sa parole, il monta à cheval aussi-tôt, & sans considerer qu'il alloit risquer beaucoup il fut trouver le Prince de Condé, qui étoit avec la Reine mere. Le Roi de Navarre, qui se doutoit bien du sujet de sa venuë, fit ce qu'il pût auprés de cette Princesse, pour obliger à l'arrêter; mais elle qui voioit plus loin que lui, s'imaginant comme il étoit vrai, que ce seroit le moien de rendre Mrs. de Guise tout puissans, n'en voulut rien faire, s'excusant sur ce qu'elle avoit donné sa parole au Prince de Condé, & qu'elle n'y vouloit pas manquer. Cependant l'Amiral ayant pris celui-ci en particulier, lui remontra que le Roi de Navarre n'ayant que l'ambition en tête, ne parloit plus d'assurer la Religion, qui étoit pourtant le veritable motif, surquoi ils s'étoient embarqués à cette conference, qu'à son égard il se laissoit aller disoit-on à promettre à la Reine qu'il sortiroit du Roiaume, moiennant que les Triumvirs sortissent de la Cour, ce que le Roi de Navarre n'auroit pas laissé tomber à terre, ayant dit en même temps que sous cette condition, ils ne pouvoient pas le refuser, à moins que de se montrer auteurs des tronbles; que cette parole suffisoit pour justifier qu'els étoient

les

les desseins de ce Prince, qui bien-loin de lui vouloir donner quelque part au Gouvernement, n'avoit pas moins de jalousie de lui que des autres: qu'il lui seroit facile aprés cela de le perdre avec tous ses amis; & qu'il n'auroit garde d'avoüer qu'il leur avoit donné parole d'embrasser leur Religion, que ce seroit même le pretexte dont il se serviroit pour les ruïner, & qu'il se trompoit fort s'il ne se joignoit à leurs ennemis, afin de les faire passer pour heretiques. Il prit ce Prince par ces raisons de politique, plutôt que par celles de la Religion, se doutant bien qu'il y seroit plus sensible. Aprés cela il lui conseilla de s'en revenir à son armée, desorte que la conference fut rompuë dans le temps, qu'on croioit l'accommodement achevé. On blâma la Reine mere de ne s'être pas assurée d'eux, ce qui ne dépendoit que d'elle, ayant des gardes autour de sa personne, & le Prince de Condé n'en ayant point. Car quoi que l'escorte que ce Prince avoit amenée avec lui, ne fut pas loin, comme celle qui étoit aussi venuë avec elle, il est constant que pendant qu'elles en auroient été aux mains les uns contre les autres, il auroit été facile de les emmener. On blâma aussi l'Amiral de s'être exposé si inconsiderément, mais il avoit eu ses raisons pour faire ce qu'il avoit fait, comme la Reine avoit les siennes pour en user de la sorte. Pour lui il avoit consideré que le Prince de Condé ayant signé un traité, il n'étoit pas en son pouvoir de le rompre, ainsi comme il n'y avoit que lui qui l'en pût détourner, il avoit crû à propos de tout risquer plutôt, que de soufrir qu'il passât outre: pour elle, elle ne pouvoit pas faire ce pas-là, sans que les Guises en eussent tiré de grands avantages, & il est même à croire qu'étant défaits ainsi du seul parti qui leur faisoit tête, le Roi de Navarre n'eût pas été capable de leur resister.

L'ac-

L'accommodement s'étant rompu de la sorte, on courut aux armes de part & d'autre, avec plus de furie que jamais. Le Duc de Guise qui avoit aprehendé qu'il ne se fit à son préjudice, fut plus échaufé que pas un, esperant que plus les choses s'aigriroient, moins ses ennemis seroient capables de lui nuire. Car outre qu'il se fioit sur son experience, qui ne permettroit pas à ceux de son parti de se passer de lui, il comptoit beaucoup sur l'amitié des peuples, envers qui il passoit pour aussi attaché à la Religion Romaine, que l'Amiral l'étoit à la Reformée. Il y avoit neanmoins beaucoup de difference, & ce que nous avons dit ci-dessus est suffisant pour le justifier. Je ne m'engagerai pas à raporter quels furent tous les évenemens de cette guerre, cela seroit trop long, & d'ailleurs superflu, cette matiere ayant été traitée par tant d'habiles gens, que je ne pourrois dire que ce qu'ils ont dit. Je me contenterai donc de faire voir les choses où l'Amiral eut plus de part, quoi qu'à dire vrai, il ne s'en passât gueres, dont il ne fût le mobile. Et certes comme le Prince de Condé se reposoit sur lui de tout ce qui arrivoit, il ne se faisoit rien dans aucune Province, sur quoi on ne l'eût consulté auparavant. Il recevoit quelquefois par jour plus de deux cens Lettres, & à peine pouvoit-il prendre le temps pour dîner, tant il étoit surchargé d'affaires. Cela l'obligea de ne plus manger en public, & il se faisoit donner un morceau en particulier, ne demeurant qu'un quart d'heure tout au plus à table, pendant quoi il ne laissoit pas de donner audiance à tout le monde, s'il en étoit besoin. Sur quoi son Medecin lui remontrant qu'il ne pouvoit vivre long-temps comme cela, sans alterer sa santé; Que voulez-vous, lui dit-il, je suis à mes freres, & non pas à moi : & si Dieu juge que je leur sois utile, il ne manquera

pas

pas de me conserver. En effet il avoit encore bien d'autres fatigues, & ce fut alors qu'il lui servit de beaucoup, d'avoir surmonté l'inclination qu'il avoit au sommeil, car il fut obligé non-seulement de passer la plupart des nuits à cheval, mais même, lors qu'il étoit dans son cabinet, il n'en avoit pas plus de repos. Tantôt un courier venoit qu'il falloit renvoier, tantôt c'étoit un ordre nouveau qu'il faloit donner pour quelque affaire qui se presentoit, toûjours nouveaux soins, & nouvelles peines, sans avoir un moment de relâche. Cependant les affaires n'en alloient pas mieux bien souvent. Comme les villes qui suivoient son parti étoient éloignées les unes des autres, les choses changeoient de face, devant que le courier arrivât, desorte que tout ce qu'il avoit pû decider, se trouvoit hors de saison. Ce fut par là que la plus grande partie des places de Normandie se perdit, & il est impossible d'exprimer les cruautés qu'y exercerent les Catholiques-Romains, pour se venger disoient-ils, de celles que les Reformés avoient exercées en les prenant. Et certes, pour en dire la verité il s'y étoit passé des choses qui faisoient voir que la Religion servoit de pretexte à plusieurs, pour faire agir leurs passions. Cependant beaucoup de malheureux en soufroient, mais quelque soin que prit l'Amiral, il lui fut impossible d'y donner remede.

L'Amiral se consola de ce qui se passoit en Normandie, par les nouvelles qu'il eut que Roüen se conservoit au milieu de tant de secousses, & comme c'étoit la capitale de toute la Province, il crut que son exemple seroit capable de produire quelque chose en sa faveur. Cependant de toutes les craintes qui l'occupoient, il n'en ressentoit point de si forte, que celle que lui donnoient les brigues que le Roi de Navarre faisoit pour gagner le Prince de

Condé. Mais aussi rien ne le rassura tant que la parole que lui donna ce Prince, qu'il ne concluroit rien sans lui, dont il demeura dautant plus persuadé, qu'il lui fit part de toutes les propositions qui lui furent faites. Le dessein de ce Roi en détachant son frere du parti des Reformés, n'étoit pas tant d'avancer la Religion Romaine, que de se rendre maitre absolu des affaires, car il faisoit son compte aprés cela, de l'envoier commander l'armée contre les restes du parti, & que le Duc de Guise étant obligé d'y aller pareillement il demeureroit tout seul dans le cabinet. Par ce moien il se delivroit de l'inquiétude qu'il avoit que ce Duc n'aquit trop de gloire, s'il lui laissoit le commandement des troupes, ce qui auroit encore augmenté l'amour que les peuples avoient pour lui.

Mais toutes ces mesures étant renduës inutiles, par la resistance du Prince de Condé, il resolut de faire la guerre lui-même du côté de la Loire, où il voulut que le Roi allât en personne, afin que pendant son absence pas un ne s'établit auprés de lui à son préjudice. La Reine mere qui eut bien voulu regenter toute seule dans le cabinet, s'y opposa sous pretexte que sa santé, qui n'étoit pas encore trop assurée à son âge, en pourroit être incommodée; mais comme la finesse étoit trop grossiere, elle ne lui réüssit pas. Le Prince de Condé & l'Amiral voiant que les Catholiques-Romains menaçoient diverses places, pourvûrent particulierement à celle d'Orleans, en quoi consistoit toute la reputation de leur parti; car ils s'imaginoient avec beaucoup de raison, qu'ils commenceroient plutôt par celle-là, que par une autre, à cause que quelques autres seroient obligées de suivre sa fortune. Mais le Roi de Navarre ayant peur d'y être battu, aima mieux marcher contre Bourges, qui n'étoit pas pourvû d'une si bonne

bonne garnison. Les forces du Prince de Condé n'étant pas suffisantes pour forcer les lignes, l'Amiral avec un camp-volant voltigea sur les ailes. Cependant il écrivit à un grand nombre de Noblesse, qui avoit quité l'armée faute de pouvoir toûjours faire la guerre à ses dépens, de revenir incessament, & qu'il la mettroit si-tôt aux mains avec les ennemis, qu'elle n'auroit pas le temps de se morfondre. Comme elle étoit répanduë en diverses Provinces, ce fut une affaire de plusieurs jours devant qu'elle fut avertie, & il se passa encore bien du temps devant qu'elle pût être à cheval. L'Amiral s'en êtant bien douté, fit sçavoir à celui qui commandoit dans la ville, qu'on aprêtoit du secours, & qu'il eût à traîner les affaires en longueur; & pour l'encourager davantage, il guetta tous les convois, & en défit un considerable, qui étoit sous la conduite d'un Officier Lorrain, grand ami du Duc de Guise. Celui-ci qui s'appeloit Chon, voiant venir l'Amiral, tâcha de le joindre, lui criant même assez haut pour être entendu, qu'il feroit ravi de faire un coup d'épée avec lui; mais l'Amiral n'êtant pas venu là pour faire un combat particulier, mais bien le métier d'un General, il ne lui répondit que par une charge si brusque, que l'escadron qu'il commandoit en fut renversé. Chon ne perdit ni la tramontane, ni un certain dessein qu'il avoit avant le combat, & dont il fut aisé de s'appercevoir dans le même temps, car il cria aussi-tôt à pleine tête, Ah lâches! est-ce là ce que vous m'aviez promis? Paroles qui firent sortir des rangs deux cavaliers qui s'efforcerent de joindre l'Amiral. Mais lui qui s'en apperçût, commanda de les prendre s'il se pouvoit sans les tüer, mais il fut impossible, au moins pour un, car il se défendit jusques à l'extremité, & même tua trois hommes, qui s'étoient mis en devoir de

faire ce que l'Amiral avoit commandé. Il aima donc mieux se faire tuer, que de se rendre, quoi qu'on lui criât, qu'il y avoit bon quartier pour lui. Pour l'autre, il se défendit aussi bravement, mais non pas toutefois avec tant d'opiniâtreté, ce qui fut cause qu'ayant reçû quelques blessures, il se rendit à deux cavaliers qui le serroient de fort prés. Ils le garderent fort exactement, pendant que l'Amiral achevoit de défaire Chon, qui fut obligé d'abandonner son convoi, qui consistoit en munitions de guerre & de bouche. Cependant à peine le combat étoit-il achevé, qu'il parut de la cavalerie & de l'infanterie, qui venoient au camp de Bourges, au devant de Chon. Il ne vit pas plutôt ce secours qu'il crut qu'il lui seroit facile d'avoir sa revenge, tellement que lui qui s'enfuïoit un moment auparavant, commença à vouloir retourner à la charge. Mais comme l'Amiral vit que la partie n'étoit plus égale, & qu'il pourroit bien arriver qu'il reperdroit le convoi, il mit le feu à ce qui pouvoit empêcher sa retraite. Par ce moien il ôta l'envie aux ennemis de le poursuivre, voiant qu'il n'y avoit plus que des coups a gagner avec lui. Tous ces contretemps empêcherent qu'il ne se pût éclaircir du prisonnier, du sujet pourquoi Chon lui avoit fait des reproches, mais ce fut la premiere chose qu'il fit, dés qu'il se vit en sureté. Celui-ci voulut finesser d'abord, & lui dit qu'il ne sçavoit dequoi il vouloit parler, mais l'Amiral l'ayant menacé lui-même, de le faire mourir, s'il ne disoit la verité, il lui avoüa que Chon avoit promis à celui qui avoit été tué, & à lui, une recompense considerable, s'ils le pouvoient tuer dans le combat; que pour cela il leur avoit fait donner à chacun une cuirasse à l'épreuve, avec de bonnes armes,

mes, mais qu'enfin Dieu avoit permis qu'ils eussent succombé tous deux dans cette entreprise, puis qu'il ne croioit pas survivre de beaucoup à son camarade. L'Amiral qui n'avoit rien à démêler avec Chon, ne put comprendre d'où lui pouvoit venir ce dessein, & se doutant qu'il venoit de plus loin, c'est-à-dire du Duc de Guise, il tâcha de s'en éclaircir, mais ce cavalier lui jura qu'il n'en sçavoit rien, ce qui pouvant bien être, il n'en put rien juger davantage, que par soupçon.

Cependant la Noblesse que l'Amiral avoit mandée, ne venoit point, ce qui fut cause de la perte de Bourges. Aprés cela l'on crut que le Roi de Navarre marcheroit contre Orleans, mais les Parisiens ayant offert au Roi deux cens mille écus, pourvû qu'il voulut chasser de Roüen la garnison des Reformés, qui empêchoit que rien ne remontât par la Seine. On resolut de prendre leur argent, & de les contenter. L'armée ayant donc traversé deux ou trois Provinces, se rendit dans celle de Normandie. On ne sût si c'étoit pour ataquer cette ville, ou le Havre de Grace, qui tenoit encore pour les Reformés. Car quoi qu'on sût les offres que les Parisiens avoient faites, il y avoit lieu de croire que cette ville-ci tenteroit bien autant que celle-là, par les raisons que je vai raporter. Lors que l'Amiral avoit envoié Andelot en Allemagne, il avoit fait passer Briquemaut, Gentilhomme de condition, en Angleterre, pour demander du secours, & celui-ci avoit promis qu'on livreroit le Havre à cette Couronne, pour sureté des hommes, & de l'argent, qu'elle s'offroit de fournir. Or comme c'étoit donner entrée dans le Roiaume à un puissant ennemi, il

étoit vrai-semblable de croire, que c'étoit là le sujet de la marche de l'armée. Cela n'empêcha pas pourtant que le Prince de Condé & l'Amiral ne songeassent à Roüen, où commandoit le Comte de Montgommeri, celui-là même qui avoit tué si malheureusement le Roi Henri II, d'autant plus que le Havre étoit dêja en sureté par l'arrivée des Anglois, à qui on l'avoit rendu. Il en entra même dans Roüen, & ils aiderent à Montgommeri à faire une brave resistance. Ce siege fut un des plus opiniâtrés qu'il y eut dans le siecle passé, & des plus remarquables par plusieurs circonstances. Cependant la plus grande de toutes, fut que le Roi de Navarre y mourut d'une blessure qu'il reçût à la trenchée, ce qui remplit le Duc de Guise de grands desseins; la vie de ce Prince lui ayant toûjours été un furieux obstacle. Il ne fut pas regretté de beaucoup de monde, non pas qu'il n'eût quelques bonnes qualités, mais pour une bonne, il en avoit dix méchantes. Par exemple, il étoit brave, mais lors qu'il s'agissoit de son plaisir, il oublioit facilement les entreprises qu'il avoit faites, c'est pourquoi, comme il se connoissoit bien lui-même, il ne marchoit jamais à l'armée, qu'il n'eut une troupe de femmes, mais qui étoient bien plus à la Reine mere qu'à lui, de sorte qu'il ne faisoit pas un pas, qu'elles ne l'en avertissent. Il avoit naturellement de la parole, cependant il y manqua plusieurs fois par la complaisance qu'il eut pour elles, ce qui faisoit passer en proverbe en ce temps-là, pour t'assurer du Roi de Navarre, assure toi de sa Dame. Au reste méchant mary, quoi que le titre qu'il portoit de Roi, ne lui vint que par sa femme, d'ailleurs méchant Catholique, comme méchant Calviniste, non

pas

pas toutefois pour être Athée, mais parce qu'il ne sçavoit quelle Religion étoit la meilleure. Ce qu'ayant dit un jour à sa femme, c'est pour cela, lui dit-elle, que je vous veux beaucoup de mal, car puis que vous doutez aussi-bien de l'une que de l'autre, je m'étonne que vous ne preniez pas celle qui est plus utile à vôtre fortune.

Le Roi de Navarre ayant été ainsi blessé mortellement le soin de la guerre tomba sur le Duc Guise, qui continua de battre la ville de Roüen, qui se défendoit toûjours avec une opiniâtreté merveilleuse. Montgommeri qui sçavoit bien, qu'aprés avoir tué le feu Roi, & porté les armes comme il faisoit contre son fils, il n'y avoit point de quartier pour lui à esperer, ayant résolu d'y faire son tombeau, trouvoit tous les jours de nouvelles inventions, pour arrêter l'ennemi. Cela donnoit encore plus d'envie au Prince de Condé, & à l'Amiral, de secourir un si brave homme; mais comme il s'y presentoit continuellement des difficultés, le Duc de Guise eut le temps de faire une bréche capable de donner l'assaut. Montgommeri qui sçavoit que le Prince de Condé étoit en chemin pour lui donner secours, tâcha de se retrancher derriere, en quoi il fut secondé des Anglois, qui méprisoient le peril à son exemple. Mais le Duc de Guise ayant disposé ses gens à l'ataque, & par une harangue faite à propos, & par une montre qu'il leur donna de son propre argent, ils s'y porterent avec tant de courage, qu'ils passerent sur le ventre à ceux qui défendoient la bréche. Montgommeri n'eut que le temps de se jetter dans une galere, qui étoit au port, & ayant promis la liberté aux forçats, ils ramérent si-bien, qu'ils gagnerent la mer, quoi qu'il leur falût passer par-dessus une chaîne, qui avoit été tenduë aux environs de Caudebec,

debec, pour empêcher le secours que le Duc de Guise craignoit d'Angleterre. Roüen ayant été ainsi pris d'assaut, la Reine mere qui avoit encore quelques amis dans le Conseil, & entr'autres le Chancelier de l'Hôpital, ouvrit un avis qui fut suivi de lui, & de ses autres creatures: sçavoir d'offrir encore un accommodement aux Reformés, se fondant qu'aprés avoir perdu une ville de cette consequence, & d'ailleurs eu quelques desavantages dans les autres Provinces, il étoit vraisemblable de croire, qu'ils rentreroient facilement dans le devoir. Elle ajoûta cependant, que pour ne pas perdre temps inutilement, il faloit ataquer le Havre, sur quoi elle aporta des raisons qui se pouvoient détruire si facilement, que pour peu qu'on fut versé dans la politique, il étoit aisé de voir que tout son but n'étoit que de faire recevoir quelque afront au Duc de Guise. Et de fait, la nouvelle gloire qu'il venoit d'aquerir à la prise de Roüen, lui donnoit plus d'inquietude que la revolte de tant de Provinces; & comme elle voioit que tout le monde s'attachoit à lui, sa jalousie étoit si pressante, qu'elle ne lui laissoit aucun repos. Le Duc vit bien par quel motif elle avoit été de cet avis, mais feignant de ne pas pénétrer son intention, il ne le combatit qu'avec des raisons, faisant voir qu'on ne pouvoit assieger le Havre sans avoir une armée navale, capable de tenir tête aux Anglois, qui ne manqueroient pas de se mettre en mer: que cela n'étant pas, il faloit differer cette entreprise, jusques à une occasion plus commode: qu'à l'égard de l'accommodement qu'elle proposoit, il n'en faloit rien attendre de bon, jusques à ce qu'on eût sapé entierement les forces des revoltés: qu'ils avoient encore quantité de bonnes places, avec une armée qu'ils avoient grof-

grossie de quantité d'étrangers ; qu'il faloit les aller combatre, & que c'étoit seulement par la victoire qu'on pouvoit détruire l'heresie, qu'autrement ils voudroient toûjours avoir des Ministres, & des prêches : que ce n'étoit pas l'intention de tous les bons François, desorte que quand il se seroit fait quelque accommodement, il seroit bientôt rompu de part ou d'autre : de la part des ennemis, s'ils n'avoient pas ce qu'ils demandoient ; de la part des Catholiques, s'il leur faloit encore soufrir l'heresie.

La Reine mere avoit bien prévû cette réponse, c'est pourquoi elle avoit preparé à tout évenement la derniere ressource qui lui restoit. Ce fut d'envoier dire au Connétable, qui s'étoit retiré à Chantilli, sous pretexte d'incommodité, mais en effet pour ne pas obeïr au Roi de Navarre, qu'il vînt en diligence prendre le rang dans l'armée que sa charge lui donnoit. C'étoit bien son dessein, & le courier qui lui avoit porté la nouvelle de la mort du Roi de Navarre l'avoit si-bien gueri, que celui que lui envoia la Reine mere, le trouva tout prêt à monter à cheval. Le Duc de Guise ne fut point du tout content de son arrivée ; cependant comme il trouvoit moien de se faire aimer tous les jours de plns en plus des gens de guerre, le Connétable eût à la verité le commandement, mais il eût de son côté tellement leur confiance, qu'ils eussent souhaité aussi-bien que lui, que l'autre eût été encore dans sa maison. La Reine mere qui ne cherchoit qu'à diviser tout le monde, ne manqua pas de jetter des paroles adroitement en parlant du Connétable, pour tâcher de le broüiller avec ce Duc, mais lui qui la connoissoit mieux que personne, se donna bien de garde de le faire, d'autant plus qu'il étoit en état de

faire une brigue bien plus forte que la sienne.

Le Connétable étant dans ces sentimens n'eut garde de donner dans le siege du Havre, dont la Reine mere ne laissa pas de l'entretenir; & ayant jugé avec le Duc de Guise, qu'il étoit bien plus à propos de marcher contre le Prince de Condé, qui étoit encore du côté d'Orleans, la resolution en fut prise. Mais ce Prince qui venoit de recevoir sept mille hommes d'Allemagne, tant cavalerie, qu'infanterie, ne lui laissa pas prendre tant de peine, & marchant lui-même du côté de Paris, il se saisit d'Etampes en passant, aprés quoi il donna l'alarme jusques aux portes de cette grande ville. Son dessein n'étoit pas de l'ataquer, & quand il auroit eu deux fois autant de monde, c'étoit une entreprise qui étoit au-dessus de ses forces, neanmoins le Connétable aprehendant qu'il n'eût quelque intrigue dedans, qui lui en pourroit peut-être ouvrir les portes, il quita la route d'Orleans, pour s'aprocher de l'ennemi. Les deux armées étoient à peu prés de même force, & la plupart des Generaux se haïssant à mort, pour ainsi dire, chacun fut persuadé qu'il s'alloit donner une furieuse bataille. Tout ce qu'il y avoit de Noblesse, qui ne s'étoit pas encore renduë à l'armée, fit tout son devoir pour y arriver incessament dans cette pensée. Cependant le Prince de Condé, tant pour tenir ses gens en haleine, que pour brider Paris, fit ataquer la petite ville de Corbeil, qui est en remontant sur la riviere de Seine, mais le Maréchal de S. André s'y étant jetté, il ne jugea pas à propos de s'y opiniâtrer davantage, d'autant plus qu'il faloit l'abandonner, lors qu'il s'en éloigneroit. Il se rapprocha donc de Paris,

ris, dont il pilla les fauxbourgs S. Marceau & S. Victor, ce qui donna une telle alarme à la ville, que s'il eut été permis d'en sortir, elle seroit demeurée deserte. Le Duc de Guise y entra pour tâcher de la rassurer. Cependant la Reine mere qui ne trouvoit pas son compte à cette guerre, mit en avant des pourparlers de paix, qu'elle auroit bien voulu faire réüssir, mais qui ne dépendoit pas d'elle. Le Connétable & le Duc de Guise firent mine de les approuver, parce qu'en reculant le combat, ils attendoient cinq ou six mille hommes, que leur amenoit Montluc, qui avoit défait le Comte de Duras, qui commandoit les Reformés du côté de la Guienne. D'ailleurs ils faisoient toûjours travailler aux fortifications de Paris, dressoient des retranchemens dans les fauxbourgs, & enfin profitoient du temps, que le Prince de Condé vouloit bien leur donner. Il lui étoit aisé cependant de reconnoitre aussi-bien que l'Amiral, que si l'accommodement ne réüssissoit pas, ils faisoient une faute irréparable; mais l'envie qu'ils avoient tous deux de la paix, l'un pour retourner en Cour avec de nouveaux établissemens, l'autre pour voir la Religion assurée par un nouvel édit, qui confirmât le premier, leur ayant fait passer par-dessus toutes choses, il arriva que dés que le Connétable eût reçû le secours qu'il attendoit, tout ce qui avoit été proposé, s'en alla en fumée. Ce qui fut de pis, c'est que le Prince étant alors le plus foible, il falut qu'il lâchât le pié. Il prit donc le chemin de Paloiseau, & aprés celui de Limours, & le Connétable crut qu'il s'en retournoit à Orleans, quoi que ce ne fût pas le plus court, pour se mettre à l'abri des murailles de cette ville.

Mais tournant tout d'un coup sur la droite il pilla Gallardon, & deux ou trois petites villes, qui n'étoient pas de plus grande défense. Il marcha de là du côté de Dreux, d'où il croioit entrer plus avant en Normandie, pour joindre trois mille Anglois, qu'Elizabeth Reine d'Angleterre envoioit à son secours; mais le Connétable le poursuivit de si prés, qu'il se crut obligé de tourner tête. Ses forces n'étoient pas égales à celles de l'ennemi, & il y avoit pour le moins cinq mille hommes à dire, nombre assez considerable pour faire pancher la victoire de son côté, mais ne prenant conseil que de l'état où il se trouvoit, il se prépara au combat avec la même resolution, que si l'avantage eût été égal. L'Amiral ne put pas trouver à redire à son courage, puis qu'il étoit digne du sang dont il sortoit, mais croiant qu'il feroit encore mieux d'user de prudence, il lui conseilla de se retirer. L'avis étoit un peu hors de saison, le Connétable avoit dêja passé la riviere d'Eure, & devant qu'on pût sortir de la plaine de Dreux, l'avantgarde du Connétable parut à une distance si proche, que si l'arrieregarde du Prince n'y eût pris garde, elle l'auroit attaqué par derriere. Le Prince fit donc faire volte face; & quoi que dans une pareille surprise, la fortune ait coutume de se déclarer pour ceux qui frapent les premiers, le Connétable n'y trouva pas son compte. Il rencontra le Prince à la tête de cinq cens Gentilshommes, qui le reçut avec tant de resolution, que l'escadron qu'il commandoit ne fut pas capable de lui resister. Il pleia donc au premier choc, & le Connétable qui n'avoit pas coutume de reculer, ayant un peu trop tardé à le faire, quoi qu'il vît bien que ce fût une necessité, se fit

fit blesser au visage, & son cheval s'étant abatu sous lui, il fut environné incontinent, & obligé de se rendre. Il étoit si fort haï des Reformés, qu'il n'eut pas plutôt été reconnu, que deux Gentilshommes, entre les mains de qui il étoit tombé, mirent en deliberation s'ils le tueroient ou non, & il étoit à craindre pour lui, qu'ils n'eussent pris le méchant parti, si un autre Gentilhomme nommé Vesines ne fût survenu, qui leur remontra que l'action qu'ils projettoient étoit indigne de gens de leur naissance. Cela fut cause qu'ils s'arrêterent, enquoi sans doute ils firent fort grand plaisir au Prince de Condé, à qui l'on n'auroit pas manqué de rendre la pareille. Car il fut pris pareillement une heure aprés, surquoi l'on put dire qu'il y eut beaucoup de la faute de ses gens. En effet, aprés avoir eu ce premier succés contre l'escadron que menoit le Connétable en personne, & en avoir encore remporté un semblable, contre plusieurs autres, ils se laisserent tellement emporter à leur passion, que méprisant l'ennemi, qu'ils voioient en desordre, ils se mirent à piller à droit & à gauche; ce qu'il y avoit de Noblesse fit comme le moindre soldat; & soit qu'elle crût qu'il n'y eût point de honte à s'enrichir des dépouilles des Papistes, ou qu'elle fût en si grande necessité qu'elle en eût besoin, il fut impossible au Prince de la rallier autour de lui. Cela le pensa desesperer, lui qui sçavoit combien de pareilles choses avoient causé de desordres en mille occasions. Il envoia donc dire à l'Amiral de s'avancer le plus promtement qu'il pourroit avec l'avant-garde, afin du moins que si les ennemis prenoient ce temps-là pour revenir, il eût dequoi se défendre. Le corps de reserve eut le même ordre, mais quoi que celui-ci n'eût point encore combatu, il ne put soufrir

de voir l'équipage des ennemis au pillage, sans en avoir sa part. Ainsi s'étant débandé à l'heure même, toute la ressource de ce Prince fut dans son avant-garde, que l'Amiral lui amena, mais le Duc de Guise, qui n'avoit pas perdu courage pour le malheur qui étoit survenu au Connétable, ne lui donna pas le temps de se poster, & tombant dessus avec l'arriere-garde de l'armée Roiale, qui n'avoit pas encore combatu, il donna tant d'affaire au Prince & à l'Amiral, que celui-ci fut obligé de pleier, aprés avoir vû tomber celui-là entre les mains de l'ennemi. La principale faute vint de l'infanterie des Reformés, qui lâcha le pié dés le moment qu'elle se vit attaquée, quoi qu'Andelot lui donnât l'exemple de ce qu'elle devoit faire. Car bien qu'il eut une fiévre quarte, & qu'il fût ce jour-là dans son accés, il ne laissa pas de se mettre à sa tête, ne la quittant qu'aprés qu'elle l'eut abandonné. Il se retira avec son frere qui tâchoit de rallier la cavalerie, & il ne tint qu'à Damville, second fils du Connétable, de le prendre, comme il traversoit un champ qu'il lui faloit passer pour cela. Mais comme il voioit la liberté de son pere assurée par la prise du Prince de Condé, qu'il avoit fait lui-même prisonnier, il fut bien-aise de ne pas faire tout ce qu'il pouvoit; tant il est vrai que dans les guerres civiles, on a souvent des égards, qu'on n'a pas avec les ennemis ordinaires de sa patrie.

Le Duc de Guise en avoit assez fait pour sa gloire, & tous ses amis lui conseilloient d'en demeurer là, lui remontrant que la fortune pouvoit changer pour lui, aussi-bien qu'elle avoit déja fait pour l'ennemi. Mais soit qu'il brulât d'une belle gloire, ou que la haine qu'il portoit à l'Amiral, lui fit regarder tout ce qu'il avoit fait comme peu de chose, à moins que de le voir entre ses mains,

mains, il resolut de le poursuivre. L'Amiral avoit dêja passé un petit bois, au-delà duquel tout ce qui étoit dispersé çà & là le venoit joindre. Il se trouva donc prés de deux mille chevaux, & les ayant separés en huit escadrons, il couvrit quelque infanterie, qui avoit gagné les devans. Quoi qu'il eût beaucoup d'affaires sur les bras, qui ne lui permettoient gueres de songer à l'avenir, il eut neanmoins l'esprit si present, qu'il fit reflexion à l'heure-même sur ce qui arriveroit aprés cette bataille; & comme il prévit bien que ce seroit le siege d'Orleans, il parla tout bas à l'oreille d'Andelot, le priant que nonobstant la fiévre qui le tourmentoit, il partit sur le champ pour s'aller jetter dedans. Cela fait, il marcha droit au vilage de Blainville, où il n'étoit pas encore arrivé, qu'il vit paroitre le Duc de Guise, qui avoit traversé le bois. L'Amiral qui se voioit plus fort que lui en cavalerie, crut ne devoir pas refuser le combat, quoi que le Duc eut dix fantassins contre lui un. Il recommença donc de plus belle, & ce fut là où le Duc de Guise fit tout ce qu'il pût pour le faire perir. Car ne se contentant pas de faire tout son possible pour l'enveloper, il fit sortir des rangs son écuier monté sur le cheval qu'il montoit ordinairement, & armé de ses mêmes armes, tellement que l'on crut que c'étoit lui. Cet écuier s'êtant avançé de dix pas plus que les autres, le chercha parmi les rangs, & même demanda à haute voix, où il étoit, mais soit qu'il eut été assez hardi pour entreprendre ce combat tout seul, ou que pendant qu'il en seroit aux mains avec lui, il dût accourir des gens qui lui eussent aidé à s'en défaire, il eut un méchant succés de son entreprise; chacun se détacha de l'escadron pour empêcher qu'il ne pût faire tout le mal qu'il projettoit, & ni la bonté de ses armes, ni celle de son cheval ne pûrent le



le sauver contre une infinité de coups, qui lui furent portés en même temps. Le Maréchal de S. André fut tué pareillement, mais non pas en se hazardant si fort. L'on dit pourtant qu'il avoit promis au Duc de Guise de lui rendre bon compte de l'Amiral, s'il le pouvoit joindre. Quoi qu'il en soit, il n'eut pas le bonheur de mourir de l'épée d'un si grand homme, & ce fut bien plus malheureusement, car il fut tué de sang froid, par deux cavaliers Allemans, vulgairement appelés Reistres, sans qu'un Gentilhomme à qui il s'étoit rendu prisonnier, le pût sauver. Enfin ce combat ne fut pas moins opiniâtré que les precedens, & même de plus longue durée, car il ne finit que par l'arrivée de la nuit, qui obligea les deux Chefs de faire sonner la retraite. L'Amiral qui voioit ses gens étonnés de la prise du Prince de Condé, se servit de l'obscurité pour éviter de combattre encore le lendemain, ce qui n'auroit pas manqué, s'il eût voulu coucher sur le champ de bataille. Sa retraite fut cause que le Duc de Guise s'attribüa l'avantage de ce dernier choc, quoi qu'à dire vrai, la perte qu'il y avoit faite excedât celle de l'Amiral, & que d'ailleurs la mort du Maréchal de S. André, la rendît encore plus considerable. Cependant comme il demeuroit maitre du champ de bataille, il lui fut aisé d'en faire croire ce qu'il vouloit, joint à cela qu'il avoit par devers lui quantité de drapeaux, & d'étendarts, qui ne permettoient pas de douter de sa victoire. L'Amiral même ne s'opposa pas à la vanité qu'il en tiroit; & pour lui donner encore lieu d'en avoir davantage, il ne voulut pas desabuser toute son armée, qui crut ne voiant point revenir Andelot, qu'il étoit peri dans le combat. Le bruit s'étant donc répandu de sa mort, il fut porté bientôt dans celle du Duc de Guise, qui crut l'Amiral perdu,

étant privé de son bras droit. Car l'Amiral avoit coutume d'appeler ainsi son frere, tellement que le Duc de Guise se servit de ses propres termes, pour exprimer la perte qu'il avoit faite. Mais il fut bien étonné, quand il sût qu'il étoit dans Orleans. Ce qui le chagrina fort. L'Amiral au contraire en fut ravi; & ce fut alors que tous ceux qui se ressouvinrent qu'il lui avoit parlé tout bas, au plus fort de la mêlée, admirerent sa presence d'esprit, comme aussi elle étoit sans doute à admirer, puisqu'il est constant que de conserver ainsi le jugement en ces sortes d'occasions, c'est ce qui n'arrive pas à tous les Capitaines. Cela n'empêcha pas pourtant que le Duc de Guise ne marchât contre Orleans, dont il ne put faire les approches qu'avec peine, par les frequentes sorties que faisoit Andelot, & où il étoit tué tous les jours de braves gens de part & d'autre. Cependant comme il avoit lieu de croire que l'Amiral ne soufriroit pas qu'il se rendît maitre de cette ville, sans coup ferir, il fortifia toutes les avenuës de son camp, fit des lignes de circonvallation, d'une grandeur qu'on n'en avoit-pas encore vû de pareilles, les assura par de bonnes redoutes, & enfin n'oublia rien de ce qui pouvoit étonner l'ennemi, & rendre son entreprise plus facile: L'Amiral ne fut point surpris de lui voir prendre tant de precautions, & pour lui faire accroire que son dessein étoit de tenter bientôt un nouveau combat, il ne voulut pas s'éloigner de lui pour refaire son armée. Toutes les Eglises y contribuërent de tout leur pouvoir, & sçachant que la chose pressoit, elles lui envoierent & hommes, & argent. Avec ce secours son armée se trouva presque aussi forte, qu'elle étoit avant la bataille; mais comme elle étoit encore, pour ainsi dire, battuë de l'oiseau, il n'eut garde d'entreprendre de forcer ses lignes. Une au-

tre raison qu'il en eut fut qu'Andelot lui manda qu'il n'avoit que faire de craindre pour lui, & qu'il esperoit que dans trois mois, le Duc ne seroit pas plus avancé, qu'au premier jour. Ces promesses qui auroient pû étre suspectes venant d'un autre, ne l'étant nullemeut de lui, l'Amiral crut qu'il pourroit aller au devant des Anglois (dessein qu'avoit le Prince de Condé lors qu'il avoit été obligé de combatre,) & revenir encore assez à temps pour lui faire lever le siege. Il faisoit son compte que ce nouveau secours redonneroit courage à ses gens, & que d'ailleurs les forces du Duc seroient consumées par les fatigues, & par l'incommodité de la saison, qui étoit la plus rigoureuse de l'hiver. Cependant comme tout cela rouloit sur la défense que feroit Andelot, il fut bien-aise d'avoir encore de ses nouvelles, avant que de se mettre en marche, sur quoi Andelot lui manda qu'il ne craignît rien, & que tout iroit de la maniere, qu'il le lui avoit dêja fait sçavoir.

Comme c'eût été un crime que de douter de la parole d'un homme, qui passoit pour un grand Capitaine, l'Amiral ne fit, point de difficulté de partir; mais ayant apris en chemin que les choses n'alloient pas comme son frere avoit pensé, il se vit dans une étrange perplexité. Car de retourner sur ses pas, il n'y avoit point d'aparence, & puis qu'il n'avoit osé entreprendre de forcer les lignes, pendant que ses gens étoient tout frais, c'étoit une espece de folie de croire qu'ils en seroient capables, maintenant qu'ils étoient las, de laisser aussi perir son frere sans lui donner secours, c'est à quoi il ne se pouvoit resoudre, & il aimoit presque autant mourir. Partagé entre des soins si pressans, il assembla le Conseil de guerre, & lui ayant fait part de la nouvelle qu'il avoit reçûë, il remarqua une telle consternation dans tous

tous ceux qui le composoient, qu'il ne jugea pas à propos seulement de proposer de rebrousser chemin, quoi quil ne l'eût pourtant assemblé que pour cela; sur ces entrefaites il intercepta une Lettre que le Duc de Guise écrivoit à Paris a un de ses amis, & par la quelle il lui faisoit le detail de ce qu'il avoit fait depuis qu'il étoit devant Orleans. Elle contenoit entr' autres choses, qu'il avoit pris le Fauxbourg du Portereau à la pointe de l'épée; malgré la vigoureuse défense qu' avoit fait Andelot : qu'il y avoit bien perdu six cens hommes, mais qu'il en avoit du moins coûté autant aux assiegés; que l'attaque avoit été si chaude que peu s'en étoit falu qu'il ne fût entré péle-méle avec eux dans la ville : qu' aprés cela il avoit pris par escalade deux ouvrages qui étoient à la tête du pont, & qui avoient été faits pour sa défense; qu'il en avoit tiré cet avantage, que les assiegés étant battus continuellement par deux pieces de canon, qu'il avoit fait mettre sur ces ouvrages, ils avoient été dans de continuelles fraieurs, quoi qu'ils se fussent retranchés, pour ainsi dire, jusques aux dents en deux differens endroits de ce pont : qu'il les avoit chassés du premier, sans qu'il lui coutât un seul homme, mais que pour le second ils s'y étoient défendus si bravement, qu'il ne pouvoit pas dire la même chose : qu'il y étoit demeuré presque la moitié d'un regiment : mais qu' enfin il s'en étoit rendu maitre : que cela avoit augmenté l'épouvante, qui étoit dé-ja dans la ville, qu' Andelot y étoit bien empêché pour contenir les Bourgeois, qui ne voioient qu' avec peine, qu'on ravageât non-seulement les maisons qu'ils avoient à la campagne, mais qu'on ruinât encore celles de la ville par le canon : qu'il s'apprêtoit d'attaquer les retranchemens que les assiegés avoient faits dans

dans de certaines isles, qu'il lui faloit avoir, avant que de venir à l'endroit le plus foible de la ville, mais que cela étant fait, il esperoit en rendre bon compte quatre ou cinq jours aprés. Ces nouvelles affligérent extrêmement l'Amiral; & comme il se doutoit bien que son frere ne voudroit jamais entendre parler de se rendre, il s'imagina que le meilleur parti qui lui pût arriver, seroit de se faire tuer sur la bréche. Car enfin leurs ennemis les croiant perdus sans resource, publioient déja, que s'ils pouvoient être pris tous deux, il ne faloit pas manquer d'executer l'arrêt du Parlement, par lequel ils étoient déclarés criminels de leze Majesté, & comme tels condamnés à mourir d'une mort infame. Cependant pour faire naturellement tout ce qui étoit en son pouvoir, il entreprit d'assiéger la ville de Caën, où étoit le Marquis d'Elbœuf, frere du Duc de Guise, sûr que s'il pouvoit tomber entre ses mains, il lui répondroit de l'ame de son frere. Il s'y rendit donc en diligence, & sans s'amuser à perdre le temps à des lignes, quoi qu'il y eût des troupes du parti contraire dans le voisinage, qui pouvoient tenter le secours, il l'ataqua avec tant de vigueur, qu'il se trouva en deux jours de temps au pié des murailles. Le Marquis d'Elbœuf en eût bien voulu être de hors, voiant qu'il avoit affaire à un homme qui alloit si vîte; c'est pourquoi il demanda à capituler, mais l'Amiral n'ayant garde de le recevoir autrement qu'à discretion; il se retira dans le château, abandonnant la ville à la garde des habitans. Ils ne crurent pas à propos de se hazarder d'être pris d'assaut, & lui ayant ouvert les portes, aux conditions qu'il lui plut d'imposer, il dressa ses ataques contre le Marquis, qui ne manquoit pas de courage, mais qui ne s'étant guerre trouvé dans une place

de

de guerre, non plus que tous ceux qui étoient avec lui, ne sçavoit comment il s'y faloit prenprendre pour défendre celle-là. Il auroit donc eu bon marché de lui, & c'étoit surquoi il se consoloit de l'état où il sçavoit Andelot, quand il aprit par un courier, qu'il étoit arrivé un accident qui mettoit ce cher frere en sureté. C'étoit la mort du Duc de Guise, qui avoit été assassiné par un Gentilhomme d'Angoûmois, nommé Jean Poltrot de Meré. Mais avant que de dire comment cela se fit, il faut que je reprenne les choses d'un peu plut haut.

Aprés la bataille de Dreux, celui-ci qui étoit dans les troupes de Jean l'Archevesque de Parthenai Seigneur de Soubise, qui commandoit pour les Reformés dans le Lionnois, avoit été envoié vers le Prince de Condé, pour quelques affaires qui concernoient le parti. Or ayant trouvé qu'il étoit prisonnier, il s'étoit adressé à l'Amiral, à qui le commandement avoit été déferé tout d'une voix, tant que dureroit sa prison. L'Amiral lui demanda des nouvelles de cette Province, à quoi ayant répondu avec un branlement de tête, que tout n'y alloit pas trop bien, il ajoûta que depeur que ce ne fût toûjours la même chose, & que par consequent la Religion ne periclitât, il étoit résolu de se sacrifier pour elle: qu'elle n'avoit point de plus dangereux ennemi que le Duc de Guise; qu'il le croioit brave, puisque tout le monde le disoit, mais qu'en fin il ne l'étoit pas plus qu'un autre: que s'il étoit assez heureux pour servir jamais dans une armée qui eût affaire à lui, il se promettoit de son courage qu'il le trouveroit, quand il seroit au milieu de cinquante mile hommes, & que s'il le pouvoit joindre une fois, il lui feroit la moitié de la peur. Quoi qu'il y eût beaucoup de temerité dans ces paroles, neanmoins comme il n'étoit

n'étoit pas mal seant à un jeune homme comme lui, d'être plein de feu (car il n'avoit pas plus de vingt cinq ans) l'Amiral eut de l'estime pour lui, ce qu'il lui fit paroitre par un present qu'il lui fit de la valeur de quatre cens francs. Il lui permit aussi de demeurer dans son armée, écrivant à Mr. de Soubise de ne s'en pas mettre en peine. Son dessein étoit de lui donner quelque emploi, & d'éprouver à la premiere occasion, dequoi il seroit capable; mais les raisons que nous avons dites ci-devant, l'ayant obligé de passer en Normandie, celui-ci qui voioit, qu'il ne rencontreroit pas de long-temps le moien de joindre le Duc, passa dans son armée, résolu de l'assassiner. C'étoit une étrange resolution, & qui démentoit bien la premiere, qui témoignoit partir dun brave courage, mais sa destinée l'ayant porté à ce mauvais coup, il se fit presenter à ce Duc, feignant d'être desabusé de la Religion Reformée. Comme il n'y avoit rien de plus ordinaire, que de voir changer en ce temps-la deux ou trois fois de parti, le Duc n'eut garde de se douter de la verité, principalement voiant que celui qui le presentoit, étoit un homme dont la fidelité ne lui étoit point suspecte, & lui donnant rang pour ainsi dire entre ses amis, il le vit d'aussi bon œil que pas un autre. Poltrot pour gagner d'autant plus sa confiance, s'exposa en sa presence contre les assiegés, ce qui plut beaucoup à ce Prince, qui faisoit cas des braves gens. Mais croiant en avoir assez fait, il se ménagea dorenavant, n'épiant plus que l'occasion pour la quelle il étoit venu auprés de lui. Il la trouva bien tôt, la Duchesse de Guise étant venuë trouver son mari, descendit a son quartier, qui étoit à Cornei, & où cependant il ne devoit pas revenir coucher, pour être plus prés de la tranchée, où il avoit ordonné

donné quelque nouveau travail : mais l'arivée de la Duchesse lui ayant fait changer de sentiment, il en prit le chemin accompagné de peu de monde. Poltrot voiant cela, gagna les devans, disant à quelqu'un qui lui demanda où il alloit, qu'il étoit bien-aise d'annoncer la venuë du Duc à la Duchesse ; mais au lieu de cela, il se cacha derriere une haie, attendant de pié ferme que le Duc vînt à passer. Il faisoit dêja tard, & il auroit couru risque de manquer son coup, si par malheur pour le Duc, il n'eût pas eu ce jour-là une plume blanche. Mais cela lui ayant donné visée, il lui déchargea son pistolet, dont le Duc se sentant blessé, il dit à un Gentil-homme de condition, qui étoit auprés de lui, nommé Rostaing. Je n'ai que ce que je merite, & ne pouvant manquer au poste où je suis d'avoir une infinité d'ennemis, je devois mieux me précautionner. Comme ce Duc avoit peu de personnes auprés de lui, ils s'empresserent plutôt de lui donner secours, que de courir aprés l'assassin, ce qui lui auroit donné moien de se sauver, s'il eût conservé quelque jugement. Mais la crainte s'étant emparée de son ame, il ne fit que tourner, quoi qu'il marchât toute la nuit, & fut pris le lendemaim matin, pas loin de l'endroit où il avoit fait le coup. Les Catholiques-Romains l'attribuerent à la permission de Dieu, & je ne dirai pas le contraire, sçachant bien qu'il ne laisse gueres un crime de cette nature impuni. Quoi qu'il en soit, le Duc de Guise s'étant fait porter à son logis, y rendit l'esprit six jours aprés, quoi que les chirurgiens eussent assuré d'abord que sa blessure n'étoit pas mortelle. Mais pour couvrir leur ignorance, ils publierent que c'étoit que la balle étoit empoisonnée, ce qu'ils n'avoient pas dit du commencement.

L'état

L'état où étoient les affaires, fit juger que ce coup étoit bien l'ouvrage de Poltrot, mais qu'il lui avoit été conseillé par quelque personne de consideration : & comme l'on sçavoit les démêlés personnels qu'il avoit eus avec l'Amiral, le soupçon tomba sur lui. Il y avoit un bon moien de s'en éclaircir, l'assassin étoit pris, & on lui préparoit dêja toutes les gênes, & tous les supplices, qu'on reserve à ceux qui ont attenté à la personne des Rois. Ce n'est pas que ceux qui avoient alors le plus de credit, fussent tant des amis du défunt ; au contraire la Reine mere ne se sentoit pas d'Aise ; mais comme elle avoit peur qu'on ne la soupçonnât de cette mort, elle qu'on sçavoit bien avoir une jalousie inconcevable du Duc, depuis que par la perte du Roi de Navarre elle n'avoit plus eu personne à lui opposer, elle fut là premiere à dire, qu'elle ne vouloit pas qu'on fit plus de quartier à Poltrot, que s'il avoit assassiné le Roi son fils. Le Parlement qui haïssoit les Reformés, & qui par consequent regardoit le Duc de Guise comme le protecteur de la Religion Romaine, suivit avec joie sa volonté, & il n'est pas concevable combien il fit soufrir de tourmens à ce miserable. Il accusa d'abort l'Admiral d'être complice, mais quand on lui en eut demandé des circonstances, il ne sut dire, que ce que j'ai raporté ci-dessus. Sçavoir, qu'il lui avoit fait present de quatre cens francs, pour les promesses qu'il lui avoit faites. C'en fut assez neanmoins pour en semer le bruit par tout le Roiaume, dont l'Amiral étant averti, il écrivit à la Reine mere, pour la prier de vouloir faire differer le jugement de Poltrot, jusques à ce qu'il pût en sureté se rendre à la Cour afin de lui être confronté. C'étoit une priere qui étoit conforme aux loix, mais la Reine mere, qui nonobstant toutes les assuran-

ces

ces qu'il lui pouvoit donner, le vouloit croire coupable, dit à ses amis qu'il y alloit de son interêt, qu'on le punît sans trop examiner la chose, puisque ce malheureux pourroit bien continuer de l'accuser dans la pensée, qu'ayant un complice de cette consequence, cela feroit differer son supplice. Voilà toutes les raisons qu'elle donna pour couvrir le refus qu'elle faisoit de faire garder les formes de la Justice, mais dans le fonds c'est qu'elle aprehendoit, que si l'Amiral se trouvoit coupable, cela ne retardât la conclusion de la paix, qu'elle faisoit ménager avec le Prince de Condé. Or elle s'imaginoit qu'étant prisonnier, comme il l'étoit, il se relâcheroit de beaucoup de choses pour obtenir la liberté; que d'un autre côté la Maison de Guise ayant perdu ce qui lui donnoit son principal lustre, elle n'oseroit plus s'opposer à son autorité, qu'elle prétendoit établir par ce traité. Ainsi cette habile femme n'ayant aucun égard à la Lettre ci-dessus, non plus qu'à deux autres, que l'Amiral lui écrivit encore sur le même sujet, elle commanda au Parlement de passer outre au jugement du procés; desorte qu'aprés avoir fait tenailler le malheureux Poltrot aux mamelles, & verser du plomb fondu dans ses plaïes, il le condamna à être tiré à quatre chevaux. Pendant qu'il demeura en prison, il ne tint pas deux jours de suite un même langage, mais quand il fut prêt de subir son dernier jugement, il accusa derechef l'Amiral, ce qui fit croire dans le monde, qu'il faloit qu'il en fût quelque chose. Cependant si j'en crois un Manuscrit de ce temps-là que j'ai vû, ce fut à la suscitation de la Reine mere, laquelle crut par là que l'Amiral seroit obligé de filer doux avec elle, de peur qu'elle ne l'abandonnât à la ri-

gueur des loix, qu'il auroit bien meritées, s'il eût été veritablement capable de ce mauvais coup. Je ne donne pas ici ce Manuscrit comme une piece, qui doive détruire tout ce qu'on lit dans l'Histoire, mais j'ai crû que je devois raporter tout ce qui est venu à ma connoissance, & en laisser aprés cela le jugement au lecteur.

L'Amiral qui étoit toûjours en Normandie, sçachant ce qui se passoit, crut être obligé de se disculper envers le public par un écrit qu'il adressa à la Reine mere, & dont il envoia des copies non-seulement dans tout le Roiaume, mais encore chez les étrangers. Car comme ils avoient pour lui une estime toute particuliere, & que cela étoit capable de la leur faire perdre, il ne voioit pas qu'il pût prendre trop de mesures pour la conserver. Je ne sçaurois dire quel effet cet écrit fit sur les esprits, & si l'on en croit nôtre Histoire, il ne fut pas grand en France. Cependant contre la pensée de la Reine mere, qui croioit l'avoir obligé à se mettre sous sa protection, il refusa la paix, qu'elle vouloit faire, priant le Prince de Condé de faire la même chose, à moins qu'il n'obtint des conditions favorables pour leur Religion. Car c'étoit toûjours cela qui marchoit le premier chez lui, & quelque propositions avantageuses qu'on lui fit d'ailleurs, il n'y avoit aucun égard. Il eût été à souhaiter que le Prince de Condé eût suivi cet exemple, mais s'il stipuloit quelquefois l'interêt des Reformés, c'est qu'il voioit bien qu'il en seroit abandonné, s'il eusoit autrement. A cela prés, il n'en parloit gueres. C'est pourquoi aprés les moindres obstacles, il se relâchoit facilement, pourvû qu'il trouvât son compte d'un autre côté. Ainsi malgré les remontrances de l'Amiral, il conclut le traité, par

par lequel, au lieu de permettre l'exercice libre de la Religion dans tout le Roiaume, comme il étoit permis par l'édit precedent, on défendit d'avoir des prêches, si-non aux hauts Justiciers, où pourroient dorénavant s'assembler les Reformés. Par ce moien il y en eût quantité qu'il falut abandonner, ce qui fit perdre au Prince de Condé la confiance qu'on avoit en lui. Au contraire celle qu'on avoit dans l'Amiral augmenta infiniment, car il n'eut pas plutôt apris un traité si desavantageux, qu'il se rendit auprés du Prince, à qui il remontra la faute qu'il faisoit de se contenter de si peu de chose, pendant qu'il étoit en état de tout esperer. Mais tout ce qu'il lui put dire ne fit pas plus d'effet, que ce qu'il lui avoit écrit, & ce Prince étoit si las de faire la guerre, que s'il n'eût eu quelques mesures à garder, il se seroit encore contenté de moins.

L'Amiral ayant donc souscrit malgré lui à un traité si desavantageux, il prit soin de caresser la Noblesse, afin que s'il venoit encore à en avoir besoin, elle fut prête à monter à cheval. La Reine mere ne trouva pas bon tant de précaution, & s'en plaignit au Prince de Condé, qu'elle tâchoit de diviser avec lui, par toutes sortes de moiens; mais ce Prince lui fit réponse qu'elle ne devoit imputer sa reconnoissance à autre chose, qu'à un desir de s'aquiter des obligations qu'il avoit à cette Noblesse, & que c'étoit le moins qu'il pouvoit faire pour des gens, qui avoient quité maison, femmes & enfans, pour lui venir rendre service. La Reine mere n'avoit pas esperé une telle réponse de ce Prince, à qui elle tâchoit tous les jours de faire accroire, que la creance que les Reformés avoient dans l'Amiral, étoit à son préjudice; mais lui qui voioit bien à quel dessein elle lui tenoit ce discours, se donna bien de garde

de mordre à l'hameçon. Cependant comme il étoit de l'humeur du Roi de Navarre son frere, c'est-à-dire qu'il ne haïssoit pas le beau sexe, elle se servit de la même ruse, dont elle s'étoit servie auprés de lui, pour penetrer son secret. Elle lui aposta les plus belles filles du Roiaume, qui feignant d'avoir de la complaisance pour lui, l'engagerent à en avoir tant pour elles, qu'il s'oublia pour ainsi dire soi-même. Il arriva d'ailleurs que sa femme vînt à mourir; & comme on pouvoit croire que c'étoit elle qui entretenoit l'union qui étoit entre son mari, & l'Amiral, à cause de la parenté qu'elle avoit avec lui, la Reine fonda de grandes esperances sur cette mort, qui s'en allerent pourtant en fumée. Car quoi que ce Prince donnât tête baissée dans les filets amoureux qu'elle lui tendoit, il conserva toûjours avec l'Amiral l'intelligence qui étoit necessaire pour le bien de l'un & de l'autre.

La Reine mere n'ayant pû venir à-bout de ses desseins par ce moien, en mit un autre en usage, pour ôter au Prince un ami comme étoit l'Amiral. Elle suscita la veuve & les parens du Duc de Guise, qui s'étant venus jetter à ses piés, lui demanderent justice de l'assassinat commis en sa personne. Elle leur fit réponse, pour faire accroire au public, qu'elle n'avoit point de part dans leurs plaintes, que la justice avoit été renduë aussi rigoureusement qu'ils la pouvoient desirer, & qu'elle ne concevoit pas dequoi ils se plaignoient. C'étoit pour leur donner matiere de s'expliquer mieux; aussi le firent-ils en termes fort intelligibles, sçavoir que l'Amiral ayant été chargé par le testament de mort de Poltrot, il étoit juste qu'il se justifiât de cette accusation, si-non qu'il subît la peine qui étoit dûë à un si grand crime. La Reine feignit d'excuser l'Amiral, mais elle fit dire sous main à la Duchesse, qu'elle eût à s'adresser au Par-

Parlement. Elle lui presenta donc une requête sur laquelle le Parlement ayant deliberé, les plus sages furent d'avis d'imposer silence à la Duchesse, disant, que si l'on soufroit une procedure, comme celle-là, c'étoit replonger le Roiaume dans de nouveaux troubles. Cependant la Reine ayant fait dire à plusieurs qu'elle ne seroit pas fâchée qu'on remuât cette affaire, il fut donné un Arrêt, par lequel il étoit dit, qu'il se purgeroit de cette accusation dans un temps prefix, si-non que le Procureur General informeroit contre lui. Elle pretendoit par-là qu'il seroit obligé de recourir à elle, & qu'elle lui feroit la loi, comme il lui plairoit: mais au lieu de faire sa volonté, il s'en unit plus étroitement avec le Prince de Condé, à qui il fit voir que tout ce procedé n'étoit que pour les broüiller ensemble. Le Prince en étant persuadé aussi-bien que lui, ils presenterent un placet au Roi, par lequel l'Amiral lui remontroit que tout ce qu'avoit dit Poltrot n'étoit pas capable de le charger, puisque si l'on vouloit que sa déposition pût faire quelque chose contre lui, il faloit le tenir en prison jusques à ce qu'il pût lui être confronté: que la precipitation que l'on avoit euë à le faire mourir supposoit qu'on avoit eu peur qu'il ne se retractât, ce qui seroit arrivé indubitablement, puis qu'il n'avoit dit sans doute que ce qu'on lui avoit fait dire: que tout le monde se doutoit bien comment cela étoit arrivé, qu'on lui avoit promis peut-être de lui pardonner, ce qui étoit vrai-semblable de croire, puis que d'abord qu'on s'étoit saisi de sa personne, il avoit tenu un langage bien different, sçavoir qu'il n'avoit fait son coup que par une inspiration Divine, dont bien-loin de se repentir, il feroit encore la même chose, si c'étoit à recommencer: qu'au reste la procedure qu'on faisoit maintenant contre lui, faisoit voir qu'il avoit des ennemis puis-

sans, que ce n'étoit pas une chose bien dificile á croire, qu'ils n'eussent pris dés ce temps-là leurs mesures pour l'accabler : qu'il étoit inouï, qu'au prejudice d'un traité, qui couvroit tout ce qui s'étoit pû faire pendant la guerre, on souffrît que le Parlement prît connoissance d'un crime, qui ne subsistoit que dans l'imagination de ceux qui lui portoient envie ; que si l'on rendoit ainsi ce traité inutile à son égard, il faloit donc faire la même chose à l'égard du défunt, c'est-à-dire faire le procés à sa memoire, pour raison du meurtre de Vassi, qui avoit été comme le signal de la guerre civile, & par consequent la cause de la mort de plus de trente mille hommes. Cependant qu'on vouloit bien ensevelir dans le silence tant d'actions criminelles, & se ressouvenir seulement d'une imaginaire ; comme si le traité pouvoit être favorable à l'un, & inutile à l'autre : que si l'on permettoit à la Duchesse d'informer contre lui, il demandoit aussi la permission d'informer contre le Duc, qu'il ne lui seroit pas dificile de faire voir qu'il avoit été le boutefeu de la guerre civile, qu'il s'étoit emparé de la personne du Roi, & de celle de la Reine sa mere, les tenant tous deux dans une si étroite captivité, que cette Princesse avoit été obligée de reclamer le secours du Prince de Condé, & le sien.

Cette remontrance étoit sans replique ; & aprés tout, il étoit évident qu'y ayant un article dans le traité, par lequel tout ce qui avoit été fait pendant la guerre, devoit être censé comme non avenu, c'étoit une espece de persecution que cette nouvelle procedure. Aussi viens je de dire ce qui en étoit cause, & la Duchesse n'auroit jamais osé l'entreprendre d'elle-même, si elle n'y eût été poussée. Cependant la Reine

mere

mere voiant que tout ce qu'elle pouroit faire n'obligeroit jamais l'Amiral de se jetter comme elle pensoit entre ses bras, elle en arrêta le cours par un Arrêt du Conseil, qui défendit au Parlement de prendre connoissance de cette affaire, se la reservant pour lui. Il étoit aussi ordonné à la Duchesse de se desister de son accusation; mais au lieu que cet Arrêt satisfit pas une des parties, ils s'en offenserent tous deux; la Duchesse trouva mauvais de ce qu'aprés l'avoir poussée à faire sa plainte, on vouloit qu'elle en demeurât là. L'Amiral de ce que cette affaire, qui devoit être assoupie par tant de raisons pouroit se reveiller toutefois & quantes que ses ennemis auroient assez de credit pour lui faire piece. Et de fait cela se justifioit assez par la clause portée par l'Arrêt. Aussi tantôt la Duchesse de Guise, & tantôt son fils, donnerent de nouvelles requêtes au Roi, selon qu'ils crurent le temps favorable, jusques à ce qu'enfin le Roi leur imposa silence. Nous en dirons un mot ci-aprés, & il est bon auparavant de raporter ce qui préceda ce commandement. La paix étant faite, ainsi que je viens de dire, on songea à chasser les Anglois, qui tenoient le Havre; & comme l'Amiral sçavoit que c'étoit à lui principalement qu'on imputoit de l'avoir livré aux Anglois, il s'offrit de le reprendre. La Reine mere qui avoit trouvé moien de s'attribuer toute l'autorité, par les plaisirs qu'elle procuroit au Prince de Condé, ne le refusa point, ni aussi ne le prit point au mot; & lui disant de lui donner par écrit, ce qu'il jugeoit le plus à propos de faire pour cette expedition, elle l'envoia au Maréchal de Brissac, Gouverneur de Picardie, qui en fut chargé. C'étoit un homme qui en étoit capable, & il avoit fait paroitre tant de conduite & d'experience

pendanr qu'il avoit été en Piémont, que c'eût été nier la verité, que de douter qu'il ne s'en aquitât comme il faut. Toutefois comme l'action étoit trop glorieuse, pour lui en laisser l'honneur, le Connétable, tout vieux qu'il étoit, s'y achémina. Mille gens en furent ravis pour y pouvoir aller, ce qu'ils auroient eu de la peine à faire, si Brissac y fût demeuré chargé des ordres de la Cour. L'Amiral fut de ceux-là, avec Andelot son frere, & ils s'y comporterent tous deux si bravement aussi-bien que tout les Reformés, qui avoient de la peine à obeïr à d'autres qu'à eux, qu'on vit bien que si on les contentoit sur le fait de la religion, ils seroient toûjours les ennemis les plus redoutables, qu'auroient ceux qui portoient envie à la Couronne. Avec leur secours, & celui de mille autres braves gens, qui s'étoient rendus pareillement à ce siege, enfin le Connétable s'étant rendu maitre de la place, le Comte de Warvic en sortit avec douze cens hommes, qui étoit le reste de quatre mille qu'il avoit eus de garnison. Encore ces douze cens n'en valoient pas cinquante, étant la plûpart accablés de fatigues, & qui plus est quelques uns ayant la peste, de la quelle maladie la plûpart de leurs compagnons étoient morts. La Reine, d'Angleterre sçachant leur misere, avoit fait embarquer de nouvelles troupes pour les relever; mais ce secours arriva vingt quatre heures trop tard, desorte que l'Amiral Clinton, qui voioit qu'il n'y avoit plus rien à faire, prit le parti de courre la mer, cherchant quelques-uns de nos vaisseaux sur qui se vanger. Le Roi en avoit mis dix ou douze sur pié pour favoriser ce siege, mais comme ils n'étoient pas capables de resister à Clinton, ils se cacherent dans nos ports, ce qui fut cause que toute sa colere s'évapora, sans qu'il lui pût faire du mal. Cela fâcha

cha fort la Reine d'Angleterre, qui avoit fait beaucoup de dépense pour mettre son armée navale en mer; & se plaignant à un des siens, de ce qu'aprés avoir assisté l'Amiral, & les Reformés, ils ne devoient pas du moins venir insulter ses gens avec les autres; voilà, ajoûta-t-elle, dequoi me rendre sage l'avenir, & s'ils ont jamais besoin de moi, je sçaurai bien ce que j'aurai affaire. Ces paroles étant raportées à l'Amiral; Il ne faut pas s'en étonner répondit-il, c'est le premier effet de son resentiment, mais je gagerois bien, qu'elle n'a pas tenu le même langage une heure aprés. En effet on sût que sa colere étant passée, elle dit que le Roi étoit heureux d'avoir de tels sujets, c'est-à-dire qui faisoient marcher le service de Dieu devant toutes choses, puis aprés le sien.

Un peu devant que l'on allât au siege du Haure, l'Amiral qui voioit que le Prince de Condé étoit d'un temperament à ne se pouvoir passer de femmes, lui avoit tellement remontré qu'il offensoit Dieu, & perdoit sa fortune, qu'il lui avoit fait épouser la sœur du Duc de Longueville. Mais voiant que nonobstant cela, il faisoit mille nouvelles amourettes, & continuoit les anciennes, il lui dit nettement, que Dieu le puniroit s'il n'y prenoit garde, & prenant un ton de pere sans s'éloigner neanmoins de ce qu'il lui devoit, il lui fit promettre de tenir une autre conduite. Ce fut une parole qu'il eut bien de la peine à garder, mais enfin il lui portoit, pour ainsi dire, tant de respect, qu'il tacha depuis de se cacher de lui.

Quoi que le Roi semblât avoir imposé silence à la Duchesse de Guise, & à ses enfans, la Reine mere qui leur avoit promis en secret toute sorte de protection, lui permettoit de temps en temps de presenter de nouvelles requêtes, afin de faire voir à l'Amiral, que s'il vouloit être en repos, il faloit qu'il s'attachât à elle. Mais outre qu'il n'étoit pas

d'humeur à faire les choses par force, il y trouvoit si peu de sureté pour lui, & pour son parti, qu'il n'en fit pas davantage. Le Prince de Condé, qui voioit bien que cela s'adressoit à lui, c'est-à-dire, qu'on tâchoit de lui débaucher le meilleur de ses amis, en fit grand bruit, & prenant pretente que toutes les plaintes de la Duchesse de Guise, ne tendoient qu'à rallumer la guerre, il signifia à la Reine mere, que si elle ne les empêchoit, il prendroit le parti de l'Amiral envers, & contre tous. Le Maréchal de Montmorenci, qui avoit été remis dans son Gouvernement de Paris, en dit autant; & comme la Reine mere vit qu'elle n'y trouveroit pas son compte, elle fit donner un nouvel Arrêt du Conseil, par lequel il fut défendu à la Duchesse, & à ses enfans, de faire aucune poursuite de trois ans. C'étoit toûjours laisser une queuë à cette affaire, ce qui ne plûpas à la plû part, qui voioient que cela ne pouvoit enfanter que des troubles funestes à l'État. Mais cette Princesse, qui n'étoit pas seulement Italienne d'origine; mais encore d'inclination, n'en fit qu'à sa tête, jusques à ce que le Roi son fils ētant devenu majeur, assoupit ces procedures, mais non pas la querelle, qui produisit à la fin cette malheureuse journée de St. Berthelemi, où il fut plus répandu de sang, qu'il ne s'en étoit répandu en douze des plus cruelles batailles.

Cependant l'état étoit gouverné par la Reine mere, par le Prince de Condé, & par le Connétable; & comme ils avoient tous trois leurs desseins à part, les choses n'en allerent pas mieux. On ne laissa pas neanmoins de faire la paix avec la Reine d'Angleterre, ce qui ne laissant plus de matiere aux braves d'emploier leur courage, l'Amiral s'adonna entierement à donner des leçons aux Ministres, & aux Eglises. On voit encore

plu-

plusieurs Lettres de lui, par les quelles il les avertit d'observer les commandemens de Dieu, de bien vivre les uns avec les autres, même avec les Cotholiques Romains, disant que ce n'étoit pas par le glaive qu'ils devoient pretendre de les convertir, mais par une vie sans reproche: que s'ils étoient veritablement Reformés, ils ne se devoient pas contenter de porter ce nom, mais faire voir qu'ils l'étoient effectivement. Il leur disoit mille choses semblables, & ne finissoit jamais qu'en les priant de ne le pas oublier dans leurs prieres. Mais il n'étoit pas necessaire de les en avertir, & sa vie leur étoit trop chere, pour ne pas prier Dieu tous les jours de la lui vouloir conserver.

Il n'étoit pas ainsi considerable seulement à ceux de sa nation, mais encore aux étrangers, & même aux Princes. Le Duc de Saxe en rendit témoignage par une cuirasse, & par six beaux chevaux qu'il lui envoia, lui en désignant un entr'autres, dont il le prioit de se servir, lui mandant qu'il le croioit le premier cheval du monde pour une bataille, & qu'il avoit crû le devoir offrir au premier Capitaine du siecle. Cependant cette reputation n'étoit pas fondée sur les grands succés qu'il avoit eus en sa vie, au contraire il avoit presque toûjours été malheureux; mais comme c'est principalement, lorsque la fortune tourne le dos, que le merite d'un homme éclate davantage, on en avoit tant remarqué en lui, qu'on s'étoit laissé prevenir, qu'il y en avoit peu qui étoient capables de faire ce qu'il avoit fait. Mais ce qui le distinguoit particulierement de tous les autres, étoit un grand desinteressement, qui le rendoit incapable de songer à sa fortune. La Reine en avoit fait l'épreuve plusieurs fois, & elle lui avoit offert des sommes immenses, & toutes sor-

tes d'établissemens, moiennant qu'il voulût condescendre à ses volontés. Elle l'en avoit même un jour pressé elle-même, sur quoi se voiant obligé de répondre, tout ce que vous m'offrez, Madame, lui dit-il, ne me rendra pas plus riche, le Roi vôtre mari m'a fait tout autant de bien qu'une personne de ma qualité en doit pretendre, & si je n'en étois pas content, il faudroit que je fusse insatiable. Comme j'en ai toute la reconnoissance possible, ajoûta-t-il, Vôtre Majesté doit être persuadée que je lui en donnerai toutes les marques imaginables. Cependant elle peut gaigner avec les mêmes presens qu'elle m'offre, des gens qui ne sont pas si fort à elle, & quand je les receurois de sa main, je n'y serois pas assurément, plus que j'y suis.

C'est ainsi qu'il méprisoit tout ce que les autres ont accoutumé d'estimer. Ainsi la Reine mere étoit bien empêchée par où le prendre, ce qui lui faisoit dire quelquefois, qu'il étoit plus difficile lui seul à gouverner, que tout le reste du Roiaume. Mais il ne faloit pas s'en étonner, il avoit pour suspect toutes les caresses qu'elle lui faisoit, & comme à proprement parler, elle n'avoit de la Religion, qu'en tant que la Politique l'obligeoit d'en avoir, il la voioit pancher le plus souvent du côté des Catholiques-Romains, parce que leur nombre étoit toûjours le plus grand. Cependant quoi que son parti semblât respirer en quelque façon à l'abri du dernier Edit, on y donnoit atteinte en plusieurs endroits du Roiaume, sans que l'autorité du Roi pût retenir les factieux. Et de fait, on commença à faire des ligues ponr la conservation de la Religion Romaine, & l'on ne se mit gueres en peine si le Roi les autoriseroit. Ce fut en Languedoc où des nouveautés si dangereuses

commencerent d'éclater ; dont l'Amiral porta ses plaintes au Roi, & à la Reine mere, voiant bien que c'étoit le grand chemin pour rejetter le Roiaume dans les troubles, dont il ne faisoit que de sortir. Les autres personnes de consideration du parti voiant bien la même chose, lui conseilloient de prendre des mesures pour n'être pas surpris. Sa femme même le conjuroit au nom de ses enfans, & de l'amitié qu'il avoit toûjours euë pour elle, de prévenir les malheurs qu'elle voioit pendre sur sa tête ; mais tout ce qu'il répondit aux uns, & aux autres, fut qu'ils pouvoient avoir raison, mais qu'il ne faloit pas aussi sur des craintes, qui pouvoient être mal fondées, être cause d'une infinité de desordres.

Il faloit certes qu'il eût une grande aprehension de les voir renaître, marque indubitable qu'il n'avoit jamais entrepris la guerre qu'à l'extrémité, puis que mille choses étant encore arrivées, on ne vit pas qu'il s'en remuât d'avantage. La plus forte de toutes fut celle-ci, & qui étoit cependant un presage assuré, qu'on ne le laisseroit gueres en repos. J'ai dit ci-dessus que le Pape avoit indiqué un Concile, sans avoir beaucoup d'envie de le tenir, toutefois, voiant qu'on le menaçoit toûjours en France d'en faire un National, il le fit assembler à Trente sur les frontieres d'Italie, afin que les Reformés n'eussent pas sureté d'y venir. C'étoit quelque chose d'étonnant aprés les promesses qu'il avoit faites de l'indiquer en un Lieu, qui ne leur fût pas suspect ; mais comme il n'avoit pas dessein que les suffrages y fussent libres, il se donna bien de garde de tenir sa parole. Les Reformés voiant cela, s'abstinrent d'y envoier, quoi qu'ils eussent été bien-aises d'exposer leurs raisons, & de faire voir à des juges sans passion, qu'ils n'étoient pas heretiques, comme on les

vouloit faire passer ; mais le Pape n'ayant pas voulu leur rendre cette justice, par les raisons qui sont specifiées bien au long, dans les historiens même de sa Religion, qui ont écrit tout ce qui se passa dans cette assemblée, ils y furent condamnés, & leur doctrine rejettée comme contraire à la foi Ortodoxe. Une partie des Catholiques-Romains se soûmit à ce Concile, comme s'il se fût tenu dans les formes, & cela se fit par l'ambition des Princes, & sur tout du Roi d'Espagne, qui ayant affaire du Pape, voulut lui donner ce contentement. L'autre ne le voulut pas recevoir, du moins en beaucoup de choses, & la France fut de ce nombre, pretendant qu'il y avoit beaucoup d'articles, qui étoient contraires aux privileges de l'Eglise Gallicane. C'est ainsi que la plûpart des Princes font marcher leurs interêts devant la Religion, & je laisse à juger s'il étoit vrai que le Pape fût le Chef de l'Eglise, comme il le pretend, & comme d'autres le pretendent aussi, si l'on pouroit lui attribuer une autorité absolue en une chose, & la lui nier en d'autres. Quoi qu'il en soit, les Princes qui avoient reçû le Concile n'étant pas contens que la France se distinguât des autres Etats, envoierent au Roi des deputés pour le prïer, qu'en execution de ce qui y avoit été resolu, il lui plût exterminer tous les Reformés. Cette proposition fut fort secrete, & tant du côte de la Cour, que des deputés, on cacha soigneusement ce qui se negocioit. Cependant l'Amiral, qui avoit de bons espions en campagne, pénétra le secret, & ne se croiant plus en sureté, non-seulement il fit beaucoup de bruit, mais il tâcha encore de rallier tous ses amis. Le Prince de Condé en fit autant de son côté ; & comme la Reine mere avoit peur de ne pas trouver son compte, si la guerre recommençoit, elle renvoia

voia les deputés sans leur rendre de réponse positive. Cela déplut à Philipes II. Roi d'Espagne, qui eut été bien-aise de mettre le nez dans les affaires de France, & ayant sû que c'étoit l'Amiral qui en étoit cause, il demanda à un Seigneur de sa Cour, qui avoit accompagné l'Empereur son pere, lors qu'il avoit passé dans le Roiaume, pour aller chatier les Gandois, quel homme c'étoit donc que cet Admiral. A quoi l'autre répondit, que c'étoit un homme dont la Religion lui devoit être beaucoup agreable, quoi qu'il ne la voulût pas soufrir dans ses Etats, puisque si cela n'étoit point il n'auroit pas un moment de repos, sa Majesté n'ayant point de plus mortel ennemi que lui. Il lui disoit la verité; & soit qu'il eût une antipatie naturelle pour les Espagnols, on qu'il portât plus haut que personne la gloire de sa nation, on lui avoit oüi dire plusieurs fois, qui s'il étoit à la place du Roi, il ne voudroit pas endurer, comme il faisoit, qu'ils voulussent tirer au bâton avec lui, chose qu'il disoit à propos, à cause quils avoient disputé la preseance à son Ambassadeur au Concile. Il ajoûtoit aussi-bien souvent, qu'il sçavoit un moien indubitable pour les mortifier, mais il eût falu pour cela qu'on se fût fié à lui, ce qu'on n'avoit garde de faire.

Cependant quoi qu'il ne fût pas aimé, sur tout de la Reine mere qui l'aprehendoit, son credit ne laissa pas d'éclatter dans une affaire d'importance, & où il y alloit aussi de son honneur. Il y avoit à Paris un habile Avocat nomme Charles Du Moulin, fameux par plusieurs plaidoiés qu'il avoit faits sur toutes sortes de matieres, & par plusieurs livres de Droit qu'il avoit composés. La plûpart des grands Seigneurs prenoient son Conseil dans leurs affaires, & l'Amiral lui donnoit pension, pour prendre garde aux siennes.

nes. Or comme il étoit persuadé de son habileté, & de son sçavoir, il le pria de lui dire de bonne foi, & tous sentimens de Religion à part, car du Moulin étoit Catholique-Romain, si le Concile de Trente se pouvoit soûtenir quant à la forme. Sur quoi Du Moulin ayant parlé à cœur ouvert, & fait voir mille absurdités, que d'ailleurs il étoit contraire à l'usage du Roiaume, sans quoi on ne recevoit jamais de Concile, il le pria de rediger par écrit ce qu'il lui avoit dit. Du Moulin s'en fit un peu prier, mais n'ayant pû à la fin le lui refuser, & même de le faire mettre sous la presse, les ennemis de l'Amiral, qui sçavoient que cela venoit par son canal, & qui neanmoins ne s'en osoient prendre à lui, firent decreter contre du Moulin, sous pretexte de Religion : même pour lui faire plus grand afront, ils se firent arrêter, comme il montoit les degrés du Palais, ce qui pensa causer un grand desordre. Car les autres Avocats ne pouvant soufrir qu'on traînât ainsi leur confrere, & encore celui qui faisoit honneur à la profession, susciterent les clers decouvrir aprés, & ils auroient joüé un mauvais tour aux archers, s'il y avoit eu bien loin de là à la Conciergerie ; mais y ayant logé leur prisonnier, ils se mirent en sureté par la fuite. l'Amiral étant averti de cet accident, envoia visiter aussi-tôt Du Moulin, & lui dire qu'il n'eût rien à craindre, & qu'il faisoit son affaire de la sienne. En effet, allant du même pas au Louvre, il pria la Reine mere de faire reflexion qu'elle se faisoit plus de tort qu'à personne, de maltraiter ainsi un homme de merite : que c'étoit bien loin de le recompenser d'avoir pris les interêts du Roiaume, comme il avoit fait ; & comme il alloit enfiler un long dis-

cours, pour prouver ce qu'il venoit de dire, la Reine mere l'interompit, lui disant que cela ne la regardoit point; mais le Parlement, qui avoit decreté contre lui. Cette réponse étoit pour alonger la chose, & lui donner par consequent plus de chagrin, mais lui sans s'étonner, pardonnés moi Madame, reprit-il, c'est moins l'affaire du Parlement, que celle de Vôtre Majesté, & elle me permettra de lui dire, que s'il est capable de faire une injustice, elle ne le doit pas soufrir: qu'elle fasse examiner la chose, & elle verra si je lui dis rien que de veritable. La Reine mere, qui ne vouloit pas le pousser à-bout, lui demanda, s'il seroit caution de ce qu'il lui disoit, surquoi lui ayant répondu, qu'il ne lui auroit pas parlé, comme il avoit fait, à moins que d'être assuré de la chose, elle donna ordre qu'on fit sortir Du Moulin de prison.

Quoi que ce ne fût rien que tout cela, c'étoit neanmoins une marque que les esprits s'envenimoient les uns contre les autres, & qu'ils éclateroient à la premiere occasion. Aussi faisoient-ils tout leur possible, tant d'un côté que d'autre, pour aquerir des creatures, & il ne faut pas trouver étrange, qu'ils fussent ainsi divisés, puisque la Religion & l'ambition faisoient tous leurs differens; deux choses qui ont accoutumé de broüiller le pere avec le fils, & à plus forte raison des personnes indifferentes, ou du moins qui ne se touchoient que de si loin, qu'à peine étoient ils parens. Quand je parle ainsi, on voit bien que c'est du Prince de Condé, & non pas de l'Amiral, quoi que c'étoit de celui-ci, que je parlois tout maintenant. Mais comme l'autre étoit le Chef, tout ce que la Reine faisoit à l'Amiral, le Prince le prenoit pour lui; desorte que, pour

dire

dire les choses, comme elles sont, qui offensoit l'un offensoit l'autre, & rien n'étoit capable de les diviser. Or pour apprendre au lecteur, pourquoi la Reine mere, aprés avoir eu tantôt le Roi de Navarre, & tantôt les Guises pour ennemis, avoit maintenant de la haine pour celui-ci, il suffira que je die que c'étoit par un défaut de son naturel, qui la portoit à haïr tous ceux qui aspiroient à partager l'autorité avec elle. Et comme c'étoit un usage en France, que pendant la minorité des Rois, les Princes du sang eussent la meilleure part au Gouvernement, ce Prince conseillé par l'Amiral, qui pretendoit avancer par là les affaires de la Religion, vouloit joüir des prerogatives, qui étoient dûës à sa naissance. Comme ce different ne pouvoit être terminé au contentement de l'un & de l'autre, tous ceux qui s'en méloient y perdoient leur temps. Mais enfin la Reine mere, pour gagner un an d'avance, fit déclarer le Roi majeur, dés qu'il eut sa treiziéme année accomplie, voulant, que puisque par les déclarations, il étoit reglé que les Rois étoient majeurs à quatorze ans, c'étoit assez d'être dans le commencement de cette année. Le Prince de Condé à qui cela alloit ôter une partie de son autorité, s'y opposa sous main; & comme il avoit des amis dans le parlement de Paris, qui devoit enregitrer l'édit de la majorité, le premier President lui donna parole, qu'il ne le passeroit pas. La Reine mere en ayant avis, fit un voiage en Normandie, resoluë de le faire verifier au Parlement de Roüen; & comme ce parlement étoit ravi, qu'on lui fit un honneur qui n'apartenoit qu' à l'autre, il se devoüa entierement aux volontés de la Reine. C'étoit de quoi mettre ces deux Parlemens aux mains l'un

l'un contre l'autre ; & comme dans la conjoncture où l'on étoit, il ne faloit rien pour armer les peuples les uns contre les autres, l'Amiral qui le vouloit éviter, à moins que d'une extrême necessité, conseilla au Prince de Condé d'avoir la complaisance pour la Reine mere ; lui faisant connoitre, qu'aussi-bien sa resistance ne lui serviroit de rien puis qu'elle avoit trouvé un Parlement, qui suppléoit au défaut de celui de Paris. Le Prince eut bien de la peine à se rendre à ces raisons, neanmoins n'ayant rien à dire contre, il chargea l'Amiral de negocier cette affaire, ce qu'il fit si adroitement que la Reine lui accordat un nouvel édit, en faveur des Reformés, moiennant que le Prince ne s'opposât point à son ambition. Cependant comme elle se sentoit outrée contre le Parlement de Paris, elle ne voulut pas que le Roi son fils y allât se faire déclarer majeur, & ce fut dans celui de Roüen, que se fit cette ceremonie. En quoi neanmoins le Prince de Condé s'abusa, car aprés avoir fait agir les amis qu'il avoit dans l'autre, ils ne lui surent pas bon gré de les avoir abandonnés, ce qui fut cause qu'ils chercherent à se raccommoder avec la Reine.

Le Prince de Condé avoit eu raison de vouloir retarder la majorité du Roi, car la chose ne fut pas plutôt faite ; que son credit diminüa de moitié. Il en fit ses plaintes à l'Amiral, comme s'il lui eût voulu dire, que c'étoit lui qui en étoit cause, surquoi celui-ci lui répondit, qu'il n'avoit pas tant perdu qu'il s'imaginoit, & que s'il vouloit encore le croire, il se rendroit si considerable, qu'il ne lui importeroit gueres, si le Roi seroit majeur, ou non ; que le conseil qu'il avoit à lui donner, étoit d'épouser avec chaleur l'intérêt des Reformés, à qui

nonobstant tant d'édits, on ne laissoit pas de faire violence dans beaucoup d'endroits du Roiaume : qu'il n'y avoit point de jour qu'on ne lui écrivît à ce sujet, mais qu'il ne lui en rompoit pas la tête toutes les fois, parce qu'il lui avoit dit souvent qu'il pouvoit parler lui-même à la Reine, quand cela arriveroit, ce qu'il faisoit quelquefois avec fruit, & quelquefois aussi avec plus de promesses, que d'effet : que cependant cette nonchalance, pour ainsi dire, qu'il avoit pour les affaires de la Religion, entraînoit deux consequences, qui lui étoient desavantageuses, l'une que les Reformés le croioient plus ambitieux, que zelé, l'autre que la Reine mere ne faisoit plus tant d'état de lui, croiant qu'un parti pour qui il avoit si peu de consideration, en auroit peu pour lui à son tour : que pour remedier à cela tout d'un coup, il lui donneroit un bon conseil, qu'il n'avoit qu'à se retirer de la Cour, sans faire semblant neanmoins d'être mécontent, prendre dorenavant plus de part dans les affaires des Reformés, porter leurs interêts avec chaleur, & enfin vivre d'une maniere, qu'il pût persuader le monde qu'il entroit autant de Religion dans son procedé, que de politique : qu'il ne s'amusoit point à lui demander pardon de lui parler avec tant de liberté, qu'au contraire il lui devroit sçavoir mauvais gré, s'il en usoit autrement ; qu'un veritable serviteur se reconnoissoit à la sincerité, & que tant qu'il vivroit il feroit la même chose. Ce conseil n'étoit gueres au goût du Prince, qui se plaisoit merveilleusement à la Cour, où quoi qu'il fût marié, il ne laissoit pas quelquefois de chercher dequoi contenter ses sens. Mais comme c'étoit encore une des raisons pour laquelle l'Amiral desiroit l'en éloigner, il lui recommença

tant

tant de fois ce qu'il venoit de lui dire, qu'à la fin il s'y resolut. Il s'en alla donc dans une maison qu'il avoit aquise nouvellement, mais d'une maniere toute particuliere; car au-lieu d'en avoir donné de l'argent, il en avoit été quite pour entretenir en particulier une belle Dame, qui pendant qu'il étoit veuf, en étoit devenue si folle, qu'elle avoit fait voir sa foiblesse aux yeux de toute la Cour. C'étoit la veuve du Maréchal de S. André; & comme ce Prince étoit de son côté d'un temperament fort sensible, l'Amiral avoit eu peur qu'il ne fit la folie de l'épouser. Car outre qu'elle étoit belle, elle étoit extrêmement riche, deux qualités qui étoient fort à son goût, & de l'une des quelles, il avoit même bon besoin, comme je crois dêja l'avoir dit. Quoi qu'il en soit, la crainte de l'Amiral étoit fondée sur ce qu'elle étoit extrêmement attachée à la Religion Romaine, & d'ailleurs grande amie de la Duchesse de Guise, & de ses enfans, & par consequent capable de tourner l'esprit du Prince, si elle venoit jamais à l'épouser. Ces raisons l'obligerent à l'en dissuader, & il ne trouva point de meilleur moien, que de lui faire part de quelques amourettes, que la Maréchalle avoit eûës dés qu'elle étoit fille, & qui n'avoient pourtant jamais été jusques au crime. Mais comme le Prince étoit delicat sur le fait de l'honneur, c'en fut assez pour lui faire rengainer quelques pourparlers qui s'étoient dêja faits de mariage. La Maréchalle en pensa mourir de douleur, & si elle eût sû que c'eût été l'Amiral, qui lui eût prêté cette charité, lui qu'elle n'aimoit dêja pas trop, pour avoir toûjours été dans des interêts contraires à son mari,

ç'au-

ç'auroit encore été toute autre chose. Quoi qu'il en soit, voiant qu'il n'y avoit plus de mariage à esperer avec lui, elle ne voulut pas pour cela renoncer à le voir, & étant devenuë tous les jours de plus en plus amoureuse, elle lui donna la terre, dont je viens de parler, moiennant ce que la bien-seance m'empêche de dire.

Le Prince de Condé s'en étant ainsi allé, l'Amiral ne demeura gueres à la Cour, & aprés avoir passé à Valeri, qui étoit le nom de cette maison du Prince, il se retira à Chastillon, où il fonda un College pour l'instruction de la jeunesse. Mais il fut bientôt retiré de sa solitude, par un accident qui arriva. Le Roi avec la Reine sa mere étoit sortie de Paris, sous pretexte de visiter toutes les Provinces, & cependant le Maréchal de Montmorenci, qui étoit rentré, comme j'ai dit, dans le Gouvernement de la ville, y commandoit avec une autorité presque aussi absoluë, que celle du Roi. Or il faut sçavoir que quelques Parisiens ayant en aversion les Reformés, leur avoient couru sus par plusieurs fois, ce qui avoit été cause qu'on leur avoit défendu de porter des armes à feu. Le même commandement avoit été fait aussi aux Reformés, & même le Roi l'avoit étendu indifferement à toutes sortes de personnes, afin que sous pretexte de quelque distinction, quelque malintentionné n'eût pas lieu de faire des siennes. Le Maréchal de Montmorenci tenoit la main à ce que cette défense fut exactement gardée. Cependant n'aimant nullement la Maison de Guise, il se servit de ce pretexte, pour lui faire pieces. Le Cardinal de Lorraine avoit été envoié à Trente pour assister au Concile, &

& comme il s'en revenoit, tous ses parens s'en furent au devant de lui, pour l'accompagner, quand il rentreroit dans Paris. Montmorenci sçavoit bien qu'il y avoit des gens, qui nonobstant la rigueur de la défense étoient privilegiés, & qu'il étoit de ce nombre; Mais voulant bien l'ignorer, il lui envoia dire de quitter ses pistolets, & de les faire quitter à ceux de sa suite. Le Cardinal qui étoit haut à la main, voiant bien à quelle intention il lui faisoit faire ce compliment, reçut assez mal celui qui en étoit chargé; & comme Montmorenci il tenoit à tout évenement une troupe de ses amis dans sa maison, il monta à cheval avec eux, & prit le chemin par où le Cardinal devoit venir. Le Cardinal, qui ne se doutoit point que cela dût aller si avant, entra cependant dans la ville, mais au moment qu'il s'y attendoit le moins, il vit paroitre Montmorenci, qui usant de son autorité, ou pour mieux dire de la force qu'il avoit en main, desarma quelques uns de ses gens, qui marchoient devant. La Cardinal ne pouvant plus alors ignorer son intention, prit le parti de s'enfuïr, depeur que pareille afront ne lui arrivât, & Montmorenci croiant en avoir assez fait, ne se mit pas en peine de le poursuivre. Une action comme celle-là, étoit trop sensible au Cardinal, pour qu'il ne recherchât pas de s'en ressentir; ainsi ayant mandé tous ses amis, l'hôtel de Guise se trouva bientôt si plein qu'il ne put contenir tous ceux qui arrrivoient de moment à autre. Montmorenci ne s'oublia pas de son côté, & ayant dépêché un courier à l'Amiral, il lui amena douze cent gentilshommes en deux fois vingt quatre heures. Paris voiant entrer tant de gens armés dans ses murailles, &

com-

commençant à craindre que cette querelle ne se terminât à son desavantage, fit diverses allées, & venuës, pour tâcher de l'accommoder. Mais Montmorenci tout fier du secours qu'il venoit de recevoir, jura qu'il sçauroit bien se faire obeïr par force, puisqu'on ne le vouloit point faire d'amitié ; & comme l'arrivée de l'Amiral lui amenoit à toute heure de nouvelles creatures, le Cardinal qui craignoit qu'il ne le vînt forcer jusques dans l'hôtel de Guise, fit agir quelques membres du parlement, qui enfin, aprés avoir tâché de sauver l'honneur du Cardinal, offrirent à Montmorenci de lui faire voir comment il avoit eu droit de porter des armes. L'Amiral, qui avoit peur que ce démêle ne fût capable de rallumer la guerre civile, & principalement en l'absence du Roi, & de la Reine mere, pendant laquelle personne n'avoit l'authorité de se faire obeïr, prit cette occasion aux cheveux pour terminer le different ; & ayant remontré à Montmorenci, qu'il devoit être content aprés de telles offres, les negociateurs s'en retournerent pour aller chercher ce qu'ils avoient promis de faire voir Et de fait, ils aporterent la copie de la permission que le Roi accordoit au Cardinal, surquoi il se pensa encore allumer querelle, Montmorenci voulant qu'on lui apportât l'original. Mais l'Amiral lui conseilla de ne pas former cette difficulté, & que puisque son dessein n'étoit que de se faire rendre l'obeïssance qui lui étoit dûë, le Cardinal ne pouvoit mieux la reconnoitre, qu'en se soûmettant comme il faisoit à faire un si grand pas : qu'il ne s'agissoit point ni de copie, ni d'original ; mais de matter seulement un Prince si glorieux. L'Amiral ne pouvoit parler plus juste ; & il ne faut point douter que ce ne fût un grand cha-

Digitized by Google

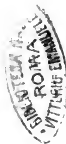
chagrin pour lui, que d'être obligé à cette déference; s'il eût donc pû s'en dispenser, il est à croire qu'il eût fait toutes choses pour cela, mais la necessité ne lui permettant pas de choisir, il eut cette mortification à la vûë d'une grande ville, où il croioit plutôt recevoir des acclamations, qu'un tel afront. Toute la Maison de Guise s'en ressentit, & le Duc d'Aumale parut autour de Paris avec un gros de Gentilshommes, nonobstant l'accommodement: surquoi le Maréchal de Montmorenci vouloit sortir à toute force; mais l'Amiral lui dit que tout l'avantage étant de son côté, il ne se devoit pas mettre en peine autrement de tout ce qu'il pouvoit faire, qu'il faloit le laisser morfondre, & qu'aprés cela il se retireroit. Montmorenci eut de la peine à goûter ces raisons, & il y avoit quelque aparence qu'il ne pourroit pas soufrir long-temps tant de bravades; mais sur le point qu'il étoit prêt de succomber à la tentation, le Roi leur envoia ordre à l'un & à l'autre de desarmer, à quoi ils furent obligés de se soûmettre.

L'Amiral sortit de Paris dés qu'il vit que son cousin n'avoit plus rien à craindre; & s'étant retiré chez lui, il n'y fut pas long-temps sans recevoir des avis secrets, que tout ce grand voiage du Roi, & de la Reine mere n'avoit pour but qu'une ligue offensive, & défensive, avec les Espagnols, pour exterminer les Reformés. Il ne sût d'abord s'il s'y devoit arrêter ou non, craignant qu'ils ne lui vinssent de quelque endroit suspect. Mais enfin lui étant reïterés de tous côtés, il crut que trop de confiance le pouvoit perdre, & qu'au contraire un peu de precaution ne pouvoit que lui être fort utile. Il confera donc avec le Prince de Condé, & les principaux de sa Religion, & ils tomberent tous d'accord de prendre les armes à la moindre étin-

celle qui paroîtroit. Ces avis n'étoient que trop veritables; & la Reine mere, qui avoit été défaite d'un puissant ennemi à la mort du Duc de Guise, ne voiant plus personne qui lui pût tenir tête que le Prince, & l'Amiral, se servoit du pretexte de la Religion pour les perdre. Le Roi d'Espagne y concouroit sous le même pretexte, mais en effet pour jetter de la division dans le Roiaume, aprés quoi il se flattoit de pouvoir venir à bout de mille grands desseins qu'il avoit conçûs, & dont il avoit herité de l'Empereur son pere. Quoi qu'il en soit, cette Princesse aiant conferé à Bayonne avec le Duc d'Albe, Capitaine de reputation de ce temps-là, & en qui Philipes avoit grande confiance, elle convoqua une assemblée à Moulins au retour de son voiage, où tous les Grands furent invités de se trouver, & où elle avoit dessein à ce qu'on croit de se saisir de la personne du Prince, & de celle de l'Amiral. Mais ils y furent si bien accompagnés, qu'elle n'osa rien entreprendre. Comme elle vit cela, bien-loin de faire paroitre sa méchante volonté, ce fut à eux & à leurs amis qu'elle fit le plus d'acueil; & leur voulant ôter toute sorte de soupçon, elle s'entremit d'accommoder le different, qui étoit entre l'Amiral, & la Maison de Guise, & celui du Cardinal de Lorraine, avec le Maréchal de Montmorenci. Elle prit pour pretexte, que cette assemblée s'étant faite particulierement, pour reformer les abus qui s'étoient glissés dans le Roiaume, difficilement en pourroit-on venir à bout, à moins que de commencer à réünir l'esprit des Grands, qui tant qu'ils seroient devisés entr'eux, entraîneroient indubitablement sa perte: que comme ils étoient les plus considerables, c'étoit à eux à montrer l'exemple aux autres; que le Roi le vouloit, & qu'elle les en conjuroit de tout son cœur.

Ce

Ce compliment ne plût pas à la Maison de Guise, qui croioit que ses differens avec l'Amiral étoient d'une nature à ne pouvoir jamais s'accommoder. Mais le Roi ayant dit à la Duchesse de Guise, & au Cardinal de Lorraine, qu'il n'y avoit point à hesiter, & qu'il le vouloit ainsi, ils s'embrasserent, mais avec un esprit tel, que le lecteur le peut imaginer. En effet, j'en ai dit assez ci-devant, pour faire voir la repugnance qu'y devoient avoir les Guises; & quant à l'Amiral, la sienne ne devoit pas être moindre, par les raisons que je vais deduire. L'année d'auparavant il avoit intercepté des Lettres d'un de ses Gentilshommes, qui écrivoit à une personne inconnuë, mais dont il étoit aisé de voir qu'il n'avoit caché le nom, que pour dérober la connoissance de ceux qui le faisoient agir, qu'il ne se mît pas en peine, & que devant qu'il fut peu l'Amiral auroit son affaire. Ces termes étoient assez intelligibles, pour aprendre ce que cet homme vouloit dire par là. Neanmoins l'Amiral ne pouvant soupçonner un Gentilhomme d'un si grand crime, & encore un qu'il avoit, pour ainsi dire, élevé, il le fit venir devant lui, lui demandant à lui-même de lui expliquer ce qu'il voioit. Celui-ci, qui s'appeloit Hambervilliers, se trouva fort surpris à cette demande, & prit d'abord le parti de lui nier qu'il eût jamais écrit cette Lettre: surquoi l'Amiral, sans s'échaufer aucunement, quoi qu'il sût que ce fut un mensonge, J'en suis bien-aise, lui dit-il, mais comme l'affaire m'est assez de consequence pour vouloir m'en éclaircir, je vous prie de prendre une plume, & de l'ancre, afin que par la confrontation des deux écritures, je voie si je me puis fier à ce que vous dites. Hambervilliers, dont le trouble croissoit de moment à autre, n'ayant pû se dispenser d'obeïr, écri-



vit une ligne ou deux, & quoi qu'il contrefît son écriture, l'Amiral n'eut pas besoin d'experts, pour reconnoitre que qui avoit fait l'une avoit fait l'autre. Il lui en dit son sentiment, étant toûjours dans la même assiette ; & l'autre se voiant convaincu, se jetta à ses piés implorant sa misericorde. Il y en auroit eu peu, qui lui auroient pardonné, mais pour lui il fit en même temps deux actions extrêmement genereuses, l'une qu'il lui dit de ne rien craindre, & qu'il lui pardonnoit, l'autre que faisant reflexion qu'il étoit Lorrain, & par consequent obligé de servir la Maison de Guise, à qui il imputoit cet attentat, il ne voulut pas seulement sçavoir qui lui avoit fait prendre une si indigne resolution. Il se contenta donc de le chasser, lui disant, qu'il fût redire à ceux qui l'avoient emploié, qu'il y avoit des voies plus honnêtes pour se défaire d'un homme, quand on lui vouloit du mal.

Une si grande moderation surprit dautant plus, qu'il y avoit peu de gens qui en fussent capables. Ses ennemis même furent obligés de l'admirer, en même temps qu'ils furent fort fâchés d'avoir manqué leur coup. Cependant tous ses amis, & sur tout ceux d'entre les Reformés, lui conseillerent de bien prendre garde à lui, avis qu'il crut être obligé de suivre, de sorte qu'il donna ordre à son Maître-d'hôtel de veiller à ce que personne n'approchât de son boire, & de son manger. Je veux dire à l'égard des étrangers, car pour ce qui est de ses domestiques, il ne croioit pas qu'il y eut encore un Hambervilliers au monde. Cependant il s'en trouvera encore un, devant qu'il soit peu, & je je ne serai pas long-temps sans en parler. Son accommodement s'étant fait, comme j'ai dit ci-dessus, le Roi lui fit expedier un arrêt du Conseil d'en-haut, par lequel il étoit déclaré innocent du meurtre commis en la personne du

Duc de Guise, avec défense à tous ses Parlemens de recevoir aucune plainte contre lui à cet égard, sa Majesté ordonnat à la Duchesse de Guise, & à tout les parens du défunt, de ne plus parler non-seulement de cette affaire, mais de vivre encore avec lui en bonne intelligence. C'est pourquoi s'il y avoit quelqu'un d'assez hardi pour y contrevenir, il déclaroit qu'il seroit traité d'abord comme criminel de leze Majesté, & perturbateur du repos public. Il ne pouvoit rien souhaiter de plus avantageux, & il y eut beaucoup de gens qui crurent par là, qu'il étoit mieux à la Cour qu'il n'avoit jamais été: mais ce n'étoit qu'un leure pour lui dérober la connoissance des desseins, qu'on avoit formés de le perdre; si-bien que tout habile qu'il étoit, il fut fâché d'avoir ajoûté foi si legerement aux avis, qu'on lui avoit donnés. Et certes la suite lui auroit encore fait croire qu'on ne l'avoit fait qu'à dessein de lui donner du soupçon, s'il ne se fut passé des choses dans les Provinces, qui lui firent voir qu'il ne faloit pas toûjours s'arrêter aux aparences. Quoi que les Reformés joüissent de l'exercice de leur Religion, par deux ou trois édits donnés l'un sur l'autre, on commença presque à les troubler par tout, & ils avoient beau rendre leurs plaintes, la Justice n'avoit point d'oreilles pour eux. Ils ne surent aprés cela faire autre chose, que de s'adresser à l'Amiral; & ce Seigneur en ayant parlé au Roi, & à la Reine mere, avec tout le respect qu'ils pouvoient attendre d'un sujet tres-affectionné, ils lui donnerent de belles paroles, mais qui furent suivies de si peu d'effet, qu'il reprit les soupçons qui l'avoient presque abandonné. Le Roi & la Reine mere firent tout ce qu'ils pûrent pour lui donner une impression plus avantageuse, jusques à faire pour lui des choses qu'il n'attendoit pas, & qui

auſſi ne lui étoient pas dûës. Cela parut particulierement, lors que le Prince de Condé ayant prié le Roi de tenir un de ſes enfans,& le Roi ayãt nommé l'Amiral pour être le parrein à ſa place, le Roi le fit manger ſeul à une table ſervie par les Officiers de ſa Maiſon, honneur qui ne ſe fait qu'aux Princes Souverains. L'Amiral qui ne vouloit point donner de jalouſie à perſonne, s'en excuſa, mais le Roi cherchant à l'abuſer par des aparences trompeuſes de diſtinction, lui fit réponſe, que puis qu'il repreſentoit ſa perſonne, il ne faiſoit rien de trop pour lui, qu'il avoit donc tort d'y trouver à redire. Il n'eut rien à repliquer aprés une telle réponſe; & cette ceremonie s'étant achevée avec une pompe toute extraordinaire, il parla de ſe retirer dans ſa maiſon, ſur ce que ſe plaignant tous les jours au Roi des mêmes choſes, dont il lui avoit déja parlé tant de fois, il n'en avoit pas plus de juſtice. Le Roi le flatta tant qu'il pût pour l'empêcher d'executer cette reſolution, eſperant qu'il ſe preſenteroit quelque occaſion favorable pour l'attraper. Sur ces entrefaites il vint avis en France que le Duc d'Albe avoit deſſein de paſſer d'Italie en Flandres, pour exterminer les Reformés, qui étoient dans ces Provinces. Car enfin il y étoit paſſé des Miniſtres, qui y avoient prêché la pureté de l'Evangile, & il eſt incroiable combien ils y avoient fait de progrés. Or ſe voiant à la veille d'être accablés par le Duc d'Albe, qui étoit un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, mais des plus cruels, & par conſequent des plus à craindre, ils dépêcherent un homme exprés à l'Amiral, pour le prier de leur vouloir envoier quelques Capitaines, & même de les vouloir aſſiſter de ſes conſeils. Il leur fit réponſe que pour l'un, il n'étoit pas en ſon pouvoir de le faire, n'ayant pas la liberté de diſpoſer ainſi de perſonne, mais que pour l'autre, il

feroit ravi de leur pouvoir rendre service, s'il obtenoit la permission du Roi: que cependant pour tâcher de les retirer du peril dont ils étoient menacés, il feroit voir au Roi l'avantage qui lui reviendroit, s'il les vouloit prendre en sa protection; qu'il souhaitoit qu'il le pût persuader, & que s'il étoit assez heureux pour le faire, & qu'il voulût se remettre sur lui du commandement de son armée, il tâcheroit de faire une si puissante diversion, que le Duc d'Albe auroit assez d'affaires sans songer à eux. Et de fait, le Roi y auroit trouvé son compte de deux façons: la premiere en ce que les peuples se feroient soulevés contre leur Souverain, & voiant qu'il accordoit aux siens la liberté de conscience, auroient peut-être secoüé le joug Espagnol pour se mettre sous le sien. Mais comme cette proposition alloit directement contre ce que la Reine mere avoit resolu dans son voiage de Bayonne, il ne servit de rien à l'Amiral de la faire, & le Roi lui répondit qu'il vouloit entretenir la paix avec les Espagnols. L'autre avantage que le Roi y eût trouvé, c'est qu'emploiant dans cette expedition les Reformés, aussi-bien que les Catholiques-Romains, il eût ôté aux uns & aux autres l'envie de se faire la guerre, à quoi la plûpart étoient aussi-tôt portés par le genie de la nation, qui ne sçauroit demeurer en repos, que par le zele de la Religion.

Quoi qu'il en soit, le Roi, ni la Reine sa mere, n'ayant pas été de cet avis, l'Amiral proposa, que comme le Duc d'Albe devoit effleurer la Bourgogne, il faloit du moins se mettre en état de ne rien craindre. La Reine mere, qui en matiere de malice, n'avoit pas sa pareille, prenant cette occasion aux cheveux, dit qu'il avoit raison, & à l'instant il fut resolu de lever six mille Suisses, mais à intention de s'en servir à tou-

te autre chose qu'à ce que pretendoit l'Amiral. En effet cette Princesse n'y donna son consentement, que pour avoir des gens tout prêts, pour l'accabler lui-même. Cependant comme elle s'applaudissoit en secret de ce qu'il avoit lui-même creusé le precipice, dans lequel elle pretendoit le faire tomber, le Prince de la Roche-sur-Yon revela tout ce mistere à l'Amiral, lui faisant entendre, que s'il n'y donnoit ordre dans peu de temps, il s'y verroit attrapé. Jusques-là il n'avoit su que dire des avis qui lui avoient été donnés, mais celui-ci venant de si bon lieu, il se tint non-seulement sur ses gardes, mais pria encore le Prince de Condé de faire la même chose. Cela fait ils écrivirent tous deux à leurs amis, & étant sûrs d'en être assistés dans le besoin, ils parlerent plus haut qu'ils n'avoient encore fait des infractions, qui se faisoient tous les jours aux édits, & qui étoient telles, qu'ils alloient bientôt être reduits au même état, où ils étoient avant que de les avoir obtenus. Et pour dire la verité, rien n'étoit plus étonnant que de voir les injustices qu'on leur faisoit tous les jours, les Catholiques-Romains tuoient impunément les Reformés par tout où ils étoient les plus forts, & quand on en portoit des plaintes à la Justice, elle se servoit de tant de chicanes, pour sauver les coupables, qu'il étoit aisé de voir que tout ce qu'elle en faisoit, n'étoit que pour se moquer. Dailleurs on accabloit d'impôts tous ceux qui étoient connus pour avoir embrassé la Reforme, & quand ils se pourvoioient devant le Juge, pour être traités comme les autres sujets du Roi, on leur disoit à l'oreille qu'ils se rendissent dignes de cette grace, sinon que ce seroit tous les jours de pis en pis. Par dessus tout cela on avoit bâti presque autant de citadelles, qu'il y avoit de villes, qui avoient pris le parti des

Reformés durant la guerre civile, desorte qu'il ne faloit pas être fort habile, pour voir à quoi tout cela aboutiroit.

Aussi comme les femmes sont plus susceptibles de crainte, que les hommes, il y avoit longtemps que Madame de Chastillon conseilloit à l'Amiral, de prevenir les desseins qu'on avoit formés contre lui. Mille gens lui avoient fait par plusieurs fois la même priere, principalement aprés un accident qui lui arriva, étant à Chastillon, & qui n'étoit gueres different de celui dont j'ai dit un mot ci-dessus, en parlant d'Hambervilliers. Cet accident fut, qu'étant un jour à la chasse, un certain homme nommé de May, qui avoit été son domestique, & qui étoit alors établi dans Chastillon, où il faisoit le métier d'hôtellier, vint à lui, lui criant, Monseigneur la bête a passé par là, & si vous voulez je vous conduirai où elle est, par un chemin si court, que vous y serez devant les chiens. L'Amiral lui dit qu'il le vouloit bien, & qu'il n'avoit qu'à marcher devant. Ce n'étoit pas ce que celui-ci entendoit, & il vouloit aller derriere pour faire son coup, lors qu'il le jugeroit à propos: mais ce commandement l'ayant tout deconcerté, & d'ailleurs un Gentilhomme de l'Amiral n'ayant pas abandonné son maître, il parut si interdit, que l'Amiral se douta qu'il y avoit quelque chose. D'un autre côté, au lieu de le mener par ce chemin si court, qu'il lui avoit promis, il s'avança dans le plus fort du bois, desorte que l'Amiral vit bien que la chasse ne pouvoit pas être allée par là. Or cela lui ayant redoublé son soupçon, il fit signe à son Gentilhomme, qu'il y avoit quelque chose, aprés quoi apuiant la pointe de l'épée dans les reins de ce malheureux; Ah coquin, lui dit-il, il faut que tu me dies toute à l'heure où tu me

menes, & quel est ton dessein. Ces paroles étourdirent extrêmement cet homme, à qui sa conscience servoit déja de boureau, & le Gentilhomme de l'Amiral l'ayant pris d'un autre côté, ils l'empêcherent de se pouvoir défendre, ce qu'il auroit peut-être fait dans le desespoir où il se voioit. Ils le firent ainsi mettre pied à terre, & le Gentilhomme de l'Amiral l'ayant foüillé, il lui trouva un pistolet de poche, marque indubitable de son méchant dessein. L'Amiral lui demanda ce qu'il en vouloit faire, & l'autre n'ayant su que dire, il lui fit lier les deux mains, & l'ayant fait remonter à cheval, il en fit prendre la bride à son Gentilhomme, le conduisant ainsi jusques à ce qu'il l'eût mis entre les mains de la Justice. Il nia le fait, sur ce qu'il n'y avoit point de témoins; & l'Amiral voiant qu'il se sauveroit par là, fit recherche de sa vie, où il se trouva tant de méchantes actions, qu'il y avoit suffisament dequoi le faire mourir. En effet, il étoit convaincu d'avoir volé plusieurs fois des marchands, qui avoient logé chez lui, & s'il n'en avoit pas été repris de Justice, ce n'étoit pas tant à cause qu'il s'étoit déguisé, en faisant le coup, que de ce qu'on craignoit de fâcher l'Amiral, qu'on croioit y prendre part, comme à un ancien domestique. Mais chacun en étant desabusé par ce que je viens de dire, il fut bientôt condamné à être pendu, desorte qu'il n'eut plus que la voix d'appel. Il en appela donc au Parlement, où il eut la hardiesse de soûtenir, que tout ce qu'il soufroit, n'étoit qu'une persecution, à cause qu'il avoit refusé d'obeïr à l'Amiral, qui sçachant qu'il avoit un frere aide de cuisine de la Reine mere, l'avoit voulu obliger de l'emploier pour empoisonner cette Princesse. Il croioit prolonger sa vie par là, & que l'Amiral ayant beaucoup d'ennemis, quelqu'un se ser-

vi-

viroit de cette occasion pour le perdre. Mais les Juges ayant bientôt reconnu sa méchanteté, il fut condamné d'être rompu, arrêt qui fut executé le même jour. Cependant on lui donna auparavant la question ordinaire, & extraordinaire, & il avoüa que son dessein étoit d'assassiner l'Amiral, à quoi il avoit été excité par le Duc d'Aumale, qui lui avoit dêja donné cent écus, & fait bien d'autres promesses, pourvû qu'il pût réüssir dans son entreprise.

Au reste Madame de Chastillon craignant que son mari ayant tant d'ennemis sur les bras, il ne lui fût impossible à la fin d'éviter leurs embuches, ne cessoit de lui representer, qu'il trouveroit bien plutôt sa sureté dans les armes, que dans une Cour si infidele: que d'ailleurs l'interêt des Reformés l'y obligeoit, qui crioient misericorde de tous côtés, tant l'oppression étoit grande. Mais il s'excusoit toûjours sur ce qu'on ne pouvoit recommencer la guerre, sans fouler le peuple, & que d'ailleurs cela terniroit sa reputation, ajoûtant, que quoi que Dieu sût l'intention qu'il avoit euë, en prenant les armes, il ne laissoit pas neanmoins de se trouver des gens qui l'imputoient à son ambition: qu'au reste, il n'y avoit rien de si aisé que de prendre les armes contre son Maître, mais rien de si difficile que de les poser: qu'on s'accoutumoit insensiblement à la desobeïssance, & que quoi qu'il eût toûjours été éloigné de ces sentimens, il n'osoit pas répondre que tout le monde lui ressemblât: que c'étoit donc être Chef de rebelles, tout le bien & tout le mal s'imputant d'ordinaire au General: que quand tout cela ne seroit pas, il étoit toûjours constant, que difficilement réüssissoit-on dans de telles entreprises; que la rebellion pouvoit bien avoir quelque heureux succés, mais qu'enfin un Roi avoit les mains lon-

 gues.

gues: qu'on rentroit insensiblement dans le devoir, autant quelquefois par legereté, que par impuissance, & que les Chefs demeuroient cependant exposés au ressentiment du Prince: que l'impuissance étoit une chose assurée à ceux qui s'embarquoient dans de tels desseins; qu'il en avoit fait une fâcheuse experience dans la derniere guerre, où il avoit été obligé contre son inclination de rançonner les villes, & de fouler la campagne, qu'autrement il lui eût été impossible de subsister, ce qu'il seroit encore obligé de faire, s'il se trouvoit en pareille occasion.

Ce fut par ces raisons, & par d'autres semblables, qu'il tâcha de convaincre sa femme, & ceux qui s'éforcoient de lui persuader la même chose. Mais à la fin les Catholiques-Romains ne gardant plus de mesures dans les persecutions qu'ils faisoient aux Reformés, il fut obligé de rendre de nouvelles plaintes au Roi, & à la Reine mere, qui n'y eurent pas plus d'égard qu'aux precedentes. Cependant cela n'auroit pas encore été capable de lui faire reprendre les armes, si le Prince de la Roche-sur-Yon continuant les avis qu'il lui avoit dêja donnés, ne lui eût fait dire, comme aussi au Prince de Condé, qu'ils prissent garde à eux, & que le complot étoit fait de les arrêter: qu'aprés cela il ne répondoit pas de leur vie, sur tout de celle de l'Amiral, qu'on avoit resolu de faire monter sur un échafaut. Ces paroles étant trop pressantes pour les negliger, le Prince de Condé, l'Amiral & Andelot, s'assemblerent; & quoi que le peril ne pût être plus grand, l'Amiral raporta toutes les raisons que je viens de deduire, pour montrer que l'état où ils étoient reduits, ne pouvoit être gueres plus deplorable. Le Prince de Condé n'étoit pas plus resolu que l'Amiral, & comme il aimoit ses plaisirs, c'étoit un obstacle qui l'arrêtoit, de

sorte

sorte que sans Andelot ils ne sçavoient tous deux quel parti prendre. Mais celui-ci moins scrupuleux, leur ayant remontré que s'ils ne prenoient promtement une resolution plus ferme, il n'en seroit plus temps, quand ils y voudroient revenir, les fit consentir enfin de prevenir leurs ennemis. Pour cet effet ils donnerent rendez-vous à la Noblesse de leur parti, à Rosoi, petite ville de Brie, resolus de marcher de là à Monceaux maison Roiale, où la Cour étoit alors. De Rosor, à Monceaux, il n'y avoit pas loin, & la chose pouvoit s'executer assez facilement, s'ils eussent été assez heureux de cacher leur marche. Mais la Reine, qui avoit des espions en campagne, ayant été avertie de leur dessein, quoi qu'ils ne marchassent qu'un à un, elle fit partir le Roi promtement, & l'emmena à Meaux, ville murée dans le voisinage, & où il devoit être plus en fureté. Le Prince & l'Amiral ayant ainsi manqué leur coup, resolurent de marcher contre les Suisses, qui étoient dispersés dans plusieurs vilages autour de Monceaux, d'où ils venoient tour à tour faire leur garde auprés du Roi. C'étoit toute sa défense, & s'ils y eussent marché de ce pas, ils les auroient défaits aisément, aprés quoi il leur auroit été facile de se rendre maîtres de Meaux, où il n'y avoit pas un seul homme de guerre. Mais la Reine mere s'étant doutée de leur dessein, parce qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, leur envoia le Maréchal de Montmorenci, lequel étoit de leurs amis, & qui leur promit de sa part, que s'ils vouloient donner leurs pretentions par écrit, elle leur donneroit toute sorte de contentement. Si l'on en eût crû Andelot, on se seroit moqué de tout cela, & on auroit marché à l'heure même conformément à la resolution qu'ils avoient prise. C'étoit aussi ce que la prudence vouloit, & les au-

tres n'en pouvoient disconvenir ; mais l'envie qu'ils avoient de ne pas porter les choses à l'extrémité, leur ayant fait écouter Montmorenci contre leur propre connoissance, il arriva, que pendant qu'il les amusoit, les Suisses entrerent dans Meaux, aprés quoi la Reine mere ne se mit gueres en peine de tenir sa parole. Les Suisses l'ayant ainsi évité si belle, la Cour en fut plus en repos. Cependant comme les Reformés grossissoient à vûë d'œil, & que d'ailleurs il venoit des avis de toutes parts, qu'ils auroient bientôt une armée capable d'entreprendre quelque chose, ses alarmes recommencerent bientôt, de sorte que le Conseil s'assembla pour deliberer s'il ne seroit point expedient d'emmener le Roi à Paris. Ce fut le Cardinal de Lorraine qui ouvrit cette opinion, à laquelle le Connétable, & le Chancelier s'opposerent, disant pour leurs raisons, qu'il faloit éviter sur toutes choses d'en venir aux mains, aprés quoi il n'y auroit plus d'esperance d'accommodement : qu'il étoit à presumer que le Prince de Condé, & l'Amiral, aprés avoir fait le pas qu'ils avoient fait, ne les laisseroiēt pas passer, sans coup ferir ; qu'ils avoient avec eux toute cavalerie, & par consequent beaucoup d'avantage, le Roi n'ayant que sa Cour, & les Suisses à leur opposer : qu'au contraire en demeurant à Meaux, leur infanterie leur servoit beaucoup plus que de la cavalerie : que l'on pouvoit d'ailleurs negocier quelque accommodement, à quoi ils ne voioient point d'inconvenient, puis que le Prince de Condé, & l'Amiral ne demandoient autre chose que l'execution des édits, qu'on avoit jugé à propos autrefois de leur accorder. Il est aisé de juger que ces raisons étoient sans replique. Cependant le Cardinal de Lorraine ayant insinué au Roi, qu'il ne seroit jamais en sureté, jusques à

ce

ce qu'il fut dans Paris, ce Prince qui commençoit à parler en maître, n'eut pas le jugement de connoître à quel propos il lui donnoit ce conseil. Ainsi il entreprit de s'y en aller contre vent, & marée, action qui fit juger à ceux qui remarquoient toutes choses qu'il seroit un Prince fort entier. Le Connétable ni le Chancelier n'ayant plus rien à dire aprés cela, le premier prit soin de distribuer aux Suisses un present que le Roi leur faisoit, afin de les obliger à se bien défendre, pendant que l'autre entierement attaché aux interêts de la Reine mere, tâchoit de lui faire comprendre, qu'elle ne gagneroit rien à troubler le Roiaume. Il lui disoit à propos de cela, que le Roi son fils étant déja grand, ne prendroit plus son conseil, quand il s'agiroit de la guerre; qu'il avoit assez de connoissance, pour sçavoir que ce n'étoit pas son fait, tellement que c'étoit proprement travailler elle-même à sa perte, puis qu'il étoit indubitable que le Roi seroit obligé de se servir, ou du Connétable, ou de quelque Prince de la Maison de Lorraine, qui prendroient un tel empire sur lui, qu'elle courroit risque de s'en repentir. Si elle avoit perdu la memoire de la jalousie que le premier lui avoit donné, aussi-bien que le feu Duc de Guise; qu'il ne faloit pas croire que ce ne fut toûjours à recommencer: si bien qu'il ne feroit point de difficulté de lui dire, qu'il faloit promtement contenter le Prince de Condé, & l'Amiral, qui avoient tous deux tant de credit sur leur parti, qu'ils n'auroient pas plutôt parlé, que chacun mettroit les armes bas; qu'il répondoit que ce n'étoit pas l'ambition qui les leur avoit fait prendre, qu'ainsi ils se contenteroient d'un édit favorable pour leur Religion, sans demander aucun établissement pour eux, ni pour leurs amis: que par ce moien, elle demeureroit toûjours

jours maîtresse des affaires, dequoi il ne voudroit pas répondre, si elle prenoit un autre parti.

Ces raisons ébranlerent cette Princesse, & l'on croit qu'elle s'y seroit renduë à la fin, si le Cardinal de Lorraine qui se défioit de sa cause, voiant tant de monde contre lui, n'eût trouvé moien d'aigrir le Roi, en lui montrant l'audace du Prince de Condé, & de l'Amiral, qui non contens de lui demander une grace les armes à la main, l'attendoient encore pour l'arracher par force, en cas qu'il ne l'accordât pas de bonne volonté. Il ajoûta dit-on qu'il devoit se défier de telles gens, & que s'ils l'avoient une fois entre leurs mains, peut-être ne lui demanderoient-ils plus rien, mais feroient toutes choses à leur fantaisie. Quoi qu'il en soit, le Roi s'imprima si bien cette pensée dans l'esprit, soit qu'on la lui eût suggerée, ou qu'elle lui fût venuë de lui-même, qu'il voulut à toute force s'en retourner à Paris, confiant sa personne entre les mains des Suisses. Il partit donc au commencement de la nuit, & marcha jusques à la pointe du jour, sans trouver personne; mais le Connétable ayant su par ses coureurs, que le Prince de Condé n'étoit pas éloigné d'une demie lieuë, il conjura le Roi de sortir du bataillon Suisse, où il s'étoit renfermé, & de vouloir s'en aller à Paris, par un chemin qu'il lui indiqueroit. Il lui dit cependant de ne point perdre de temps, parce qu'il faloit que le Prince n'en eut point de connoissance; & le Roi s'étant laissé fléchir, il partit avec peu de suite, ce qui aida à cacher sa marche. Au reste le Prince le croiant toûjours dans le gros, s'en approcha à la tête d'un escadron, pendant que l'Amiral qui en commandoit un autre, vint éfleurer les Suisses, pour reconnoitre s'il les pourroit enfoncer. La cavalerie Roia-


le

le qui étoit sur les ailes, lâcha le pié à l'instant, & si les Suisses eussent fait la même chose, il est certain non pas que la personne du Roi eût été en grand danger, car il n'y étoit plus, & outre cela on ne lui en vouloit pas, mais qu'il eût été obligé d'accorder aux Reformés, tout ce qu'ils auroient demandé. Mais ayant tenu ferme, nonobstant quelques tentatives que fit l'Amiral, ils arriverent à Paris, sans aucune méchante fortune. Ce fut là où le Cardinal de Lorraine acheva d'outrer l'esprit du Roi contr'eux, & comme ils en avoient trop fait, pour mettre dorenavant les armes bas, ils manderent à leurs amis de les venir joindre en diligence. L'Amiral ayant été averti de la disposition où le Roi étoit à l'égard de tous les Reformés, & principalement à son égard, fut fort fâché de s'être laissé amuser par le Maréchal de Montmorenci, & de n'avoir pas crû Andelot; cependant pour reparer la faute qu'il avoit faite, l'armée du Prince de Condé ne fut pas plutôt grossie du secours qu'ils attendoient, qu'il se saisit de toutes les avenuës de Paris; & comme cette grande ville n'a point de provisions, & qu'elle reçoit, pour ainsi dire, au jour la journée de la campagne, tout ce qui est necessaire pour la subsistance de ses habitans, elle se vit bientôt reduite dans une fâcheuse necessité. Le Connétable, qui ne vouloit point de guerre, prit sujet de là de remontrer au Roi, combien il pouvoit épargner de sang avec une seule parole; mais le Cardinal de Lorraine, qui ne songeoit qu'à établir sa Maison, sur la ruïne de toutes les autres, le rendit suspect au Roi, comme s'il se fût entendu avec le Prince de Condé, & l'Amiral. Cela étant raporté au Connétable, il en fit son profit, sans faire semblant de rien; & comme il connoissoit le Roi soupçonneux, il regagna sa confiance,

en

en lui conseillant de faire la paix, mais à condition que les Reformés renonçassent aux édits qu'ils avoient obtenus en leur faveur. Le Prince de Condé ni l'Amiral n'avoient garde de le faire; & celui-ci voiant que ce n'étoit, qu'en se faisant craindre, qu'ils pourroient obtenir quelque chose, brûla tous les moulins qui étoient aux portes de Paris, du côté où il étoit. Tout cela n'empêchoit pas qu'on ne negotiât quelque accommodement de part & d'autre, & ceux qui aimoient le bien public, desiroient qu'on en pût venir à bout: mais enfin le Connétable ayant été obligé par politique de persister dans le sentiment, que je viens de dire, on rompit toute sorte de negociation, aprés quoi les uns & les autres se preparerent à la guerre. C'est une chose inconcevable, que ce que je vais raporter, & quoi que nous ayons vû à peu prés la même chose de nos jours, lors que le Prince de Condé d'aujourdhui assiegea Paris avec sept à huit mille hommes, toutefois on conviendra avec moi qu'il y a bien de la difference par plusieurs raisons. Quoi qu'il en soit, ce que je veux dire, est que le Prince de Condé & l'Amiral, ayant perdu toute esperance d'accommodement, bloquerent Paris, quoi qu'ils n'eussent que trois mille hommes de pié, & quinze cens chevaux. Or la difference que je trouve de cette action, avec celle du Prince de Condé d'apresent, c'est que celui-ci avoit plus de troupes, mais qu'outre cela il étoit à la tête de celles du Roi, sans avoir une armée à craindre, au moins de gens disciplinés, au lieu que les autres avoient les armes à la main contre leur Prince, & d'ailleurs une armée de seize mille hommes, qui leur faisoit tête, & à laquelle le Connétable commandoit.

Cependant tant d'inégalité donnant lieu de s'étonner de leur hardiesse, les murmures recom-

mencerent

mencerent contre le Connétable, comme s'il se fut entendu avec eux. Tellement, que quoi que dans son ame il fut toûjours porté à la paix, il sortit de Paris, pour aller combatre le Prince de Condé, dont les quartiers s'étendoient depuis St. Oüen, jusques à Aubervilliers, sans comprendre les garnisons qui étoient à droit & à gauche, comme à Poissi, & en d'autres lieux sur la riviere de Seine, tant au dessus qu'au dessous de Paris. Cependant le Prince voiant que le Connétable venoit l'ataquer, envoia avertir Andelot qui étoit à Poissi de lever incessament sa garnison, & de le venir trouver: mais il ne pût arriver assez à temps, dont il eut beaucoup de regret. Le Connétable croioit que le Prince ne l'oseroit jamais attendre, & qu'il lui abandonneroit sans combatre des quartiers qu'il ne pouvoit esperer de défendre sans une espece de temerité; mais ne le pouvant faire sans perdre Andelot, qui auroit de la peine à le joindre, à cause que le Connétable avoit quelques jours auparavant enfoncé un pont de bateaux, qui étoit pour la communication de leurs quartiers, il se resolut au combat, quoi qu'un nombre si inégal ne lui semblât promettre qu'une défaite toute certaine. Il prit donc le commandement de l'aile droite de sa petite armée, & ayant laissé celui de la gauche à l'Amiral, il attendit de pié ferme le Connétable, qui croiant que ce lui fût une honte que si peu de gens osassent paroitre contre lui en pleine campagne, oublia de faire sa charge, pour faire celle de soldat. Ainsi ne se contentant pas que son fils ainé eût enfoncé l'aile droite du Prince, & que son second nommé Damville, & le Duc d'Aumale commençassent à faire pleïer l'Amiral, il s'acharna lui-même contre lui. Mais comme il étoit reconnoissable à ses armes, que les Reformés lui avoient vûës mille

mille fois, ils se jetterent sur lui, esperant qu'en mettant le Chef hors de combat, ils auroient bon marché du reste. Ils s'y porterent donc avec un courage merveilleux; & ce brave vieillard se défendant de même malgré son grand âge, il reçût enfin jusques à six blessures, qui l'afoiblirent tellement, qu'il seroit tombé entre leurs mains, si le Duc d'Aumale & Damville ne l'étoient venu secourir. On combatit là de part & d'autre avec une opiniâtreté inconcevable, & le grand nombre des Catholiques-Romains, & sur quoi ils fondoient une partie de leur esperance, ne leur pût donner tout l'avantage, qu'ils s'étoient promis. Et de fait, le combat dura jusques à la nuit, sans qu'il parût encore de quel côté la victoire se vouloit déclarer. Cependant comme les Reformés étoient en petit nombre, leurs rangs s'éclaircissoient à vûë d'œil, desorte qu'ils furent ravis que la nuit fut venuë si à propos pour les separer. Sur ces entrefaites Andelot arriva de l'autre côté de l'eau, où il fit redresser le pont, sur lequel il passa avec ses cinq cens hommes. Le depit qu'il eut de n'être pas arrivé plutôt, lui fit conseiller au Prince, & à l'Amiral, que pour ne pas faire croire qu'ils avoient été battus, ce que les Catholiques-Romains ne manqueroient pas de dire, à cause veritablement qu'ils les avoient obligés sur la fin de se battre en retraite, il faloit retourner sur leurs pas. La proposition étoit si hardie, qu'il n'auroit pas trouvé beaucoup de monde de son sentiment, s'il ne se fût chargé de l'execution. Mais ne s'en étant remis à personne qu'à lui-même, il s'y prit avec tant de conduite, qu'il fit des prisonniers jusques auprés des murailles de la ville. Cela étonna fort les Catholiques-Romains, qui n'avoient pas manqué, comme il avoit bien dit, de se vanter d'u-

ne victoire entiere. Mais s'il est vrai, comme je n'en veux pas disconvenir, que le champ de bataille leur fût demeuré, il est toûjours constant qu'ils acheterent cet avantage par la mort de plusieurs personnes considerables, & entr'autres par celle du Connétable.

Le Reine mere ne le regreta point, au contraire elle fut ravie d'en être défaite par plusieurs raisons. Mais la plus forte de toutes fut, parce que personne n'oseroit plus s'oposer à ses volontés. Elle n'eut donc garde de donner sa charge à quelqu'un, cela l'eût rendu trop considerable, mais comme il ne faloit pas laisser l'armée sans General, elle fit élire le Duc d'Anjou son fils, Prince sans experience, mais tel qu'il lui faloit, puis qu'elle ne cherchoit qu'une personne qui dépendît d'elle entierement. Elle fit cependant une grande faute pour une Princesse aussi habile qu'elle étoit, & ce fut de ne pas poursuivre les restes de l'armée des Reformés, qui ne se trouvant pas assez forts pour demeurer plus longtemps dans le voisinage de Paris, remontoient la Seine à dessein de s'avancer au-devant de quelques Allemans, que leur amenoit Jean Casimir, fils ainé de Louïs Electeur Palatin. On ne sçauroit dire les raisons qu'elle eut en faisant cela, car il est à presumer, qu'une Princesse qui étoit misterieuse jusques dans les moindres choses, ne manqua pas encore de l'être en celle-ci. Toutefois il semble qu'elle eût mieux trouvé son compte en achevant de les ruïner, aprés quoi personne ne se voioit en état de lui tenir tête. Ce qu'on peut dire à cela, c'est qu'elle eut peur que le Roi son fils, qui étoit d'un naturel fort impetueux, ne voulût être le maître, s'il voioit n'avoir plus besoin de ses conseils; ainsi par une malheureuse ambition, elle laissa croitre des maux qu'il étoit en son pouvoir d'étoufer.

Le

Le Prince de Condé & l'Amiral voiant le Connétable mort, lui offrirent tout de nouveau de poser les armes, & ne lui demanderent pour cela que l'exercice de leur Religion. Mais voiant qu'elle étoit encore moins traitable qu'auparavant, ils firent revolter plusieurs villes, & particulierement la Rochelle, qui servit depuis d'azile à tous ceux du parti. C'étoit dequoi faire rentrer la Reine mere en elle-même, & une autre dans l'aprehension qu'elle auroit eûë se seroit peut-être défaite de son ambition. La raison le vouloit, & tout ce qu'il y avoit de bons François l'en conjuroient; mais le desir de gouverner toute seule, lui ayant fait refuser toutes sortes de conditions, l'Amiral envoia des gens dans toutes les Provinces, qui lui étoient affectionnées, pour lever des gens de guerre. Il est incroiable combien il s'en enrollá, & si l'on eût eu dequoi les faire subsister, c'eût été encore toute autre chose, tant le zele de la Religion étoit grand. Orleans sur tout étoit aussi attaché que jamais au parti; & comme la Reine mere s'en défioit, elle y avoit envoié un Gouverneur à sa devotion. Celui-ci y vivoit comme dans une ville suspecte, c'est-à-dire plutôt en ennemi, qu'en ami; si-bien que les habitans en étant mal satisfaits, ils dépécherent vers l'Amiral, pour le prier de leur envoier quelqu'un qui leur pût aider à secoüer le joug. C'étoit la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, non-seulement pour les voir delivrés de misere, mais encore pour avoir entre ses mains une ville de si grande consideration. Ainsi detachant en même temps un de ses Capitaines nommé la Nouë, en qui il se confioit comme à lui-même, il lui commanda de faire semblant de ravager la campagne, puis quand il seroit à moitié chemin, de marcher toute la nuit du côté de la ville, dont les habitans

bitáns lui feroient ſçavoir ce qu'il auroit à faire. La Nouë executa ponctuellement ce commandement, & ceux d'Orleans le ſçachant prêt d'arriver, prirent les armes, & obligerent leur Gouverneur à ſe cantonner dans un endroit. Mais la Nouë étant ſurvenu l'obligea d'en ſortir,& ſe rendit maître ainſi de la ville. Cet evenement donna autant de chagrin aux Catholiques-Romains, que de joie aux Reformés. Cependant l'Amiral, qui voioit dés ces commencemens couler le ſang des uns, & des autres, jugeant que ce ſeroit bien pis, ſi la guerre venoit à s'allumer, envoia encore vers la Reine, pour la ſupplier de vouloir arrêter le cours de toutes ces miſeres. Il lui proteſta qu'ils n'avoient ni le Prince de Condé, ni lui, aucun ſentiment d'ambition, & que pourvû qu'elle voulût pourvoir aux affaires de la Religion, ils ne lui demandoient rien davantage. Mais ſoit qu'elle ne prît pas beaucoup de confiance en ces paroles, ou qu'elle voulût, comme j'ai dit ci-deſſus, tailler tant de beſoigne à ſon fils, qu'il ne ſe pût pas paſſer d'elle, elle arma puiſſament tant dedans que dehors le Roiaume, reſoluë neanmoins de prolonger plutôt la guerre, que de la terminer. Il falut donc que le Prince de Condé & l'Amiral ſe determinaſſent à la ſoûtenir; & ne le pouvant faire qu'avec le ſecours des étrangers, ils renoüerent leur intelligence avec la Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe fit fort la fâchée de ce qui étoit arrivé à l'égard du Havre, c'eſt-à-dire, de ce que les Reformés avoient aidé aux Catholiques à lui ôter cette place. L'on crut donc, comme elle remettoit toûjours cette affaire devant les yeux, que ceux qu'on avoit envoiés vers elle s'en reviendroient ſans rien faire, mais ne faiſant toutes ces grimaces, que pour ſe faire prier davantage, enfin elle donna toû-

jour

jours quelque argent comptant, en attendant qu'elle pût faire passer des troupes au secours du parti. Ce fut un grand soulagement à ses gens qui en avoient grand besoin, & le Prince de Condé le distribua à ses soldats, qui étoient tout prêts de deserter sans cela. Etant hors d'inquietude par ce moien, il resolut de marcher au-devant de Jean Casimir, qui selon les nouvelles qu'il en avoit devoit bientôt arriver sur la frontiere. Cependant comme l'Amiral se doutoit bien qu'il pourroit lâcher la bride à ses soldats, il fit trouver bon au Prince de Condé d'envoier quelqu'un vers lui pour le prier d'observer la discipline. Casimir se choqua de ce compliment, & fit réponse à celui qu'on lui avoit envoié, qu'il n'étoit pas venu pour obeïr. Ces paroles étant raportées au Prince ne lui plurent pas, non plus qu'à l'Amiral, ce qui fut cause qu'ils tenterent encore un accommodement avec la Reine mere: mais n'y ayant pas mieux réüssi, que les autres fois, ils marcherent du côté de la riviere d'Yonne, qu'il leur faloit traverser pour aller au-devant de Casimir. Ils prirent en passant la petite ville de Pons, & l'Amiral ayant marché avec un detachement du côté de celle de Sens, le Duc de Guise s'y jetta, ne desirant rien avec plus de passion que d'avoir à faire à celui qu'il soupçonnoit de la mort de son pere. L'Amiral ne voulut pas s'amuser à le forcer dans cette place, qui ne valoit rien, & où son courage étoit sa plus grande défense, car ni lui ni le Prince de Condé n'avoient point de temps à perdre, & la Reine mere avoit commandé à l'armée du Roi de se mettre en campagne, & d'empêcher leur jonction. Ils firent donc diligence pour traverser la Champagne, d'où étant entrés en Lorraine, pour obliger le Duc de ce nom à ne pas remuer, le Prince Casimir les vint joindre,

dre, & étant ainsi tous ensemble, ils faisoient environ vingt-deux mille hommes. C'étoit le moien d'entreprendre quelque chose; aussi aprés les premieres embrassades, ils tinrent conseil de guerre pour sçavoir à quoi ils emploieroient leur armée. Il y fut resolu de marcher dans le cœur du Roiaume: mais Casimir malcontent du compliment, qui lui avoit été fait, demanda qu'on lui païât cent mille écus qu'on lui avoit promis, sinon que ses gens n'iroient pas plus avant. Le Prince de Condé & l'Amiral furent fort surpris à cette demande; & comme ils avoient dépensé l'argent qu'ils avoient reçû d'Angleterre, ils n'avoient pas un sou à lui donner. Ce fut alors que l'Amiral se voiant forcé par la necessité, fut obligé non-seulement de lui faire excuse du compliment qui lui avoit été fait, mais de lui dire encore qu'il trouveroit à se recompenser en marchant de l'argent, qu'ils ne lui pouvoient pas donner. Cependant Casimir ne s'en étant pas voulu contenter, l'Amiral commença pour donner l'exemple aux autres, à vendre sa vaisselle d'argent, & chacun en ayant fait autant, jusques aux moindres Officiers, Casimir n'eut plus de sujet de refuser de marcher. Ainsi par l'ambition d'une seule personne, c'est-à-dire de la Reine mere, le Roiaume le plus florissant de l'Europe fut agité de tant de troubles, qu'il est impossible de dire les ravages qui s'y firent. Car enfin ce ne fut pas seulement aux environs de Paris que les fureurs de la guerre se firent sentir, mais encore dans les Provinces les plus éloignées, chacun se servant du pretexte de la Religion, pour faire éclatter son ambition, ou quelque vengeance particuliere. L'Amiral qui sçavoit bien qu'il étoit reputé le principal Chef du parti, quoi que le Prince de Condé en eut le nom, étoit au desef-

P poir

poir de toutes ces choses, & il disoit tous les jours à ses amis, qu'il ne faloit pas s'étonner de la resistance qu'il avoit aportée à la guerre, puis qu'il avoit prevû tout ce qui arrivoit. Cependant la Reine Mere se trouvoit bien étonnée de le voir maître de la campagne; & quelque effort qu'elle eût pû faire, elle n'avoit pas mis encore assez de forces sur pié pour lui resister. Il est vrai, que si elle l'eût pû faire facilement, elle n'avoit qu'à faire des levées dans le Roiaume, & il y avoit encore dix Catholiques-Romains, contre un Reformé. Mais sa Politique ne lui permettoit pas d'user de ce remede, elle craignoit qu'une telle armée ne fût bien plus à la devotion de la Maison de Guise, qu'à la sienne; ainsi tout son recours étoit aux étrangers, esperant que n'ayant en recommandation que l'interêt, ils n'agiroient que par ses ordres, puisque ce ne seroit que d'elle seule qu'ils recevroient leur recompense. Cependant les levées ne se faisant pas avec toute la diligence qu'elle esperoit, le Prince de Condé & l'Amiral eurent le temps de se saisir de quelques villes. Aprés cela ils firent passer la Marne à leur armée, quoi que la Reine Mere eût fait avancer exprés le Duc de Nevers pour s'opposer à leur passage. Si le Prince & l'Amiral eussent eu un fonds assuré, pour païer leur troupes, il est constant qu'ils auroient pû marcher de ce pas jusques à Paris, à qui aiant été capables de faire ressentir la necessité, quand ils n'avoient que trois mille hommes, ils auroient bien fait d'autre mal, maintenant que leur armée étoit sept ou huit fois plus forte. Mais ayant été obligés de s'arrêter à droit, & à gauche, pour tirer quelques contributions, la Reine Mere eut le temps de rassurer non-seulement cette grande ville, mais de pourvoir encore celles des environs. Cela fut cause que le

Prince

Prince & l'Amiral ne ſçachant plus où s'adreſſer pour réüſſir, eurent quelque deſſein de paſſer en Normandie, mais conſiderant à la fin qu'il valoit mieux établir le ſiege de la guerre à Orleans, ils ſongerent à s'aſſurer de Chartres, qui leur pouvoit ſervir à deux fins. En effet outre que cela devoit incommoder Paris, qui a coûtume d'en tirer une grande quantité de blés, ils pouvoient aprés cela paſſer en Normandie; & avoir communication avec Orleans. Au reſte cette entrepriſe ayant ainſi été formée, le Prince de Condé fit ſemblant de menaçer quelque autre place, mais l'Amiral tournant tout d'un coup du côté de Chartres, l'inveſtit, mais non pas ſi promptement, que Lignieres brave Capitaine du parti des Catholiques Romains, n'eut le temps de s'y jetter. Son experience & ſon courage ſervirent de rampart à une ſi méchante place, deſorte que le Prince de Condé, qui croioit la prendre d'emblée, fut obligé d'avoir recours aux ruſes de la guerre. Il tâcha donc aprés pluſieurs éforts de détourner le cours d'une petite riviere, qui faiſoit moudre les moulins de la ville, & ne l'ayant pû avoir par force, il pretendit l'avoir par famine. C'étoit une pauvre reſſource pour une armée qui avoit fait trembler tout le parti des Catholiques-Romains, dés qu'elle avoit paru ſur la frontiere; neanmoins la Reine ne laiſſa pas de s'en allarmer, prevoiant que ſi elle perdoit cette ville, Paris ſoufriroit aprés tant d'incommodités, que le Prince pourroit bien s'en rendre le maitre. Cependant comme il n'y avoit que deux partis à prendre pour ſe delivrer de cette crainte, ſçavoir de hazarder un combat, ou de faire la Paix, elle reſolut d'avoir recours au dernier, ſçachant bien qu'elle en ſeroit toûjours la maitreſſe, pourvû qu'elle voulût accorder ce que l'Amiral lui avoit demandé

mandé tant de fois. Dans cette confiance elle renoüa quelques pourparlers, qu'elle avoit tantôt entretenus, & tantôt interrompus, selon qu'elle y croioit trouver son avantage. Le Prince de Condé n'en vouloit point entendre parler, & disoit avec assez de raison, qu'il n'y avoit point de confiance à prendre en la parole de cette Princesse; mais l'Amiral, qui avoit tous les jours plus d'horreur des maux que la guerre attiroit, lui remontra que n'ayant pris les armes qu'au sujet de la Religion, ce seroit faire croire qu'elle ne lui serviroit que de pretexte, s'il refusoit des conditions avantageuses: qu'au reste il convenoit bien qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur la parole de la Reine Mere, mais qu'aussi ils ne risquoient pas beaucoup en mettant les armes bas; qu'ils les pourroient reprendre toutefois & quantes, & que cela serviroit toûjours à montrer au peuple, que ce n'étoit pas l'interêt qui les faisoit agir. Le Prince n'ayant point de bonnes raisons à opposer à celles-là, le Cardinal de Chastillon, qui avoit embrassé la Reforme, à l'exemple de son frere, & qui pour raison de cela, avoit été cité à Rome par le Pape, fut chargé de traiter de la Paix. Le lieu dont on convint de part & d'autre pour s'assembler fut Longumeau, bourg à quatre lieuës de Paris sur le chemin de la ville assiegée, & la Reine Mere y envoia Biron, qui fut depuis Maréchal de France, & Henri de Mesmes Maitre des Requêtes. Leurs instructions n'étoient pas bien amples, & elles portoient de faire la Paix à quelque prix que ce fût, pourvû que le Prince de Condé ne s'ingerât point de vouloir prendre part au Gouvernement de l'Etat. Et de fait, c'étoit assez l'intention de ce Prince, mais l'Amiral la traversoit autant qu'il lui étoit possible, premierement parce qu'il craignoit qu'ayant

qu'ayant obtenu ses demandes, il ne se souciât plus de procurer l'avantage des Reformés, secondement parce que c'étoit donner lieu à des medisances, que les Catholiques faisoient de lui sçavoir que c'étoit l'unique raison pour laquelle il avoit pris les armes. C'étoit pour cela que contre l'avis du Prince, qui vouloit que ce fut la Noüe qui negotiât cet accommodement; il avoit insisté à ce qu'il envoiât le Cardinal de Chastillon. Quoi qu'il en soit, celui-cy n'ayant garde de ne pas faire les choses que son frere lui avoit recommandées, déclara dés les premieres conferances, qu'il n'y avoit rien à faire à moins que d'accorder l'exercice de la Religion Reformée. Sur quoi Biron, & de Mesmes, voiant qu'il n'y avoit pas moien de le faire relâcher, ils signerent le traité par lequel le Roi s'obligeoit de faire executer l'édit qu'il avoit accordé cinq ans auparavant, & dont j'ai fait mention ci-dessus. Par ce moyen on mit les armes bas de part & d'autre. Cependant dans le temps que l'Amiral se flattoit d'avoir un peu de repos, Dieu lui envoia l'affliction du monde la plus sensible. Ce fut la perte de sa femme, Dame extrémement zélée, comme j'ay remarqué ci-dessus, & à qui il étoit redevable en partie de sa conversion. Elle l'avoit suivi dans le commencement des troubles, n'ayant point de retraite assurée; mais enfin la Noüe s'étant emparé d'Orleans, il l'y avoit fait aller, ne pouvant lui voir soufrir les fatigues, à quoi elle s'exposoit pour l'amour de lui. Là étant portée de zele, comme par tout ailleurs, elle avoit pris soin non-seulement des soldats malades, mais leur avoit encore porté elle-même de quoi les soulager. Or étant continuellement parmi l'infection, & la puanteur, & n'y étant point accoutumée, son cœur avoit été bientôt attaqué. Ce qui lui fut encore plus

 preju-

prejudiciable, c'est que s'imaginant que tout cela n'étoit rien, elle s'amusa à continuer les mêmes charités, jusques à ce qu'enfin étant tout-à-fait accablée de mal, elle se vit obligée à se mettre au lit. Alors reconnoissant qu'elle avoit attendu trop tard, & qu'elle étoit en danger, elle demanda du papier, & de l'ancre, & écrivit une lettre à son mari, dont la substance étoit : qu'elle s'estimoit bien malheureuse de mourir loin de sa vûë, lui qu'elle avoit toûjours aimé plus qu'elle-même, & qui lui pourroit aider à soufrir ce dernier passage : qu'elle s'en consoloit neanmoins, sçachant ce qui l'arrêtoit : qu'elle le conjuroit par elle-même, s'il l'avoit jamais aimée, & par leurs enfans qu'elle lui laissoit pour gage de son amour, de combatre jusques à la derniere extrémité, pour le service de Dieu, & pour l'avancement de la Religion : que comme elle lui sçavoit un grand fonds de tendresse pour le Roi, qui le rendoit fort retenu, quand il s'agissoit de prendre les armes, elle le prioit de se ressouvenir ; que Dieu étoit le premier Maitre qu'il eut, qu'il étoit donc obligé de le servir au prejudice de tout autre, aprés quoi elle n'empêchoit point qu'il ne fit tout ce que son cœur lui pouvoit dicter : que c'étoit-là ce qu'elle lui recommandoit particulierement, aprés quoi elle le conjuroit d'élever ses enfans dans la pureté de la Religion, afin, que lui venant à manquer, ils pûssent un jour remplir sa place : que comme il leur étoit necessaire, elle le prioit de ne s'exposer qu'autant que la necessité le voudroit ; qu'il prît garde cependant à la Maison de Guise, qu'elle ne sçavoit, si elle lui devoit dire la même chose de la Reine Mere, étant défendu de juger mal de son prochain ; mais qu'enfin elle avoit donné tant de marques de son ambition, qu'un peu de défiance lui étoit bien pardonnable.

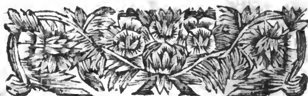
Ayant

Digitized by Google

Ayant reçû cette Lettre, il fut atteint de la douleur du monde la plus touchante, & s'il s'en fût crû, il seroit parti à l'heure même pour aller rendre les derniers devoirs à cette chere femme. Mais la conjoncture où étoient les choses, ne lui permettant pas de suivre son desir, il commença à executer sa volonté, preferant, comme elle lui mandoit, le service de Dieu à sa vûë. Cependant la Paix s'étant faite deux ou trois jours aprés, il s'en fut à toute bride à Orleans, mais il y arriva trop tard, & il y avoit vingt quatre heures qu'elle avoit rendu l'esprit. Elle lui laissa quatre enfans, sçavoir trois garçons, & une fille, qui étoit leur ainée, & laquelle il maria peu de temps aprés, à un Gentilhomme de condition nommé Teligny. J'ai parlé ci-devant de son grand pere, & quant à lui je dirai seulement qu'il n'y avoit point de Seigneur si sage pour son âge, qualité qui le lui avoit fait preferer à beaucoup d'autres, qui avoient plus de bien.

*Fin du quatriéme Livre.*





# LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE FRANCE.

## LIVRE V.

Liv. V.



LA Paix s'étant faite, ainsi que je viens de dire, le Prince de Condé, & l'Amiral revinrent en Cour, plus glorieux que jamais; & quoi qu'ils ne se dûssent mêler d'aucune chose, ils ne laisserent pas de donner bientôt ombrage à la Reine Mere, qui étoit fort aisée à en prendre. Il lui sembla que leurs amis leur faisoient la Cour trop assidûment, & que pour des gens, qui n'avoient pas dessein de remüer, ils leur fai-

faisoient de leur côté trop de caresses. Mais ce qui la chagrina d'avantage, & avec raison, c'est que quoi que par le traité, ils dûssent rendre toutes les places, dont ils s'étoient saisis, ou qui s'étoient déclarées pour eux, ils s'excusoient de le faire, sous pretexte qu'ils n'en étoient pas les maitres. Par ce moien la Rochelle demeura toûjours entre leurs mains, aussi-bien que plusieurs villes dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Quercy, & dans le Roüergue. Cependant pas une ne leur semblant si necessaire pour leur sureté, que la Rochelle, ils la firent fortifier sans qu'il parût qu'ils s'en mélassent. Mais avec tout cela l'Amiral étoit au desespoir de prendre tant de mesures & s'il le faisoit, c'est qu il s'y voioit obligé. Il sçavoit que la Reine Mere n'avoit fait la Paix que pour prendre mieux son temps, pour faire la guerre, qu'elle les haïssoit mortellement l'un & l'autre, & qu'enfin elle n'auroit jamais de repos qu'elle ne les eut fait perir. Etant fortement prevenu de cette pensée, il entreprit de planter des Colonies de Reformés dans le nouveau monde, faisant dessein de s'y retirer quelque jour, s'il s'y voioit obligé. Mais s'en étant fié au Chancellier de Villegagnon, qu'il croioit fort attaché à la religion, toute cette entreprise s'en alla en fumée, par la faute de ce Chevalier, qui manqua non-seulement de conduite, mais encore de fidelité. Car il décela tout son secret, ce qui fit dire à ses ennemis, que c'est qu'il étoit plein d'une si grande ambition, qu'il cherchoit un petit coin de terre, pour se faire souverain.

Cependant la Rochelle & les autres villes perssistant dans le dessein de ne se point remettre entre les mains du Roi, ce Prince fit plusieurs levées, resolu de les y obliger par la force. Ce fut un signal pour faire sortir l'Amiral de la

Cour, & le Prince de Condé ne tarda gueres à le suivre. Il fut à Noyers, & l'autre à Chastillon, ne jugeant pas à propos tous deux de se livrer entre les mains de la Reine Mere, Princesse, qui rencherissoit encore pardessus sa nation, quand il s'agissoit de venger quelque injure qu'elle croioit avoir reçûë. Quoi qu'il en soit, leur retraite étoit pour contenter extrêmement cette Princesse, si elle n'eût vû que la moitié du Roiaume ne leur eût pas fait la Cour. Et de fait, c'étoit un si grand abord à Chastillon, & à Noyers, que le Louvre étoit un desert, en comparaison. Toute la Noblesse de leur parti accouroit en foule pour les voir, & quand dix Gentilshommes sortoient par une porte, vingt rentroient par une autre. Cela obligea l'Amiral à faire une furieuse dépense, & s'il n'eût été bon menager dans tout le reste, c'eût été dequoi le ruïner. Cependant il étoit si fort aimé qu'on lui aportoit tous les jours mille presens; & quoi qu'il défendît à ses gens de rien prendre, cela n'empêcha pas qu'on ne fit chaque jour la même chose. Car on faisoit réponse au Maître d'Hôtel, ou à celui qui remercioit de sa part, qu'il étoit bien juste de donner quelque secours à celui qui se ruïnoit pour l'amour d'eux; lui donnant assez à entendre par là, qu'il étoit necessaire que la Reine Mere sût leur union, & que cette union ne pouvant mieux paroître que par la Cour qu'on lui faisoit, il étoit bien juste qu'il ne fît pas toûjours toute la dépense. Ce fut pour cette raison que les Eglises boursillerent entr'elles, pour faire une somme de cent mille écus, dont elles envoierent cinquante mille au Prince de Condé, & cinquante mille à lui. Mais il n'en voulut pas non-seulement, mais il les reprit encore bien fort de ce qu'elles n'aportoient pas de distinc-

tion

tion entre un Prince du Sang, & lui, leur disant d'ailleurs que puis qu'elles sçavoient bien que ce Prince étoit General, & lui seulement son Lieutenant, c'étoit à tort qu'elles les vouloient traitter également. Le Prince de Condé qui étoit jaloux de son autorité, fut ravi qu'il les fit ressouvenir de leur devoir, mais d'un autre côté il fut fâché du refus qu'il avoit fait de l'argent, ayant peur que cela ne le fit passer pour interessé. Cependant la Cour parloit toûjours d'assieger la Rochelle, mais comme elle voioit bien qu'elle en viendroit à bout difficilement, à moins que d'abatre auparavant ces deux têtes, elle fit dessein de les surprendre l'un & l'autre dans leurs Maisons. Pour cet effet elle envoia un Ingenieur à Noyers, pour voir de quelle maniere le château étoit fait, quel monde il y avoit dedans, & s'il y auroit moien de s'en emparer. celui-ci y entra facilement, sous pretexte de venir de la part d'un riche fermier des environs, portant quelques poulets pour son passeport. Il fut bien reçû, mais s'étant un peu emancipé à parler, on le soupçonna pour être tout autre qu'il ne paroissoit, aprés quoi on l'observa sans faire semblant de rien. On le suivit même quand il sortit; de sorte qu'étant revenu la nuit sonder le fossé du château, il fut pris sur le fait. Cette découverte donnant du soupçon à ce Prince, il se tint sur ses gardes, manda à l'Amiral de faire la même chose, & pour n'être pas surpris, il écrivit à ses amis ce qui lui venoit d'arriver, & le besoin qu'il auroit bientôt de leur secours: qu'ils se tinssent donc prêts au premier commandement, & qu'il se trompoit fort, s'il les laissoit longtemps en repos. C'étoit ce que la plûpart demandoient; & comme ils s'étoient accoutumés pendant la guerre precedente à des licences, qui n'étoient pas de saison pen-

dant la Paix, il ne leur pouvoit gueres arriver de nouvelle plus agreable. Les autres ayant peu d'estime pour le Roi, & beaucoup de haine pour la Reine Mere, eussent été ravis que le trône eût été rempli par un autre: & comme ils ne voioient personne sur qui ils pûssent jetter les yeux, que sur le Prince de Condé, leur zele passa si avant, qu'ils firent battre de la monnoie à son coin, avec cette inscription Loüis XIII. Roi de France. Je ne sçai si cela luy deplut ou non, car enfin on a toûjours une certaine demangeaison pour sa grandeur, qui fait quelque fois passer par dessus bien des choses. Mais pour ce qui est de l'Amiral, il se plaignit hautement de ceux qui avoient fait un tel attentat, ajoûtant que c'étoit justement le moien de rendre leur parti odieux à toute la terre. Cependant quoi qu'il se fût si bien déclaré, & que même il eut fait un ban deux mois aprés, c'êt-à-dire quand ils eurent une Armée en Campagne, par lequel il étoit défendu de donner cours à cette Monnoie, la chose étoit si agreable à la plûpart, qu'au préjudice de ce ban, ils ne laisserent pas d'en donner, & d'en recevoir. L'Amiral l'ayant sû, remontra au Prince de Condé, qu'il avoit plus d'interêt que personne à s'opposer à une nouveauté si dangereuse: qu'il avoit peine à croire qu'elle vint des Reformés, qui avoient trop de connoissance de leur devoir, pour vouloir authoriser une chose défenduë par les loix divines, & humaines; que c'étoit bien plutôt une adresse de leurs ennemis, pour leur debaucher une partie de leur monde, ne cherchant, qu'à leur insinüer par là, que la guerre qu'ils faisoient, étoit bien mains une guerre de Religion, qu'un pretexte pour couvrir leurs desseins ambitieux: qu'il faloit donc pour couper cours dorenavant à ces sortes de choses, faire

une

une punition rigoureuſe de ceux qui contreviendroient à la défenſe, & afin que perſonne n'en pretendit cauſe d'ignorance, le même ban fut publié pour la ſeconde fois. L'Amiral écrivit la même choſe dans les Provinces, à ceux qui avoient ſoin des affaires de la Religion. Cependant un malheureux vivandier ayant été pris, comme il expoſoit de ces pieces, il fut pendu ſans autre forme de Procés. Cela ferma la bouche aux Catholiques-Romains, qui commençoient dêja à tirer avantage de cette nouveauté, & voiant qu'on menageoit ſi peu ceux qui vouloient l'authoriſer par leur deſobeïſſance, ils furent obligés de prendre d'autres meſures, pour ruïner ce parti.

Mais pour reprendre les choſes où j'en étois, la Reine mere ayant des deſſeins ſi pernicieux contre les Chefs, ne ſe ſoucia plus d'entretenir les édits. On commença donc dans toutes les Provinces à leur faire des injuſtices extraordinaires, & quelques plaintes qu'ils en portaſſent, il leur fut impoſſible d'en avoir juſtice. Les Catholiques-Romains, qui ne ſçavoient pas encore qu'on leur voulût lâcher la bride, voyant par l'impunité de ceux qui avoient commencé, que tout leur alloit être permis, ſe ſervirent de ce pretexte, pour égorger leurs ennemis particuliers, & par la ſupputation qui en fut faite, il ſe trouva prés de deux mille Reformés qui perirent de cette maniere. Le Prince de Condé, & l'Amiral, ayant des nouvelles tous les jours de ces cruautés, en envoierent porter leurs plaintes au Roi, qui fit réponſe qu'il y donneroit ordre. Mais bien-loin que l'on vît quelque effet de ces belles promeſſes, la perſecution devint encore plus grande, tellement, que contre la liberté de conſcience qui étoit accordée, on brûla tout vif un Reformé, pour avoir refuſé de tendre devant ſa

porte le jour de la fête Dieu. Cela se fit même sans aucune forme de Procés, & l'on remarqua que pour rendre cette action plus remarquable, l'on fut encore querir chez lui, le bois qu'il faloit pour le brûler. Au reste, le Prince de Condé, & l'Admiral, ayant tous les jours la tête rompuë de pareilles choses, le Premier fut d'avis de prendre les armes, joint à cela que ce qui étoit arrivé à Noyers, lui faisoit peur. Mais l'Amiral, qui ne pouvoit encore se resoudre à la guerre, par les mêmes raisons qui l'en avoient déja détourné tant de fois, lui ayant remontré les inconveniens qui en pouvoient arriver, ils prirent encore le parti d'envoier en Cour. Le Roi & la Reine mere, qui croioient, qu'ils pouvoient enfin surprendre le Prince, & l'Amiral, s'ils étoient assez heureux, que d'amuser leurs deputés, firent semblant d'être fort en colere contre ceux, qui leur donnoient ces sujets de plainte; mais pendant qu'ils donnoient ordre en aparence, qu'on en informât, il firent marcher secretement des troupes pour les investir. L'Amiral en fut averti le Premier, & partant de chez lui, pour se rendre chez son frere Andelot, il trouva qu'il étoit allé en Bretagne. Il s'en fut delà chez le Prince de Condé, qui fut surpris de voir en qu'elle compagnie il venoit, car ils avoit amené avec lui tous ses enfans, faisant voir par ce triste spectacle en qu'elle extremité il étoit reduit, mais sa surprise cessa, quand il sût que le Roi ayant juré leur ruïne, il avoit crû ne devoir pas laisser de si precieux gages entre ses mains. Ils lui conseilla donc, de se retirer luimême, comme aussi de ne pas perdre de temps, parce que les troupes Roiales marchant jour & nuit, elles les pouroient investir, à moins qu'ils n'y donnassent ordre. Cet avis étoit de saison; & en effet, elles commençoient déja à s'emparer des

des passages, quand le Prince étant monté à cheval, fut conduit par un Gentilhomme du païs par des chemins détournés, jusques à la Loire, il traversa cette riviere vis a vis de Sancerre, où ce même Gentilhomme conoissoit un gué, qu'il avoit passé plusieurs fois étant à la chasse. Toutefois il étoit bien dangereux qu'ils ne tombassent entre les mains des ennemis, si Dieu n'eût fait un miracle en leur faveur, & de fait à peine étoient-ils au delà qu'il tomba une pluie éfroiable, & la Riviere que les chevaux passoient un moment auparavant, sans avoir de l'eau que jusques au genou, s'enfla de telle sorte, que deux heures aprés il y en avoit une pique de haut. Jamais l'Amiral n'avoit reconnu si visiblement la protection de Dieu, qu'en cette rencontre, aussi se croiant obligé non-seulement d'en avoir de la reconnoissance, mais encore de le faire remarques au Prince, afin qu'il en remerciât Dieu aussi-bien que lui, il lui montra de dessus une hauteur les ennemis qui étoient de l'autre côté, mais qui n'osoient se hazarder de passer, a cause du peril. Dieu les ayant ainsi protegés dans une occasion si pressante, fit encore la même chose dans le reste de leur voiage ; & quoi qu'ils eussent un grand trajet à faire pour se rendre à la Rochelle, & qu'on leur tendît mille embuches en chemin, ils y arriverent heureusement.

Ils y furent reçûs avec des acclamations extraordinaires, & la Reine de Navarre qui ne chancelloit pas dans la Religion, comme le feu Roi son mari, s'y rendit peu de jours aprés, sur une lettre que l'Amiral lui avoit écrite. Elle y amena son fils, & sa fille qu'elle faisoit éleuer dans la même religion, qu'elle professoit, car outre qu'elle y étoit extrêmement attachée, elle consideroit que c'étoit seulement par là que ce fils pouvoit remonter un jour sur le trône de ses ancêtres.

cêtres. Sa jeunesse empêcha qu'il ne se mît à sa tête du parti, & qu'il n'en fût proclamé Chef, qualité qui luy fut donnée neanmoins bien-tôt aprés, par le malheur qui arriva au Prince de Condé. L'Amiral qui prevoioit toutes choses de loin, avoit mandé à tous ceux qui étoient du parti de se rendre incessament à la Rochelle, d'abord qu'ils sçauroient qu'il seroit en chemin ; & comme ils tenoient quelques espions à la cour, ils furent avertis si à point nommé, qu'ils y arriverent presque aussi-tôt que lui. La retraite de tant de personnes considerables étonna la Cour, qui n'étoit pas encore preparée à la guerre, & feignant de n'avoir jamais eu aucun mechant dessein, elle donna un édit par lequel elle déclaroit qu'elle étoit toute prête de faire justice aux Reformés des griefs dont ils se pouvoient plaindre, & que pourvû qu'ils ne prissent point les armes, elle empêcheroit que personne ne leur fit rien. Un Edit comme celuy-là, pouvoit être capable dans un autre temps de produire l'effet que la Cour en attendoit, mais comme elle s'y étoit prise un peu trop tard, cela ne servit qu'à faire connoitre son impuissance. Le Prince de Condé & l'Amiral voulant en profiter, firent tous leurs éforts pour se mettre en Campagne ; cependant quoi qu'ils pûssent faire, ils auroient couru risque d'y perdre leur temps, si le hazard ne les eût favorisés. Dans le temps, qu'ils étoient partis pour aller à la Rochelle, le Cardinal de Chastillon étoit dans un château, qu'il avoit auprés de Beauvais ; & bien qu'il reçût nouvelles de son frere de le venir trouver, il crut qu'ayant tant de rivieres à passer, & tant d'ennemis en Campagne, il lui seroit difficile, d'y aborder heureusement. Il aima donc mieux s'en aller en Normandie, où il n'y avoit qu'un pas ; & s'étant déguisé en Marchand, il prit le temps qu'il passoit un vaisseau en Angleterre, où feignant d'avoir des affaires,

il

il arriva en deux fois vingt quatre heures. Là sans perdre de temps, il demanda du secours à la Reine Elizabeth, & l'interêt de cette Princesse étant toûjours de troubler le Roiaume, elle lui accorda des hommes, & de l'argent. Avec ce secours le Prince de Condé, & l'Amiral se mirent en campagne, d'autant plus que le Roi, & la Reine mere ayant vû que leur dernier édit ne servoit de rien, l'avoient revoqué, comme aussi tous ceux qu'il avoient accordés en faveur des Reformés depuis sept ou huit ans. Ils se saisirent d'une bonne partie du païs, qui est au-delà de la riviere de Loire, ce qui ayant obligé la Cour de faire quelque effort pour arrêter ce progrés, le Duc d'Anjou Frere du Roi, jeune Prince de grande esperance, fut envoié contr'eux. Le Prince de Condé, qui n'ignoroit pas combien il avoit de passion pour la gloire, se tenant tout assuré qu'il n'avoit accepté cet emploi que dans le dessein de donner combat, manda à quelques troupes qui tenoient son parti dans le Languedoc, de le venir joindre. Cependant il s'avança au devant d'elles, mais étant survenu de la division entre les Chefs qui conduisoient ces troupes, ils se laisserent battre par Brissac, Fils de celui dont j'ai parlé tantôt, & qui suivoit les traces de son Pere. Par ce moien le Prince de Condé ne reçût qu'une partie du secours qu'il attendoit, & comme c'étoit par la faute des Generaux, ainsi que je viens de dire, il étoit d'avis de les mettre au Conseil de guerre. Mais l'Amiral lui remontra fort sagement, que quoi que la raison voulût qu'il fît observer exactement la discipline, il étoit des temps neanmoins qu'il faloit se relâcher de la rigueur : que ceux qui avoient fait la faute, étoient personnes d'autorité, & de credit ; qu'ils pouroient se cabrer par une punition trop severe, & qu'à son avis, il étoit plus expedient

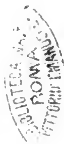
dient d'user de douceur, que de menaces : que cela étoit bon dans les Armées Roiales, où le seul nom du Souverain faisoit un effet merveilleux ; mais qu'ayant les armes à la main contre lui, quoi que ce fut par un principe de Religion, ils avoient beaucoup de choses à ménager : que c'étoit le premier malheur de ceux qui excitoient des guerres civiles, ce qu'il connoissoit si-bien, qu'il étoit toûjours le dernier à s'y resoudre.

Le Prince ayant trouvé beaucoup de raison dans son discours, dissimula une partie de son ressentiment, & s'étant contenté de témoigner à Dacier, au devant de qui il étoit allé jusques à Aubeterre, que le parti soufriroit beaucoup quand pareille chose arriveroit, il marcha contre le Prince de Montpensier, qui étoit encore tout seul à la tête de l'armée Roiale. Le Duc d'Anjou qui s'acheminoit à petites journées avec quelque cavalerie sçachant que le combat se pourroit bien donner sans lui, à moins que de faire diligence, marcha jour & nuit pour joindre Montpensier ; & étant arrivé assez à temps, il assembla le Conseil de guerre, où il fut d'avis, que sans differer davantage, l'on fut ataquer l'ennemi. Cette resolution étoit digne sans doute de son courage, & personne n'y pouvoit trouver à redire, venant d'un Prince, qui n'étoit encore que dans sa dixseptiéme année, & à qui par consequent la valeur seioit mieux, que la prudence. Mais les vieux Capitaines lui ayant remontré, que la Noblesse, qui étoit dans celle du Prince de Condé, demanderoit bientôt à s'en retourner, & qu'ainsi il faloit attendre ce temps-là pour en avoir meilleur marché, il fut obligé de déferer à leur sentiment, d'autant plus qu'il avoit ordre du Roi son frere, de ne rien entreprendre sans les avoir consultês auparavant.

ravant. Les deux armées commencerent donc à s'entreregarder, ſans que pas une entreprît rien l'une contre l'autre, à quoi contribua grandement la rigueur de la ſaiſon, pendant laquelle on étoit obligé de cantonner. Cependant ce n'étoit ni le profit du Roi, ni celui du Prince de Condé, que de traîner ainſi les choſes en longueur. Car celui-ci, à qui l'argent manquoit avoit interêt de vuider bientôt la querelle, outre qu'il ſçavoit bien que la Nobleſſe de ſon parti, ne pourroit pas toûjours reſiſter à une ſi grande depenſe. Pour ce qui eſt du Roi, il y étoit encore plus intereſſé, puiſque tant d'un côté, que d'autre, la guerre ne ſe faiſoit qu'à ſes dépens. Quoi qu'il en ſoit l'hiver n'ayant pas laiſſé de ſécouler de la ſorte, chacun groſſit ſes forces de quelques ſecours, qui furent amenés de divers endroits. Cependant celui que le Prince de Condé attendoit d'Allemagne, ou il avoit envoié n'étant pas encore venu. Le Duc d'Anjou, qui ſe voioit d'un tiers plus fort que lui, reſolut de l'ataquer. Les Capitaines y conſentirent cette fois-là, ainſi ayant paſſé la Vienne, il prit le chemin de Verthevil, Maiſon du Comte de la Rochefoucaut, à deſſein de couper les ennemis, qui alloient du côté de Cognac. Il lui faloit encore paſſer la Charente, pour les joindre, ce qui étoit difficile à cauſe que le Prince s'étoit ſaiſi de tous les paſſages; neanmoins le Duc d'Anjou ne croiant pas la choſe impoſſible, ſe preſenta devant Jarnac, mais l'Amiral y étant accouru, lui fit quitter cette entrepriſe, où ce Prince perdit prés de trois cens hommes. Il eût été à ſouhaiter que l'Amiral eût pû être par tout, mais pendant qu'il étoit-là, le Duc ayant envoié un détachement contre Châteauneuf, où il n'y avoit qu'une compagnie, le Capitaine ſe laiſſa ſaiſir d'une fraïeur

pressoit un peu l'Amiral, & jugeant qu'il lui seroit difficile d'éviter le combat, il se resolut à être plutôt battu dans les formes, qu'à s'enfuïr. Pour cet effet il mit son monde en état de recevoir les ennemis; & le Prince de Condé sçachant qu'il prenoit cette resolution; rebroussa chemin pour le venir secourir. D'abord la fortune se déclara pour le Duc d'Anjou, il enfonça quelques escadrons de l'arriere garde, & ils ne se seroient jamais ralliés, si Andelot ne fût venu au secours. Le brave la Nouë qui commandoit ceux qui avoient lâché le pié, ayant honte de ce qui lui étoit arrivé, retourna à la charge; mais il fut encore plus malheureux cette fois-ci, que l'autre, car son cheval ayant été tué sous lui, il demeura engagé dessous, sans qu'il pût être secouru par les Siens. Il fut donc pris prisonnier, & l'Amiral en le perdant, avoüa qu'il auroit mieux valu qu'il en eût perdu dix autres, tant ce brave Capitaine lui étoit necessaire dans une occasion comme celle là. Il soûtint cependant le mieux qu'il pût les éforts de l'armée Roiale; mais comme il n'avoit pas de forces suffisament pour cela, le Prince de Condé vint à son secours, & se foura si avant dans la mêlée, qu'il reçût quelques coups dans ses armes. Ce n'eut rien été que cela, & au contraire c'étoient des marques qui ne lui pouvoient être que glorieuses; mais par malheur pour lui, un cheval lui donna un coup de pié dans l'os de la jambe, qui lui fit tant de douleur, qu'il ne pût plus gouverner le sien. Ainsi cet animal, qui avoit besoin quelquefois qu'on l'avertit de ce qu'il devoit faire avec un coup de genou, le portant malgré lui dans un gros de cavalerie, il auroit été tué sans la bonté de ses armes. Mais le cheval qui n'en avoit pas de pareilles, ayant été blessé, le Prince tomba avec lui, & ne se pût relever, à cause de l'acci-

dent



dent qui lui étoit arrivé. Il fut environné aussitôt par un nombre infini d'ennemis, & s'étant rendu à un Gentilhomme nommé S. Jean, le Baron de Montesquiau Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou survint, qui lui tira de sang froid un coup de Pistolet dans la tête dont-il fut tué tout roide. telle fut la fin de Loüis de Bourbon, Prince Hardi, & courageux, aussi spirituel, que brave, mais qui enfin avoit un défaut qu'ont tous les grands hommes, sçavoir d'aimer trop les femmes. Au reste bon ami, sincere, affable, desorte que toutes ces belles qualités furent causes, qu'il ne fut pas seulement regreté du parti qui le perdoit, mais encore de celui à qui il avoit affaire.

L'Amiral sçachant ce qui lui étoit arrivé, ne songea qu'à sauver l'armée; c'est pourquoi il fit passer la Charante à l'Infanterie, & ayant fait rompre le pont de Jarnac, par dessus lequel elle avoit passé, il la fit retirer à Cognac. Pour ce qui est de la Cavallerie, il se mit à la tête, & se battit en retraite, jusques à ce qu'enfin les ennemis craignant de s'engager trop avant, se contenterent de l'avantage qu'ils venoient de remporter. L'Amiral avoit plusieurs villes où se retirer, mais craignant que le Duc d'Anjou ne marchât contre S. Jean d'Angeli, il crut à propos de la rassurer par sa presence. Il s'achemina delà à Cognac, où il étoit necessaire aussi de se faire voir, pour remettre les esprits qui étoient tout étonnés de cette défaite; & aprés avoir pourvû à sa sureté, il s'en alla à saintes, où il étoit appelé par des affaires pressantes; devant que d'y aller il avoit envoié Ordre à tous ceux, qui avoient quelque credit dans le parti, de se rendre à Cognac, où la Reine de Navarre, vint avec son fils, & le fils du Prince de Condé y vint aussi mais tous deux si jeunes, qu'excepté l'avantage qu'on se pouvoit pro-

promettre de leur naiſſance, il n'y en avoit point à eſperer. Neanmoins quoi que l'Amiral eut aſſéz de credit pour ſe paſſer de les reconnoitre pour Chefs, comme ce n'avoit jamais été l'ambition qui l'avoit fait agir, il les preſenta lui-même à l'aſſemblée, diſant que rien ne devoit être plus capable de les conſoler de la perte qu'ils venoient de faire, que l'image que l'un portoit de ſon pere, & le zele que l'autre avoit pour la Religion. Qu'auſſi celui-ci étoit-il elevé de la main d'une grande Reine, tout pleine de pieté, & qui par conſequent avoit eu plus de ſoin de lui aprendre de qu'elle maniere il faloit ſervir Dieu, que de l'inſtruire dans la politique, où elle étoit pourtant la plus habile Princeſſe de ſon temps, & où elle en ſçavoit même plus que beaucoup de grands Princes, qui ſe ventoient neanmoins d'y donner des leçons aux autres: qu'elle lui reſervoit cette connoiſſance, quand il en ſeroit temps, c'eſt-à-dire quand elle l'auroit tellement affermi dans la pieté, qu'il ne courroit plus de riſque de ſe pervertir dans les affaires: qu'ils ne ſe pouvoient promettre que du bonheur, en obeïſſant à un Prince dont l'éducation étoit commiſe à une mere ſi pieuſe, & ſi habile; c'eſt pourquoi il les conjuroit de le reconoiſtre pour leur chef, comme il étoit prêt de le faire lui-même. Son diſcours fut fort agreable à l'aſſemblée, deſorte que Henri Prince de Bearn, heritier preſomptif de la Couronne de Navarre, & premier Prince du ſang, fut proclamé Chef des Proteſtans de France. Cependant comme ni lui, ni le Prince de Condé, n'étoient pas en âge de ſouffrir les fatigues de la guerre, on ſe repoſa de tout ſur l'Amiral qui s'en ëtant allé à ſaintes, comme j'ai dit, y fit rafraichir ſes troupes, reſolu de voir de là quel cours prendroient les affaires. Car il étoit vraiſemblable de croire, que

le Duc d'Anjou, qui avoit trop d'ambition pour ne pas laisser perdre le fruit de sa victoire, entreprendroit quelque siege de reputation. Or l'Amiral étoit à portée, demeurant à Saintes, de secourir les places où il pourroit avoir dessein, outre qu'en s'éloignant d'avantage, il leur eût peut-être fait perdre courage. Quoi qu'il en soit, le Duc aprés en avoir menacé plusieurs, se rendit devant Cognac, qu'il ataqua d'abord avec tant de furie, qu'on crut qu'il seroit impossible que les assiéges lui resistassent : mais ceux-ci voiant que c'étoit un feu, qui ne pouvoit pas durer longtemps, lui ayant opposé courage, pour courage, ses gens, dont il étoit tué tous les jours reglément plus de deux cens, commencerent à quitter leur fierté; desorte que le Duc Voiant qu'ils ne faisoient plus que mollir en toutes rencontres, fut obligé de lever le siege. Il ne fut pas plus heureus dans une entreprise qu'il forma sur Angoulême, où il croioit réüssir par le moien de quelques habitans, qui avoient promis de l'introduire dans la Ville; mais l'Amiral ayant découvert leur trahison, la prevint par le supplice d'un des conjurés, & y fit entrer promtement des troupes suffisantes pour tenir les autres dans le devoir. Deux succés si avantageux, auroient eu dequoi consoler en quelque façon l'Amiral, si environ le même temps, il ne lui fût arrivé une perte, qui aprés celle de sa femme étoit sans doute la plus sensible pour lui. J'ai dëja dit qu'il aimoit Andelot comme lui-même, & il y étoit encore plus obligé que jamais, par le besoin qu'il en avoit, mais Dieu, qui n'a pas coutume de prendre nôtre avis sur les choses qu'il a envie de faire, lui envoia une fiéure pourprée, qui l'envoia dans peu de jours dans le tombeau. L'Amiral ne le voulut jamais quitter, quoi qu'on ne cessât de lui dire qu'il y avoit du danger pour sa

ſa vie ; mais enfin ſon Miniſtre trouva un biais pour en venir à-bout, & ce fut en lui diſant, que ſa vie n'étoit pas à lui, mais à ſes freres ; qu'il conſiderât donc, que s'il venoit faute de lui, ils ne ſçauroient plus à qui avoir recours, s'il vouloit les jetter dans le deſeſpoir, & en un mot mettre la Religion en danger par ſa faute. Il ne lui en falut pas dire davantage pour le faire obeïr, il embraſſa ce cher frere, qui étoit preſque à l'agonie, & ne pouvant s'empêcher de montrer qu'il étoit homme on lui vit les larmes aux yeux. Et defait, une ſi cruelle ſeparation le touchoit tellement, qu'on eut toutes les peines du monde à l'en conſoler.

Voilà comment Andelot mourut dans ſon lit, aprés avoir afronté la mort pluſieurs fois non-ſeulement à la guerre, mais encore en diverſes rencontres. Car enfin il n'avoit pas manqué d'ennemis non plus que ſon frere, & le plus dangereux de tous, avoit été Charri, dont j'ai parlé ci-devant. Celui-ci pouſſé par la Reine mere, qui croioit faire dépit par là à l'Amiral, avoit refuſé de lui obeïr, lors que l'autre avoit été pourvû de la charge de Colonel general de l'Infanterie, prétendant qu'un Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, comme lui, en devoit être exempt. Cela avoit été cauſe de pluſieurs paroles, & même de quelques parties ſecretes qui avoient été faites contre Andelot ; mais comme la querelle étoit encore dans ſa chaleur, Charri fut aſſaſſiné par un Gentilhomme, dont il avoit tué le Frere, ce qui fit croire qu'Andelot y avoit quelque part. Je ne diray point ce qui en eſt, la choſe n'étant jamais venuë à la connoiſſance de perſonne. Quoi qu'il en ſoit, l'Amiral, qui avoit pris fortement ſon parti contre Charri, ayant tant de ſujet d'eſtimer ce cher frere, reſſentit fortement ſa perte, juſques

à dire qu'il avoit tout perdu, en le perdant.

Cependant ce qui servit beaucoup à soulager sa douleur, furent les grandes occupations qu'il avoit, car considerant que le Duc d'Anjou ne le laisseroit point en repos, qu'il n'eût tâché de l'accabler entierement, il lui falut songer, & à avoir de l'argent, pour conserver ses troupes, & à en faire de nouvelles. Les Eglises se saignerent dans une occasion si pressante, & l'Amiral ayant envoié en Allemagne, pour presser le secours que le parti avoit envoié demander dés le vivant du Prince de Condé, cent mille écus qu'il fit tenir toûjours d'avance à Wolfang Duc des Deuxponts, Prince de la Maison de Bavieres, eurent tant de pouvoir sur lui, qu'il partit à l'heure même à la tête de quatorze mille hommes. Comme il avoit plusieurs rivieres à traverser, avant que de pouvoir joindre l'Amiral, la Cour envoia le Duc d'Aumale pour s'y opposer mais ce Prince s'étant contenté de se tenir sur les ailes, Wolfang se moqua de lui, & passa la riviere de Saône à sa barbe. La Saône passée, il s'achemina vers la Loire, où il se saisit de la Charité. Cependant les Catholiques Romains ayant eu le temps de rompre le pont, il ne s'amusa point à le faire refaire, & ayant été averti qu'il y avoit un gué auprés de Pouilli, il y fit passer sa Cavalerie, chaque Cavalier portant un fantassin en croupe. Il prit son chemin de là par le Berri Province qui termine de l'autre côté de la Loire, & sçachant que l'Amiral s'avançoit au devant de lui, il marcha du côté de Limoges, où il sçavoit bien qu'il avoit dressé ses pas, jamais armée ne fit tant de chemin, pour en venir joindre une autre, aumoins dans un païs ennemi, car il lui falut traverser l'Alsace, la Lorraine, & la France, où elle trouvoit à tous momens des troupes, pour lui

lui disputer le passage. Mais Wolfang aprés avoir vaincu tous ces obstacles, ne pût vaincre la mort, qui l'attendoit à Nessax, lieu à trois lieuës de Limoges, où il rendit l'esprit en presence de tous ses Officiers. Il ne fut pas plaint de beaucoup, chacun croiant qu'il avoit plus contribué à son malheur, que toutes choses, & de fait, quoi qu'il eût toujours été tourmenté d'une fieure quarte dans le chemin, il n'avoit pas laissé de faire débauche continuëllement, disant, que ces sortes de maladies ne demandoient pas qu'on fit diéte, & que ce n'étoit au contraire que par les excés qu'on en guerissoit. Quoi qu'il en soit, se voiant sur le point de mourir, il pria ses Officiers d'obeïr au Comte de Mansfeld, leur disant, que si la division se mettoit jamais parmi eux c'étoit le moien que pas un ne revint jamais dans son païs. Ils le crurent en partie par necessité, & en partie par la confiance qu'ils avoient en Mansfeld, & ayant continué leur marche ils se joignirent enfin à l'Amiral à huit lieuës au delà de Limoges. La joie fut grande dans les deux armées nonobstant la perte que l'une venoit de faire de son General. Cependant le Duc d'Anjou, à qui la Reine mere avoit envoié toutes les forces du Roiaume, se croiant encore en état de hazarder le combat il s'approcha de l'ennemi, & lui offrit la Bataille. Mansfeld étoit d'avis de ne la pas refuser, & promettoit à l'Amiral, que nonobstant que ses gens fussent fatigués, le Duc d'Anjou n'y trouveroit pas son compte, mais lui, qui outre qu'il en doutoit fort en l'état qu'ils étoient, vouloit épargner autant qu'il pouvoit le sang des uns, & des autres, s'y opposa, disant pour ses raisons, que l'armée du Duc d'Anjou ayant été grossie de l'arriereban, il n'y avoit rien de si dangereux, que d'essuier le choc de cette Noblesse, qu'il la connoissoit mieux que lui, mais qu'en differant

 de

de jour à autre, elle perdroit bientôt patience, de sorte qu'elle prendroit congé d'elle-même, sans que rien la pût retenir.

Le Duc d'Anjou, sans entrer dans les raisons qui lui faisoient ainsi refuser le combat, s'étant imaginé au contraire que ce n'étoit que par crainte, resolut de l'y obliger malgré lui. Pour cet effet il fit ataquer quelques-uns de ses quartiers, mais il y fut reçû si vertement, qu'aprés avoir perdu cinq ou six cens hommes, il fut obligé de faire sonner la retraite. Ce fut alors que Mansfeld reconnut, que l'Amiral avoit raison, car la Noblesse demanda congé au Duc, lui remontrant, qu'étant déja épuisée par le passage des armées, qui desoloient toutes ses terres, il n'étoit pas besoin qu'elle achevât de se ruïner, principalement, n'y ayant plus d'esperance de bataille. Le Duc d'Anjou fit ce qu'il pût pour la retenir, mais n'en ayant pû venir à bout, il lui donna son congé, à condition qu'elle le reviendroit joindre tout au plutard dans le mois d'Août. La cavalerie s'étant ainsi retirée, l'Amiral pouvoit se servir de l'occasion, pour porter la guerre jusques dans le cœur du Roiaume, mais étant toûjours épris des sentimens, que je viens de dire, il envoia prier le Duc d'Anjou de laisser passer des Deputés, qu'il avoit dessein d'envoier à la Reine Mere, pour tâcher d'obtenir la Paix. Le Duc, à qui les mains demangeoient depuis sa victoire, & qui d'ailleurs trouvoit beaucoup plus de plaisir à commender les armées, qu'à être à la Cour, où il lui faloit soufrir les méchantes humeurs du Roi son frere, ne voulut jamais lui accorder ce qu'il demandoit; ce que voiant l'Amiral, il trouva moyen de faire tenir une lettre à la Reine Mere par laquelle il lui mandoit, que c'étoit une étrange chose, que sa Majesté qui étoit ordinairement éclairée

le

le fût si peu maintenant, que pour plaire à quelques ennemis qu'il avoit auprés d'elle (il entendoit par-là le Cardinal de Lorraine) elle voulût achever de ruïner toute la France? qu'il avoit quatorze mille étrangers dans son armée, que le Duc d'Anjou n'en avoit gueres moins, qu'il faloit que tous ces gens vêcussent aux dépens d'un si beau païs, lesquels on pouvoit cependant renvoier dans un quart d'heure: que s'il en vouloit à la Couronne, ou qu'il eut dessein de partager avec elle le Gouvernement de l'Etat, il ne s'étonneroit pas qu'elle y mît le tout, pour le tout, mais qu'il ne s'agissoit que de les laisser jouïr de la liberté de conscience, privilege qui leur avoit été accordé par plusieurs édits, & qui étoit conforme aux loix divines: qu'au reste, s'il arrivoit tant de mal à l'Etat par le séjour de tant d'étrangers, que ne seroit-ce point quand les choses seroient encore broüillées davantage; qu'ils y voudroient peut-être être les maitres, & que s'il leur prenoit envie de se joindre ensemble, on seroit assez embarassé à leur resister: que le moien de prévenir tant de desordres étoit de faire la Paix qu'il lui demandoit à mains jointes, lui protestant que c'étoit plus pour son interêt, que pour le sien.

La Reine Mere ne jugea pas à propos de faire réponse à cette Lettre, & aprés que l'Amiral l'eût attenduë avec impatience, comme il vit enfin que ce seroit une simplicité, qui lui seroit prejudiciable, que de l'attendre plus longtemps, il resolut de ne pas laisser davantage ses troupes inutiles. Cette resolution prise, il ne fut plus question, que de sçavoir à quoi il les emploieroit, & les avis se trouverent partagés dans le Conseil de guerre, les uns voulant que l'on se saisît de Saumur, pour y pouvoir passer la Loire, & porter en-suite la guerre jusques

aux portes de Paris, les autres qu'on assiegeât Poitiers, que les Catholiques-Romains tenoient encore dans le Poitou, avec quelques autres places qui la couvroient. Ceux qui étoient du premier avis ne manquoient pas de raison pour l'apuier, ils disoient qu'il n'y avoit pas moien autrement de faire condescendre la Reine Mere à ce qui étoit raisonnable, que quand elle verroit le cœur du Roiaume ruïnè, & Paris en peril, la crainte qu'elle auroit qu'ils n'eussent quelque intelligence dedans, la feroit passer par tout ce qu'ils voudroient: qu'il n'y auroit que ce moien-là pour elle, ou de donner bataille, mais qu'elle n'auroit garde de recourir à celui-ci, parce que si elle la perdoit, elle avoit lieu de croire qu'on lui tiendroit le pié sur la gorge. Ces raisons étoient specieuses, mais les autres disoient pour les combatre, que s'ils laissoient Poitiers derriere eux, c'étoit une épine au pié à toutes les places qu'ils tenoient au delà de laLoire :que s'ils la prenoient,au contraire,ils afermiroient insensiblement leur pouvoir dans toutes les Provinces voisines, si bien qu'il seroit impossible de les en chasser: que quoi que ce ne fut pas l'ordinaire d'aimer à faire la guerre sur son pallié, c'étoit neanmoins une necessité pour eux, puis qu'en cas de malheur, ils avoient toûjours une retraitte assurée: que cela s'étoit reconnu aprés la perte de la derniere bataille, où ils s'étoient refaits si aisément, qu'à peine s'étoient-ils apperçûs de la perte qu'ils avoient faite: qu'il n'en seroit pas de même si cela leur arrivoit dans le cœur du Roiaume, d'où ils auroient si loin à faire retraite, qu'il seroit impossible qu'ils ne tombassent entre les mains de l'ennemi.

Enfin ses raisons ayant prévalu par dessus les autres, l'Amiral detacha Telighi pour se saisir

de

de quelques places qui étoient aux environs de Poitiers, & d'où l'ennemi auroit pû traverser ses desseins. Teligni ne trouva pas grande resistance à Chastelleraut, mais s'étant presenté devant le château de Lusignan, on crut que l'Amiral seroit obligé d'y aller lui-même, tant il eut de peine à s'en rendre maitre. Toutefois l'Amiral qui vouloit lui faire aquerir de la reputation, ne se pressa pas, & il lui envoia seulement tous les jours des avis en secret de ce qu'il devoit faire, afin que la gloire lui en revînt. Par ce moien il vint à bout de son entreprise, ce qui le distingua merveilleusement dans l'armée, chacun étant prévenu auparavant que cette place étoit inprenable. Ces demarches firent connoitre au Duc d'Anjou, que l'Amiral avoit dessein sur Poitiers; & comme le jeune Duc de Guise, qui n'étoit pas moins brave que son pere, ne demandoit que l'occasion de se trouver aux mains avec lui, il pria le Duc de lui permettre de se jetter dedans. Le Duc d'Anjou voiant qu'il ne pouvoit confier cette place à une personne qui fût plus capable que lui de la bien défendre, lui accorda volontiers cette permission. Cependant cela ne fit pas peur à l'Amiral, & aprés s'être saisi en passant de Mirebeau, & de St. Maixant, il investit la place. Le Comte du Lude Gouverneur de la Province, s'étoit aussi jetté dedans avec six mille hommes; & quoi que ce fût à lui à commander préferablement à tout autre, il eut neanmoins tant d'égard pour le rang, & pour le merite du Duc de Guise, jeune Prince de grande esperance, qu'il lui déferа ce qui lui étoit dû. Mais le Duc de Guise n'en abusa pas, & il ne fit rien qu'il ne prît son avis auparavant. Une si grosse garnison, & d'ailleurs commandée par un si brave Prince, & par un Gouverneur si experimenté, car ce n'étoit pas là la seule occa-

sion que le Comte du Lude eut vûë, donna bien des affaires à l'Amiral. Le Duc de Guise fit diverses sorties, & se trouva toûjours le premier à la tête, & comme il avoit de braves gens avec lui, il eut plus souvent la fortune favorable, que contraire. L'Amiral qui avoit trop d'experience, pour vouloir rien hazarder, crut que c'étoit un feu de jeune homme, qui passeroit bientôt; ainsi prenant le parti d'aller doucement en besogne, il songea plutôt à l'avoir par famine, que par force. Ce dessein étoit bien concû, & la quantité de troupes qui étoient dans la ville, y mettoient la disette en même temps, qu'elles la mettoient en sureté. Cependant comme le Duc de Guise aprehendoit plus cela, que tout le reste, il commença le premier à retrancher sa table, donnant à connoitre par là, qu'il faloit que chacun suivît son exemple. Ce bon ordre fit que les vivres durerent plus long-temps, qu'ils n'auroient fait, mais enfin ne se pouvant sauver, à moins que de recevoir du secours, il fit sçavoirl 'état où il étoit au Duc d'Anjou, afin qu'il prît ses mesures là-dessus. Ce Prince qui avoit eu tant d'envie de combatre peu de temps auparavant, avoit alors une belle occasion de se contenter, mais le Maréchal de Tavannes, Alleman de nation, mais qui étoit au service de France depuis long-temps, n'ayant pas été de cet avis, il fut obligé de faire la volonté de ce Maréchal, qui lui avoit été donné comme une espece de Gouverneur. La raison qu'avoit Tavannes, c'est que par le supputation des vivres, que le Duc de Guise avoit envoiée lui-même, il en avoit encore pour plus de quinze jours. Il disoit ainsi, que les choses ne pressant point encore, ils auroient le temps de prendre quelque place, aprés quoi ils pourroient toûjours bien marcher à son secours. Comme ce qu'il disoit étoit

étoit vrai-semblable ; & que d'ailleurs il n'y avoit personne qui lui osât contester, il falut que le Duc suivît son avis, desorte qu'aprés avoir concerté ensemble à quelle place ils s'attacheroient, l'armée marcha contre Chastelleraut. A ces nouvelles l'Amiral se trouva dans un grand embarras, car si d'un côté il lui fâchoit fort de perdre cette ville, il n'avoit pas moins de peine d'un autre de lever le siege de Poitiers, pour l'aller secourir, & encore un siege où il y avoit quelque temps qu'il étoit, & où d'ailleurs il avoit perdu quelque monde. Mais enfin considerant qu'il n'y avoit pas dans Chastelleraut un Duc de Guise, comme dans Poitiers, il prit le parti que lui conseilla sa prudence, & ce fut de ne pas laisser perdre, pour une chose qui étoit incertaine, une ville qu'il pouvoit sauver. Il décampa donc le plus promtement qu'il lui fut possible, & ayant marché de même, il crut surprendre le Duc d'Anjou. L'aparence le vouloit, ayant si bien pris ses mesures, qu'il crut qu'il ne pourroit être averti assez à temps de son dessein ; mais un de ses propres soldats deserta, & en fut porter la nouvelle au Duc, qui sans s'amuser à perdre le temps, en de longues deliberations, leva le siége. Il passa la Creuse incontinent, voulant éviter le combat, & ne doutant point que l'Amiral ne le poursuivît, il se mit encore à couvert d'une autre riviere. Et de fait, d'abord que ce General sut qu'il étoit décampé, il se mit à ses trousses, mais trouvant que le Marechal de Tavannes avoit choisi un camp si fort, qu'il auroit beaucoup de desavantage à l'y ataquer, il rebroussa chemin, resolu de lui couper les vivres.

Cependant le Duc d'Anjou, n'étant gueres content du personnage que Tavannes lui faisoit faire, manda la Noblesse, qu'il avoit été obli-

gé de congédier, pour une seconde fois, & écrivit au même temps au Duc de Guise, que d'abord qu'il auroit fait rafraichir sa garnison, il le vint joindre avec elle. L'Amiral en eut avis, & vit bien par-là que la campagne ne se passeroit point sans qu'il y eût un combat. Cela le fâcha bien moins, ayant de bonnes troupes comme il en avoit, qu'une malheureuse dissenterie qui le tourmentoit depuis plus d'un mois. Elle lui avoit commencé devant Poitiers, & étoit cause en partie du mauvais succés qu'il avoit eu à ce siége. Cependant comme elle le rendoit encore incapable, pour ainsi dire, des fonctions d'un General, il en eut tant de chagrin, qu'on craignit que cela ne lui fît plus de mal, que sa maladie même. Il disoit à tous momens, qu'il faloit qu'il fût bien malheureux de mourir, pendant que son parti avoit encore tant besoin de lui; & parlant en même temps de la Reine Mere, il detestoit son ambition, qui non contente de tout le sang qui avoit été répandu, en alloit encore faire répandre, plutôt que de leur accorder ce que la iustice demandoit. Au reste, s'il eût été long-temps dans cet état, c'étoit un homme mort sans ressource, mais par bonheur, un Gentilhomme qui étoit des environs d'où son armée séjournoit, lui promit de le guerir, s'il le vouloit croire. On crut d'abord qu'il étoit envoié de quelque part pour executer ce qu'Hambervilliers, & l'homme de Chastillon avoient manqué; mais celui-ci leva les doutes, offrant de laisser faire l'essai de ce qu'il lui donneroit, & même d'en prendre lui-même, s'il en étoit necessaire. A ces conditions il n'y eut plus rien à dire, & toutes les précautions étant prises, l'Amiral s'abandonna entre ses mains, dont il se trouva si bien, qu'il guerit dans peu de jours. Il eut tant de joie de sa convalescence, qu'il

qu'il ne se soucia plus du Duc d'Anjou, quoi-qu'à dire vrai, il ne fût pas à mépriser. Car il lui arrivoit du secours de tous côtés, de sorte que lui, qui fuïoit le combat il n'y avoit que peu de jours, commença à le desirer. Il sembloit aussi en avoir raison, & il lui étoit venu tant de monde, qu'il avoit huit mille hommes plus que l'Amiral. Avec cela il étoit indigne à un Fils de France de se cacher devant un sujet du Roi son frere; ainsi le combat étant résolu dans son esprit, & Tavannes y donnant les mains, il marcha à dessein de le chercher. L'Amiral n'en eut pas plutôt avis, qu'il s'y résolut de son côté par plusieurs raisons. Cependant la plus forte de toutes fut, qu'il étoit persecuté tous les jours par la Noblesse de son parti de la laisser retourner dans ses terres, lui representant, qu'il lui étoit impossible de faire la guerre plus long-temps à ses dépens. Cela étoit vrai, & il n'en pouvoit disconvenir lui-même, puis-qu'il sçavoit que plusieurs avoient vendu une partie de leur équipage pour subsister. D'un autre côté, il se trouvoit bien empêché pour contenter les troupes de Mansfeld, qui n'étant venuës en France que dans le dessein de piller, tâchoient de rendre les effets conformes à leur desir, quelque ordre qu'il y apportât. Cela lui avoit fait avoir quelques paroles avec leur General, mais enfin la necessité l'obligeant de passer par dessus bien des choses, il crut qu'il valoit mieux decider tout d un coup de sa fortune par un combat, que de voir tous les jours des choses, qui étoient capables de le faire mourir de douleur.

La resolution en étant prise, il ordonna un jour de Jeune à son armée, tant pour demander à Dieu, qu'il lui plût de favoriser ses armes, que pour le remercier d'une grace qu'il lui avoit faite en son particulier. Car peu de jours aupa-

ravant, il avoit encore découvert un de ses domestiques, qui le vouloit empoisonner, & comme c'étoit trop souvent, & que le pardon qu'il avoit accordé aux autres, étoit peut-être cause qu'il étoit tombé dans la même faute, il fut condamné à être rompu. L'Amiral trouva que les Juges l'avoient jugé trop severement, c'est pourquoi il adoucit la sentence, disant que ce seroit assez de le faire pendre. Ce malheureux eut la question avant que d'être fait mourir, & il avoüa qu'il avoit été incité à une si méchante action, par la Riviere Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, ce qui fit croire à quelques-uns que c'étoit à la suscitation de son Maitre, qui haïssoit l'Amiral. Quoi qu'il en soit, peu de jours aprés qu'il fut executé, l'Amiral mena son armée du côté de Mirebeau, dans le dessein de prendre un camp avantageux, & qui par sa force pût suppléer au peu de soldats qu'il avoit en comparaison du Duc d'Anjou. Tavannes, qui étoit un vieux renard, fit prendre les devans au Duc, pour l'en empêcher, & les coureurs s'étant rencontrés, le combat commença par eux, & fut bientôt General. Car l'Amiral voiant que ses gens étoient poussés, courut à eux pour les soûtenir; & comme il avoit été surpris, il s'y en fut sans armes, & pour ainsi dire tout découvert. Ce fut alors que l'amour que ses soldats avoient pour lui parut, ils le couvrirent de leurs corps, mais cela n'empêcha pas qu'il ne reçût deux coups fort heureux, l'un des quels lui perça le chapeau, & l'autre le justaucorps, sans le blesser aucunement. Cependant il occupa le bord d'un ruisseau, qu'il défendit avec tant de valeur, que les ennemis n'oserent entreprendre de le passer ce jour-là. Ainsi faisant sonner la retraite, ils se preparerent pendant la nuit pour donner le lendemain. L'Amiral, qui ne se trouvoit

pas

pas posté comme il vouloit, donna ordre cependant à ses gens de decamper à la sourdine ; mais le Duc d'Anjou étant allerte dés le matin, passa le ruisseau, & l'obligea malgré lui à tourner tête. Le combat ne fut pas long, l'infanterie de l'Amiral lâcha le pié dés la premiere charge, une partie de la cavalerie fit la même chose, desorte qu'il ne s'étoit jamais vû dans un si grand peril. Cependant s'il avoit eu deux coups heureux la veille, il en eut encore deux autres ce jour-là, qui ne le furent pas moins. On lui coupa la couroie de sa cuirasse, sans l'offenser, l'autre perça son baudrier, & ne fit qu'éfleurer la peau. Toutefois il est certain qu'il auroit couru grand risque, si ses gens, qui voioient pendre sa cuirasse, qui n'étoit plus attachée que d'un côté, ne se fussent mis au devant de lui, pour lui donner le temps de la r'accommoder. Mais dans le temps qu'on étoit occupé à lui rendre ce service, les ennemis le serrerent de si prés, qu'il reçût un coup de pistolet dans le visage. Le sang qui couloit, & qu'il n'avoit pas le temps d'étancher, l'incommodoit cependant plus que la blessure, & pensa être cause de sa perte. Car deux Gentilshommes du parti contraire l'ayant reconnu, le poursuivirent si vivement, que sans un de ses gens, il seroit tombé entre leurs mains. Mais celui-ci s'étant opposé à leur passage, en tüa un, mais l'autre lui donna un coup de pistolet dans l'œil, qui le lui jetta hors de la tête. Tant que l'Amiral vêçût, il lui fit une pension de huit cens francs, en reconnoissance de ce service, & s'il n'eût pas été assassiné, comme je le dirai tantôt, ce n'est pas la seule chose qu'il vouloit faire pour lui. Il se sauva cependant par ce moien, & ayant joint la cavalerie, qui faisoit déja retraite, il arrêta les ennemis, qui s'attendoient bien de pousser leur victoire, tout aussi loin qu'elle pouvoit aller.

La Reine mere ayant nouvelle de sa défaite, & le croiant perdu sans ressource, s'imagina être delivrée du seul homme qui étoit capable de traverser son ambition. Ainsi ne doutant plus qu'il n'allât perdre tout son credit, elle le fit déclarer criminel de leze Majesté par arrêt du Parlement, avec promesse de donner cinquante mille écus à celui qui lui apporteroit sa tête. Or elle croioit qu'il se trouveroit quelque miserable mercenaire, que l'esperance d'une telle somme porteroit à un si grand crime, mais elle se trouva trompée, & ce grand homme donna si bon ordre à tout malgré le malheur qui lui étoit arrivé, qu'on fut obligé de convenir, qu'il y avoit peu de gens qui eussent été capables de se tirer d'affaires comme lui dans un si mauvais pas. Il s'étoit retiré à Partenai, où sans s'amuser ni à pester contre la fortune, ni à imputer à personne le malheur qui lui étoit arrivé, quoi qu'il l'eût pû faire avec raison, puis que c'étoit la faute de l'Infanterie, il ne se fut pas plutôt fait panser, qu'il prit une plume, & de l'ancre, & écrivit à tous ceux de son parti pour les rassurer. Car ce qu'il craignoit le plus étoit que les ennemis ne fissent courir le bruit de sa mort, & que par ce moien ils ne lui débauchassent ceux qui lui étoient le moins assurés. C'est pourquoi il voulut leur écrire de sa propre main; & quant aux autres, il le fit faire par ses secretaires, se contentant de signer les Lettres. Ainsi il retint ceux qui branloient déja, & rassura tellement les autres, qu'ils crurent qu'il n'y avoit rien de perdu, puisqu'il vivoit encore. Les ennemis n'en ayant pas la même pensée, lui firent, à l'exemple de la Reine mere, tout du pis qu'ils purent, ils pillerent sa maison de Chastillon, où il y avoit pour cent mille écus de Meubles, celles de son frere le Cardinal, & de ses neveux d'Andelot,

lot, tellement qu'on eût dit à voir leur procedé, qu'il ne pouvoit jamais se remettre de sa chûte. Jusques-là, nonobstant tout ce qui se passoit, il avoit toûjours joüi de son revenu, & la Reine mere, qui étoit bien-aise de lui faire accroire qu'elle étoit plutôt obligée de faire ce qu'elle faisoit, par necessité, qu'autrement, avoit défendu sous main que personne n'y touchât. C'étoit pour laisser toûjours une porte ouverte à l'accommodement, & pour n'être pas obligée d'ailleurs à restitution en cas de paix, mais ne croiant pas alors être obligée de garder tant de mesures, tous ses biens furent confisqués, & lui reduit en une telle necessité, qu'il se vit obligé de demander le secours des Eglises. Elles lui accorderent deux mille écus par mois, mais il ne les prit que tant que la guerre dura, & dés qu'elle fut finie, il n'en voulut plus, quoi qu'elles fussent resoluës de lui continuer cette pension, toute sa vie.

Une si grande persecution lui ayant fait connoître, qu'il ne faloit plus esperer aucun accommodement par le moien de cette Princesse, il s'adressa directement au Roi, à qui il écrivit les choses du monde les plus touchantes. Mais ses ennemis faisant accroire à ce Prince, qu'il n'étoit ainsi soûmis, que parce qu'il se voioit réduit à l'extrémité, le Roi au lieu de lui répondre continüa de rendre des édits contre lui, desorte, que voiant qu'il ne devoit mettre toutes ses esperances qu'en lui-même, il écrivit à la Reine d'Angleterre, qui lui envoia encore cent mille écus. Avec ce secours il resolut de transporter la guerre en Languedoc, où il avoit avis que sa presence feroit déclarer toutes les villes, que tenoient les Catholiques-Romains. Cependant le Duc d'Anjou profitant de son absence, reprit toutes celles du Poitou, bien fâché neanmoins de n'a-

voir

voir pas fait un coup qu'il croioit bien plus avantageux, sçavoir de faire tüer l'Amiral. Car il avoit envoié tout exprés jusques dans son camp, un Gentilhomme de Brie, nommé Maurever, lequel faisant mine de passer dans son parti, n'épioit que l'occasion de l'assassiner. Mais l'Amiral, qui sçavoit les desseins qu'on avoit contre sa vie, prenoit garde de si prés, que lui ayant été impossible d'executer son coup, il ne voulut pas s'en retourner, sans faire voir du moins qu'il étoit propre pour les entreprises à quoi on l'emploioit, car il assassina le Seigneur de Mouï, ce qui fut cause que le Duc d'Anjou trouva plus de facilité, qu'il n'auroit fait à se rendre maitre de Niort, que ce Seigneur avoit promis de défendre. On s'étonna peut-être, qu'un Prince de la naissance du Duc d'Anjou, se portât à des actions si honteuses, mais il faut sçavoir que la Reine mere, qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, y attachoit de si grandes recompenses qu'elles étoient capables de lui faire oublier ce qu'il se devoit à lui-même. Cependant il y avoit un chemin bien plus court, & bien plus honorable pour se défaire de lui & c'étoit de le poursuivre sans relâche; mais Tavanes ayant peur de finir trop tôt la guerre, dit au Duc d'Anjou, qu'il se donnât bien de garde de laisser tant de places derriere soi, & que c'étoit assés abatre l'ennemi, que de lui ôter ce qu'il tenoit en ce païs-la. Comme tout ce qu'il lui disoit, étoit moins un conseil, qu'une leçon, qu'il devoit suivre, il fut obligé de s'y conformer, desorte qu'il fut assieger S. Jean d'Angeli, place qui bien-loin d'être fortifiée regulierement, ne l'étoit pas même, pour ainsi dire, en aucune façon. C'étoit dequoi luy faire esperer un heureux succés; mais la valeur de la garnison fut si grande, qu'il reconnut bien-tôt que ce ne sont pas les dehors, qui assu-

aſſurent les places, mais les hommes qui ſont dedans. Il perdit je ne ſçai combien de temps, & de ſoldats, avant que de pouvoir faire ſes approches, & le Roi s'y étant rendu en perſonne, ſa preſence ne fit pas grandes merveilles. Le Cardinal de Lorraine qui étoit en grande faveur auprés de lui, lui avoit conſeillé ce voiage, ſous eſperance que la place ne valant rien d'elle-même, elle n'auroit garde de tenir devant un ſi grand Monarque: mais les forces des Reformés n'étoient pas encore ſi abatuës qu'on penſoit, & au contraire ils étoient à la veille de ſe voir plus puiſſans que jamais. Et defait, l'Amiral, dont la force d'eſprit ne paroiſſoit jamais tant, que quand il lui arrivoit quelque malheur, s'étoit tellement roidi contre ſa mauvaiſe fortune, que par ſes intrigues il avoit même tiré avantage de ſa défaite. Car il avoit obtenu du ſecours de quantité de Princes, qui lui en refuſoient auparavant, & ſoit par principe de Religion, ou par jalouſie pour la France, une bonne partie de l'Allemagne armoit pour lui. La Reine Mere de ſon côté avoit envoié en Eſpagne, & en Italie pour en tirer du ſecours; mais comme l'interêt de ces Puiſſances étoit d'entretenir la diviſion, plutôt que de l'apaiſer, elles ne ſe hâtoient pas beaucoup de faire tout ce qu'elles promettoient.

Cela donnoit à penſer à la Reine Mere; cependant comme elles lui faiſoient toûjours eſperer quantité de belles choſes, elle tâcha d'amuſer l'Amiral de quelque eſperance de Paix. C'étoit une amorce où il ſe laiſſoit prendre aiſément, ainſi s'étant fait des propoſitions de part & d'autre, la Reine lui offrit d'accorder la liberté de conſcience à ſon parti, mais non pas l'exercice de ſa Religion. C'étoit quelque choſe qui répondoit ſi peu aux eſperances qu'on avoit con-

conçûës, & pour le succés desquelles on avoit déja répandu tant de sang, qu'il vit bien que tout cela n'étoit que pour l'amuser; ainsi continüant toûjours dans le dessein de porter la guerre dans le Languedoc, il partit pour aller en Bearn, où le Comte de Montgommeri commandoit les forces des Reformés. Le Roi ayant avis de son dessein, envoia ordre de rompre les ponts qui étoient sur les rivieres, de casser les bateaux, depeur qu'il ne s'en pût servir, de se mettre en armes de tous côtés, pour lui défendre le passage, & enfin de massacrer impitoiablement tous les traineurs. Mais enfin ayant surmonté toutes ces difficultés, il ne se fut pas plutôt montré dans le Bearn, où toutes les Eglises du païs lui envoierent des Deputés, qu'il prit le chemin de la Garonne, qu'il traversa heureusement, quoi que les Catholiques-Romains l'eussent bordée. En chemin faisant, il est inconcevable combien il reçût d'honneur, & de marques d'amitié, chacun pleuroit de joïe de le voir sorti de tant de grands perils, & d'avoir le bonheur de le posseder dans son païs; mais lui, sans être touché d'aucune vaine gloire, leur parloit comme s'ils eussent été ses propres enfans, leur recommandant l'amour de la Religion, sans aucun mélange de vengeance, d'avarice, & de cruauté, c'est-à-dire les reprenant tout doucement de quantité d'actions, qu'ils avoient faites, où l'on avoit remarqué souvent, que ces trois passions en étoient le motif. Enfin aprés un chemin long, & rempli de mille difficultés, il arriva à Montauban, que les Reformés tenoient, & où il auroit été reçû comme en triomphe, s'il l'eût voulu soufrir. Mais il dit à ceux que cette ville lui avoit envoiés au devant jusques à quatre lieuës de là, qu'il les prioit de dire à leurs Compatriotes, que

s'ils

s'ils avoient de l'argent à dépenser, il valoit bien mieux que ce fut à quelque chose d'utile, qu'à une qui étoit si peu necessaire, qu'il devoit plusieurs montres aux troupes de Mansfeld, & qu'il étoit bien empêché pour les contenter. Ces paroles étant raportées à la ville, elle fit un éfort pour lui montrer la consideration qu'elle avoit pour lui; & de fait chacun se taxa lui-même pour amasser une bonne somme, & la lui ayant offerte en même temps, il la distribüa aux troupes de Mansfeld.

Cela lui ayant donné quelque relâche, il ne s'amusa point à perdre le temps inutilement dans cette ville, sous pretexte de reconnoître l'amitié qu'elle lui témoignoit, mais en ayant tiré deux pieces de canon, avec quelques autres choses dont il avoit besoin pour se mettre en campagne, il marcha contre la petite ville d'Aiguillon, qui étoit bien plus considerable par sa situation, que par sa force. Car elle est située au confant du lot, & de la Garonne, ce qui devoit obliger Montluc Lieutenant de Roi de Guienne, d'en prendre un soin tout particulier. Mais l'Amiral l'ayant surpris, il s'en rendit maitre en deux jours. Il ne fit pas tant cette conquête pour la garder, que pour pouvoir joindre Montgommeri, qu'il avoit laissé au delà de la Garonne, afin de pouvoir mettre le païs sous contribution, & comme il sçavoit qu'il avoit fait un butin inestimable, & qu'on pourroit tenter de lui faire rendre gorge au passage, il avoit jugé à propos de le secourir. Les Catholiques-Romains, qui se croioient assez forts en ce païs là, pour défendre leurs Maisons, attribüérent leur malheur à la mes-intelligence qui regnoit entre Montluc, & Damville, qui avoient ordre de se secourir l'un l'autre. Mais ils auroient eu encore plus de raison de l'imputer au Duc d'Anjou, qui

qui s'étant amusé, comme je viens de dire; à St. Jean d'Angeli, perdit tant de monde dans les assauts, que l'Amiral put faire tout ce qu'il voulut. Quoi qu'il en soit, comme il n'étoit pas d'humeur à ne pas profiter de l'occasion qui se presentoit, il ne se fut pas plutôt joint à Montgommeri, qu'il entra dans le Languedoc, où il se rendit maître de la plus grande partie des villes, sans être obligé de tirer l'épée, car il y étoit tellement desiré, que la plûpart lui ouvrirent les portes. Cependant; au lieu que les autres Capitaines ont coutume d'afoiblir leur armée en faisant des conquêtes, il grossit la sienne, une partie des habitans suivit sa fortune, tant par l'amour de la Religion, que par l'estime qu'ils avoient pour lui. Il n'y eut que Thoulouze, qui par les brigues du Parlement, lui ferma les portes, dont il ne demeura pas sans ressentiment. Car pour punir ce corps de quelques cruautés qu'il avoit exercées envers les Reformés, il ruïna les maisons qu'il avoit autour de la ville, le menaçant d'ailleurs que si quelqu'un tomboit entre ses mains, il expieroit par sa mort, ce qui venoit d'arriver. On ne l'avoit jamais vû si en colere que cette fois-là, aussi ce que ce Parlement avoit fait étoit tout-à-fait inhumain, ayant fait brûler deux, ou trois personnes tout vifs, sous pretexte qu'ils avoient intelligence avec lui. N'ayant plus rien à esperer autour de cette ville, il courut le Bas Languedoc, d'où étant passé dans le Vivarés, il entra enfin dans le Dauphiné, où il grossit encore ses troupes de plus de deux mille hommes, qui lui vinrent de tous côtés. Il ne voulut pas s'y arrêter, quoi qu'il eût fait mine d'abord d'en vouloir à Montelimart, car se voiant une si belle armée, il crut que le meilleur parti qu'il y avoit à prendre, étoit de marcher droit à Paris.

La

La raison qu'il en avoit est que celle du Duc d'Anjou s'étoit extrémement afoiblie devant St. Jean d'Angeli, & quoi que ce Duc l'eût mise dans de bons quartiers, aprés s'en étre enfin rendu maître, il ne l'avoit pû encore refaire. Il passa donc promtement dans le Forets, où il se rendit maître de St. Etienne, petite ville fameuse par la quantité d'armes qui s'y fait, & qui se transportent dans les païs étrangers, ensorte que c'est ce qui nourrit presque toute la Province.

Par bonheur pour la Reine Mere, l'Amiral tomba malade à deux ou trois jours delà, mais d'une maladie violente, qu'on crut qu'il n'en réchaperoit jamais. Ce fut alors que l'amour que les gens de guerre avoient pour lui parut. Les soldats, comme les Capitaines ne bougeoient de la porte de sa tante, pour sçavoir de ses nouvelles, & selon qu'elles étoient bonnes ou mauvaises, on les voioit s'en retourner ou tristes, ou consolés. Mais ce qui étoit encore plus cabable de le faire mourir, fut le parti qu'il prit, sur une nouvelle qu'il reçût, & qui lui étoit aussi d'une extréme consequence. Il tenoit toûjours la ville de la Charité sur la Loire, quoi que les Catholiques-Romains eussent tâché de la reprendre par deux ou trois fois. Or comme son dessein étoit d'y aller passer la riviere, & prendre en passant quelques trois mille hommes qui s'assembloient en ce quartier-là, la Reine Mere dépêcha le Maréchal de Cossé, fils du feu Maréchal de Brissac, & qui n'étoit pas moins experimenté que lui au fait de la guerre, pour tâcher de s'en saisir. A ces nouvelles, l'Amiral se leva tout malade, ou pour mieux dire, tout agonisant qu'il étoit, & se mettant dans une litiere, chacun attendoit à tout moment qu'on lui vînt dire qu'il seroit mort. Mais enfin Dieu lui ayant donné

donné la force de supporter son mal, & la fatique, il se saisit du pont de St. Rambert, sur la Loire. Et n'ayant pas été obligé de descendre jusques à la Charité, il manda les troupes qui étoient de ce côté-là, & entra en Bourgogne avec elles. Par tout où il avoit passé, il avoit obligé les villes, qui ne se pouvoient pas défendre, de se racheter par quelque somme d'argent, & c'étoit avec quoi il entretenoit la guerre. Par ce moien tout le Roiaume se trouvoit épuisé, ce qui lui faisoit tant de peine, qu'il avoit encore écrit plusieurs fois au Roi, & même à la Reine mere, pour avoir la paix. Ils la lui avoient toûjours refusée jusques là avec une opiniâtreté merveilleuse, mais enfin voiant qu'il avoit passé tant de rivieres, & qu'aprés avoir évité un nombre infini de dangers qu'ils lui avoient preparés, il étoit en état de marcher droit à Paris, il ne se montrerent plus si obstinés. En même temps donc qu'ils envoierent ordre au Maréchal de Cossé de passer la Loire aprés lui, ils reprirent les negociations de paix, que l'Amiral fut obligé neanmoins d'interompre, à cause que son mal redoubla, surquoi quelques gens de son parti, qui s'ennuioient de la guerre, trouverent à redire, disant qu'il n'étoit pas juste que pour lui seul, tout le public en soufrît. Ces plaintes lui étant raportées, il fit venir ceux qui les faisoient, & leur ayant demandé en presence de tout le monde, s'il ne pouvoit pas en l'état où il étoit prendre deux ou trois jours de repos, principalement aprés les fatigues, qu'il venoit de soufrir, il les rendit si confus, qu'ils n'eurent pas le mot à lui répondre. Cependant le Maréchal de Cossé esperant que son indisposition lui donneroit moien d'executer quelque chose d'avantageux, il ataqua son arriere-garde, mais il trouva si bon ordre par tout, qu'il se retira,

tira, aprés avoir perdu plus de trois cens hommes.

La Reine Mere qui croioit que tout le monde fît comme elle, c'est-à-dire, qu'il y eût du mistere en toutes choses, ne sçavoit que dire de cette maladie, qu'elle croioit bien plutôt feinte, que veritable. Mais l'Amiral ayant eu quelque relâche, il reprit les pourparlers de Paix, & envoia des Deputés pour la traiter. Cependant la Reine Mere ne pouvant plus se soûtenir que par le moien des Catholiques-Romains, aprés avoir si fort maltraité les Reformés, faisoit tout son possible pour ménager leurs interets. C'est pourquoi croiant qu'elle avoit une belle occasion de gagner l'Amiral, sans que les Reformés en eussent prendre ombrage, elle lui fit offrir d[illegible] cens mille écus, moiennant qu'il voulût un peu adoucir les conditions du traité qui se proposoit. Au reste la couleur qu'elle donnoit à ce present ne pouvoit être plus belle, elle la faisoit passer pour une restitution des meubles, qui lui avoient été pris à Chastillon, & pour un dedomagement de son bien mais ayant bientôt reconnu son adresse, il envoia ordre à ses deputés de ne plus parler de cette restitution, sur laquelle ils avoient insisté jusques-là, & au contraire de déclarer, que pourvû qu'on voulût donner satisfaction aux Eglises, il ne demandoit rien pour lui. Cette contrebaterie fit échoüer tous les desseins de la Reine, & ne sçachant encore ce qui seroit le plus avantageux ou de la paix, ou de la guerre, elle tira les negociations en longueur, ordonnant cependant au Marechal de Cossé de l'observer de prés. Ce Marechal selon ses ordres, côtoia le long de la Loire, vers laquelle il étoit retourné; mais enfin voiant qu'aprés s'être arrêté deux ou trois jours à la Charité, il en

filoit

filoit droit le chemin de Paris, il s'en fut camper au devant resolu de l'arrêter, ou de se faire passer sur le ventre. Ce fut alors que la Reine mere fut plus embarassée que jamais, neanmoins aprés avoir consideré toutes choses mûrement, elle se défia de la fortune, desorte qu'elle manda aux députés, qui faisoient toûjours des allées, & venuës, de conclure à quelque prix que ce fût. L'Ambassadeur d'Espagne, qui sçavoit que l'interêt du Roi son Maître étoit de tenir toûjours le Roiaume divisé, fit tout ce qu'il pût pour l'obliger à retirer sa parole prenant la Religion pour pretexte. Il lui offrit même de plus grands secours, que ceux qu'elle avoit tirés jusques-là du Roi d'Epagne, car il lui en avôit donné, aussi-bien que le Pape) Mais cette Princesse qui n'étoit pas si bête, que de ne pas voir le motif de toutes ces offres ne jugea pas à propos de le croire, si-bien que la paix fut concluë aux conditions suivantes: que les édits accordés aux Reformés, seroient non-seulement executés de point en point, mais qu'ils auroient encore deux villes dans chaque province, où il leur seroit permis de faire l'exercice de leur Religion, pourvû que ce fut dans les Fauxbourgs: Qu'ils auroient le même Privilege des Catholiques Romains, quand il seroit question d'entrer dans les Universités, Colleges, Hospitaux, ou Maladreries: qu'ils seroient admis aux charges publiques, & que comme aprés ce qui s'étoit passé à l'égard du Parlement de Thoulouse, ils avoient lieu de croire qu'ils n'y seroient pas bien traités, s'ils venoient à y avoir des affaires, ils auroient leurs causes commises aux requêtes de l'Hôtel: que dans les autres Parlemens, ils pourroient aussi recuser un certain nombre de Juges, sans qu'on pût alleguer rien au contraire. Mais toutes ces prerogatives n'étoient rien en comparaison de ce

que

que voici. Afin qu'ils ne s'imaginassent pas qu'on voulût enfraindre cette paix, le Roi leur accordoit pendant deux ans pour leur sureté, les villes de la Rochelle, Montauban, la Charité, & Cognac, au bout desquels ils seroient obligés de les rendre au même état qu'elles étoient alors. Sans cette clause, qui sembloit assurer que le Roi & la Reine mere y alloient à la bonne foi, on auroit eu lieu de soupçonner qu'une paix si avantageuse pour eux, n'auroit duré qu'autant de temps que ce Prince, & cette princesse, trouveroient une occasion favorable pour la rompre, cependant l'Amiral ne s'y fiant que de bonne sorte, ne l'eut pas plutôt fait publier dans son camp, qu'il resolut de s'en aller à la Rochelle. On ne sçauroit dire si la Reine en fut bien-aise, ou non, car il y en a qui veulent qu'elle n'eût fait ce traité que pour faire mettre les armes bas aux Reformés, & pour attraper ensuite l'Amiral. D'autres soûtiennent, que c'est qu'elle étoit lasse elle-même de la guerre, outre qu'elle faisoit reflexion, qu'il n'étoit pas de l'interêst du Roiaume, d'avoir tant de confiance au Roi d'Espagne, qui tiroit deux avantages considerables de nos troubles, le premier en ce que nous lui donnions connoissance de nos propres affaires; le second, en ce que pendant que nous étions ainsi dans la division, nous ne songions pas à profiter des troubles quil avoit lui-même en Flandres, où il se joüoit depuis quelques années de sanglantes tragedies, sans qu'il eût été en son pouvoir d'y remedier. Aussi ce que l'Amiral manda au Roi plusieurs fois, & pendant qu'il avoit les armes à la main, & depuis qu'il les eut posées bas, lui faisant voir qu'il ne pouvoit mieux faire que de pacifier son Roiaume, pour porter la guerre ensuite à ce Prince, qui étoit son veritable ennemi. Nous en dirons quelque chose davantage

vantage ci-aprés, & comment le Roi fit semblant de le croire, pour le faire venir en Cour ; mais pour à present il me suffira de raporter que la Reine mere rejetta cette proposition, comme une chose à quoi elle n'étoit pas en état de songer, prenant pour pretexte, qu'il n'y avoit pas d'argent à l'Epargne, quoi que tous les jours elle en dépensât une infinité à des ballets, & à des comedies.

Quoi qu'il en soit, l'Amiral s'étant retiré comme je viens de dire à la Rochelle, se ressouvint d'une Dame qu'il avoit vûë en s'en revenant de Languedoc. C'étoit Jacqueline de Monbel, fille du Comte d'Autremont, veuve du Baron d'Anthon. Et comme l'amour entre aussi bien dans la tête des grands hommes, que dans celles des autres, il l'avoit trouvée tellement à son gré, qu'il resolut de se satisfaire. Pour cet effet il envoia sa procuration pour l'épouser à un Gentilhomme du voisinage de cette Dame, à quoi ses ennemis trouverent à redire, publiant qu'il n'apartenoit qu'aux Princes d'épouser par Procureur. Mais ceux qui parloient des choses sans passion, imputoient ces sortes de discours à medisance, soûtenant de leur côté qu'il ne pouvoit faire autrement, puis-qu'il n'y avoit pas de sureté pour lui à l'aller épouser, & que d'ailleurs il n'y auroit pas eu d'honneur pour elle à aller le trouver, sans être sa femme. Mais laissant à part ces sortes de choses, cette Dame à qui il ne pouvoit arriver de plus grand bonheur, ayant reçû avec joïe l'honneur qu'il lui faisoit, fut conduite à la Rochelle par cinquante Gentilshommes de ses parens, & l'Amiral sçachant qu'elle venoit, fut la recevoir à une lieuë de la ville. Tous les bourgeois qui ne l'aimoient pas moins que s'il eût été leur Prince Legitime, se mirent sous les armes, & defoncerent

rent des pieces de vin, pour marque de la part qu'ils prenoient à sa satisfaction. Cependant ils r'entrerent tous deux dans la ville au bruit du canon, suivis d'une infinité de Noblesse, qui s'y étoit renduë tous expres pour honorer cette fête. Peu de temps aprés l'Amiral qui avoit déja une grande fille, n'ayant point changé de sentiment pour Teligni, qui s'étoit encore rendu plus recommandable auprés de lui par le traité de paix, à quoi il avoit été emploié, la lui donna en mariage. C'étoit un Gentilhomme si sage, qu'il n'avoit pas son pareil, ce qui avoit si bien gagné le cœur de l'Amiral, qu'il le prefera comme j'ai dit tantôt, à plusieurs autres, qui étoient beaucoup mieux partagés que lui des biens de fortune.

Cependant les Princes Protestans d'Allemagne, avec qui l'Amiral avoit toûjours entretenu une intelligence étroite, envoierent à sa priere une celebre Ambassade au Roi, pour se conjouïr avec lui de la paix. Car ce grand homme qui ne songeoit qu'à établir sa Religion, étoit bien-aise de faire voir que plusieurs grands Princes ne l'abandonneroient pas encore, si on lui manquoit de parole. Ces Ambassadeurs remontrerent au Roi, que les deux Religions n'étoient pas incompatibles avec son service, & qu'il n'y avoit que ceux qui pretendoient s'élever sur les ruïnes de son Roiaume, qui tâchoient de lui insinuer le contraire. On avoit peine neanmoins à croire que cette paix fût de durée, & les Politiques vouloient que l'honneur qu'on faisoit à l'Amiral à la Rochelle, fût seul suffisant pour donner de la jalousie au Roi : Et de fait ; il y étoit plus maitre, que le Roi ne l'étoit dans Paris ; & quoi qu'en aparence il eût deux personnes au dessus de lui, sçavoir le Prince de Bearn, & le Prince de Condé, c'étoit plutôt pour la forme

que pour qu'il en parût quelque chose. Car s'il arrivoit la moindre affaire, c'étoit à lui qu'on s'adressoit, & s'il eût voulu abuser de son pouvoir, on n'eût non plus parlé de ces deux Princes, que s'ils n'eussent pas été au monde. C'étoit dequoi mécontenter la Reine de Navarre, qui étoit une des Princesses de son siecle la plus fiere, & qui sçavoit mieux se faire rendre ce qui lui étoit dû, mais il avoit l'adresse de lui faire trouver bon, tout ce qu'il faisoit, & se conservoit ainsi l'authorité, sans qu'elle entrât dans le moindre soupçon qu'il voulût l'avoir au prejudice de son fils. Et à la verité, c'étoit à quoi il songeoit le moins, mais il étoit besoin quelquefois qu'il expediât sur le champ de certaines affaires, qui ne vouloient point de retardement. Quoi qu'il en soit, aprés avoir gouverné avec une authorité absoluë pendant un an entier le Roi lui manda de venir en Cour, lui promettant qu'il y seroit mieux venu que jamais, & que son dessein étoit de se servir de lui, dans la guerre, qu'il méditoit contre les Espagnols. C'étoit le prendre par son foible, & il haïssoit tellement cette nation; que s'il n'eût tenu qu'à lui, il l'eût exterminée jusques au dernier. Cependant ne donnant pas tellement dans ce panneau, qu'il ne fit quelquefois reflexion au peu d'aparence qu'il y avoit de se fier à sa parole, il differa de partir, jusques à ce que le Maréchal de Cossé étant venu à la Rochelle, sous pretexte de terminer à l'amiable quelques differens, qui étoient survenus dans les Provinces, entre les Catholiques-Romains, & les Reformés, l'eût entretenu de cette entreprise imaginaire. Teligny vint encore tout à propos, pour lui persuader que c'étoit l'intention du Roi, & que ce Prince ne songeoit à rien moins, qu'à rompre la paix. Il seroit donc parti à l'heure-même, si sa femme ne l'eût

l'eût retenu laquelle par un préſentiment de ce qui devoit arriver, ne ceſſoit de lui dire, que ce ſeroit une imprudence nompareille à lui, qui étoit eſtimé ſi ſage, de ſe fier à une Princeſſe, qui lui avoit manqué ſi ſouvent de parole; ce qu''il vouloit aller faire à la Cour, lui qui y avoit tant d'ennemis, & qu'elle eſperance il avoit au Roi, qui quoi qu'il eût vingt-ans paſſés, laiſſoit tout gouverner à la Reine ſa mere; que cependant s'il étoit queſtion de prendre une reſolution violente, il ſeroit le premier à s'y porter; étant d'un naturel ſi farouche, & en un mot ſi mal élevé, qu'il ne pouvoit pas dire une ſeule parole, ſans jurer le nom de Dieu.

L'Amiral ſe rendit plutôt à l'amour qu'il avoit pour ſa femme, qu'à ces raiſons; & au lieu d'aller à la Cour, il y envoia Teligni, à qui le Roi fit mille careſſes. Il étoit accompagné de deux députés, pour traiter des choſes qui concernoient la Religion, & qui avoient ſervi de pretexte au Maréchal de Coſſé pour ſon voiage. Cependant le Roi qui vouloit leurer l'Amiral, par tous les beaux ſemblans dont il ſe pouvoit imaginer, ne donna pas ſeulement contentement à ces députés, mais il écrivit encore au Duc de Savoïe en faveur de la femme de l'Amiral, à qui ce Duc avoit confiſqué les terres, qu'elle avoit dans la Breſſe, à cauſe qu'elle s'étoit mariée ſans ſon conſentement. Tant de faveurs continuerent à tromper l'Amiral, mais rien ne le fit davantage, que ce que le Roi lui fit dire par Teligni, ſçavoir, qu'il commençoit à connoitre que ſa mere le tenoit en eſclavage, & qu'elle lui preferoit le Duc d'Anjou ſon frere; qu'elle gouvernoit d'ailleurs ſi mal le Roiaume, qu'il ne tenoit pas à elle qu'il ne devînt à rien; que pour remedier à tout cela, il étoit réſolu de les éloigner tous deux, mais qu'ayant beſoin de ſes ſervi-

teurs, il lui feroit plaisir de l'aider de ses conseils : que s'il ne vouloit pas venir par des raisons qu'il ne concevoit point, il lui envoiât du moins quelqu'un, avec qui il pût conferer non-seulement de ces choses, mais encore de la guerre de Flandres, qu'il seroit bien aise d'entreprendre aprés cela. C'étoit prendre l'Amiral comme je viens de dire, par où il étoit sensible, ainsi il lui envoia Ludovic de Nassau, Frere du Prince d'Orange, à qui il recommanda d'observer si-bien le Roi, qu'il lui pût raporter ce qu'il auroit dans l'ame. Mais Ludovic s'y laissa tromper, aussi-bien que Teligny car le Roi lui ayant fait mille caresses, & rendu à son frere à sa consideration, disoit-il, le château d'Orange, dont il s'étoit emparé, il se laissa si bien enchanter par tant de belles aparences, qu'il crut de bonne foi tout ce que ce Prince lui voulut dire.

Ludovic étant donc revenu auprés de lui, acheva de le persuader, en quoi certes ils fut bien excusable. Car outre les belles paroles qu'il raportoit, il avoit encore quelque chose de plus essentiel, sçavoir un traité qu'il avoit fait avec le Roi, par lequel ce Prince promettoit d'ataquer la Flandre d'un côté, pendant que le Prince d'Orange l'ataqueroit de l'autre. Il specifioit même les places qu'ils devoient avoir l'un & l'autre, quand elles seroient conquise ; & comme le Roi avoit paru jusques-là peu dissimulé, Ludovic crut que ce seroit un crime que de douter de sa parolle.

L'Amiral ne se sentit pas d'aise à ces nouvelles, car il consideroit qu'ayant toûjours été de bonne intelligence avec le Prince d'Orange, qui faisoit la guerre au Roi d'Espagne depuis plusieurs années, par la même raison qu'il l'avoit faite au Roi, il se ressentiroit de son établissement, si par hazard il venoit à avoir besoin de

son

son secours. Cependant comme on croit toûjours aisément ce qu'on desire, il ressembla à Ludovic, c'est-à-dire qu'il crut de la meilleure foi du monde, tout ce que ce Prince avoit dit à celui-ci. Cependant sa femme qui avoit toute sa tendresse, trouvoit encore moien de combatre dans son esprit tout ce qu'il se pouvoit dire en faveur de la bonne foi du Roy; mais enfin il falut qu'elle cedât à une nouvelle ruse, dont ce Prince se servit pour attraper son mari, & de laquelle aussi il y auroit eu bien peu de gens qui eussent pû se défendre. Ce Prince pour faire accroire à l'Amiral, que non-seulement il avoit perdu le souvenir de toutes les guerres civiles, mais qu'il n'en avoit encore pas moins d'amitié pour les Reformés, lui avoit fait déja toucher quelques paroles touchant le mariage du Prince de Bearn, avec sa sœur Marguerite, disant qu'il vouloit que ce fut le gage de sa foi. Or Theligny ayant confirmé la même chose de la part du Roi, l'Amiral crut que ce seroit se rendre indigne de tant de graces, que de se défier davantage de sa sincerité. Ainsi n'ayant plus d'égard aux larmes de sa femme, à qui il demandoit, s'il faloit pour une crainte frivole renoncer aux avantages que la Religion pouvoit se promettre de ce mariage, il partit de la Rochelle pour se rendre à Blois, où étoit la Cour, après avoir fait neanmoins demander au Roi, qu'il lui fût permis de mener cinquante Gentilshommes avec lui, non pas qu'il se défiât de sa parole Roiale, mais pour s'assurer contre les ennemis particuliers qu'il pouvoit avoir. Le Roi fit réponse qu'il n'en amenât pas seulement cinquante, mais cent s'il vouloit; ainsi tout cela lui ayant encore persuadé qu'il n'y avoit point de risque pour lui, il partit comme je viens de dire, & arriva à Blois, où le Roi lui fit tant de caresses, que cela donna

de la jalousie à tous les Grands. Aprés ce favorable accueil, le Roi lui rendit toutes les pensions dont il avoit été privé par l'arrêst, dont j'ai parlé ci-dessus, même pour le dedommager de ses meubles, il lui fit present de cent mille mille Francs, qui furent tirés de son épargne. Mais ce qui étonna davantage tous ceux, qui ne sçavoient pas le poison qui étoit caché sous ces caresses, fut qu'il lui donna entrée dans ses Conseils, preferant même ses avis, à ceux de tous les autres. Pour comble de graces il s'enferma plusieurs fois avec lui tête à tête, traitant là du mariage du Prince de Bearn, & de la guerre de Flandre, lui confirmant d'ailleurs ce qu'il lui avoit fait dire touchant la Reine mere, & le Duc d'Anjou. L'Amiral ayant ainsi demeuré quelques jours à la Cour, crut qu'il n'y avoit point de danger pour lui d'aller faire un tour à Chastillon; & en aiant demandé permission au Roi, ce Prince feignit de s'interesser à sa sureté, desorte qu'il lui dit de n'y pas aller tout seul & même il lui permit d'y entretenir garnison.

L'Amiral y demeura cinq semaines pendant les quelles il reçût divers avis de la Rochelle de prendre garde à lui, & de s'en revenir incessament. Mais il attribua toutes ces Lettres à un esprit de défiance, qu'il étoit besoin de guerir; & comme il croioit avoir découvert toutes choses mieux que personne, il fit presque la même réponse qu'il avoit faite à sa femme, sçavoir qu'il ne devoit pas sur une crainte mal fondée, être cause que le Roi changeât la bonne volonté qu'il avoit pour eux, en une haine, dont il seroit impossible aprés de le faire revenir. Au bout de ce temps-là, il retourna en Cour, sur une Lettre que lui écrivit le Roi, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit besoin de lui, pour traiter d'une alliance avec la Reine d'Angleterre, &

avec

avec les Princes d'Allemagne, afin que quand ses forces seroient occupées en Flandres, il fût assuré de ce côté-là. Cependant tant de marques apparentes de bonheur furent interompuës par la mort de son frere aîné, qui avoit quitté la pourpre, pour épouser une personne de condition. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux à sa mort c'est qu'il fut empoisonné par son valet de Chambre, crime qui ne fut découvert neanmoins que deux ans aprés, & qui par consequent ne put pas faire de peine à l'Amiral, puis qu'il ne tarda gueres à tomber dans les embuches, que lui tendoient ses ennemis. J'ai dit, ci-devant toutes les caresses que lui faisoit le Roi, ce fut encore toute autre chose à ce second voiage, il sembla n'avoir plus d'yeux que pour lui, le consulta sur tout; & enfin n'eut plus de mouvemens, pour ainsi dire, que celui que lui inspiroit ce grand homme.

Cependant ce Prince ayant remis sur le tapis les deux choses qu'il sçavoit lui être plus agreables, sçavoir la guerre de Flandres, & le mariage du Prince de Bearn, ils convinrent bien-tôt de tout, de sorte que l'Amiral se chargea de ménager adroitement ce dernier article; je dis adroitement, car quoi que le Prince de Bearn ne pût recevoir de plus grand honneur, la Reine de Navarre sa mere n'avoit entendu parler qu'à regret de cette alliance, ce que j'attribuerai à deux raisons; la premiere en ce que la Princesse, sœur du Roi qui étoit extremement coquette, passoit dans son esprit pour être beaucoup plus propre à faire une Maitresse, qu'une femme, la seconde qu'elle avoit un présentiment secret, que ce mariage cachoit un poison d'autant plus dangereux, qu'il sembloit n'offrir, pour ainsi dire, que des roses, ce fut pour cela qu'elle répondit d'abord à la proposition qui lui en fut faite, en des

termes fort civils, mais qui ne concluoient rien, & étant pressée de parler plus clairement, elle trouva tant de détours, qu'on crut que ce mariage ne s'acheveroit jamais.

On dit au Roi, & ce fut une personne qui n'étoit pas ami de la Maison de Lorraine, que ce qui en étoit cause, c'est que cette Princesse aimoit le Duc de Guise, & que la Reine de Navarre l'avoit découvert, surquoi le Roi s'emporta tellement contre le Duc, que peu s'en falut qu'il ne le frapât. Le Duc se voïant si fort animé, prit le parti de ne rien dire, & l'on crut qu'il avoit fort bien fait, quoi qu'il en soit, cet obstacle étant levé, & même le Duc s'étant marié, pour ôter tout pretexte au Roi de se fâcher contre lui, l'Amiral récrivit tout de nouveau à à la Reine de Navarre, la conjurant de ne pas s'opposer, elle-même à la chose du monde où les Reformés trouvoient plus d'avantage; qu'il lui avoit déja dit que ce mariage alloit être le sceau de l'amitié, que le Roi auroit dorénavant pour eux; qu'ils en avoient déja de bonnes marques, mais que celle-là étant la plus considerable de toutes, la plus grande faute quelle pouvoit faire, étoit de témoigner du soupçon comme elle faisoit: qu'il y avoit deux choses qui lui faisoient de la peine, l'une le credit que le Duc d'Anjou avoit à la Cour, lui qui étoit l'ennemi mortel des Reformés, l'autre l'intelligence qui paroissoit entre le Roi, & l'Espagne; qu'il n'avoit rien à dire à cela, sinon qu'à l'égard du premier, il n'y avoit rien à craindre de ce Duc, lequel étoit, tout prêt de passer en Pologne, où l'on faisoit des brigues pour le faire monter sur le trône; & que pour le second, il sçavoit mieux ce qui en étoit, que personne, lui qui avoit entretenu le Roi plusieurs fois sur cet article, & à qui il n'avoit falu que faire connoitre ses veritables inte-

rêts,

rêts, pour le resoudre à la guerre. Et de fait, le Roi s'étoit si bien deguisé là-dessus, qu'il avoit fait paroitre une haine mortelle contre l'Espagnol, principalement l'Amiral lui ayant dit qu'il gagneroit de deux facons en faisant cela, l'une en ce que les Reformés, parmi lesquels il ne vouloit pas nier qu'il n'y eût quelques esprits remuants, n'exciteroient plus aucuns troubles dans son Roiaume, ayant assez d'occupation ailleurs, l'autre qu'il abaisseroit une nation, qui n'avoit jamais eu pour but que sa ruïne, & qui quelque conseil qu'elle lui eût donné, étoit la veritable ennemie de son Etat.

La Reine de Navarre se rendit à des raisons si aparentes, & étant venuë en Cour, elle mourut peu de jours aprés, soit qu'elle se fut trop échauffée en faisant les preparatifs des nôces de son fils, ou qu'elle eût été empoisonnée par des gands de senteur, qu'elle étoit allée acheter elle-même chez un parfumeur Italien qui en fournissoit à la Reine mere.

Quoi que sa mort eût dequoi chagriner le Prince son fils, & tout ceux qui étoient dans ses interêts, cela ne fut pas capable de retarder les nôces. Elles se firent à Nôtre-Dame, où le Cardinal de Bourbon dit la Messe à plus de deux heures aprés midi, quoi que cela fut contre l'usage de Eglise Romaine. Tant qu'elle dura, le Prince de Bearn, qui étoit devenu Roi de Navarre par la mort de la Reine sa mere se promena dans la cour de l'Archevêché avec l'Amiral, & une foule innombrable de Noblesse de la Religion Reformée. Car chacun étoit venu pour faire honneur au Chef de son parti, tellement que le Roi & la Reine mere, qui couvoient un méchant dessein contr'eux, depuis le voiage de Baionne, crurent que le temps étoit venu de le pouvoir executer. On raporte donc que pen-

dant que chacun étoit en Joie de ce mariage, qu'on croioit devoir rétablir la tranquillité publique, ils tinrent conseil pour en faire un massacre general, mais qu'aprehendant qu'ils ne se réünissent sous l'Amiral, ils resolurent de s'en défaire le premier. Pour cet effet le Duc de Guise fournit Moreuer, celui-là même qui avoit tué le Seigneur de Moüi, & l'ayant fait cacher dans la maison d'un chanoine de St. Germain de Lauxerrois, qui avoit été son precepteur, cet assassin le guetta, comme il revenoit du Conseil. Le coup étoit bien aisé, l'Amiral qui demeuroit tout proche, passoit ordinairement à pié devant cette maison, ainsi, l'aiant couché en jouë avec une carabine, il lui cassa le poulce de la main droite, & lui perça le bras gauche en deux endroits. Ce n'étoit pas là où il miroit, & il croioit lui donner tout au milieu de la tête. Cependant il s'enfuït aussi-tôt par une porte de derriere; & il y avoit un cheval qui l'attendoit. La premiere chose que fit l'Amiral se sentant blessé, fut de regarder d'où venoit le coup, ce qu'aiant reconnu facilement, ses gens investirent la maison, mais trop tard, puisque l'assassin s'étoit sauvé, comme je viens de dire. Ils prirent une servante, & un laquais, qu'on y y trouva seulement, & ils furent conduits en prison, où ils furent interogés. On courut dire au Roi, qui joüoit alors à la paume, ce qui venoit d'arriver, dont il feignit si bien de se mettre en colere, qu'on crut qu'il y alloit à la bonne foi. L'Amiral sans s'étonner autrement, s'en alla encore chez lui à pié, & le Roi lui envoia Paré, qui lui coupa le doigt à trois reprises, sans qu'il témoignât sentir aucune douleur. Cela fait il tint conseil dans sa chambre, où il avoüa avoir eu tort de s'être enfermé dans Paris, principalement aprés les avis qui lui avoient été donnés.

nés. Et de fait, outre ceux, dont j'ai parlé; un de ses amis lui avoit envoié une Lettre qu'il avoit interceptée du Cardinal de Pellevé, creature de la Maison de Guise, par laquelle on voioit que le mariage du Roi de Navarre, n'étoit qu'un pretexte pour assembler les principaux du parti; & pour les égorger plus facilement. Mais lui qui croioit sçavoir les choses mieux que personne, avoit attribué cette Lettre à un tour d'adresse de ses ennemis, lesquels eussent été bien-aises que le mariage du Roi de Navarre eût manqué par là. Quoi qu'il en soit, ne commençant à voir clair, que quand il n'en étoit plus temps, il delibera avec ses amis, s'il ne devoit pas plutôt sortir de la ville, que de se confier davantage à des gens, qui étoient de si méchante foi. La plûpart furent de cet avis, & il auroit été executé à l'heure-même, si Teligni, qui avoit déja servi de caution de la parole du Roi, ne l'eût rassuré entierement, en lui confirmant que ce Prince étoit inocent de ce qui étoit arrivé. Cependant le Roi, pour le lui faire mieux accroire, ne s'étoit pas contenté de se fâcher, comme j'ai dit, mais il fit encore fermer les portes de Paris, pour empêcher, disoit-il, que l'assasin ne se sauvât avec ses complices. On ne prit pas garde à cette ruse, & c'étoit au contraire, de peur que les Reformés ne sortissent. Cela fait, il fut voir l'Amiral l'aprés dinée, & feignant de soupçonner les Guises de cet attentat, il lui conseilla de faire venir auprés de lui, tous ceux en qui il se confioit le plus, & de faire loger d'ailleurs autour de sa maison tout ce qu'il y avoit de Reformés à Paris. Par ce moien il les assembla tous, pour en avoir meilleur marché, comme nous dirons bientôt. L'Amiral, qui sur le rapott de Teligni, ne croioit pas le Roi capable d'une si méchante action, l'entretint plus

d'une demie heure en particulier, ce qui donna beaucoup de jalousie à la Reine mere, qui avoit peur qu'il ne tournât son esprit. On ne sçait au vrai ce qu'il lui dit, mais on presume qu'il lui conseilla de prendre plus de soin qu'il ne faisoit de ses affaires, d'en ôter l'administration à la Reine mere, & de se defier du Duc d'Anjou, & de faire la guerre au Roi d'Espagne. Il lui avoit dit quelques jours auparavant une chose à ce sujet qui devoit bien faire rentrer ce Prince en lui-même & lui faire voir qu'il n'avoit point de meilleur sujet, c'étoit que cette guerre lui étoit absolument necessaire, sinon que le Prince d'Orange ne pouvant plus se soûtenir de lui-même, il seroit obligé de se jetter entre les bras de la Reine d'Angleterre, ce qui rendroit cette Couronne si puissante qu'elle pouroit ensuite lui donner beaucoup d'affaires.

Voilà comme ce grand homme parloit à cœur ouvert à son Maitre. Mais pour en revenir où j'en étois, l'inquietude que la reine mere avoit de cette conversation, ne fut pas de longue durée, car le Roi continuant toûjours dans un dessein si barbare, tâcha de porter l'Amiral de venir au Louvre, lui disant qu'il y seroit plus en sureté que chez lui; qu'il croioit que ce coup venoit du Duc de Guise, & que comme il avoit beaucoup de credit sur le peuple de Paris, il faloit tout craindre d'un homme, qui avoit été capable d'une si méchante action. L'Amiral qui étoit déja assez fâché de s'être renfermé dans Paris, n'eut garde de vouloir prendre une clôture encore plus étroite, ce que voiant le Roi, il lui dit qu'il lui vouloit du moins envoier un corps de garde devant sa maison. Il s'en excusa, mais le Roi y envoia Cosseins Mestre de Camp du Regiment des Gardes, ami intime des Guises, & par consequent son ennemi mortel. Cela fut cause que l'Ami-

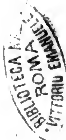
l'Amiral assembla tout de nouveau ses amis, & le Vidame de Chartres, qui avoit opiné dés la veille de sortir de la ville, insista derechef, qu'on eût à le faire, disant qu'ils étoient tous perdus sans cela. Mais Theligni s'y opposa encore, soûtenant qu'il sçavoit mieux que personne ce que le Roi avoit dans le cœur. La confiance que l'Amiral avoit en lui, fit encore prevaloir son avis par dessus les autres; cependant le Roi voulant sauver le Roi de Navarre, & le Prince de Condé les fit venir loger dans le Louvre, aprés quoi il envoia chercher le Duc de Guise, à qui il dit qu'il se reposoit sur lui du meurtre de l'Amiral, qu'il envoieroit ordre au Prevôt des marchans de faire armer le Bourgeois, & de lui obeïr, c'est pourquoi qu'il eut à prendre si-bien ses mesures, que le coup ne manquât pas.

Le Roi ne pouvoit remettre ses interêts en de meilleures mains, qu'en celles de ce Duc, qui avoit la mort d'un pere à venger. Cependant quelque precaution qu'il y aportât, il lui fut impossible qu'on ne découvrît qu'il se tramoit quelque grande chose, on vit un certain mouvement dans la Bourgeoisie, qui n'étoit pas ordinaire, outre qu'il s'assembloit du monde à l'Hôtel de Guise. Cela donna l'alarme aux amis de l'Amiral, & voulant se précautionner, ils firent apporter des armes dans son logis. Mais Cosseins empêcha d'entrer ceux qui les apportoient ce qui étant rapporté à l'Amiral, le Roi de Navarre qui étoit avec lui, descendit pour sçavoir par quel ordre il le faisoit. Cosseins, lui répondit que c'étoit depeur que les ennemis de l'Amiral ne prissent sujet delà de faire quelque émotion, de quoy le Roi de Navarre s'étant mocqué, il les fit entrer incontinent.

Cependant le Duc de Guise ayant reçû les ordres, dont je viens de parler, disposa ses amis,

les Parisiens, & quelques gens de guerre, qui étoient à sa devotion. L'heure qu'il leur donna, fut quand ils entendroient sonner la cloche de S. Germain de Lauxerrois, qui sonnoit ordinairement à deux heures après minuit & à qui les autres cloches de Paris devoient répondre. Mais la Reine mere l'ayant fait sonner une heure plutôt ce jour-là, depeur que le Roi, qui paroissoit quelquefois se repentir de l'ordre qu'il avoit donné, ne retractât sa parolle, Cosseins averti par le Duc de Guise, qu'il étoit temps, frapa à la porte du logis de l'Amiral, disant que quelqu'un demandoit à lui parler de la part du Roi. On ouvrit aussi-tôt, & Cosseins poignarda celui qui lui avoit ouvert la porte, de là il s'avança à celle du degré, que gardoient quelques Suisses, que le Roi de Navarre avoit envoiés, mais ayant été enfoncée, ils furent massacrés impitoiablement. Le bruit qui se faisoit, & les coups de Pistolets qui se tiroient ayant réveillé l'Amiral, il prit sa robe de chambre, & s'étant jetté à terre, pour demander pardon à Dieu, il dit à Merlin son Ministre, qui s'étoit réveillé comme lui, que son heure étoit venuë & qu'il fit la priere. Merlin, qui n'avoit pas tant de resolution que lui, se le fit dire deux fois, ce que voiant l'Amiral ? Eh bien mes amis, lui dit-il, & à quelques autres domestiques qui étoient accourus dans sa chambre, sauvez vous, car pour moi, c'en est fait, & il y a long-temps que je suis preparé à la mort. En effet, sans paroitre aucunement troublé, il se mit à continuer ses prieres, & fut abandonné de son Ministre, & de tous ses Domestiques, à la reserve d'un seul, qui ne le voulut jamais quitter. Cependant Cosseins, aprés avoir forcé le degré, étant monté à la chambre. un nommé Besme Alleman de Nation, entra le premier, & ayaut vû l'Amiral,

ral, qu'il ne connoissoit pas, il lui demanda qui il étoit. Je suis celui que tu cherches, répondit l'Amiral, sans s'étonner, mais si tu es Soldat, comme tu me le parois, aprens à respecter un vieux Capitaine, il n'eût pas plutôt lâché la parolle, que celui-ci lui donna un coup de sabre sur la tête. Cosseins qui le suivoit deprés avec ses Satellites, fit la même chose, & aprés lui tous les autres, desorte que ce grand homme fut percé d'une infinité de coups même aprés sa mort. Cela fait, ils le jetterent par les fenêstres, & comme le Duc de Guise étoit en bas, qui attendoit le succés de cette tragedie, il lui toucha du piê, pour voir s'il étoit mort. Il fit encore une action aussi cruelle, car ayant peur qu'on ne se fût mépris, il lui essuia lui-meme le sang qu'il avoit au visage, & qui l'empêchoit de le reconnoitre, & étant bien sûr que c'étoit lui, il s'en alla ailleurs; pour continuer un massacre, qui ne se devoit pas terminer par si peu de chose. Et defait, ce ne fut là que le commencement d'une tragedie, qui dura sept jours entiers, & où l'on versa tant de sang, qu'il est dificile d'en parler au juste.


BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

Voilà qu'elle fut la journée de St. Berthelemi, nom qu'on a donné a une action si épouvantable, à cause qu'elle fut faite ce jour-là. Cependant la rage des Catholiques-Romains n'étant pas encore éteinte par une fin si indigne d'un si grand homme, ils lui couperent les parties viriles, puis trainerent le corps par les ruës, criant que c'étoit celui de l'Amiral, ce fameux Huguenot qui avoit été rebelle à Dieu, & à son Roi. Il faloit qu'ils dissent cela pour le faire reconnoître, car un Italien lui avoit coupé la tête, qu'il avoit portée à la Reine Mere, laquelle l'envoia au Pape, d'autres disent au Roi d'Espagne. Aprés que le peuple l'eût ainsi promene pendant trois jours, il s'aprocha de la Seine, à dessein de l'y jetter, mais quelqu'un ayant dit

qu'ils feroient bien mieux de l'aller pendre à Montfaucon, gibet où l'on mettoit anciennement les criminels, & qui est aux portes de Paris, ils traverserent la ville de nouveau, & l'y pendirent par les piés. Ils allumerent en-suite un grand feu dessous, & aprés l'avoir rôti à demi, ils se lasserent de leur barbarie, & se retirerent chacun chez soi. Le Maréchal de Montmorenci en ayant avis, envoia prendre ces restes afreux d'un si grand homme, & les fit enterrer dans sa Chapelle de Chantilli.

Le Roi n'eût pas plutôt donné les mains à un si grand crime, qu'il s'en repentit; c'est pourquoi voulant le rejetter sur un autre, il fit écrire aux Gouverneurs des Provinces, & aux Parlemens, que c'étoit le Duc de Guise qui l'avoit commis, mais qu'il ne le laisseroit pas impuni. C'étoit une nouvelle adresse de la Reine Mere, qui croiant n'avoir plus rien à craindre des Reformés, cherchoit à perdre la Maison de Lorraine, à qui elle n'eût pas manqué un jour d'en faire une grande affaire; mais ces Princes étant tout aussi fins qu'elle obligerent le Roi de se dédire, desorte qu'il changea bientôt de langage, Car il avoüa non-seulement qu'ils n'avoient fait qu'executer ce qu'il leur avoit commandé, mais encore qu'il avoit été contraint d'en venir à cette extrémité, parce que l'Amiral avoit entrepris de se défaire de la Maison Roiale. Pour donner plus de lieu à ces faux bruits, il fit donner un arrêt du Parlemenr, par lequel il fut déclaré criminel de leze Majesté au premier chef, & que comme tel son procés seroit fait à sa memoire: mais tout cela n'empêcha pas qu'on ne crut ce qu'il en faloit croire, & mêmes les Reformés reprirent bientôt les armes, tant pour venger la mort d'un si grand homme, que pour assurer leur religion.

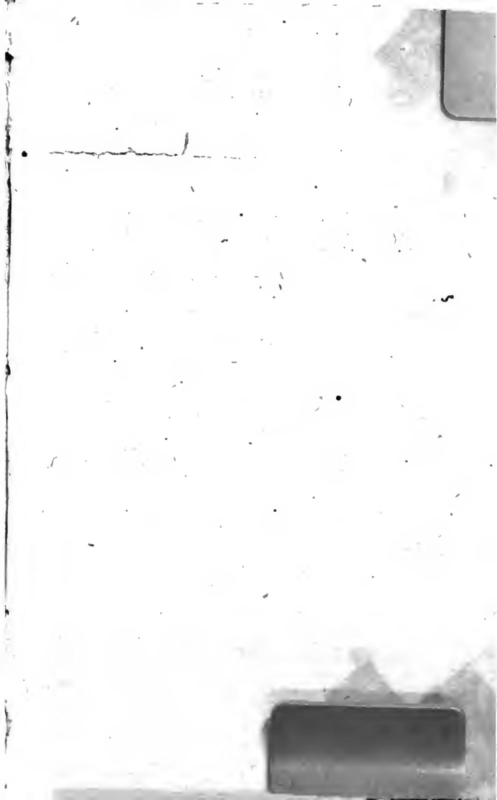
FIN.


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google